JÉSUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.

Imprimerie de P. Mary.

JESUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.

HISTOIRE DE LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE,

DE SON ORGANISATION ET DE SES PROGRÈS
PENDANT LE PREMIER SIÈCLE.

PAR J. SALVADOR.

A chaque chose, sa saison; à chaque
pensée, sous les cieux, son temps.
(SALOMON, *Eccles.* II.)

TOME PREMIER.

Bruxelles.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN ET COMPAGNIE.

1838

BS2410
S21
copy 2

PRÉFACE.

ANTÉCÉDENTS DE L'AUTEUR; OBJET QU'IL SE PROPOSE.

Dès qu'il me fut venu à la pensée d'étudier l'époque où j'étais appelé à vivre, et de lui payer, selon ses besoins et selon mes forces, un tribut quelconque, je me sentis entraîné vers la question religieuse. Je jugeai bientôt que, dans l'état actuel de nos connaissances et sous le point de vue particulier de l'histoire, cette question, si intimement liée à toutes les vicissitudes de la société humaine, était, sans contredit, l'une des plus arriérées et des plus dignes d'exercer l'esprit de recherche, d'analyse et de recomposition.

Je résolus de reprendre à l'origine les faits et les idées qui sont les éléments substantiels des in-

stitutions religieuses existantes, d'en suivre peu à peu la nature, les rapports généraux et les dissemblances, afin de mieux apprécier l'usage auquel on les a appliqués dans le monde. Il m'importait surtout d'examiner si cette classe de faits ne recélait pas en elle-même le germe réel, la raison forcée de quelque développement nouveau, de quelque forme appropriée à l'avenir de notre civilisation moderne, dans lesquels les rivalités des religions principales trouveraient à s'éteindre, ou du moins à mieux se coordonner.

Jusqu'alors je m'étais livré à l'étude de la philosophie et de la poésie dans la science, spécialement dans la science de l'homme sain et de l'homme malade. Ce champ illimité d'impressions profondes est celui où l'on a le plus tôt l'occasion de reconnaître à quelles conditions multipliées, et souvent minutieuses, l'existence et l'harmonie d'un grand ensemble sont inévitablement assujetties [1].

[1] Je rapporterai ici quelques expressions textuelles d'un opuscule que je fus obligé de mettre au jour à l'âge de vingt ans, pour obtenir l'honneur d'un titre qui n'a pas cessé depuis lors d'être pour moi d'un très-grand prix; elles indiqueront assez fidèlement la direction d'esprit à laquelle j'ai obéi de bonne heure : « Quand on s'adonne, disais-je, à une science d'un haut intérêt d'application,

Mon premier essai fut publié en l'année 1822, sous le titre de *Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux*. Les réflexions que j'avais été obligé de faire sur le plan qui conviendrait le mieux à mon sujet, m'avertirent que nulle hésitation n'était permise.

l'on n'est pas conduit seulement par le désir de connaître et par l'espoir de la satisfaction que le savoir procure : ces motifs peuvent être accessoires, mais il s'agit de remplir un but plus noble et plus digne de l'estime des hommes... Pour quiconque s'occupe d'une science, le premier soin, je crois, doit être de s'élever à l'idée de son ensemble, de s'en former, pour ainsi dire, le croquis; ensuite, on descend avec plus de plaisir aux détails pour les considérer sous toutes leurs faces...; on saisit ainsi une infinité de rapports qui, sans cela, auraient échappé, et on acquiert l'inappréciable avantage de suivre soi-même ses progrès, de juger ce qu'on a fait et ce qui reste encore à faire... Toutefois, remarquons-le bien, s'il est nécessaire de connaître tout ce qui a quelque influence sur nos déterminations, il ne l'est pas moins de savoir éloigner l'inutile et de décider promptement entre deux choses contraires celle qu'il faut sacrifier. On n'a pas raison de s'en prendre à la théorie de ce qu'elle ne donne pas ce talent; elle ne peut rien sur lui; indépendamment même de l'étude, il appartient à quelques hommes privilégiés, et il caractérise le génie pratique. » (*Applicat. de la physiologie*, etc., par J. Salvador; Montpellier, in-8°, 1816, p. 1, 84, 96.)

Pour arriver à la connaissance suffisante d'un peuple aussi dévoué à une idée, à un système, que le peuple juif, aussi universellement cité, en bien ou en mal, à l'appui de telles ou telles théories, la tâche de l'écrivain était tracée d'avance : il fallait que son œuvre participât de la nature d'un récit historique ordinaire et de la nature démonstrative d'un traité.

Le même ouvrage, retravaillé et agrandi, fut de nouveau reçu très-favorablement, en 1828, sous le titre d'*Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*.

L'une et l'autre de ces publications étaient destinées à présenter les principes constitutifs de la sagesse intellectuelle et de l'organisation sociale des Juifs sous un aspect tout différent de ce qu'on avait coutume d'admettre. En faisant le tableau des croyances de leur époque, des mœurs, du gouvernement, des personnes, du langage, je voulais détacher, avec un soin particulier, ces principes mêmes des circonstances accessoires sur lesquelles les théologiens et les philosophes avaient établi leurs raisonnements et leurs opinions les plus opposées dans ces matières.

Je n'imaginais aucun moyen préférable pour ressaisir ce que la loi de Moïse offrait de solide et

de vraiment original [1], pour déterminer jusqu'à quel point on avait été autorisé à dire que les doctrines religieuses émanées d'elle étaient, à son égard, un progrès assuré contre toute chance de retour ; je n'imaginais, enfin, aucun moyen qui fût meilleur pour forcer ces mêmes doctrines à exposer, non plus en apparence et à l'abri de vagues généralités, mais nettement et presque mathématiquement, la justice native de leurs prétentions et la certitude de leurs titres.

Mais, soit que les esprits ne fussent pas aussi bien pénétrés qu'aujourd'hui du devoir assigné à une époque féconde en projets de régénération de ne pas laisser en arrière des questions si essentielles,

[1] Dans le premier volume de son ouvrage sur les religions, en date de l'année 1825, un illustre publiciste dont le nom est encore tout présent à la mémoire du pays, M. Benjamin-Constant, indiquait mon premier travail et sanctionnait en ces termes l'utilité de ma méthode : « Il est indispensable, dit l'auteur d'un des meilleurs ouvrages que nous possédions sur la loi de Moïse, M. Salvador, sous peine de commettre les plus graves erreurs, de bien distinguer ce que le législateur a fait et prescrit de ce qui a été fait plus tard, de bien distinguer ses principes des applications que les circonstances ont dictées et de toutes les actions produites par la barbarie de cette époque. (Benjamin Constant, *De la Religion*, etc., t. I. p. 231.)

soit que l'exécution des travaux successifs auxquels je m'étais voué n'eût pas encore acquis toute la clarté désirable, la critique, quelques témoignages de bienveillance et d'estime qu'elle daignât m'accorder, sembla peu disposée à s'intéresser au fond du sujet. Certaines formes secondaires de mon livre, plusieurs exagérations de langage, inévitables quand on lutte avec des opinions et des préjugés enracinés, lui servirent à renfermer mes intentions dans un cercle assez rétréci ; et, en général, les considérations qu'elle émit roulèrent beaucoup plus sur ses propres idées que sur les miennes.

J'excepte de cette remarque l'accueil fait à un chapitre épisodique que j'avais introduit par anticipation dans mon ouvrage. Ce chapitre traitait du jugement et de la condamnation de Jésus, considérés comme document confirmatif des règles judiciaires de la Judée ; il rétablissait la situation du conseil souverain des Juifs à l'égard du fils de Marie, abstraction faite d'ailleurs de tout sentiment sur les personnes et sur la portée de leur débat religieux. Des raisons diverses m'avaient prescrit d'énoncer qu'une foule d'erreurs présidaient au système général adopté, depuis des siècles, dans les prédications relatives à la passion de Jésus-

Christ. Chacune de ces raisons était accompagnée, à mes yeux, d'une utilité et d'une moralité particulières.

D'abord, la liaison que mon chapitre constatait entre les renseignements provenant des évangélistes et les conditions les plus intimes de la jurisprudence des Hébreux aidait à prouver l'authenticité des Évangiles. Les hypothèses qui avaient attribué ces traditions à des mains étrangères ne pourraient jamais tenir devant des analogies si nombreuses de détail. Ensuite c'était un noble dessein de montrer par un exemple solennel que nulle injustice grave, nulle déception en ce monde, de quelque antiquité qu'elle s'autorise, de quelque appareil majestueux qu'il lui plaise de se revêtir, ne manque de rencontrer un jour son arrêt. Enfin, je savais que les éloges les plus brillants adressés au goût des générations actuelles pour les écrits sérieux n'étaient pas un motif d'y compter sans restriction. Si j'aspirais à ce que l'attention publique ne restât pas entièrement indifférente à l'objet et à l'avenir de mes recherches, il me fallait jusqu'à un certain point l'y contraindre.

Mon but fut rempli : des voix ne tardèrent pas à s'élever. Un savant jurisconsulte, entre autres, orateur et écrivain, que le pays a porté, depuis

lors, aux dignités les plus éminentes, consacra à ce chapitre épisodique une réfutation en forme qui obtint un grand retentissement [1]. L'occasion naturelle s'offrait à lui de développer quelques aperçus qu'il avait consignés dans ses œuvres antérieures. Mais, par cela même que cette réfutation et le nom de son auteur changèrent tout à fait le cours des récriminations que mon récit avait déjà suscitées, il en résulta pour moi le devoir de ne pas me laisser entraîner sur un terrain trop désavantageux, trop ingrat. Malgré la force des raisons que j'avais à donner et malgré la séduction qui naît toujours de l'honneur de rencontrer devant soi un adversaire loyal et d'une haute célébrité, je renvoyai ma réponse au temps éloigné où

[1] *Jésus devant Caïphe et Pilate*, ou *Réfutation d'un chapitre de M. Salvador*, par M. Dupin aîné, avocat et docteur en droit; Paris, 1828, in-18, chez Paul Ledoux. —Le même écrivain, dans une de ses brochures politiques, antérieure de deux années, avait déjà fait la faveur à mon premier travail de le citer au nombre des œuvres qui devaient inspirer beaucoup de confiance (*Droit d'aînesse*, 1826, note 1). — Un très-recommandable et savant docteur en théologie, M. Ammon, prédicateur du roi de Saxe et membre des états, a aussi consacré une réfutation particulière à ce chapitre dans un ouvrage assez récent, que j'ai regret de n'avoir pas eu en ma possession en temps utile.

l'ouvrage que je publie aujourd'hui rendrait à la question toute son étendue [1].

Dans ce nouvel ouvrage, j'aurai à rappeler assez de fois les vérités qui ont été éclairées par mes premières publications, et l'influence qu'elles ont eue sur les tentatives de rénovation religieuse qu'on a vu apparaître et s'évanouir depuis lors. Je ne me détournerai donc pas plus longtemps de la route ouverte devant moi [2]; toutes les forces que j'ai à y employer pourront à peine me suffire.

Les origines de la doctrine chrétienne, la vie de Jésus et des principaux personnages qui ont pris une part directe à la formation primitive de

[1] « Aux arguments que la science m'a opposés avec calme, j'opposerai, quand il le faudra, d'autres arguments.... Personne, sans contredit, ne m'aura attribué un seul instant d'avoir voulu réduire le grand fait de la révolution chrétienne à une question d'ordre purement judiciaire... » (*Lettre aux Journaux, en réponse à une attaque dont j'avais été l'objet de la part d'un membre de la chambre des Députés, séance du* 12 *juin* 1829.)

[2] Je ne différerai pas, néanmoins, d'exprimer ma reconnaissance à M. le docteur en philosophie Essenna, de Hambourg, pour la traduction allemande qu'il a bien voulu donner de mes *Institutions de Moïse*, et à M. le docteur Riesser, pour la *Préface* qu'il a ajoutée à cette même traduction.

l'Église, réclament, en effet, mon attention. L'histoire ne renferme pas en son sein de sujet aussi complexe et qui, à cause de la diversité d'intérêts présents auxquels il lui appartient de toucher, soit plus en état de retentir encore au fond des âmes. Aussi, dans la nécessité où je me trouve de ne rien négliger de favorable à l'éclaircissement des faits et de porter la main sur des croyances chères à un nombre d'hommes très-considérable, me garderai-je d'oublier jamais que plus mon droit et ma liberté d'écrire ont acquis d'extension, plus je dois les exercer avec un sentiment vrai d'équité, d'honneur et de convenance.

Maintenant, je me contenterai d'émettre en peu de mots quelques observations sur le désavantage qui existerait, dans l'opinion de plusieurs esprits, à se préoccuper d'événements si éloignés, à raviver peut-être de vieux débats.

Il est à propos d'effacer les obstacles et de faciliter les communications dans ce qui tient à la chaîne des temps non moins que sous le rapport matériel des distances. L'homme est appelé à se promener librement et vite en tous les sens ; à vivre en un même jour des produits naturels de tous les lieux, des produits intellectuels et des impressions de toutes les époques.

D'ailleurs, une solidarité réelle unit les unes aux autres les phases les plus diverses du genre humain, de sorte que les moindres aberrations qui se propagent sur l'origine, toute reculée qu'elle soit, de certaines idées et de certains événements dont les conséquences ont été de changer l'état d'une partie étendue de l'univers, ressemblent assez à une erreur première et insignifiante, en apparence, dans un immense calcul. Cette erreur grandit de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne du point de départ, jusqu'à l'heure où il devient indispensable qu'on la régularise.

Enfin, lorsque l'esprit de l'homme s'est hasardé longtemps et avec succès dans des voies de nouveauté absolue et qu'il commence à éprouver quelque fatigue de ses efforts, rien ne lui convient mieux, au moral, que de se retremper dans l'étude du génie ancien. L'intelligence humaine a imprimé au premier jet de ses principales conceptions et de ses plans une force et une originalité que les fruits ultérieurs de son expérience et de ses réflexions ne parviendront jamais à dépouiller de leur intérêt et de leur mérite.

C'est là du moins ce que je crus entrevoir au moment où j'avais toute faculté de me décider sur l'ordre d'idées auquel mon âme consentirait à

s'attacher. J'ai consumé beaucoup d'années dans la recherche et dans l'exposition de quelques-unes des combinaisons les plus importantes du passé, sans céder à la crainte de ne pas me retrouver assez à temps avec les choses et avec les hommes de mon âge [1].

Le christianisme ne pouvait éviter, tôt ou tard, de rendre un compte sévère de lui-même, d'une

[1] L'impression même de mon travail et l'annonce qui en avait été répandue remontent déjà à plusieurs années. On ne saurait croire tout le temps qui peut être employé, dans certains cas, à faire passer un manuscrit à l'état de livre. Dès que j'avais pris à tâche d'amener un corps d'ouvrage assez étendu, plein de questions compliquées et très-délicates, à l'ordre de rédaction le plus simple qui dépendrait de moi, il était impossible que la main intelligente et patiente de l'ouvrier ne consentît pas à recommencer et à remanier plus d'une fois nos planches typographiques. Cependant, en dépit de tous mes soins, et malgré l'intérêt infini que j'attache à notre langue française, qui a un si bel avenir, comme l'une des mieux appropriées à la raison humaine, si j'osais me relire, que d'imperfections de style n'aurais-je pas encore à me reprocher! D'autres causes, d'une nature bien différente, hélas! ont concouru à mes retards. Je voudrais en vain arrêter mes souvenirs; ils s'échappent malgré moi; c'est un dernier hommage. *Vox amara audita est..... matrem nostram sepelivimus, et lugemus!....*

part à la pensée hébraïque d'où il émanait et qu'il s'est efforcé depuis d'accabler de ses rigueurs, d'autre part à la philosophie naturelle : non pas à cette philosophie despotique et railleuse dont Voltaire, pour employer la signification presque symbolique accordée parmi nous à deux grands noms, a tenu le sceptre avec tant d'éclat, mais à une philosophie pleine de convictions et de sentiments, qui ne se trompe jamais que de bonne foi, et à laquelle Rousseau, malgré les fautes et les erreurs infinies de son âme et de son esprit, a servi comme de prophète.

En terminant cette préface et mon travail tout entier, je ne puis passer sous silence la sensation qu'un livre de haute érudition sur les Évangiles et sur la vie de Jésus vient de produire parmi les classes éclairées du protestantisme de l'Allemagne. L'époque où j'ai eu connaissance de cette œuvre, et le plan que je m'étais imposé dans le développement historique de mon sujet, ne me laissaient plus la faculté de comparer en particulier nos résultats. Il me suffira d'indiquer ici la différence générale de mon point de vue avec celui de son auteur, M. Strauss, professeur de Tubingue. L'esprit de ses investigations et de la longue série de ses dissertations philologiques et critiques consiste à dé-

truire l'authenticité du corps des Évangiles. Pour arriver à son but, il s'autorise d'une grande partie des motifs qui m'ont prescrit de regarder cette authenticité même comme la plus conforme à la vérité de l'histoire et à son utilité. Sans doute les invraisemblances, les contradictions, les impossibilités que les livres évangéliques nous découvrent aujourd'hui, sont nombreuses et frappantes; mais, en accomplissant la tâche de les poursuivre jusque dans leurs dernières ramifications, l'auteur n'était pas libre de les prendre seulement pour le fruit accidentel des traditions populaires, des exagérations fabuleuses, des allégories qui auraient été ajoutées, arbitrairement et à des époques assez éloignées des apôtres, sur le fond historique de la vie de Jésus, considéré comme un sage. Au contraire, on se convaincra qu'elles découlent, avec une régularité parfaite, de la composition originaire et de l'essence de la doctrine hors de laquelle le christianisme de Jésus cesse à l'instant d'être lui-même.

Aussi, après avoir éliminé les éléments principaux de l'œuvre évangélique, l'hypothèse religieuse de M. Strauss se réduit-elle à voir dans le fils de Marie l'idée symbolique de l'humanité. A ce titre, il le reconnaît comme le Dieu-homme, comme le

centre d'union de la nature divine et de la nature humaine, comme l'esprit infini qui se manifeste, dit-il, dans le fini, sans perdre la conscience de son premier état.

A part la différence de nos conclusions et les formes de langage inhérentes à la métaphysique allemande, cette nécessité de distinguer dans l'individu sa personne privée et la conception intellectuelle qu'il représente, correspond entièrement à ce que j'avais exprimé dans mon examen de Moïse. On me permettra d'en citer le texte ; il prépare à l'usage des personnifications, qui était si universel pendant l'époque dont je vais retracer l'histoire. Une étude spéciale et plus réfléchie du sujet n'a point détruit ma première idée ; mais elle m'a obligé d'y apporter à la fois de nouveaux développements et de grandes modifications :

« Lorsque les circonstances changèrent, disais-je, lorsque l'accroissement et le mélange des populations eurent fait sentir la nécessité d'établir entre elles des points de contact qui les disposassent à se combiner moralement et à se confondre, l'extension du principe de Moïse surgit du sein même des Hébreux. Après avoir proclamé un Être universel qui embrasse tout, qui est tout et partout, ce législateur avait représenté le peuple comme un être

vivant, du nom d'Israel, qui comprend tous les citoyens, qui est tous les citoyens et qui l'emporte sur tous; il l'avait représenté comme un seul homme dont les membres, outre leur vie particulière, ont une vie d'ensemble. Les Juifs novateurs voulurent compléter la doctrine dans la figure de Jésus; ils ajoutèrent : Non-seulement le peuple d'Israel, mais l'humanité entière doit être regardée comme un seul homme, comme un être de raison dont les hommes sont les membres. Cet être souffre des injustices et des malheurs qui ont le globe terrestre pour théâtre, de la même manière qu'un homme réel souffrirait si ses membres se sentaient déchirés, si son cœur était percé de coups. » (*Loi de Moïse*, 1822, p. 358; *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, 1828, t. III, p. 13.)

Enfin, l'ouvrage du professeur de Tubingue a surtout un grand sens comme dernière expression de l'esprit du protestantisme. La réforme s'était fait illusion à elle-même, en se croyant un mouvement tout chrétien, un retour pur et simple aux doctrines évangéliques. Mon travail actuel expliquera mieux une vérité que j'avais déjà énoncée, et qui, au premier aspect, a dû ressembler à un paradoxe. « Dans les destinées de l'ordre biblique et religieux, la réforme a été un commencement

de réaction, une préparation inévitable au réveil de tout ce que la séve indestructible de l'hébraïsme renferme encore d'énergie morale et de pouvoir créateur pour faire arriver la famille humaine à son plus haut degré d'unité, à son meilleur état d'équilibre. » (*Ibid.*, III, 157, 161.)

Du reste, l'essentiel ici est moins de décider les questions que de les présenter sous la diversité de leurs faces. Un problème bien posé est aux trois quarts résolu : les hommes livrés aux études et aux discussions publiques ou privées de tout genre en ont chaque jour la preuve.

FIN DE LA PRÉFACE.

JÉSUS-CHRIST

ET

SA DOCTRINE.

Le christianisme, considéré sans aucune exception des sectes qui lui doivent l'existence, est identifié par nature avec la personne de Jésus-Christ. Les commotions les plus étendues dont il ait ressenti les effets, les schismes qui l'ont divisé aux époques où la puissance de son organisation semblait à jamais inébranlable, se sont tous accomplis au nom de l'Église primitive.

Cependant l'idée qu'on se forme en général de la vie et de la doctrine de Jésus, et des conditions auxquelles cette doctrine s'est dégagée, sous les rapports spéculatifs et moraux, de la loi des Juifs, pèche contre l'exactitude historique dans ses fondements; et le caractère trop absolu de simplicité qu'on a coutume d'attribuer aux premiers temps de l'Église, est en

grande partie illusoire. Je me suis proposé de rétablir les faits, d'en tirer d'autres conséquences, soit pour offrir un nouveau sujet de méditations à l'activité toujours croissante des esprits, soit pour préparer, autant que possible, dans l'intérêt de la sagesse et du bonheur humains, de nouveaux moyens de force et d'autorité morales.

Mais, quelque désir que j'éprouve à énoncer les faits avec clarté, il s'agit ici d'une histoire de principes autant que d'une suite d'événements, et la fin de mon travail, en s'appliquant à la recherche des bases réelles des religions existantes, est de laisser à chacun le soin de juger par lui-même si la vérité doit s'arrêter pour jamais à l'ordre actuel de ces religions admises, ou si l'on doit s'attendre à d'autres produits dérivés de leurs propres conceptions. Il devient donc tout à fait nécessaire de se prêter d'avance à la multitude d'écueils réunis sous mes pas, et d'accorder à la nature des questions, sans exagérer néanmoins leur gravité, le temps et le degré d'attention qu'elles méritent.

La division générale de cet ouvrage est des plus simples : je parcours l'état des choses antérieur au christianisme; j'examine, dans tous leurs détails, les traditions relatives à la vie, à la doctrine de Jésus-Christ, et l'établissement de l'Église par les apôtres jusqu'au moment où la direction de cette Église fut transférée des mains des Juifs, auteurs de sa création féconde, aux mains des Grecs et des Latins, devenus bientôt les instruments de ses progrès et de sa grandeur.

Le plan que je me suis tracé se renferme dans l'origine de l'institut chrétien, dans le premier siècle de son existence. Il importe surtout de s'attacher à cette période; elle donne la clef de l'ensemble du christianisme; elle réduit à de justes proportions la plupart des événements, des inductions, des subtilités primitives de langage qui ont fait naître des préjugés aussi répandus chez les philosophes que dans la masse des croyants. Bien plus, on y découvre les germes des variations ultérieures de l'Église et d'une décadence dont on est mal à propos convenu de rejeter la responsabilité exclusive sur l'ambition du catholicisme romain. Enfin, ce premier siècle permet de mieux saisir les causes intimes qui ont déterminé une rupture complète entre la pensée hébraïque, dégagée de la forme qu'elle avait adoptée pour refuge spécial sous le nom de judaïsme, et la pensée de Jésus-Christ; il permet de mieux saisir les motifs moraux en vertu desquels la foi nouvelle, malgré son empressement à se déclarer l'héritière unique et le terme de la loi d'où elle émanait, malgré l'étendue de ses succès, de son pouvoir, a été forcée sans cesse de rencontrer, debout en face d'elle, cette loi qu'elle proclamait morte, et dont la succession lui semblait à jamais acquise; de la rencontrer vivante, indépendante, et toute résolue, en attendant que le nom de Jésus-Christ eût accompli ses destinées sur la terre, à opposer un rempart de ténacité et de patience à la tyrannie des convictions rivales, au mépris des hommes et au temps.

Sans doute le christianisme n'est point apparu tout à coup tel qu'il se manifeste après quelques siècles de

durée : sa période d'origine elle-même embrasse plusieurs phases très-distinctes, dans chacune desquelles on voit un aspect particulier de l'édifice se développer sous l'influence d'un personnage principal.

Toutefois il n'existe pas de révolution dans le monde qui ait réuni avec autant d'énergie et de promptitude, autour d'un centre commun, un nombre plus considérable de vœux, d'idées, d'intérêts divers; où les circonstances aient amené de plus loin ce concours extraordinaire et si longtemps soutenu de nécessités physiques et morales.

C'est donc à l'exposé des circonstances favorables à la formation du christianisme que le premier livre de mon ouvrage a dû être consacré, à une introduction qui comprend, dans trois chapitres, les questions suivantes :

La situation réciproque des peuples vers l'avénement du fils de Marie, mais en remontant dans leur histoire à une date reculée, afin d'y reconnaître la trace de la grande loi d'unité prescrite à toute la nature, dont l'institution chrétienne a été pour le genre humain un des résultats les plus importants;

L'état des esprits, des croyances dans les rangs élevés de l'Orient et de la Grèce, et parmi les classes populaires ;

Enfin tous les détails indispensables sur le pays où le christianisme a eu son berceau, auquel il doit ses premiers plans, ses premiers apôtres, son premier langage, et sur la diversité des écoles hébraïques qui étaient répandues alors dans l'intérieur de la Judée et au sein même de tous les peuples étrangers.

Après cette introduction rapide [1], où l'on aperçoit tous les éléments qui servent à composer le christianisme, mon second livre, intitulé *Vie et Doctrine de Jésus-Christ*, poursuit la combinaison nouvelle de ces éléments divers. La dernière division de l'ouvrage, ou l'*Établissement de l'Église*, se promet de montrer les efforts communs des apôtres, leurs débats intérieurs, le premier mode d'organisation appliqué à

[1] L'ensemble de mes notes, consacrées, dans ce livre d'introduction et dans tout le cours de l'ouvrage, aux citations des textes et à des éclaircissements, forme une partie inséparable et comme la contre-épreuve de ce travail. A cause de l'inconvénient qui m'a été signalé pour mon *Histoire des Institutions de Moïse*, d'avoir laissé au lecteur la peine d'aller chercher à la fin des volumes les renseignements justificatifs, je place ici, au bas des pages, sans être arrêté ni par le nombre ni par l'étendue, toutes les notes que je juge nécessaires pour établir soudain l'authenticité des faits énoncés, pour reposer quelquefois l'esprit du lecteur, pour assurer surtout au corps du récit une marche plus hardie. Je renvoie à la fin des volumes les développements, la plupart d'assez longue haleine, dont l'intérêt n'est pas immédiat, mais avec le soin de disposer les uns et les autres de manière à n'entraîner aucune confusion, soit qu'on se soumette à les lire après coup ou à mesure qu'ils se présentent. Outre l'obligation qui m'a été dictée par la nature du sujet, d'étayer aussi fortement que possible les dernières convictions auxquelles je suis arrivé, mon dessein est de réunir assez de titres et de faits originaux pour attacher à cette réunion même une utilité tout indépendante de mes efforts à les mettre en œuvre.

leur institut, et la prééminence puissante de quelques-uns d'entre eux dans les développements théoriques et pratiques successifs donnés au nom et à la figure de leur maître.

LIVRE PREMIER.

DES CIRCONSTANCES QUI ONT PRÉPARÉ LE CHRISTIANISME.

CHAPITRE PREMIER.

DES NATIONS.

L'espèce humaine a été soumise, par la loi de son accroissement, à deux nécessités, deux tendances qu'on croirait inconciliables au premier aspect, et qui ne manquent pas d'analogies avec la propre loi de l'organisation la plus avancée du christianisme. De ces tendances, l'une, ayant exigé des hommes de se disperser sur la terre pour la posséder et pour la remplir, a opposé aussitôt des obstacles multipliés à toute concentration, et explique en partie l'inquiétude intérieure et les accidents qui ont excité les races et les

populations à rompre leurs liens primitifs, à se diviser entre elles. L'autre tendance, au contraire, en ne permettant aux hommes de ne tirer avantage de la plus faible étendue de leur sol qu'avec beaucoup d'efforts réunis, à la charge de l'arroser de leur sang et de leurs sueurs, a resserré de plus en plus les liens capables de les faire agir de concert, et a donné la vie au principe moral d'association, d'unité humaine et de convergence [1].

[1] J'ai indiqué ailleurs comment l'allégorie biblique de la ville et de la tour de Babel servait à représenter les premières luttes de ces deux forces opposées en apparence, de ces deux lois de concentration humaine et de dispersion (*Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, tom. III, p. 285). D'un côté, les hommes se disent entre eux, dans cette allégorie : « Réunissons-nous et bâtissons une ville et une tour, de crainte que nous ne soyons dispersés sur la terre; » d'un autre côté, l'Éternel confond leur langage, afin qu'ils se dispersent de toutes parts. (*Faciamus nobis civitatem et turrim...* NE *dividamur in universas terras... Et dixit Jehovah : Confundamus ibi linguam eorum..... Atque ità divisit eos ex illo loco in universas terras.* Genèse, XI, 4, 8.) — C'est dans le même esprit que les fameuses paroles : « Fructifiez et multipliez, » ne représentent pas à elles seules la pensée biblique; mais le texte ajoute, avec un sentiment précis des conditions premières et naturelles de l'espèce : « Fructifiez, multipliez, *remplissez la terre*, assujettissez-là, dominez sur tous les animaux, soyez en possession de toutes les plantes. » (*Et replete terram, et subjicite eam, et dominamini universis animantibus.* Genèse, I, 28.)

Il n'est pas inutile de rappeler que, plus on se rappro-

Dans le tableau succinct que j'ai à présenter de l'histoire générale des peuples qui ont eu des rapports quelconques avec les commencements du monde chrétien, et afin de remonter le plus haut possible dans les circonstances favorables à l'apparition de ce monde, il y a donc un premier fait essentiel à constater : la marche presque physique des sociétés anciennes, d'après laquelle on a vu sans cesse se créer et se détruire quelques empires qui semblaient céder par nature à l'ambition d'envahir la terre entière, et de ne former de toutes les populations, de toutes les langues, qu'une seule unité, qu'un même corps.

Un autre fait n'est pas moins essentiel à éclairer, à

che des premiers temps, plus la puissance de séparation et de dispersion devait l'emporter sur l'autre, plus les moyens employés par les législateurs et par les chefs de peuples pour assurer l'état social, devaient agir avec énergie, avec une sorte d'impétuosité. Au contraire, à mesure que les populations se multiplient et avancent dans l'occupation du monde, plus la puissance d'association prend l'avantage et se soutient par elle-même sans auxiliaire extérieur. Une dernière remarque, c'est que les peuples chez qui le pouvoir de s'organiser et de se concentrer a été porté au plus haut point, ont aussi payé le plus grand tribut possible, quoique sous des aspects très-différents, à la force qui sépare et qui disperse; tels sont les Juifs, par leurs malheurs; les Grecs, par leurs colonies; les Romains, par leurs travaux guerriers.

Nous retrouverons des exemples fréquents de ces oppositions apparentes de certaines forces, de certains principes, de certaines lois, qui sont au fond de même nature et qui marchent au même but.

cause de la disposition profonde qui en résultait dans les âmes en faveur de toute parole capable d'enlever l'homme aux soins de la vie présente, et d'y substituer l'image d'une vie future éternellement placée hors des atteintes de la fortune et de la mort; je veux dire l'agitation douloureuse, le découragement répandus sur la plupart des peuples durant les jours les plus voisins de l'ère chrétienne.

Jusqu'au huitième siècle avant la venue de Jésus-Christ, les tribus assyriennes s'étaient soutenues à la tête des nations envahissantes, et avaient formé des deux côtés de l'Euphrate et du Tigre, un corps très-important de civilisation.

Bientôt la monarchie des Mèdes, détachée des Assyriens, rivalise avec eux de puissance, et fonde sa capitale, Ecbatane, vers la fin du même siècle. Une troisième monarchie, plus vaste, s'élève ensuite, l'empire chaldéo-babylonien. Il reconnaît pour principal siége une ville dont le nom se rattache aux plus antiques souvenirs de l'humanité, Babylone, que son admirable position sur l'Euphrate rendait le centre des relations et du commerce entre l'Asie, l'Afrique, l'Europe, et à laquelle les Chaldéens, peuples guerriers venus de l'Arabie ou d'autres contrées bien plus septentrionales [1], avaient imprimé une nouvelle impulsion.

Alors l'Égypte, menacée dans son indépendance,

[1] A la tête des rois chaldéens apparaît Nabonassar, qui n'est célèbre que par l'ère à laquelle son nom a été donné; cette ère commence l'an 747 avant J.-C.

fit marcher ses armées à la rencontre des conquérants orientaux. Mais elle était déjà sous l'influence de tous les désavantages qui lui venaient de ses longues irrésolutions, et de la politique aveugle qu'elle avait suivie à l'égard des peuples voisins, et dont les prophètes ou les hommes de la parole juive, qui vivaient, la plupart, dans les siècles lugubres des invasions assyriennes, font le sujet des plus énergiques reproches [1]. Sans doute cette riche contrée de l'Égypte n'avait pas manqué jadis de vaillants hommes qui l'avaient portée aussi à la tête d'une agrégation considérable de peuples [2]; et sa suprématie se serait peut-être long-

[1] « C'est à toi que j'en veux, Pharaon, roi d'Égypte, s'écriaient ces prophètes, dans la conviction où ils étaient que, sous le choc oriental, les destinées de tous les peuples du littoral de la Méditerranée avaient quelque chose de commun et de solidaire; c'est à toi que j'en veux, grande bête aquatique qui restes mollement couchée au milieu de tes eaux... Voici venir le roi de Babylone... La destruction accourt de l'aquilon... Pleurez, pleurez, le jour est proche... Car tu as été comme un roseau fragile pour le peuple d'Israël : quand ils t'ont pris dans leur main, tu t'es fendu et tu leur as percé jusqu'à l'épaule; quand ils se sont appuyés sur toi, tu t'es cassé, et tu leur as fait briser les reins en se renversant. » (*Ecce ego ad te, Pharao, rex Egypti, draco magne qui cubas in medio fluminum tuorum... Pro eo quòd fuisti baculus arundineus domui Israel, quandò apprehenderunt te manu, et confractus es, et lacerasti omnem humerum eorum : et innitentibus eis super te, comminutus es, et dissolvisti omnes renes eorum*. Ezéch. XXIX, 3, 6, 7; IV, rois, XVII, 4).

[2] L'époque de Sésostris, ou Ramessès le Grand, dont le

temps maintenue, si sa position matérielle, plus près de la circonférence que du centre du monde civilisé de l'époque, n'eût pas été un grand obstacle à la consolidation de ses conquêtes; elle a obtenu plus heureusement la gloire d'avoir travaillé à l'union à venir de toute la famille humaine par la culture précoce des arts, des sciences, des idées religieuses et de la législation. La sanglante bataille de Circésium, livrée contre les Chaldéo-Babyloniens, l'an 606 avant J.-C., sur les bords de l'Euphrate, lui fut fatale [1], et prépara une autre bataille et une autre invasion bien

nom résume la gloire militaire et conquérante de l'Égypte, répond au quinzième siècle avant J.-C.

[1] Cette bataille de Circésium, gagnée par Nébourradressar ou Nabuchodonosor le Grand, est décrite poétiquement, sous le nom de Carkémis, dans les prophètes hébreux : « Préparez le bouclier et l'écu; approchez-vous pour la bataille; équipez les chevaux; que les cavaliers les montent; ayez vos casques; faites luire les lances; revêtez vos cuirasses. Mais que vois-je! ils sont effrayés, ils tournent le dos; les hommes forts de l'Égypte sont défaits et fuient sans regarder en arrière; la terreur les environne... ils sont tombés à Carkémis, vers l'aquilon, sur les rives du fleuve d'Euphrate!.... Monte en Galaad et prends du baume, vierge, fille de l'Égypte! Mais en vain tu multiplierais les remèdes, il n'y a plus de guérison pour toi : les nations ont ouï ta défaite, et ton gémissement a rempli toute la terre... Chacun de tes vaillants hommes a été emporté; ils ont crié : Pharaon roi d'Égypte n'est que bruit, il a laissé passer le temps assigné... La fille de l'Égypte, toute hontense, est livrée aux mains du roi de Babylone et au peuple de l'aquilon; ils viennent

plus décisives encore pour ses destinées politiques.

Dès que l'empire chaldéo-babylonien tombe en décadence, celui des Perses, dernière époque de la domination du monde oriental, s'élève sur ses ruines [1]. A l'éclat de Ninive, d'Ecbatane et de Babylone, succède l'éclat des villes de Suze et de Persépolis. Cyrus, que les livres sacrés des Juifs, plus de cinq cents ans avant la naissance du fils de Marie, avaient qualifié, dans un esprit de politique nationale, du nom de Christ [2], est l'âme de cette nouvelle monarchie. Il s'applique à la fortifier moins par une organisation intérieure que par ses conquêtes; et son fils, Cambyse, accomplit d'une manière terrible, après la bataille de Pélusium, les antiques destinées des Pharaons [3].

Enfin la monarchie d'Alexandre remplace le règne des Perses. Le fruit des expéditions de ce jeune roi ne consiste pas seulement à réunir dans un même corps d'empire les peuples les plus éloignés de l'Orient et de l'Occident; il fait plus encore, il mêle leurs coutumes, il les modifie les unes par les autres; toutes les idées, toutes les formes les plus brillantes de la Grèce

avec des cognées pour abattre sa multitude, comme des bûcherons devant une forêt. » (Jérém. XLVI.)

[1] Nébourradressar ou Nabuchodonosor le Grand règne depuis 606 avant J.-C., jusqu'en 561, environ quarante-cinq ans. Le dernier de ses successeurs est le Beltsasar de Daniel ou le Labydenus d'Hérodote.

[2] *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram*, etc... (Isaïe, XLV.)

[3] Vers 525 avant J.-C., quatre-vingts ans environ après la bataille de Carkémis.

sont reportées dans les climats d'où cette contrée célèbre avait tiré ses plus anciennes colonies et ses premières instructions. La langue grecque surtout, par l'usage presque universel qu'elle acquiert, invite toutes les populations à communiquer entre elles; et bientôt les voies les plus nombreuses se trouvent ouvertes au commerce général des intelligences, qui choisit la ville d'Alexandrie d'Égypte [1] pour son foyer principal.

A la mort de leur chef, tous les membres de l'empire nouveau et à peine ébauché dont il était l'unique lien, commencent soudain une lutte héréditaire qui, malgré plusieurs règnes pleins d'utilité et de gloire, propage dans tout le monde grec et asiatique un principe de désordre, de tyrannie et de malheur. Or, cette lutte est maintenant le point essentiel à constater dans les temps qui nous restent à parcourir, et dans les destinées des nations chez lesquelles le christianisme, au sortir des lieux de sa naissance, ira répandre avec une ardeur fervente toutes ses paroles de consolation et de prochaine félicité. C'est aussi l'une des raisons qui font déjà prévoir qu'après tous les essais ayant pour objet de fonder une grande unité de peuples sur des intérêts de circonstance ou sur la force des armes, on serait conduit, par la nature des choses, à employer d'autres moyens d'union; ou bien l'on aurait recours, comme les anciens prophètes hébreux

[1] Outre la cité africaine, Alexandre et après lui ses lieutenants bâtirent en Asie un grand nombre de villes qui furent aussi appelées de son nom.

l'avaient émis [1], à quelque profond principe de loi; ou, comme le christianisme l'a voulu, à quelque haute exaltation de l'esprit et de l'âme.

Parmi les lieutenants d'Alexandre qui avaient survécu à la grande bataille dont l'issue amena le dernier partage de sa monarchie [2], Cassandre obtint la Macédoine, Lysimaque l'Asie Mineure; la Syrie jusqu'à Babylone resta à Séleucus, et l'Égypte à Ptolémée.

Mais la jalousie, l'ambition de refaire un seul et même empire de tant d'États divisés, et beaucoup d'autres causes, ne laissèrent à leurs traités qu'une durée passagère.

Cassandre ne s'était frayé le chemin au trône qu'en se baignant dans le sang de toute la famille du conquérant de l'Asie. De ses deux fils rivaux, l'un fait mourir sa propre mère, l'autre appelle à son secours un vaillant étranger, qui s'empare de la couronne [3].

[1] « Alors, le Dieu des cieux, dit un de ces prophètes, suscitera un royaume qui ne sera jamais dissipé, qui ne sera point laissé à un autre peuple, et qui s'établira sans retour. » (Dan. xi, 44.) Ceci sera expliqué beaucoup plus au long.

[2] Dans cette bataille, qui se livra à Ipsus, en Phrygie, vingt-deux ans après la mort d'Alexandre, 301 avant J.-C., Antigone, à la veille de devenir maître de toute l'Asie, fut vaincu par ses compétiteurs, malgré la présence de son fils, l'illustre Démétrius Poliorcètes, ou l'*assiégeur* de villes; il y perdit la vie avec tous ses États.

[3] C'était Démétrius Poliorcètes lui-même; il ne se maintint dans la Macédoine que très-peu de temps; mais son fils, Antigone Gonatas, revint sur le trône, et le laissa à

Lysimaque, à son tour, ne peut conserver ses domaines agrandis : une seule bataille contre Séleucus entraîne à la fois sa mort et la destruction de son empire.

Le fondateur de cette dynastie des Séleucides [1], qui comprend tous les rois si connus dans les annales juives sous le nom d'Antiochus [2], commanda alors à presque toute l'Asie occidentale ; ses armées pénétrèrent jusqu'au Gange ; le commerce des Indes lui ouvrit ses trésors ; il bâtit plusieurs villes importantes, entre autres sa capitale, Antioche de Syrie, qui doit jouer le plus grand rôle dans notre histoire. Mais ses descendants, incapables pour la plupart de conserver un état si prospère, se perdirent dans une longue suite de guerres désastreuses et de discordes civiles, en donnant l'exemple de toutes sortes de débauches et d'atrocités.

L'Égypte avait mieux réussi dans le partage. Pendant la durée d'un siècle entier, ses trois premiers souverains, les Ptolémées Soter, Philadelphe, Éver-

ses descendants jusqu'au roi Persée, vaincu par Paul-Émile dans la bataille de Pydna, l'an 168 avant J.-C.

[1] Une ère particulière a reçu aussi le nom de ce monarque. L'ère des Séleucides commence l'an 312 avant le christianisme.

[2] Le troisième roi du nom d'Antiochus est celui dont la cour servit de refuge à Annibal en l'année 195 avant J.-C. Ce grand capitaine y travailla de toutes ses forces à une coalition contre les Romains, qui demeura sans effet par suite des irrésolutions et du manque d'audace de ce roi de Syrie.

gète [1], en firent l'asile brillant des arts et de la philosophie; ils élevèrent des monuments nombreux, ils consolidèrent sa marine, et Alexandrie atteignit le plus haut degré de splendeur. Leurs principales guerres furent avec les Séleucides; leurs principales conquêtes s'étendirent dans l'Afrique et dans l'Asie Mineure. Mais, après leur mort, les peuples qu'ils gouvernaient se trouvèrent aussi abandonnés que les populations de Syrie à des tyrans de plus en plus odieux, jusqu'à la célèbre Cléopâtre, fille de Ptolémée-Aulète, qui, pour régner sans partage, avait fait assassiner ses propres frères, et dont le sceptre, soumis à la commune destinée des États de l'Orient, fut définitivement brisé par les Romains.

Nous voici donc arrivés aux derniers souvenirs d'histoire générale, dans lesquels notre sujet nous a forcés de nous engager. Arrêtons quelques instants nos regards sur cette Rome, qui offre sans contredit le plus grand exemple de la tendance sociale vers l'unité; tâchons de ressaisir son existence dans tout son cours, soit à cause de la solidarité des liens qu'elle a été appelée à contracter avec le règne du christianisme, soit parce que les commotions les plus douloureuses que les peuples aient éprouvées pendant le changement

[1] Ils régnèrent depuis l'an 323 avant J.-C. jusqu'à l'an 221 : Soter, ou le Sauveur, fils de Lagus, trente-neuf ans; Philadelphe, trente-huit; Évergète, vingt-cinq. C'est l'époque successive des guerres des Romains avec les Samnites, des invasions de Pyrrhus, de la première guerre contre Carthage.

complet de sa constitution primitive, pendant le passage de son état de république patricienne à l'état d'empire absolu, correspondent à la veille même des temps où le fils de Marie est venu au monde.

Rome avait paru comme un point en Italie; mais nul peuple n'a porté si loin qu'elle la faculté de s'étendre et de consolider son pouvoir. Dans la marche des populations de l'Orient vers l'Occident, sa position lui donnait un grand avantage sur Babylone et sur toutes les villes grecques. Sa plus haute pensée, qui a été d'étonner l'univers par l'austérité de ses vertus guerrières, d'en devenir le centre, le législateur souverain, a attaché à son nom une majesté dont les droits restent toujours indépendants de la foule d'accusations dirigées avec trop de justice contre elle. La nécessité de lutter, dès son principe, avec des nations voisines et valeureuses, l'audace qu'elle puisait dans la certitude de ne rien hasarder et de pouvoir beaucoup acquérir, eurent cet effet immédiat, de disposer tous ses ressorts intérieurs pour la conquête; il ne lui fut permis de s'arrêter en aucun temps, sous peine de se détruire elle-même, et ainsi se forma, presque à son insu, le vaste désir de domination dont Rome du christianisme a recueilli un jour tout l'héritage, excitée qu'elle était, comme on aura lieu de s'en convaincre, par les bases de la doctrine primitive de ses fondateurs, non moins que par l'exemple des Romains ou par la propre ambition de ses chefs [1].

[1] Ce fait sera sans contredit un des plus intéressants à reconnaître jusque dans sa dernière expression, s'il

Les deux premiers siècles d'existence de l'ancienne cité furent employés à assurer son établissement; les trois siècles qui suivent, à la rendre maîtresse de l'Italie. Vers le sixième siècle, la guerre contre Carthage fonda sa suprématie sur tout l'Occident, et la guerre de Macédoine lui ouvrit les contrées orientales. En opposant les peuples les uns aux autres, en fomentant les discordes dans leur sein, et en jetant à propos dans la balance le poids de son nom, de ses trésors, de ses armées, Rome sut remplir, dans toute leur étendue, ses destinées envahissantes, et contraignit peu à peu les nations les plus populeuses, les plus fières, à n'être comptées qu'au rang de simples provinces de son empire. Mais, malgré l'intelligence constante qui présidait à ses desseins, malgré les nombreux éléments de civilisation qu'elle répandait de toutes parts, comme la force ne cessait pas d'être le premier lien de cette réunion d'États, et que la force, inhabile à se suffire longtemps à elle-même,

n'existe pas une liaison nécessaire entre le christianisme primitif et le christianisme tel qu'il est devenu sous la forme catholique; s'il ne faut pas chercher les causes du passage de l'un à l'autre dans le fond du sujet, dans les principes de la doctrine évangélique, bien plus que dans les accidents secondaires d'ambition individuelle, de perfidie, d'ignorance, avec lesquels la philosophie du siècle passé, d'une part, tranchait irrévocablement toutes les difficultés, et qui, d'autre part, ont offert les moyens à beaucoup de sectes dissidentes, d'échapper, sous le point de vue religieux, aux objections les plus directes et les plus graves.

s'alimente nécessairement d'oppression, de corruption, de rapines, de cruautés. Rome fut entraînée à user de tous ces moyens, qui se changent toujours, pour leurs propres auteurs, en sujets de désordre et de ruine.

Le siècle antérieur à l'ère chrétienne s'écoula donc, en grande partie, sous les auspices les plus fâcheux : et s'il est vrai que le faisceau de pouvoirs, livré aux mains des empereurs, et le besoin urgent d'obtenir des années de loisir et de repos après de longues secousses, ayent réussi à déterminer dans les siècles suivants plusieurs intervalles d'organisation et de paix ; néanmoins, durant ces intervalles mêmes, les principes des déchirements ne cessèrent jamais d'exister, de tenir les cœurs en suspens, et de pousser de plus en plus à l'accomplissement des jours éloignés où les désastres, le naufrage et l'entière destruction de l'empire romain, semblèrent ramener aux conditions primitives du chaos presque toute la terre.

Mais, avant ces derniers jours, le siècle précurseur de l'ère nouvelle qui se recommande surtout à notre attention, et qui, après avoir réduit tant de peuples sous le sceptre d'une seule cité, imposa à cette cité elle-même le sceptre d'un seul homme ; ce siècle est sans contredit l'un des plus agités et des plus mémorables dans l'histoire du monde, où le christianisme ne tardera pas à s'établir. Alors les plus grands efforts furent déployés ; alors les témoignages les plus ardents retentirent au loin contre tous les genres d'esclavage ; les discordes intestines portèrent au dernier degré leurs fureurs ; alors enfin l'on vit l'incertitude de

chaque homme sur ses biens, sur sa liberté, sur son existence, la haine mutuelle des nations, des familles, des citoyens, et toutes les violences privées, tous les vices, tout l'égoïsme dont la crainte continuelle du danger s'accompagne inévitablement, introduire dans la plupart des âmes une souffrance qui ne pouvait que les rendre très-avides d'un remède quel qu'il fût, politique ou religieux, moral ou physique.

La longue guerre des Cimbres et des Teutons finissait à peine vers les premières années de ce siècle, que tous les peuples de l'Italie, d'un commun accord, se soulevèrent contre Rome. Dans les rivalités sanguinaires de Marius et de Sylla, cette cité, à son tour, fut affamée, prise, saccagée [1]. Spartacus, à la tête des esclaves révoltés, fait trembler ses maîtres; une organisation générale et terrible des pirates n'est anéantie que par Pompée; en Afrique, d'anciennes discordes se perpétuèrent; en Espagne brilla l'épée de Sertorius; la Germanie, la Gaule, la Bretagne, ont à s'engraisser du sang des légions romaines; la guerre de Mithridate et des Parthes déchire tout l'Orient; enfin, dans toutes les parties du monde à la fois, on se divise et l'on combat pour Pompée ou pour César, pour Brutus, pour Antoine ou pour Auguste [2].

[1] Marius mourut l'an 86 avant J.-C., et l'abdication de Sylla, après deux ans de dictature, est de 79.

[2] La note *A*, à la fin du volume, renferme un aperçu chronologique des principaux événements de l'histoire jusqu'à la venue de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

ÉTAT DES ESPRITS ET DES CROYANCES.

Les deux tendances que j'ai signalées pour avoir présidé au mouvement général de l'espèce humaine, s'appliquent à l'esprit humain. Si le corps de l'humanité a pour objet, comme le plus noble des ornements de la terre, de se répandre à sa surface et de s'y coordonner de manière a retirer les meilleurs avantages de sa propre nature et de tous les êtres extérieurs, de même, l'objet de l'esprit humain est d'embrasser le monde entier, l'univers, l'infini, et d'assurer à l'homme toutes les jouissances attachées à cette magnifique conquête. Mais, de même aussi que les premières populations, quelque peu étendues qu'elles fussent, avaient formé des tribus distinctes appelées à s'agglomérer pour devenir de puissants empires, tel l'esprit humain, dès qu'il eut acquis un certain nombre de connaissances, se hâta, sous le nom de croyances, de doctrines, de systèmes et de lois, d'en faire des as-

sociations d'idées plus ou moins complètes, qui, étant assujetties, comme les sociétés ordinaires, à des luttes réciproques et à des vicissitudes sans fin, n'ont jamais cessé toutefois de tendre vers l'unité.

Outre l'agitation matérielle des peuples qu'on vient d'observer durant les jours les plus rapprochés du christianisme, et qui fut à peine suspendue par le règne heureux d'Auguste et de quelques-uns de ses successeurs, pour reparaître ensuite avec plus de force, une autre agitation non moins profonde, non moins universelle, existait dans les esprits, les préparait depuis longtemps à de nouvelles conceptions, et propageait de tous côtés le besoin d'obtenir des points de convergence et de repos dans une réorganisation philosophique ou religieuse.

En conséquence, des causes nombreuses de succès s'offraient à l'établissement de toute doctrine qui s'annoncerait, comme le christianisme, pour imposer une autorité aux esprits. Au premier rang de ces causes, que nous devons soumettre ici plus particulièrement à notre examen, il faut placer la multitude infinie de dogmes, de croyances, de formes extraordinaires qui étaient alors en vigueur, et dans lesquelles cette doctrine aurait à rencontrer toute sorte d'appuis et de ressources. De plus, l'état de décadence où les écoles philosophiques se voyaient réduites, leurs stériles débats et l'incertitude avouée des opinions, où les masses populaires, qu'un instinct secret avertissait de la chute réservée au polythéisme, ne trouvaient rien d'accessible à leur intelligence, rien d'entraînant; toutes ces circonstances concouraient à favoriser au

plus haut point une nouvelle religion, et promettaient de lui apporter bientôt en tribut les meilleurs principes de morale, tous les aperçus mystérieux et même les superstitions que les fondateurs les plus renommés de ces écoles philosophiques avaient toujours alliés à la diversité de leurs systèmes.

On se souvient que la ville d'Alexandrie, devenue, pendant le règne des Ptolémées, le rendez-vous des savants et des sages de toutes les contrées, avait opéré, entre les doctrines essentielles de l'époque, un rapprochement qui présageait déjà quelque grande fusion sous la prédominence de l'une de ces doctrines [1]. Il s'en était suivi un acte préparatoire des plus appropriés au besoin général de céder à une impulsion nouvelle. On s'était habitué peu à peu à un ordre de langage et à des formes communes à tous, malgré la variété et la singularité de leurs applications ; à un langage demi-philosophique, demi-religieux, qui se composait d'éléments orientaux, grecs et juifs, et qui se distingue par une étroite parenté avec le langage et avec les mystères du christianisme.

Ainsi, sans nous étonner de tout ce qu'on y rencontre de plus abstrait, et sans préjuger la question de savoir en quel temps ni sous quelle influence le principe d'une unité divine à jamais active, morale, intelligente, avait déjà simplifié de toutes parts la pluralité des dieux et le fatalisme caractéristiques de l'ancien

[1] La note *B*, à la fin du volume, fait connaître les commencements de la ville d'Alexandrie, ses premiers savants et les vicissitudes de sa bibliothèque.

monde, nous avons à retirer de cette communauté de formes et de langage les dogmes théologiques et sociaux de l'Orient et les vues générales des écoles philosophiques de la Grèce qui ont le plus de rapport avec notre histoire. Je me hâterai, après avoir signalé l'état de la pensée religieuse dans la masse des populations, de passer à l'étude du peuple juif, au sein duquel les doctrines de Jésus et son église s'élevèrent.

Le génie spéculatif des Orientaux établis aux bords du Nil, de l'Euphrate, et au delà de l'Indus, avait placé son centre d'action dans les hypothèses les plus hautes et les plus subtiles qu'on puisse imaginer sur l'univers [1]. Il cherchait à se rendre compte de la génération et du développement successif des mondes visibles et invisibles ; à expliquer les liens mutuels, les analogies, les oppositions qui existent entre les cieux et la terre, et entre les diverses parties dont les cieux et dont la terre sont composés. En même temps, il avait pour loi d'attribuer une personnification spéciale, une figure vivante plus ou moins compliquée, plus ou moins bizarre, à chacune des forces réelles ou supposées du monde, et il attachait à ces personnifications sans nombre une histoire religieuse, des cérémonies, des droits au milieu desquels le sens originel de l'image disparaissait, et devenait aussi difficile à ressaisir pour ceux

[1] Il est bien entendu que les choses sont considérées ici dans leur sens le plus général, et abstraction faite des diversités infinies de croyances, de systèmes, d'opinions qui ont existé dans l'Orient autant et plus que partout ailleurs.

qui s'honoraient du titre de maîtres des initiations, que pour les profanes.

Dans l'ordre théologique, l'idée dominante des Orientaux, qui répond sous quelques aspects aux idées du peuple juif, avec lequel, à des époques déjà très-reculées, ils avaient accompli une foule d'échanges intellectuels, consistait à admettre un premier principe, une divinité mystérieuse, un *générateur inconnu*, source d'émanation pour toute chose. Mais ce premier principe, loin d'emporter une dignité intime, une activité constante, comme le dieu des Juifs, n'avait qu'un intérêt très-éloigné dans les conceptions et dans la pratique religieuses. Sa légende disait de lui, qu'ayant été fatigué un jour de son immobilité, il en était sorti avec effort pour donner la vie aux puissances qui devaient être les instruments des destins à venir, aux créateurs, aux dominateurs, aux véritables dieux de l'univers, pour retomber ensuite dans les profondeurs de son repos, comme ces rois de l'Asie qui, après avoir abandonné leur sceptre à quelques ministres, à quelques femmes, à quelques eunuques remplis d'audace, et ennemis irréconciliables entre eux, restaient assoupis ou enchaînés au fond de leur palais, étrangers aux populations, et avec un nom qu'on prononçait à peine pour mémoire [1].

[1] L'Égypte reconnaissait pour premier principe la nuit profonde, les ténèbres immenses, Athor ou Athyr, l'essence irrévélée ; dans la cosmogonie incertaine du Phénicien Sanchoniaton, l'accouplement de l'air ténébreux avec

Ce désir, cette nécessité de produire, qui avait rompu l'uniformité du premier principe des choses, du générateur caché de l'Orient, se séparait de lui par la pensée, et se personnifiait sous les noms d'*épouse,* de *mère,* de *nature créatrice* ou d'*esprit créateur;* et le premier résultat de leur conjonction embrassait, sous le nom de *fils premier-né,* le plan général de l'univers, le germe arrêté de ce qui doit jamais s'accomplir de visible et d'invisible.

Tel est, en effet, le triple élément de toute mythologie orientale des temps écoulés entre les conquêtes d'Alexandre et la naissance de Jésus-Christ; tel est le fond des principes trinitaires que chaque doctrine transportait, selon ses tendances privées, dans un cercle différent, et auquel le christianisme en personne n'aura qu'à ajouter un appareil extérieur nouveau, savoir : une essence des choses, ou père inconnu; une première puissance, ou mère créatrice, ou esprit créateur, et une parole divine, un *verbe divin,* un fils premier-né, qui, par une combinaison d'idées, que nous retrouverons plus tard, avait à son tour le triple caractère d'être le modèle de l'univers, le créateur de cet univers, et tout l'univers lui-même.

Tantôt ce premier fils se divisait en trois personnes,

la nuit primitive produit la matière première, l'œuf, la semence du monde. Quant à la manière tout asiatique suivant laquelle le premier générateur était traité par les fruits de sa génération, il n'y a qu'à se souvenir de la légende du Chronos, du Saturne des Grecs; et de la mutilation que Jupiter lui fait subir.

comme chez les peuples de l'Inde, qui du mariage de Brahm, ou le père infini, et de Maya, la vierge-mère, faisaient naître Brahma, la grande image et le créateur, Vischnou, le grand conservateur, et Schiven, le grand destructeur de toute existence[1]. D'autres fois, comme chez les Égyptiens et chez les Perses, le premier enfantement céleste n'était que double, et consacrait l'idée d'une opposition subite et absolue entre le principe créateur de toute lumière et de tout bien, et et le principe créateur des ténèbres et du mal[2].

[1] « Maya, autrement appelée Sacti ou Parasacti, le propre désir, la propre énergie créatrice de Brahm, représente, disent les sages hindous, la disposition de la divinité à se diversifier, en créant les mondes..... Celui que l'esprit seul peut apercevoir, dont l'essence échappe aux organes extérieurs, ajoutent leurs livres sacrés, celui-là ayant voulu produire différents êtres de sa propre substance divine, créa d'abord les eaux sans rivages, avec une pensée, et y plaça une semence productive, qui devint un œuf brillant comme l'or, aussi éclatant que le grand luminaire aux mille rayons. Lui-même naquit dans cet œuf, et produisit le divin mâle, célèbre dans tous les mondes, sous la dénomination de Brahma, de Vischnou et de Schiven... » (*Recherch. asiatiq.*, trad. franç., t. I, W. Jones, p. 164, 184 ;—*Introduct. aux lois de Menou ;*—*Symbolique de Creutzer,* développée par M. Guigniaut, sous le titre de *Religions de l'antiquité,* t. I, p. 155 et suiv.)

[2] Osiris et Typhon, chez les Égyptiens ; Ormuzd et Ahriman, chez les Perses, étaient les noms des deux principes opposés. D'après un des livres sacrés de la Chine, intitulé *le Chou-King,* Tai-Kié, la substance première, l'infini, d'abord en repos dans sa propre nature, se serait

Mais, après avoir indiqué cette base abstraite des théosophies de l'époque, sans préjudice des distinctions de toute espèce qu'elle est susceptible d'entraîner, il importe d'arriver à la conception religieuse des Orientaux qui avait le premier rang dans l'ordre social, et à la figure mythologique destinée à la manifester avec le plus d'énergie. On y reconnaît déjà une des causes profondes de la prépondérance qu'un mouvement général de lutte et de transaction entre les doctrines devait assurer à la pensée correspondante des Hébreux.

Dès qu'ils eurent donné le jour à une hiérarchie illimitée de dieux secondaires ennemis les uns des autres, et qu'ils en furent venus, par des voies directes ou indirectes, à la création de la race humaine, les dieux supérieurs de l'Orient, au lieu de produire cette race à l'aide d'une seule et même souche, comme la religion publique des Juifs l'a établi, et au lieu de ramener tous les hommes à une égalité première de nature et de naissance, avaient jeté dans le sein de l'humanité des divisions primordiales liées d'une manière irrévocable à l'existence des castes et au privilége du sang. Par une série d'actes distincts, l'un de ces

divisé en deux forces, l'active et la passive, le *Li* et le *Ki*, ou le *Yang* et le *Yn* (trad. de M. de Guignes). On s'aperçoit aussitôt qu'Abel et Caïn sont des symboles analogues, qui, au lieu de s'adresser au monde universel ou au monde astronomique, regardent le monde social. L'un personnifie la droiture et la paix, l'autre l'injustice et la violence humaines.

dieux, entre autres l'un de ces fils premiers-nés qui représentaient, ainsi que je viens de le dire, le modèle d'après lequel les choses se font et la puissance qui les fait, avait tiré les auteurs respectifs des castes elles-mêmes des divers membres de son corps : l'homme d'intelligence, ou le père des castes sacerdotales, était sorti de la partie la plus noble, de sa tête; l'homme de la force, ou le père de la caste des guerriers, de ses bras; l'auteur des castes livrées à l'agriculture, au trafic et à toutes les professions manuelles, de sa cuisse; enfin ses pieds avaient produit l'homme servile, père des familles livrées aux derniers travaux [1].

[1] C'est cette coïncidence de l'existence politique des castes avec l'idée religieuse de la création multiple du genre humain, et avec la distinction trop absolue des principes admis dans la constitution de l'univers, qui a contribué pour une grande part, dès les premiers jours de mes réflexions sur ces matières, à me montrer dans un aspect tout différent de ce que j'avais appris jusqu'alors, les théosophies anciennes les plus célèbres et les législations correspondantes; c'est ce qui m'a déterminé, au début de ma *Loi de Moïse*, en 1822, et de mon *Histoire des Institutions de Moïse*, en 1828, à m'exprimer comme il suit : « Le propre des sciences, à mesure qu'elles font des progrès, est d'arriver à des principes généraux où tous les faits secondaires vont se réunir et se confondre... L'univers visible, si régulier dans son ordonnance, s'offrit aux plus anciens sages de l'Inde et de l'Égypte, comme un modèle à étudier, pour former le monde social. Aussi la cosmogonie fut-elle toujours une partie fondamentale de leurs systèmes de lois... Les prêtres égyptiens avaient

Ce dogme des castes, une fois enraciné dans l'Orient, avait imprimé son cachet de toute part, avait réglé jusqu'aux moindres détails de l'organisation sociale, et s'était efforcé de ramener à lui, autant que possible, les perturbations et les dissemblances nombreuses que la conquête, ou d'autres causes, déterminent toujours entre les diverses parties de la population d'un même sol. Il en était résulté surtout que les castes sacerdotales comptaient dans leurs priviléges natifs le droit absolu d'interprétation, la propriété des livres

reconnu dans l'univers deux natures ou deux êtres absolument distincts, l'un intelligent et actif, l'autre matériel et passif; ils avaient admis, en conséquence, deux natures ou deux êtres absolument distincts dans la société; un être intelligent et actif, représenté par le corps sacerdotal égyptien, dont les rois et les guerriers étaient une dépendance; l'être matériel et passif, représenté par les castes populaires. Moïse, au contraire, etc... « (*Loi de Moïse,* p. 3;—*Hist. des Institut. de Moïse,* t. I, p. 61, etc.)

Les détails sur les castes de l'Égypte sont principalement fournis par Hérodote et par Diodore, qui renferment quelques différences relatives aux subdivisions de la troisième caste. Les livres sacrés et l'histoire de l'Inde et de la Perse constatent partout le principe et le fait de leur existence; l'on y trouve un autre symbole religieux en rapport avec le précédent, lorsque le premier fils de Brahma, immolé en sacrifice par son père, donne naissance à tous les êtres du monde, et que les quatre castes sortent des différentes parties du corps de la victime (Hérod. liv. II;—Diodore, liv. I, sect. II; — *Rech. asiat.* t. I, traduct. franç.; —Préface du *Zendavesta;*—Creutzer-Guigniaut, t. I, 2e part., p. 585, 605).

qui passaient pour renfermer la parole ou la pensée des dieux, et que, sous leurs auspices, elles semblaient présider au gouvernement des forces surnaturelles. Mais, lorsque tous les genres ordinaires de pouvoir et d'influence, que ces castes redoutées faisaient servir au succès de leurs plans, ne suffisaient plus, et que des accidents supérieurs exigeaient un changement subit dans la société actuelle, alors les Orientaux croyaient à l'accomplissement d'un phénomène religieux dont les détails, répandus au loin par leurs légendes, bien avant l'origine du monde chrétien, durent singulièrement disposer les esprits à ses formes et à son langage.

Leurs dieux prenaient eux-mêmes une vie terrestre et s'incarnaient, afin de communiquer au corps destiné à les recevoir la mission de détruire le mal, de conserver le bien et de hâter la réalisation de la céleste pensée. « Quoique je ne sois pas sujet de ma nature à naître et à mourir, dit un des dieux les plus antiques et les plus renommés de ces climats, cependant, toutes les fois que dans le monde la vertu s'affaiblit, et que le vice et l'impiété s'insurgent, je me rends visible et j'apparais pour la conservation des justes et pour la destruction des méchants [1]. »

[1] C'est Vischnou qui parle ainsi, dans un des poëmes religieux les plus antiques des Hindous. Il y a déjà eu neuf incarnations successives de ce dieu, sous une forme d'animal ou sous des formes humaines ; la dixième est attendue : quatre incarnations de Brahma, un grand nombre de Schiven. — Les fameux hermès de l'Égypte, destinés à

Bien plus, outre ces incarnations divines qui transformaient en homme la pensée des dieux [1], l'Orient reconnaissait des exaltations humaines qui transformaient en dieu la pensée de l'homme. En satisfaisant à toutes les obligations tracées dans les saints livres, en se plongeant dans une contemplation soutenue par d'étonnantes austérités, et s'il repoussait tous les sentiments personnels pour y substituer des idées infinies, l'homme de race intelligente pouvait, d'après eux, atteindre à l'échelon le plus élevé des êtres, et s'identifier avec les dieux supérieurs, au point de devenir dieu lui-même, et de partager la toute-puissance sur les dieux secondaires et sur les éléments [2].

Enfin, parmi les autres dogmes des Orientaux les plus familiers à l'époque où nous touchons, et qui servent d'introduction nécessaire aux doctrines chrétiennes, il ne nous reste plus que ceux-ci à rappeler : leur coutume d'attacher une fatalité absolue au côté dou-

instruire les hommes, sont aussi les incarnations reconnues du dieu Soleil-Osiris (*Rech. asiat.* t. I, p. 234; t. II, p. 173; — le *Baghavat-Gîta* trad.;—travaux de Champollion, Creutzer-Guigniaut, t. I).

[1] La note *C*, à la fin du volume, indique la forme des incarnations les plus célèbres de l'Asie.

[2] « Quiconque dissipe en soi l'illusion, source de l'erreur, possède la vraie science; il sait Dieu, il est Dieu, il connaît Brahm, il est Brahm, il est la lumière des lumières, la science des sciences; il s'élève au-dessus des œuvres. » (*Oupnekhat*, ou le *Mystère*, abrégé assez moderne des anciens livres théologiques des Hindous, trad. du persan par Anquetil Duperron.)

loureux et sombre de la vie; de regarder l'existence individuelle de l'homme comme la suite malheureuse d'un autre état d'existence très-antérieur à l'âge de l'humanité [1]. Semblable au Vulcain de la fable, il serait arrivé par une chute sur la terre, et la source intérieure de ses peines, de ses souffrances, résiderait bien moins dans l'ignorance et dans la violation passagère des conditions de sa propre nature, ou, pour employer l'expression adoptée, dans sa chute personnelle, que dans le châtiment irrémédiable de certaines fautes qui auraient été commises hors de notre sphère et de notre temps. En conséquence, et avec un esprit opposé aux doctrines hébraïques, comme on s'en convaincra bientôt, la mort devait passer pour le premier des bienfaits célestes; en conséquence, toutes les preuves les plus matérielles, les plus décisives du mépris de la vie, formaient une des manifestations habituelles de la plupart des cultes religieux de l'Orient [2]. L'âme, délivrée alors des liens de l'existence terrestre pour s'unir, avec ou sans la mémoire d'elle-même, à d'autres corps, était ravie d'aller chercher d'autres lieux, une autre lumière et la plus sublime félicité.

[1] L'ange déchu.

[2] On sait que les tortures volontaires de soi-même, les mutilations, les sacrifices humains, se sont conservés dans ces contrées jusqu'à nos jours. De là les lois antiques de Moïse de ne pas faire passer les enfants par le feu, de ne pas se faire des incisions nuisibles ou superstitieuses sur le corps, de ne pas arracher violemment un membre à quelque être vivant que ce fût (*Lévitiq.* XVIII, XIX; — *Deutér.* XXII, XXIII, etc.).

Mais, suivant que l'individu avait accompli ou abandonné les prescriptions sacrées, il courait plus ou moins de risques, avant de toucher au terme. Tantôt l'âme épaissie des méchants traversait des corps d'animaux, et, après ces migrations humiliantes, venait reprendre des formes humaines et subir une nouvelle épreuve; tantôt elle descendait dans des régions souterraines, pour être livrée à toute la violence d'un feu dévorant. L'âme éthérée des bons, au contraire, purifiée de quelques souillures, dont aucun homme n'est exempt, attendait en paix, dans un séjour diversement embelli, l'heure de remonter dans les sphères célestes; ou bien elle attendait une résurrection générale qui devait être accompagnée de la destruction complète du monde physique actuel, et de son remplacement par un règne de lumière et de bonheur où le principe du mal ni la mort n'auraient plus aucun accès [1].

[1] Chez les Égyptiens, l'*Amenthès* était le lieu où les âmes se voyaient jugées, justifiées, purifiées et tourmentées, en raison de leur vie précédente, et sous des formes qui inspirèrent aux Grecs la création de leur royaume des enfers et toutes ses subdivisions. Trois mille ans donnent le cycle que ces âmes avaient à traverser, de transmigrations en transmigrations, et à recommencer plusieurs fois, selon les circonstances, avant de remonter vers les sphères célestes (Hérodote, II, 123; — Diodore de Sicile, I, 51. Voyez une description curieuse des images renfermées dans l'une des pyramides, par *M. Champollion jeune*, 1829). — Chez les Hindous, Schiven, sous le nom de Roudra ou de Cala, et sa femme Roudrani, ou la terrible et vengeresse

Quoique formé par l'Orient, et tout accessible qu'il était aux impressions religieuses les plus vives, l'esprit général de la Grèce fut loin de se fixer avec lui dans l'obscurité de ses hypothèses, d'hériter de son caractère ascétique et de ses élans contemplatifs. C'est dans l'ordre des choses qui frappent, d'une manière directe, l'intelligence et les sens, que cette belle contrée avait ramené son centre d'action; c'est le principe si essentiel de l'individualité et de la mobilité de l'homme, qui a reçu chez elle les développements les plus riches.

J'ajouterai même, au sujet de la diversité d'esprit de ces deux classes de nations, que l'étendue respective de leurs territoires n'y avait pas exercé moins d'influence que la nature de leurs climats. La plupart des États orientaux étaient presque un monde

Cali, entourés de démons, jugent les âmes dans les *patalas* ou régions infernales, et poussent rudement, avec leurs pieds ou avec un dard fourchu, les pécheurs dans les flammes et dans l'airain incandescent (*Recherch. asiatiq.*, t. I, p. 188; — Polier, *Mythol. des Hindous;* — Creutzer-Guigniaut, t. I, 165, avec la pl. IV, n° 26). — Enfin, dans les croyances des Perses, dès que l'homme mourait, les *Dews* ou les démons, enfants d'*Ahriman*, disputaient son âme aux *Izeds*, qui, après les sept *Amschaspands*, sont les meilleurs anges ou enfants d'Ormuzd. Cette âme se présentait au pont de *Tchinevad*, situé entre ce monde et l'autre. Là, elle était jugée par Ormuzd lui-même aidé de Bahman, soit pour passer dans la terre heureuse, soit pour expier ses crimes, jusqu'au jour d'une résurrection générale et du renouvellement entier de la terre, d'abord dévorée par le feu (*Zendavesta*, d'Anquetil Duperron, II).

auprès de la circonférence étroite et subdivisée de la Grèce [1]. Là, tout favorisait l'exaltation de la pensée jointe à l'inactivité du corps; des solitudes profondes, des vallées sans fin, des chaînes de montagnes prodigieuses par leur hauteur. Ici, comme les populations se touchaient et se froissaient de tous côtés, il fallait d'abord agir, il fallait lutter par la force et par l'intelligence, de pays à pays, d'homme à homme, et profiter aussi vite que possible des circonstances heureuses qui n'avaient aucun signe certain de stabilité. A chaque pas que faisait l'Orient, il lui semblait qu'un ébranlement correspondant devait s'ensuivre dans toute la nature; la Grèce, au contraire, ne fut pas longtemps à reconnaître qu'elle avait pleine liberté de se mouvoir sans occasionner la moindre agitation à l'univers [2].

[1] Les plus grandes républiques de la Grèce, Sparte, Athènes, n'offraient pas en étendue un diamètre moyen au-dessus de quinze à vingt lieues.

[2] J'ajouterai en peu de mots, et presque sans ordre, quelques autres observations sur cette mobilité de la Grèce. La force capable de faire un corps compact de nation de la foule de petits États qu'elle renfermait, lui est toujours venue des circonstances extérieures beaucoup plus que de sa propre loi. Ces circonstances sont la crainte des Asiatiques, qui fit lever les Grecs comme un seul homme pour la guerre de Troie, et la crainte des Perses, source du développement le plus héroïque de leur histoire. A mesure que l'influence de ces sentiments, de ces liens accidentels, et nullement constitutifs ou systématiques, comme était le lien national des Hébreux, s'affaiblissait,

Cependant, parmi celles de ses écoles philosophiques qui ont des rapports avec notre examen, les deux principales, les plus marquées du génie oriental, les écoles de Pythagore et de Platon, avaient obtenu un rôle éminent parmi les doctrines d'Alexandrie et dans la propagation du langage demi-philosophique, demi-religieux, duquel je me borne ici à extraire les plus

la Grèce marchait à grands pas vers sa dissolution. Vainement, après les défaites des Perses, une guerre longue et effroyable éclata pour savoir laquelle des deux cités de Sparte ou d'Athènes donnerait de l'unité au pays, deviendrait sa capitale : ni l'une ni l'autre n'étaient en position de vaincre la mobilité grecque ; et, du temps de Démosthènes, le roi de Macédoine, Philippe, si l'on avait agi de concert avec lui, était, malgré toute l'éloquence de l'orateur, le seul homme en état de rendre la vie et la force au corps hellénique. La Grèce, située au passage des populations de l'Orient vers l'Occident, peut être comparée, quand on songe à la multitude infinie d'intelligences qui se pressaient dans ses limites, à ces terrains fertiles où l'on fait naître des arbres précieux en abondance, afin de leur procurer un accroissement rapide qui permette de les transporter plus au large dans des terres encore désertes. Le nombre extraordinaire de colonies qu'elle a répandues dans le monde donne une valeur réelle à cette comparaison. Quant à l'image à se faire de son caractère moral, la Grèce se dépeint en partie dans ses courtisanes de haut rang. Rien ne lui manque à l'extérieur, ni la beauté, ni le langage, ni la vivacité d'esprit, ni les attitudes de théâtre, ni la joie, ni l'enivrement ; mais, s'il arrive qu'on la suive de plus près et qu'on pénètre chez elle aux heures inusitées, alors tout change de face.

importantes généralités. La première de ces écoles, avide de procurer des sages supérieurs à l'Italie et à la Grèce, avait cherché sa force dans une libre imitation des castes de l'Égypte, dans le principe d'association et de hiérarchie; elle avait réuni tous les moyens capables à ses yeux d'agrandir les intelligences, d'élever les âmes, de rendre l'homme l'image la plus vraie possible de la divinité et le miroir le plus fidèle de l'harmonie des corps célestes [1].

La seconde école, celle de Platon, se distingue par l'expression nouvelle et toute métaphysique qu'elle a donnée au dualisme de l'Asie, et par le dégagement du dogme de l'immortalité individuelle des âmes, qu'on sera bientôt dans la nécessité de ne plus confondre avec les croyances de l'autre vie, comme elles ont été entendues et appliquées par Jésus-Christ. Cette école voulait travailler à la perfection de l'humanité en se faisant d'abord l'idée de ce que l'homme doit être, à l'exemple du statuaire qui, avant d'employer le ciseau, porte déjà, dans son esprit, toutes les formes de son œuvre. En conséquence l'homme de la terre ne lui apparaissait que comme une copie en ébauche de l'homme idéal et divin sur lequel nous devons perpétuellement nous régler : par la même raison,

[1] La vie de Pythagore répond à l'époque des derniers rois de Rome, à la captivité des Juifs à Babylone, aux temps de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel, etc. : il naquit vers l'an 586, et il mourut vers l'an 500 avant l'ère actuelle, après avoir fondé son institut dans la partie de l'Italie appelée la Grande-Grèce.

l'univers visible n'était que la manifestation d'un autre univers intellectuel et invisible qu'elle appelait aussi la pensée infinie, le fils et la grande image de Dieu [1].

Quant aux autres écoles de la Grèce, il suffit de nommer Socrate, qui, après avoir déployé tout son zèle et toute la causticité de son génie à diriger une philosophie qu'il regardait comme perdue dans le vague, vers l'étude pratique de l'homme et de ses devoirs sociaux, avait offert en sacrifice sa propre vie, dans l'intérêt de la vérité [2]. Cent cinquante ans plus tard, au milieu d'une corruption excessive de mœurs, Zénon s'etait efforcé de communiquer aux âmes la volonté de ne chercher d'appui qu'en elles-mêmes, et leur avait imposé une fermeté active, qui ne manque pas de points de contact avec la patience des chrétiens. Enfin, l'école de Pyrrhon, développée au dernier degré dans Alexandrie, et fatiguée d'une suite intermi-

[1] Ces expressions sont surtout consignées dans le *Timée*. Mais elles touchent de plus près à l'époque qui nous intéresse, dans ces passages d'un Juif alexandrin sur lequel notre attention aura bientôt à s'arrêter : « *Esse te Deum, docente mundo, didici, qui ut filius de patre docuit..... Quòd si pars* (*homo*) *imago est Dei, patet quòd etiam tota hæc species, videlicet universus hic mundus, qui magis quàm homo refert divinam imaginem.* » (Philo. *de Monarch.* lib. I, *de Opificio mundi*, ed græc. et lat. 1640, p. 5. C.).

[2] « *Socrates autem primus*, dit Cicéron, *philosophiam evocavit e cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coegit de vitâ et moribus, rebusque bonis et malis, quærere.* » (*Tusculan. disputat.* lib. V, cap. 4.)

nable de débats, des haines, des calomnies que les écoles les plus austères se renvoyaient réciproquement [1], avait mis tous ses soins à élever le scepticisme ou le doute au rang d'une vertu courageuse. Mais l'exagération apportée dans son principe avait favorisé, comme il arrive toujours, un mouvement opposé. Dans son ardeur à frapper avec cette arme du doute, et sans pitié, tous les systèmes et toutes les opinions, afin d'en conclure que ni l'expérience ni la raison ne peuvent conduire d'une manière complète à la vérité, il est évident que nulle école n'aplanissait mieux les voies à toute doctrine qui, après avoir adopté, comme le christianisme, d'autres bases que les sens et la raison elle-même, s'aurait s'attaquer de vive force à l'incertitude pénible qu'on avait eu l'occasion d'exalter un moment, mais avec laquelle

[1] Les clameurs des platoniciens contre Aristote avaient été la première cause de l'émotion des prêtres d'Athènes et de l'exil de ce philosophe. Les calomnies répandues contre l'austère Épicure, qui s'était servi, pour ramener les âmes à la vertu, du seul nom capable d'avoir alors quelque prise sur elles, du nom de la volupté, vinrent principalement des stoïciens, ses rivaux. (On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la philosophie* de Brucker.)—Socrate était mort pendant le siége de Véies par les Romains, vers 400 avant J.-C.; Platon mourut octogénaire, l'an 348, seize ans avant la fondation d'Alexandrie; Pyrrhon, d'abord peintre, ensuite prêtre à Elis, mourut en 288; Épicure, en 270; Zénon, vers 260, au commencement de la première guerre des Romains contre les Carthaginois.

il serait devenu à jamais impossible de rien fonder [1].

Loin de s'arrêter, en effet, aux classes éclairées, aux écoles philosophiques et aux castes supérieures, cet état de malaise et de doute avait ébranlé de toutes parts, jusque dans les masses populaires, les plus antiques croyances, et menaçait sur leurs autels, comme je l'ai déjà donné à entendre, tous les dieux du polythéisme, toutes les formes de leur religion. Dans les pays orientaux envahis par la civilisation de la Grèce, les indigènes n'avaient pas tardé à voir d'un œil moins respectueux la multitude d'idoles bizarres, de symboles gitantesques, d'animaux réels ou chimériques, aux pieds desquels leurs pères, depuis les temps les plus anciens, s'étaient condamnés à tous les témoignages possibles d'asservissement politique et moral [2].

[1] Le Crétois Ænesidème, établi à Alexandrie, dans la seconde moitié du siècle antérieur à l'ère chrétienne, et plus tard le médecin Sextus Empiricus, portèrent au plus haut point la tendance des sceptiques, qui avaient pour objet l'examen, et sur lesquels Sénèque s'exprime en ces termes : « *Illi* (*Megarici*) *mihi non profuturam scientiam tradunt, hi* (*Sceptici*) *spem omnis scientiæ eripiunt : satius supervacua scire quâm nihil..... Illi non præferunt lumen per quod acies dirigatur ad verum ; hi oculos mihi effodiunt. Non facile dixerim utrùm magis irascar illis qui nos nihil scire voluerunt, an illis qui ne hoc quidem nobis reliquerunt, nihil scire. Vale.* » (*Epist.* LXXXVIII.)

[2] Rappelons seulement le deuil et les terribles conséquences que la maladie et la mort de certains animaux sacrés de l'Égypte entraînaient (*voir* Hérodote, Diodore, liv. II).

Chez les Grecs, à leur tour, un sentiment analogue existait. Le génie naturel de ces peuples avait valu aux formes religieuses de remplacer le culte adressé aux animaux, et toutes les figures incohérentes de l'Asie, par des images sublimes de grâce et de majesté. Mais, quoique chez eux les initiés aux interprétations mystérieuses eussent perpétué le souvenir des personnifications primitives des forces de la nature, des astres, des éléments, qu'une partie de leurs divinités indiquaient, jamais toutefois, dans leur religion populaire, l'Olympe n'avait cessé d'être considéré comme la réunion positive et sacrée des magistrats du monde. Or, la sympathie générale pour ces magistrats divins eux-mêmes s'affaiblissait d'autant plus, qu'après avoir été jadis très-supérieurs à l'état commun des mortels, tous les dieux avaient perdu cet avantage à mesure que d'heureux changements s'étaient opérés dans la civilisation. L'expérience avait appris que leur pouvoir ne préservait d'aucun malheur les pays qui leur étaient consacrés ; on les reconnaissait pour ingrats, débauchés, perfides, turbulents : et ce qui mérite bien mieux notre attention, ce qui nous avertit s'il deviendra facile un jour de leur substituer la personne même du fils de Marie comme dieu, c'est que toutes les formes admirables qu'ils avaient reçues de la poésie et des arts, et qui avaient perdu leur charme si puissant de nouveauté, ne permettaient plus de ne pas s'apercevoir qu'il y avait à demander aux objets de la vénération publique des caractères plus graves et plus digne d'honneur que des formes extérieures.

Ainsi, tandis que les hommes voués à la philosophie

demeuraient convaincus du vide de ces divinités de convention pour le bien social, et ne craignaient pas de les poursuivre de leurs railleries et de leurs mépris, presque tout le vulgaire grec éprouvait par instinct, au fond du cœur, que cette cour céleste ne pouvait plus retenir le gouvernement du monde; et, malgré son attachement inévitable à d'anciennes croyances, malgré l'excès des dispositions superstitieuses que les calamités publiques et privées ont pour effet constant d'entraîner, il se préparait peu à peu à une révolution religieuse, comme on se prépare souvent, sans en avoir conscience, et par la seule force des choses, aux révolutions des empires.

Enfin, dans Rome, qui, sous le rapport de la religion et de la philosophie, n'avait fait que suivre les traces de l'Orient et de la Grèce, et où les débats scientifiques n'absorbèrent jamais les loisirs, on sait que le respect général pour la majesté des dieux s'était longtemps conservé au niveau du respect qu'inspirait la majesté de la patrie. En portant la plus légère atteinte aux images divines adorées par leurs ancêtres, les vieux Romains auraient craint de voir l'édifice de leur propre puissance s'écrouler tout à coup. Mais, dès que leurs conquêtes eurent attiré dans le Capitole une multitude de dieux étrangers; quand les anciennes divinités furent restées impassibles devant la décadence des anciennes vertus, devant les guerres intestines et toutes les horreurs dont l'Italie était le théâtre, et que la philosophie grecque eut fait pénétrer quelques-uns de ses leviers dans leur sein, alors l'accident commun à une grande partie de l'Orient et

à la Grèce s'y découvrit; de sorte que dans tout le monde connu, vers l'ère chrétienne, et dans toutes les classes éclairées ou vulgaires de ce monde, on sembla ressentir au même instant le besoin de s'en remettre à un nouvel ordre d'idées, qui aurait pour première loi de s'adresser aux âmes beaucoup plus encore qu'aux esprits épuisés; de rompre toutes les barrières religieuses établies entre les initiés et les profanes, et de dissiper de fond en comble, comme l'honneur en a appartenu au christianisme, une agrégation tumultueuse de déesses et de dieux qui ne laissaient privés de leurs exemples et de leur protection aucun genre d'absurdités ni de vices.

CHAPITRE III.

LES JUIFS.

Mais un petit peuple existait sur les confins de l'Orient et de l'Occident, aux bords asiatiques de la Méditerranée, en face de la Grèce, entre la Syrie, l'Arabie, l'Égypte. Sans échapper aux abus du merveilleux que nous nous représenterons mieux dans la suite, ce peuple ne partageait point, depuis près de vingt siècles, les idées religieuses et les coutumes familières à toutes les autres nations; il n'admettait ni la multiplicité des déesses et des dieux, ni leurs enfantements, ni leurs familles, ni leurs débats, et pour lui l'utilité des symboles était descendue à son expression la plus simple. Loin de regarder la vie humaine comme un fardeau destiné à témoigner sans cesse de certaines vengeances du ciel, il s'appliquait, jusque dans ses plus rudes infortunes, à la célébrer sous des conditions accessibles à notre nature, comme le plus précieux bienfait, et il ramenait au désir de rendre cette

vie humaine, longue, paisible, riche en intelligence, en affections et en biens, toute son espérance religieuse et toute l'énergie de sa législation. Or, ce peuple spécial, qu'on peut appeler le peuple-principe avec autant de raison que Rome a été appelée la ville du peuple-roi; et dont les doctrines et l'histoire offrent un ensemble si compact qu'on se trouve toujours obligé, dès qu'il faut le considérer à une époque donnée, de ressaisir le fil de tout son passé, est la nation hébraïque ou le peuple d'Israël; car on s'apercevra bientôt que le nom de peuple juif [1] caractérise une des grandes révolutions politiques et morales, opérées dans son existence intérieure.

C'est chez ce peuple que le christianisme vint au jour, qu'il prit conscience de lui-même, qu'il assura tous ses fondements, qu'il se constitua et s'organisa avec puissance; c'est chez ce peuple aussi que s'éleva soudain devant lui l'adversaire le plus compétent, le

[1] Le nom de Juifs, en hébreu *Yéoudi* au singulier et *Yéoudim* au pluriel, était le nom propre des enfants de la tribu ou des membres de la province de Juda, en hébreu *Yéouda*, mot qui signifie célébration, louange. Ce nom de Juifs est dans le même rapport avec le nom de peuple hébreu ou de peuple d'Israël, que celui des habitants des diverses provinces de France à l'égard du titre de Français. La différence de signification étymologique des noms de peuple juif et de peuple d'Israël est celle-ci : le premier veut dire, peuple objet de louanges; et le second, comme on le verra plus loin, peuple *lutteur*, peuple qui rivalise de force morale non-seulement avec les dieux, mais avec Dieu lui-même.

plus opiniâtre et sans contredit le plus curieux à connaître et à suivre jusque dans ses derniers motifs. C'est pourquoi, après avoir indiqué les causes générales et éloignées qui devaient précipiter les développements et les succès de l'institut chrétien, il s'agit de soumettre à un examen très-circonstancié, les causes directes de sa naissance.

L'agitation commune à tous les peuples pendant le siècle précurseur de l'ère chrétienne se répétait dans la Judée bien plus vivement qu'en aucun autre lieu. La proximité où elle était du Liban et de la Cœlé-Syrie ou Syrie-Creuse, qui fournissaient les bois de construction les plus recherchés pour la terre et pour la mer, sa position à l'égard de l'Égypte et de la Syrie, en avaient fait, depuis Alexandre, un objet perpétuel de convoitise aux yeux des deux empires rivaux des Ptolémées et des Séleucides, et l'un des champs ordinaires de bataille où ils vidaient leurs débats. La Syrie, afin d'y mieux affermir son pouvoir, avait même pris le parti, sous le règne d'Antiochus Épiphanes, de détruire, dans ses bases, le principe de nationalité qui servait de moyen conservateur à plusieurs autres principes plus généraux auxquels le peuple hébreu avait été consacré dès l'origine. L'effet soudain de son oppression fut d'exciter chez les Juifs de tels efforts de courage qu'ils reconquirent leur indépendance [1], mais pour la perdre de nouveau lors

[1] C'est vers l'an 168 avant J.-C. qu'Antiochus IV, huitième roi de la famille des Séleucides, avait voulu soumettre plusieurs peuples vaincus au culte grec, les Juifs

de l'établissement définitif des Romains en Asie, et pour tomber en présence de ce joug romain, qu'il n'appartenait plus à leur faiblesse comparative de secouer dans un état d'irritation nationale et de désordres intérieurs qui précipitèrent le renversement entier de leur république.

Outre les habitants de la Palestine, une autre partie considérable, et alors non moins agitée du peuple juif, avait été répandue, par des migrations volontaires et par la violence, dans presque tous les climats; là ils formaient des groupes généraux appelés du nom de dispersions ou nations juives d'Asie, d'Afrique, d'Europe, des îles, dont Jérusalem était toujours le centre.

entre autres, dont il pilla le temple, et qui finirent par triompher de ses armées, sous la famille héroïque des princes Asmonéens ou Machabées, qu'il faut toujours se garder de confondre avec les sept frères Machabées martyrs et leur mère, personnages d'une existence des plus douteuses, et qui, dans tous les cas, forment une famille entièrement distincte des précédents. « Quel nom donnerons-nous, dit Athénée dans son *Banquet des Savants*, au repas que fit Antiochus, appelé Épiphanes ou l'Illustre, mais bien plus digne d'être surnommé Épimanes ou le Furieux, si l'on considère ses actions?.. Que de folies ne furent pas exécutées avec les fonds qu'il s'était procurés en Égypte en dérobant tout ce qui avait été à sa portée, et en trompant, contre toutes les lois de la justice, le roi Ptolémée-Philométor pendant sa minorité! Ses amis contribuèrent à ses dépenses; mais les dépouilles des temples qu'il avait pillés y furent employées pour la plus grande part. » (Athénée, liv. v, chap. 5.)

Mais la situation intellectuelle et morale des uns et des autres, mais l'origine et la diversité des écoles, des sectes qui avaient leurs racines au sein du pays ou au dehors; mais la nature des opinions de ces écoles, leurs espérances, leurs règlements, et surtout l'insistance de chacune d'elles à se proclamer les interprètes les plus habiles de la loi de Moïse et des prophètes anciens, voilà ce que j'ai d'essentiel à signaler et ce qui doit le mieux éclairer ces deux hautes questions :

Si l'œuvre du fils de Marie, dans ses rapports avec l'état de la Judée contemporaine, représente une création toute nouvelle, tout en dehors du mouvement local, ou le dernier terme d'un travail déjà très-avancé dans la plupart de ses éléments ;

Si le hasard seul, ou un principe supérieur, a imposé au peuple juif, plutôt qu'à toute autre nation de l'antiquité, de donner cette institution à la terre.

Rien n'est plus connu que le nom, et n'est moins bien défini, en général, que les fondements des trois grandes écoles intérieures de la Palestine : les Pharisiens, les Saducéens et l'association Essénienne. On verra qu'à sa source le schisme prétendu des Samaritains [1], qui a pris une part considérable à la formation

[1] L'étymologie du nom des Samaritains et de la ville de Samarie nous est donnée dans le livre I ou III des *Rois*, suivant qu'on en sépare ou non les deux livres de Samuel : « La trente-unième année d'Asa, roi de Juda, dit ce livre (928 ans avant J.-C., 170 ans avant la fondation de Rome, 40 ans environ avant les lois de Lycurgue), Homri com-

du judaïsme proprement dit, tenait beaucoup moins à des principes religieux et moraux qu'à des intérêts politiques. Après ceux-là, les thérapeutes établis en Égypte, et les traditionnaires spéculatifs ou kabalistes, originaires de Babylone, formaient, comme écoles contemporaines de Jésus-Christ, une seconde classe d'Hébreux, auxquels le nom d'Orientaux convient spécialement. Enfin, il y avait une troisième classe appartenant la plupart à la population juive très-étendue qu'Alexandre et les Ptolémées avaient attirée de gré ou de force dans Alexandrie; les Juifs hellénistes, qui, dès la fondation de cette ville, acquirent une haute influence sur son caractère religieux, et continuèrent ainsi le mouvement que la dispersion des tribus avait suscité jusque dans le cœur de l'Asie. Ces Juifs hellénistes complètent la série des écoles qui, réunies dans les points constitutifs de l'hébraïsme, se rapprochaient, par la variété de leurs formes, des doctrines étrangères principales en vigueur avant les jours de l'ère chrétienne. Une disposition s'ensuivait, qu'on retrouvera plus tard dans la doctrine du Christ, et d'après laquelle un certain nombre de portes diffé-

mença à régner sur Israël ; il habita six ans à Tirtsa; ensuite il acheta, d'un nommé *Schemer,* la colline de *Schoméron* pour deux talents d'argent ; il bâtit une ville sur cette colline, et il nomma la ville du nom de *Schemer,* maître de la montagne de *Schoméron.* » (XVI, 24.) Les prophètes se servent toujours de ce dernier mot *Schoméron,* dont les Septante ont fait *Samareia,* ou Samarie. Les Samaritains s'appellent, par conséquent, dans l'hébreu, *Schamronim.*

rentes semblaient s'ouvrir, tant du côté de l'Orient que de l'Occident, à l'intérêt et à la curiosité des autres peuples.

Mais il est incontestable qu'on ne parviendrait jamais à comprendre la diversité de ces écoles, ni à se mettre sur la voie de ce qui pouvait en résulter de nouveau, si l'on ne se formait pas d'abord un tableau fidèle de leurs principes communs et de toutes les circonstances historiques qui avaient préludé à leur naissance. Le premier objet de ce chapitre consiste donc à déterminer les idées constitutives de la doctrine générale du peuple hébreu, de ses législateurs, de ses prophètes; les caractères qui en avaient fait une réaction religieuse, morale, politique, contre l'Orient, et les figures dominantes de leur poésie, dont l'école chrétienne aura pour dessein avéré de tourner sans cesse l'application sur la personne et sur les œuvres de son maître.

Lorsque le père le plus ancien de l'hébraïsme, auquel le fondateur de l'école chrétienne aimera toujours à remonter, lorsque Abraham avait rejeté les divinités astrologiques et les idoles sanglantes adorées dans l'Asie occidentale, pour y substituer le culte d'une puissance infinie, éternelle, qui réunissait en elle seule toutes les lois et toutes les forces du monde qu'on croyait les plus opposées, cette révolution morale ne s'était point renfermée dans l'idée de Dieu; elle avait embrassé aussi la manière de concevoir la vie humaine et l'avenir le plus éloigné de toutes les familles de la terre.

Ce culte, en effet, rendu à une puissance unique,

qui, pour mieux se dévoiler au grand nombre, recevait dans l'imagination et dans la langue de ses interprètes toutes les formes extérieures les plus en rapport avec les besoins du temps, commençait par détruire à sa source la fatalité absolue attribuée, dans tout l'Orient, au principe du mal. Une autre base était donnée à la vraie loi du genre humain. Ce mal, en personne, n'avait pas sur nous un droit de souveraineté invariable; loin d'être attaché à notre existence au point d'en faire par nature, selon les dogmes et les expressions de l'Asie, une prison expiatoire, un séjour exclusif de misère, une vallée de douleurs, il ne constituait en définitive qu'un aiguillon destiné, pour notre bien, à nous tenir sans cesse en éveil, qu'un accident, suite passagère de notre ignorance et de nos passions; et il devait s'effacer un jour, afin de laisser briller la vie de l'homme de tout l'éclat qui lui appartient comme produit direct et comme émanation de la puissance intelligente suprême [1].

[1] Pour rendre avec le plus de clarté possible cette opposition radicale dans la manière d'envisager le prix de la vie humaine, qui éclate entre le monothéisme hébraïque et le polythéisme de l'Asie, entre la simplicité intelligente de la nature biblique et les tendances les plus célèbres du mysticisme oriental, il n'y a qu'à mettre en regard les idées et les images qui étaient répandues, d'un côté, par la *Genèse*, de l'autre, par les Orientaux, suivis des philosophes grecs au sujet du paradis perdu des temps primitifs, ou de la chute des âmes.

Selon l'hypothèse orientale, une foule de divinités, appelées depuis des anges, avaient été entraînées par un

De plus, après avoir constaté la fraternité universelle de la famille humaine dans le passé, en la faisant naître à l'opposé du système des castes répandu chez

esprit d'orgueil et de révolte à des combats avec un ordre de divinités plus élevées, et avaient mérité, après leurs défaites, d'être rejetées et enchaînées dans un monde inférieur. Il en résultait que ce monde inférieur, qui est celui où nous nous trouvons, et que la vie naturelle dont nous sommes animés, formaient, par une loi antérieure à toutes les vertus et à tous les vices humains, une période de captivité et de châtiment à laquelle un des historiens les plus savants des opinions de l'antiquité, Macrobe, consacre la description suivante : « Les hommes qui s'étaient chargés jadis de répandre parmi les nations le culte et les rites religieux, dit cet écrivain, et après eux les sectateurs de Pythagore et de Platon, assuraient qu'il n'y avait pas d'enfer pire que le corps humain, prison ténébreuse, fétide et sanguinolente, où l'âme est retenue captive. Ils donnaient à ce corps les noms de tombeau de l'âme, de manoir de Pluton..... et ils regardaient, en conséquence, l'immersion de l'âme dans l'antre ténébreux du corps humain comme la véritable mort, et le retour de cette âme au sein des astres, après qu'elle a brisé ses liens, comme la véritable vie. « (*Commentaires du Songe de Scipion*, chap. x, xi.)

Dans le paradis perdu de la *Genèse*, au contraire, l'action entière s'accomplit sous l'empire de la pure humanité, en ce sens, que tous les caractères assignés par la puissance suprême à Adam au moment où il vient au jour, et avant que le fait de sa désobéissance et de sa chute ne soit arrivé, découvrent précisément les conditions les plus vraies, les plus expérimentales de l'homme. C'est avant sa chute, et point du tout comme châtiment, qu'on lui

les autres Orientaux, d'une seule souche, d'un seul auteur, le même patriarche avait développé cette belle pensée d'avenir, qui justifie la célébrité religieuse

prescrit de s'unir à la femme, de quitter, en sa faveur, son père et sa mère, de ne former avec elle qu'un seul corps (*Gen.* 1.); c'est avant sa chute, et point du tout comme châtiment, qu'on lui prescrit de croître et de multiplier au physique comme au moral, et que sa grande destinée, au-dessus de laquelle la *Genèse* ne précise rien, consiste à remplir la terre, à l'assujettir, à en être le plus bel ornement, le chef et le roi, et à y représenter l'image et la ressemblance de Dieu, à cause de la portion de facultés créatrices et ordonnatrices qui lui ont été accordées. En conséquence, notre terre, empire de l'homme, ne se voit nullement condamnée, dans cette seconde hypothèse, à être de sa nature une vallée de misère, ni la vie réelle à passer pour un fardeau. Ces qualifications ne leur ont été méritées que par un cas presque fortuit, par la précipitation excessive d'Adam à s'emparer du fruit de l'arbre de la science qui était le plus tardif à mûrir, ou lorsque son propre sein se trouvait encore incapable d'en supporter l'activité dangereuse. Mais si les passions violentes, l'ignorance, la douleur, la discorde, ont pris occasion de là pour se répandre sur la terre, et ont nécessité l'intervention perpétuelle des puissances intelligentes, des hommes doués du véritable esprit, les révolutions que ces hommes étaient chargés d'accomplir devaient toujours avoir pour but, selon cette dernière hypothèse, d'expier et de corriger les effets de la chute et de l'aveuglement accidentels, mais sans porter jamais aucune atteinte à la dignité intime du monde présent, ni aux caractères naturels que Dieu lui-même a attachés dès le principe au nom et au souffle de l'homme.

accordée à son nom, et qui explique ce qu'on a appelé la foi d'Abraham et la sainte promesse. D'après lui, toutes les nations de la terre, ramenées tôt ou tard à l'esprit de leur égalité de naissance, se verraient unies dans une félicité parfaite et comme en un même banquet, à la faveur des principes naturels d'intelligence et de droiture qu'il avait pour mission personnelle d'inculquer à sa propre race [1].

[1] « Je te ferai devenir une grande nation, disent les textes; je glorifierai ton nom, je te bénirai, et toutes les familles de la terre aussi seront bénies en toi... Oui, toutes les nations de la terre seront bénies en Abraham; car il prescrira à ses enfants, et à toute sa maison après lui, de garder la voie de l'Éternel, afin d'agir selon la justice et la droiture. » — *Faciamque te in gentem magnam et benedicam tibi, atque in te benedicentur omnes nationes terræ... Scio enim quòd præcepturus sit filiis suis, et domi suæ post se, ut custodiant vœam Jehovi, et faciant judicium et justitiam* (*Genèse*, XII, 2; XVIII, 18).—La même espérance est le fond de la doctrine de Jacob : « Ta semence se répandra en Orient et en Occident, au Septentrion et au Midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en elle. » (*Ibid.* XXVIII, 14.) Or, il n'est pas besoin de rappeler que la bénédiction de Jéhovah et la félicité réelle des peuples sont des expressions identiques dans le code de Moïse : j'aurai assez l'occasion d'y revenir. Disons seulement que, dans leur recueil intitulé *Mischna* ou *seconde loi*, qui, avec ses nombreux commentaires, forme le *Talmud*, les docteurs juifs les plus anciens, après avoir posé en ces termes le fait de la création de l'homme selon la *Genèse* : « Pourquoi la race humaine est-elle sortie d'un seul homme, et non de plusieurs ? » en donnent une raison qui, pour

L'œuvre de Moïse, du génie le plus profond et le plus vigoureux qui, dans l'ordre législatif et moral, ait encore apparu, sans aucune exception, parmi les hommes, fut de transformer les tribus hébraïques, l'école intelligente d'Abraham, en un peuple réel. Il les revêtit, après plus de trente ans de méditations solitaires et près de quarante ans de travaux, d'une nationalité dont on a méconnu presque en toute occasion l'un des principaux fondements, celui qui avait pour fin dernière de vérifier la promesse prophétique d'Abraham, d'unir entre eux, par un lien indissoluble, le droit particulier au droit général, les destinées du nouveau peuple aux destinées du monde.

Mais, comme avant de pouvoir il faut être, comme avant de dire : *Je puis*, il est prescrit de dire : *Je suis*, Moïse ne s'arrêta point avec Abraham à personnifier l'unité de Dieu sous la qualification de force et de puissance, mais il consacra dans ce Dieu l'unité intime de l'*Être*. Selon sa pensée théologique, à laquelle aucun monument ancien marqué d'une date certaine ne dispute sérieusement jusqu'à ce jour la priorité, il n'y a qu'une existence seule qui soit à ja-

être très-peu concluante scientifiquement, n'en poursuit pas moins l'attaque contre le dogme oriental des castes : « Si l'homme a été créé unique, répondent-ils, c'est dans l'intérêt futur de la paix générale, et afin que nul ne puisse dire d'une manière exclusive à un autre : Je suis de plus noble race que toi. » — *Propterea homo solitarius conditus est... ob pacem hominum, ne quis se præstantiore patre genitum gloriaretur* (*Mischna*, t. IV, *de Synedriis*, cap. IV, § 5).

mais active, stable, qui donne la vie à toutes les autres existences connues ou inconnues, et qui les soutienne toutes pour les faire rentrer toutes en elle-même, avec un ordre et à des conditions d'où résultent successivement les lois du monde, de la morale humaine et de l'organisation des sociétés [1].

[1] « J'ai apparu à Abraham et à ses fils comme le fort, comme le Tout-Puissant; mais sous mon nom d'Être, de Jéhovah, je n'ai point été connu d'eux... Dis aux enfants d'Israel : Celui qui seul peut dire JE SUIS, JE SERAI, m'a envoyé vers vous... Considérez que c'est moi, moi seul qui fais mourir et qui fais vivre, qui blesse et qui guéris; je lève ma main au ciel et je dis : Moi seul j'existe éternellement!... Les jours de l'homme ressemblent à l'herbe qui fleurit et qui se sèche... Les cieux et la terre vieilliront aussi comme un vêtement, ils seront changés comme une robe; Jéhovah seul est toujours le même, ses années ne finissent point. » — *Ego Jehovah, qui apparui Abraham, Isaac et Jacob, in Deo forte, omnipotente, et nomen meum Jehovah non indicavi eis...* EGO SUM QUI SUM, et selon le texte hébreu; *ero qui ero. Sic dices filiis Israel :* QUI EST, et selon le texte, *qui erit, misit me ad vos* (*Exod.* VI, 3; III, 14). *Videte quòd ego sim solus..... Levabo ad cœlum manum meam et dicam : Vivo ego in æternum* (*Deuteron.* XXXIII, 39). *Dies hominis sicut umbra.... Tu autem in æternum permanes... Terra et cœli sicut vestimentum veterascent, et sicut opertorium mutabis eos et mutabuntur. Tu autem ipse es, et anni tui non deficient* (*Psalm.* CI *aut* CII, 12, 13, 26, 28; *Psalm.* CX *aut* CXI, 5, 6).

Au reste, il est utile, dans l'intérêt de l'histoire des idées, de remarquer l'émotion extraordinaire et l'exaltation d'esprit que Moïse, après avoir passé quarante ans de sa

Par une analogie immédiate, ce principe d'unité reparaît sous une autre forme dans la législation nouvelle. Là aussi il existe, à l'opposé du système des castes, un être supérieur à toute personne, à toute classe, à tous pouvoirs publics; un être invisible par essence, quoique toujours présent, duquel toutes les

vie à la cour des rois d'Égypte et au milieu des castes les plus savantes, éprouva soudain, dans la solitude, par la révélation intellectuelle de ce grand principe de l'unité active de l'être. Ne serait-ce pas une preuve que ce principe même n'avait pas été familier jusque-là à sa pensée, qu'il n'était pas reconnu dès lors parmi ces castes, et qu'il ne s'y introduisit que plus tard? Quant à la nature du nom de Jéhovah, au sujet duquel le texte cité de l'*Exode* ajoute ces mots : « Ce nom sera le mien à jamais et un mémorial dans tous les âges. » — *Hoc nomen mihi est in æternum, et hoc memoriale meum in generationem et generationem...* (*Exod.* III, 15), son importance vient surtout de sa conformité parfaite avec l'idée qu'il lui appartient d'exprimer; c'est une modification substantive du verbe *aïah*, qui signifie l'être, l'être absolu, l'être en soi, comme Platon appela, plus de mille ans après, un des membres de son dualisme. De plus, ce nom paraît réunir dans sa composition grammaticale les signes hébreux distinctifs des trois temps principaux : le futur, le présent, le passé; de sorte qu'il représente en réalité le substantif et le verbe le plus général que la langue des hommes renferme en son sein, l'idée et le fait par excellence qu'on retrouve au fond de tous les noms, de toutes les choses et de toutes les personnes possibles, et qui leur communique une portion plus ou moins étendue de cet être, en vertu de laquelle ils sont ce qu'ils sont.

individualités émanent, et dans lequel toutes sont absorbées, le peuple enfin, en donnant à ce mot l'acception la plus élevée et la plus noble, le peuple représenté comme un seul homme, accessible à toutes les joies et à toutes les peines, ayant son nom propre et caractéristique, qui signifiait *droiture* et *force* [1], et son sentiment personnel.

[1] La plupart des peuples anciens étaient désignés sous les noms de leurs fondateurs vrais ou supposés. Les Amalécites se personnifiaient dans Amalec, les Moabites passaient pour les fils de Moab, les Égyptiens étaient les enfants de Mitzraïm. Mais le caractère distinctif du nom d'Israel est d'avoir été composé expressément dans l'intérêt d'une idée, d'un principe, et d'avoir remplacé chez les enfants d'Abraham et de Jacob le nom qui indiquait chez eux la seule parenté du sang. J'ai dit ailleurs que ce nom d'Israel provenait de la réunion des deux mots hébreux, *iachar* et *el*, qui expriment les idées de droiture et de force. La preuve certaine que l'idée de force, de puissance, de souveraineté, entre dans sa composition, résulte de l'application première qui en fut faite à Jacob. « Tu ne seras plus appelé Jacob, dit la Genèse, mais Israel, parce que tu as eu la supériorité en luttant avec l'*Élohim* (avec Dieu, ou plutôt avec les vicissitudes venant de Dieu) et avec les hommes, et que tu as été le plus fort. »—*Quia princeps fuisti cum Deo* (ELOHIM) *et hominibus, et prævaluisti* (*Gen.* XXXII, 28). La preuve certaine que l'idée de droiture y entre aussi d'une manière essentielle découle non-seulement de la recommandation d'Abraham à sa maison d'agir en toute chose avec jugement et droiture, et de beaucoup d'autres allusions du même genre, mais encore de ce que le peuple hébreu, outre le nom propre

Or, une poésie éclatante trouvait soudain sa source dans l'existence distincte et dans les relations réciproques de ces unités personnifiées, dans le développement idéal ou réel, louable ou déréglé, présent ou à venir, de l'unité nationale, de l'être-peuple qui n'embrassait pas seulement les Hébreux de race, mais les étrangers affiliés; qui, loin d'aspirer par principe à un isolement absolu, comme on l'a si souvent et si mal à propos avancé [1], avait au contraire, pour ambition

d'Israel, avait un surnom biblique particulier; ce surnom est celui de *Iéchouroun*, qui signifie le juste, et qui, étant dérivé de la même racine *iachar*, a toujours été traduit en latin par *rectissimus*, et en vieux français par *le droiturier*. Enfin, une induction fournie par le livre de Josué complète cette étymologie du nom d'Israel, que j'ai substituée avec d'autant plus d'assurance à l'étymologie de Philon, qui est généralement admise, et qui, au moyen de la réunion des mots *raha* et *el*, lui fait signifier voyant Dieu, que dans le tableau symbolique de la *Genèse* il ne s'agit nullement pour Jacob de *voir*, mais bien de lutter en idée et de rester debout par sa force. Ce livre de Josué cite une chronique déjà ancienne du peuple hébreu, qu'on appelait *Sepher iachar*, le Livre du juste, et non des justes, comme dit la Vulgate (*Deuteron.* XXXII, 14; XXXIII, 26; —Isaïe, XLIV, 1, 2;—Josué, X, 13). La *Bible française* de Sacy omet toujours la traduction directe du mot *iéchouroun*, *rectissimus*, *le droiturier*, et le remplace par *le peuple* ou *Israel*.

[1] J'aurai à revenir plus d'une fois sur ce point, qui, dans le livre cinquième de mon *Histoire des Institutions de Moïse*, intitulé : *Rapports étrangers*, a exigé que je traitasse séparément de la conquête de Canaan considérée comme

native et irrécusable, de devenir, à l'égard de toutes les populations du monde, un drapeau, une lumière, un modèle digne d'être consulté et imité.

Ainsi, ne puisons à la lettre dans cette poésie que les deux images les plus intéressantes par leur manière de résumer la pensée législative et morale hors de laquelle il serait à jamais impossible de juger avec connaissance de cause le judaïsme, le christianisme, ni ce qui doit probablement leur succéder. Chez les Hébreux fidèles, la personnification nationale, le peuple pris dans le sens idéal et collectif, accomplirait, sans avoir à subir de trop rudes épreuves, toutes ses destinées immuables de paix, de richesse, de gloire, et porterait au plus haut point, en proportion des temps et des circonstances, la science de la vie réelle dont il faisait son objet principal. Alors, les nations étonnées afflueraient de toutes parts vers lui, pour être initiées aux oracles du Dieu auquel s'adressaient ses hommages; d'un Dieu qui se dévoilait sans distinction et sans mystère à tous les hommes, qui tirait les peuples par la sagesse et par la force de l'état de servitude, et leur disait de marcher le front levé; qui ne les soumettait qu'au joug bienfaisant de la loi; qui leur apprenait enfin à transformer leurs instruments de bataille en instruments d'utilité [1]. Si les Hébreux, au contraire, étaient en-

nécessité de l'époque; des étrangers considérés comme nations; des étrangers comme individus.

[1] Les textes suivants, à l'appui desquels j'aurai à citer une foule d'autres textes à mesure que j'avancerai dans le sujet, répondent presque à la lettre à toutes ces idées; ils

traînés dans une fausse route, de graves leçons en ressortiraient encore pour tous les autres peuples, sous un aspect inverse et fatal. La même personnification nationale, l'homme de droiture livré en victime aux plus amères douleurs, et déchiré par ses propres enfants, aurait ses membres dispersés en tous lieux, deviendrait la risée du monde entier; sa robe toute sanglante serait mise en lambeaux, sa couronne de

servent à confirmer le caractère prédominant de la loi hébraïque, qui, d'une part, avait la conviction inaltérable que sa pensée embrasserait un jour toute la terre, et qui, d'autre part, plaçait dans les effets intérieurs de cette pensée et dans le pouvoir de l'exemple, sans recourir, comme les grandes religions reconnues, à l'ardeur du prosélytisme ni à la force des armes, son principal moyen de conquête morale et d'expansion (*Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, t. II, p. 115).

« Je vous ai enseigné des statuts et des droits, disent ces textes; vous les conserverez et les exécuterez... Ils seront votre sagesse et votre intelligence aux yeux des nations, qui, en les entendant, s'écrieront certainement : Voilà un peuple intelligent et sage, voilà une nation grande; car où est la nation, si grande qu'elle soit, qui ait des lois et des règlements justes comme toute la loi que je vous propose aujourd'hui (*Deutéron.* IV, 4-8).—Je vous ai retirés de la terre d'Égypte, afin que vous ne soyez plus esclaves, et j'ai brisé le bois de votre joug, afin de vous faire marcher tout droit (*Lévitique*, XXVI, 13). — Israel est mon serviteur, Jacob celui que j'ai élu... Je maintiendrai mon serviteur, pour être la lumière des peuples, pour établir un juste règlement en la terre... Que tous les peuples accourent, que toutes les nations soient rassem-

gloire se changerait en déshonneur, et on le verrait jeté, comme un mort, dans la poussière et dans la fosse, mais pour revenir de nouveau à la lumière, pour ressusciter plus jeune et plus brillant, parce qu'il ne convient ni à la pensée qui a présidé à sa création, ni à l'intérêt des races humaines, de le laisser mourir [1].

Tels sont le fond et la forme constitutifs de l'hé-

blées..... Un jour donc, lorsque la montagne de Jéhovah sera affermie parmi les montagnes, les nations y afflueront; et beaucoup de peuples diront : Allons en la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies ; nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sort de Sion, et la parole par excellence de Jérusalem; il jugera les nations; il arbitrera entre beaucoup de peuples ; leurs épées seront transformées en hoyaux, leurs lances en serpes ; et une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre nation ; on ne se fera plus la guerre ; mais chacun s'assiéra sous sa vigne ou sous son figuier, sans craindre personne.....; et l'œuvre de la justice sera la sûreté et la paix. » — *Et erit opus justitiæ pax, et cultus justitiæ quies et securitas* (Isaïe, XLI, 8, 9; XLII, 1-6; XLIII, 9; II, 1-4; Michée, IV; Isaïe, XXXII, 17).

[1] « Si tu te détournes, toutes les malédictions tomberont sur toi ; tu seras à la queue des nations, tu ne réussiras en rien, tu seras opprimé et brisé chaque jour, tu deviendras un sujet d'opprobre, de railleries et de fables pour tous les peuples..... Israel mon serviteur est livré au pillage, et Jacob, que j'ai élu, aux déprédateurs! Je le rachèterai..... Oui, mon serviteur prospérera, sera exalté, glorifié..... Toutefois Jéhovah, ayant voulu le froisser à cause de nos transgressions, l'a mis en langueur..... Oh!

braïsme. La seconde question de ce chapitre regarde les événements historiques qui expliquent le mieux les modifications apportées à ses doctrines, la vivacité des censures, des lamentations et des chants de triomphe de ses prophètes, leurs textes concernant l'attente d'un Messie, enfin toutes les conditions préexistantes à l'établissement et à la diversité des écoles qui doivent entrer bientôt comme personnages actifs dans le grand drame de Jésus-Christ. Parmi ces événements historiques, il faut reconnaître d'abord la séparation du peuple hébreu en deux royaumes. Cette révolution intérieure donna naissance au judaïsme proprement dit, à la secte samaritaine et à une réorganisation publique du culte idolâtre. La coutume est d'en parler sous le nom de Schisme des dix tribus juives, quoique l'acception exclusivement religieuse, attachée à ce mot *Schisme*, soit loin de rendre le concours des intérêts naturels et politiques qui y furent engagés, et la réac-

comme mon serviteur juste a le visage défait !... Il est méprisé et rejeté des hommes ; homme de douleurs..... chargé de nos iniquités, battu de Dieu et navré pour nos forfaits... on l'a mené à la boucherie, comme une brebis muette devant celui qui la tond..... on l'a retranché de la terre des vivants... on a marqué parmi les méchants sa sépulture..... mais j'ouvrirai tes sépulcres, ô mon peuple ! et je t'en retirerai, pour te faire rentrer dans la terre d'Israel... et je traiterai avec toi une alliance éternelle de paix. » (*Deutéron.* XXVIII ; Jérémie, XXIV, 9 ; Isaïe, XLII, 1, 19, 24 ; XLIII, 1, 2 ; LII, 13, 14 ; LIII, 10, 11, 3, 4, 7, 9, etc. ; Ezéch. XXXVII, 12, 26, etc., etc., etc.)

tion de la plupart des provinces [1] du pays contre la suprématie de leur capitale.

Un autre événement n'est pas moins remarquable à cause de l'invasion nouvelle que les dogmes de l'Orient, repoussés de la législation de Moïse, firent chez les Juifs, et à cause du mariage d'idées qui s'ensuivit, et auquel la doctrine du fils de Marie servira avec une évidence complète de dernier terme; c'est la destruction successive par les conquérants orientaux des cités les plus importantes de chacune des deux parties séparées du peuple d'Israel, et la transplantation en masse des tribus au delà de l'Euphrate.

Le règne de David, que les poésies marquées de son nom représentent souvent, dans un aspect allégorique, comme la figure visible des travaux, des souffrances et de l'avenir supposé triomphant du peuple hébreu tout entier [2], avait laissé parmi les Juifs

[1] Les Hébreux formaient de véritables tribus, à la manière des Arabes, tant qu'ils étaient en Égypte ou dans le désert; lorsqu'ils furent invariablement attachés à un sol, ces tribus devinrent de petites provinces, dans toute l'étendue politique du mot. Si l'on prend, en effet, la peine de réfléchir quelques instants aux divisions de leur pays et à son organisation intérieure, on sera frappé du génie législatif qui avait profondément combiné avec tous les moyens que l'époque avait pu lui fournir, ces deux principes essentiels de centralisation, auquel l'unité et la force sont attachées, et de division ou plutôt de divisibilité, qui donne à un peuple de la vie et du mouvement (*voyez* mon *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*.

[2] Les poésies réunies sous le nom de David, et appelées

des souvenirs ineffaçables. Les fautes de sa vie ne pouvaient l'emporter sur les qualités nombreuses de ce roi. Il avait eu la gloire d'organiser l'intérieur de l'État, d'abattre les coalitions des peuples voisins, de rejeter le théâtre de la guerre loin du territoire, et, sous ses auspices, les armes hébraïques avaient obtenu une renommée qui fut la meilleure sauvegarde de la longue paix du règne suivant. L'an 1000 environ avant J.-C., le génie brillant de Salomon, son fils, avait fait de Jérusalem une première Alexandrie, une ville à la

en français les *Psaumes*, d'un mot grec qui indique l'action de pincer les cordes des instruments de musique, forment un corps d'ouvrage intitulé, en hébreu, le Livre des célébrations, des louanges (*Sepher Tehilim*). Quelques-unes de ces poésies ont été attribuées à Samuel ou au collége des prophètes chantants cités dans le premier livre de ce juge (ch. x, xix). Une grande partie vient de David lui-même : d'autres viennent des chefs de musique qui dirigeaient, de son temps, les chœurs du temple (1, *Chron.* xxv, 1, 6); un petit nombre de l'époque de Salomon; plusieurs de l'époque de Josaphat, et surtout des poëtes de la captivité de Babylone, ou de ceux qui, au retour, encouragèrent vivement le peuple à rebâtir Jérusalem. Mais ce qu'il y a de plus intéressant à remarquer dans les psaumes, et ce que nulle traduction ne pourra jamais rendre, c'est qu'ils avaient été composés, dans l'origine, pour être chantés par des masses de voix très-exercées, dont le total, au dire du livre des *Chroniques*, n'allait pas à moins de quatre mille; elles étaient accompagnées par des instruments de musique dus, pour la plupart, selon le même livre, au génie inventif de David (*Chroniques*, xxiii, 5; xxv).

fois commerciale et intellectuelle. Un grand échange d'idées s'opéra dans cette ville entre les sages des trois anciennes parties du monde. Le roi en personne y défendit, avec une précision de langage dont l'école saducéenne étaya plus tard la rigueur de ses opinions, l'excellence de la sagesse hébraïque, qui regardait la vie humaine comme un bienfait suprême de l'Éternel, par opposition au mysticisme de l'Orient, habitué à placer le bienfait divin dans la mort, et le commencement de l'existence véritable dans ses villes souterraines ou nécropoles [1].

Après ces temps-là, les dix tribus d'Israel furent poussées à la résolution fatale de rompre le lien national, et de se constituer en royaume distinct, pour punir le mauvais accueil fait par le fils de Salomon à leurs justes plaintes, au sujet des prodigalités démesurées du dernier roi. Il en résulta des guerres violentes avec le royaume de Juda, formé des deux tribus fidèles au descendant de David; et ces deux moitiés d'un seul État usèrent l'une contre l'autre des forces à peine suffisantes, même quand elles agissaient en faisceau, pour résister aux peuples voisins et au danger des invasions assyriennes [2].

[1] La note *D*, à la fin du volume, expose les textes les plus significatifs à l'appui ; elle confirme l'exactitude historique de cette opposition de doctrines sur la nature de la vie humaine, par le rapprochement curieux d'un passage du *Phédon* de Platon, qui représente la doctrine orientale avec la prière religieuse et célèbre du roi Ezéchias, qui représente la doctrine des Hébreux.

[2] Tel connu que soit cet événement, voici son expres-

Alors, le désir d'ôter à la ville de Sichem, ensuite à la ville de Samarie, leur nouvelle capitale, le caractère moral d'infériorité qu'elle avait auprès de la cité de David, inspira aux défenseurs du royaume détaché de soutenir une idée politique, qui est devenue le dogme religieux de la secte des Samaritains : il fallait refuser à Jérusalem, disaient-ils, d'être au sein de la

sion textuelle : il initie très-bien au droit national des Hébreux, et il permet de redresser aussitôt l'usage abusif qu'on a fait de la traduction trop littérale de quelques mots bibliques : « Roboam s'en alla à Sichem, où tout Israel s'était assemblé pour le faire roi..... Là, toute l'assemblée d'Israel lui dit : Ton père a mis sur nous un joug pesant; toi, allége maintenant la dure servitude de ton père... et nous t'obéirons... Le roi s'adressa aux anciens qui avaient été auprès de Salomon : Consultez-vous, pour que je réponde au peuple. Ils dirent : Si tu te fais en ce jour le serviteur de ce peuple, que tu lui obéisses, que tu satisfasses à ses réclamations, que tu lui adresses des paroles bonnes, il t'obéira sans cesse. (*Si hodie obedieris populo huic, et servieris, et petitioni eorum cesseris, locutusque fueris ad eos verba lenia, erunt tibi servi cunctis diebus.*) Mais Roboam, laissant leur conseil, répondit au peuple durement... Et tout le peuple à son tour, quand il eut vu que le roi ne les avait pas écoutés, s'écria : Quel besoin avons-nous de la maison de David? Israel, retire-toi dans tes tentes; et toi, Roboam, pourvoie ailleurs à ta maison... Et ils firent venir dans l'assemblée Jéroboam, fils de Nebat, qui, pendant le règne de Salomon, avait été intendant du roi auprès de la tribu d'Éphraïm, et qui avait dû s'enfuir en Égypte pour éviter le châtiment que ses projets connus de rébellion étaient à la veille de lui

terre promise le lieu le plus convenable, selon la loi, pour y établir le temple et le centre public de la nation ; ce droit revenait à une autre partie du pays, à une montagne appelée *Guérizim*, où une grande solennité s'était accomplie jadis, et qui dépendait de leur propre territoire [1]. De son côté, le nouveau roi des dix tribus craignit de voir sa couronne compromise par les fêtes

attirer, et ils l'établirent roi sur tout Israel. » (I ou III, *Rois*, XII ; *Chroniq.* X.)

Or, plusieurs erreurs qu'on a répandues sur l'histoire et sur les institutions du peuple hébreu tiennent aux mots latins *servus* et *servi* employés dans *la Vulgate*, pour former la traduction des dérivés de la racine héhraïque *angbad*. Le sens français du latin *servus* répond en général à esclave, et, en s'arrêtant là, on a vu sortir l'esclavage de toutes les phrases des traditions hébraïques. Mais le mot du texte a une signification des plus étendues ; il comprend toute espèce de service, moral, politique, civil, industriel ; il veut dire obéir, il veut dire honorer, il veut dire, comme dans notre langage poétique, aimer. Ainsi, dans le passage que nous avons cité plus haut, les anciens ont recommandé à Roboam de se faire l'esclave du peuple, pour que le peuple se fasse l'esclave du roi ; en d'autres termes, pour que l'un et l'autre soient toujours esclaves et serviteurs de la justice générale et de la loi qui doivent également commander au roi et au peuple. Voltaire avait dit un mot sur la différence des mœurs qu'il aurait dû moins souvent perdre de mémoire, et qui s'applique au sujet : « On juge tout par l'extérieur, on voit des hommes qui se prosternent, et on les prend pour des esclaves. » (*Essai sur les mœurs*, ch. I.)

[1] « Et quand tu seras entré dans le pays que tu dois pos-

générales qui déterminaient chaque année plusieurs assemblées du peuple à Jérusalem, et qui avaient reçu du législateur la destination d'être pour les tribus ou provinces une occasion de se retrouver en famille en présence de leur Dieu d'unité, et d'y éteindre toute pensée de discorde et de haine. C'est pourquoi il s'empressa de reconstituer le culte des idoles, subversif de la tendance unitaire, afin d'empêcher les rendez-vous annuels à Jérusalem; et cette violation décisive de la loi fondamentale à laquelle les tribus soulevées n'avaient pas songé un seul instant à renoncer, l'entraîna dans toutes les conséquences les plus désastreuses pour son pays et pour lui-même [1].

Par une disposition contraire, et pour mieux se

séder, six tribus se tiendront sur la montagne de Guérizim pour bénir le peuple, et six tribus sur la montagne d'Hébal. » (*Deuter.* xi, 29; xxvii, 12; Josué, viii, 38).

[1] Sans doute, si je négligeais de citer les textes, je serais exposé au reproche d'avoir supposé des intentions politiques pour lier les faits; mais voici mes preuves : « Et Jéroboam (Yarobham) dit en son cœur : Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices, ma royauté reviendra à la maison de David : le cœur de ce peuple retournera à Roboam (Rerhabam), et ils me tueront pour se ranger sous lui. Alors le roi, ayant pris deux veaux d'or, s'écria : C'est trop pénible pour vous de monter à Jérusalem; voici tes dieux, ô Israel! qui t'ont fait sortir du pays d'Égypte. » — *Dixitque Jeroboam in corde suo; Nunc revertetur regnum ad domum David, si ascenderit populus iste ut faciat sacrificiat in domo Domini in Jerusalem*, etc. (III, *Rois*, xii, 26 et suiv.).

distinguer des tribus qui abjuraient en partie le culte de leurs aïeux, le peuple du royaume de Judée, où le goût universel des cérémonies religieuses exerçait d'ailleurs tout son pouvoir, céda à un entraînement non moins exagéré dans l'exécution des formes de ce culte. C'est ici l'origine naturelle et la raison du judaïsme proprement dit. Cette première et grande branche de l'hébraïsme, que l'école pharisienne a développée et épuisée dans toute l'étendue de son principe, devait mettre tout son esprit, toute sa force, à accroître d'autant plus les exigences des pratiques extérieures et le respect matériel pour la lettre de la loi, que cette loi lui paraîtrait plus menacée dans son existence religieuse, nationale et morale.

Les accents des prophètes auxquels le christianisme aura pour objet invariable, comme les autres écoles juives, d'attacher tous ses plans, retentirent donc en général sous l'impression de ces circonstances ou de leurs résultats naturels. D'une part, en effet, la dislocation de l'État, les invasions de l'idolâtrie, la violation journalière de toutes les lois les plus utiles et les plus sacrées, les guerres odieuses des deux royaumes divisés, les secours qu'ils réclamaient des populations étrangères et lointaines, l'avantage que toutes ces discordes laissaient aux ennemis les plus voisins et les plus acharnés du pays, enfin la folie de ces peuples voisins qui les portait à se réjouir des calamités des Hébreux, et à les fomenter, au lieu de chercher l'union pour repousser en commun le géant de l'Assyrie et de Babylonne : telles sont les causes des apostrophes impétueuses des prophètes, de leurs tableaux lugubres

et bizarres, de celui-ci, entre autres, qui doit particulièrement arrêter notre attention : la Judée, résumée en Jérusalem, apparaît, dans leurs écrits, tantôt comme une vierge fécondée par l'intelligence, et destinée à enfanter, au milieu de grandes douleurs, un peuple juste; tantôt comme une femme adultère et prostituée qui se livre avec Samarie, sa sœur, aux embrassements sauvages et superstitieux de ses adversaires les plus menacants [1]. Telles sont le causes des prévisions redoutables dans lesquelles la voix de ces prophètes prononce la chute successive de tous les

[1] « Qui entendit jamais une chose semblable? Est-ce qu'un pays peut s'enfanter en un jour? Est-ce qu'une nation peut naître en une seule fois, pour que Sion, aussitôt qu'elle a été en travail, ait enfanté ses fils? Moi, qui donne de la postérité aux autres, ne la ferai-je pas produire, a dit l'Éternel? (Isaïe, XLVI, 7). — A qui te comparerai-je, fille de Jérusalem; à qui t'assimilerai-je, afin de te consoler, vierge fille de Sion? (Jérém. *Lament.* II, 13). — Il y a eu deux femmes, filles d'une même mère, qui se sont prostituées dès leur jeunesse, et qui ont déshonoré leur sein... l'une, Ahola ou Samarie, s'est passionnée pour les Assyriens, ses voisins, et a commis des adultères avec eux et avec leurs idoles..... c'est pourquoi je l'ai livrée à ses amoureux, aux fils d'Assur, qui l'on couverte d'opprobre, qui lui ont enlevé ses fils et ses filles, et qui l'ont tuée elle-même avec l'épée....; l'autre, Aholiba ou Jérusalem, s'est corrompue encore davantage; elle a surpassé les prostitutions de sa sœur, c'est pourquoi je la livrerai aussi aux amoureux qu'elle a appelés sur son lit, aux enfants de Babylone, aux Chaldéens, aux Assyriens. » (Ezéch. XXIII; Osée, I.)

empires connus et de la Judée; mais ils y ajoutent toujours la différence que les premiers, une fois renversés, ne relèveraient plus, disaient-ils, une puissance bâtie sur le sable, tandis qu'une heure inévitable de réveil était réservée à la personnification hébraïque, qui, en vertu de son organisation morale, se voyait liée à la nature du monde, et qui n'emportait pas moins de force pour résister à tous les ébranlements [1].

D'autre part, toutes leurs promesses consolantes adoptaient de préférence une expression sur laquelle le pays entier fondait ses espérances à l'époque de Jésus-Christ. De la race des princes de Judée, de la race de David, pris pour modèle d'intelligence et de gloire, un libérateur surgirait quelque jour, qui, réunissant comme lui, et avec de plus hautes perfections, la puissance d'esprit à la puissance de l'âme et au courage, saurait triompher de toute oppression extérieure, et ramener les deux États divisés sous un sceptre de paix; à la justice il rendrait ses droits, au peuples a dignité, à la vie toutes les douceurs dont l'Éternel l'a originairement dotée; enfin il ferait servir le véritable Israel,

[1] « Ainsi a dit celui qui donne le soleil pour être la lumière du jour, qui règle la lune et les étoiles pour être la lumière des nuits, qui fend la mer et fait mugir les flots, et dont le nom est l'Éternel des armées : si jamais ces règlements disparaissent, alors la race d'Israel pourra cesser à toujours d'être une nation devant moi. Si les cieux se mesurent par dessus, et les fondements de la terre par dessous, alors pourrai-je les rejeter entièrement. » (Jérêm. xxxi, 35, 37.)

selon sa destinée primitive, d'étendard et de noyau aux autres populations de la terre, pour ne former de toutes les familles des enfants d'Adam qu'une seule famille de peuples, vivifiés les uns les autres par la plus admirable unité [1].

Le royaume d'Israel ou le premier peuple de Samarie succomba devant les armées assyriennes, après avoir soutenu dans sa capitale un siége de trois ans, l'an 722 environ avant l'ère chétienne, dans le cours de la quatorzième olympiade, trente-un ans depuis la fondation de Rome, quatre-vingts ans depuis la mort de Lycurgue, et autant d'années avant la naissance de Solon. Le vainqueur, dans le dessein de mieux conso-

[1] « Un rejeton sortira du tronc de David... et deviendra comme un asile contre la tempête... Toutes les familles d'Israel ne feront plus qu'un même peuple; Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda n'opprimera plus Ephraïm... Alors les nations rechercheront le descendant d'Isaïe, dressé pour être l'étendard des peuples... Jacob manifestera son jugement, et les îles espéreront en sa loi..... Alors la maison de Jéhovah sera appelée la maison de prières de tous les peuples... et la bénédiction descendra au milieu de toute la terre... Et, dans ce jour, Jéhovah dira : Bénie soit l'Égypte, mon peuple; bénie soit l'Assyrie, l'ouvrage de mes mains, et Israel, mon héritage..... et toutes les familles des peuples se prosterneront devant lui. » —*In die illâ erit benedictio in medio terræ, cui benedixit dominus exercituum, dicens : Benedictus populus meus Ægypti, et opus manuum mearum Assyria; hæreditas autem mea Israel*, etc. (Isaïe, XI, 1-10; XXXII, 1, 2; LIV, LVI, etc.; XIX, 23; Jérémie, XXXI; Ezéch. XXXIV; *Psaum.* XXII, 28, etc., etc.).

lider le pouvoir de ses armes jusqu'aux bords de la Méditerranée, transplanta avec violence, et par une mesure familière à cette époque, la majeure partie des dix tribus au delà de l'Euphrate, et y substitua des colonies idolâtres tirées de ses propres États[1]. Ce sont les nouveaux Samaritains, qui devinrent bientôt la source de plusieurs sectes, à cause de l'adoption qu'ils firent des lois de Moïse accommodées à leurs idées et à leur culte primitifs, et qui excitèrent chez le peuple de Judée des sentiments inévitables et prolongés de méfiance et d'inimitié nationales.

Cent trente-quatre ans plus tard, près de neuf siècles depuis la sortie d'Égypte, un siècle avant la bataille de Marathon, quatre-vingts ans avant l'expulsion des Tarquins et l'an 588 avant l'ère chrétienne, Jérusalem et le premier temple, après une résistance désespérée, furent livrés aussi à la flamme et au fer des Orientaux. Le conquérant qui avait déja porté un coup mortel à l'empire des Pharaons, transplanta dans la Babylonie toutes les classes les plus éclairées et les

[1] « Et la neuvième année d'Osée, Salmaneser, roi des Assyriens, ayant pris Samarie, transporta les Israélites en Assyrie, et les fit habiter à Rhalarh, en Rhabor, sur le fleuve de Gozan, et dans les villes des Mèdes.. Et il amena des gens de Babel et de Cuth, de Hava, de Rhamat, et de Sepharvajim; il les établit dans les villes de la Samarie, à la place des enfants d'Israel, et ils possédèrent ainsi le pays, et ils habitèrent dans ses villes (II ou IV, *Rois*, XVII, 6, 24).—Déjà le roi assyrien Tiglath-Pileser avait commencé cette migration et avait entraîné presque toute la tribu de Nephtali. » (IV, *Rois*, XV, 29.)

plus industrieuses de la Judée. En outre, plusieurs bandes formées de la partie du peuple qu'il avait laissée dans le pays, et qui avait essayé en vain quelques soulèvements contre ses dominateurs, ne tardèrent pas, malgré l'opposition fervente d'un des prophètes les plus connus, à abandonner leurs foyers. Elles se réunirent, en Égypte[1], à d'autres colonies juives établies dans ces contrées depuis les premières invasions des Assyriens, et où Alexandre et les Ptolémées, deux siècles et demi après, firent arriver des colonies nouvelles et très-nombreuses de leurs frères, pour peupler la cité qu'ils avaient fondée [2].

[1] « Et le roi de Babylone transporta tout Jérusalem, tous les vaillants hommes, tous les ouvriers habiles... tous les plus puissants du pays..... il ne laissa que le petit peuple pour travailler les vignes et pour labourer..... Et quand Ismael, qui était du sang royal, eut tué le gouverneur que le roi de Babylone avait mis sur eux, tout le peuple se leva et s'en alla en Égypte, dans la crainte des Chaldéens. » (II ou IV, *Rois*, XXIV, 14; XXV, 12, 25; — II, *Chroniq.* XXXVI, 20; Jérémie, XLII, 10).

[2] « Ptolémée Soter, dit l'historien Josèphe, tira de vive force un grand nombre d'habitants des montagnes de la Judée, des environs de Jérusalem et de la Samarie, pour les envoyer en Égypte. Beaucoup d'autres Juifs allèrent s'établir volontairement dans ce pays, à cause de sa fertilité et de l'affection que le roi témoignait à leur nation... Plusieurs places de guerre importantes furent confiées à leur garde. » (Josèphe, *Antiq. judaïq.* liv. XII, chap. I; *contre Appion*, chap. II.) — « Vers la naissance de Jésus-Christ, des cinq quartiers de la ville d'Alexandrie qu'on désignait avec les cinq premières lettres de l'alphabet,

Alors, à la faveur de tant de milliers d'hommes exilés que le besoin de vivre répandait de toutes parts, le ferment hébraïque pénétra avec son invincible puissance jusqu'aux dernières limites de l'Orient, et obtint une influence directe ou éloignée sur toutes les modifications ultérieures de ses doctrines; alors aussi les dogmes orientaux réagirent de tout leur pouvoir sur l'œuvre de Moïse, qui les avait rejetés de son sein, et se marièrent avec les textes sacrés des Juifs par un mode d'interprétation auquel nous serons ramenés sans cesse dans la suite.

Plusieurs des principaux membres de la nation captive eurent accès à la cour de Babylone et dans les colléges des sages de l'empire. L'un d'eux, issu du sang royal, arriva au grade de premier chef des quatre compagnies savantes de cette cité. Bien plus, après avoir été témoin de la chute de l'empire chaldéo-babylonien, ce même Hébreu assista avec un rang supérieur, avec le titre de premier ministre du roi, à la naissance de la monarchie des Perses [1]. Et là,

deux étaient presque entièrement occupés par les Juifs, qui, outre cela, avaient des habitants répandus dans tous les autres quartiers. » (Philon, *contre Flaccus.*)

[1] « Le roi éleva Daniel en honneur..... lui donna la direction de la province de Babylone, et le premier rang sur tous les sages de Babylone..... et il fut chef des mages, des astrologues, des Chaldéens et des devins..... Et lorsque Darius le Mède prit le royaume, il lui plut d'établir cent vingt satrapes, et au-dessus d'eux trois gouverneurs, auxquels ces satrapes devaient rendre compte... Mais Daniel, qui était l'un des trois, excellait par dessus les

aidé d'un grand nombre de ses compagnons, il célébra, au milieu des mages attentifs, l'unité infinie de l'être, l'unité absolue des puissances qui régissent les mondes, la simplicité et la pureté des sacrifices, l'égalité d'origine de tous les hommes, l'autorité de la parole, la haute importance accordée à la réalité physique et morale du sort humain, tous les principes constitutifs de la loi juive, qui ont marqué d'une vive empreinte les œuvres mixtes publiées bientôt après, dans un esprit de réformation persanne, sous le nom vénéré, quoique tout rempli d'incertitude, de Zoroastre ou Zéradoch [1].

autres gouverneurs et satrapes, parce qu'il avait plus d'esprit qu'eux ; et le roi voulut l'établir sur tout le royaume. » (Dan. II, 48 ; V, 55 ; VI, 1, 4.)

[1] La note *E*, à la fin du volume, examine de plus près le genre d'influence que les Juifs ont exercée sur les peuples orientaux, et réunit quelques renseignements relatifs à Zoroastre et à deux autres personnages anciens célèbres à divers titres dans cette partie du monde. Mais, à propos des principes constitutifs de la loi hébraïque que je viens de citer, il me semble convenable de rappeler une assertion essentielle, que j'ai développée dans mes travaux précédents, et qui, au premier abord, a offert à un grand nombre tous les caractères d'un paradoxe.

Lorsque, dans ma *Loi de Moïse*, et dans mon *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, j'ai établi, contre l'opinion presque universelle, que le nom de *théocratie* ou gouvernement souverain d'une caste de prêtres était très-mal appliqué à l'institution de Moïse, et devait céder la place au nom de *nomocratie* ou de gouvernement et de religion de la loi, je n'ai jamais voulu dire et je n'ai

Les Hébreux, à leur tour, retirèrent de ce commerce des intelligences, des idées qui étaient en grande partie nouvelles pour eux, et des dispositions ascétiques auxquelles les langueurs de l'exil offraient de nombreux aliments : ils en retirèrent l'histoire des bons

pas dit que tout ne s'y accomplissait pas au nom de Jéhovah, considéré comme maître et souverain, comme source d'unité, de puissance et de justice; c'eût été nier l'évidence. La question n'était point là; elle n'était point dans la théocratie nominale et théorique; je l'avais prise sous le point de vue réel; sous le point de vue qu'on attache à ce mot dans notre langage ordinaire et dans nos livres, surtout quand on parle des théocraties de l'Orient; sous le point de vue de la théocratie législative et politique. Or, quand Moïse avait dit aux Hébreux qu'ils étaient autrement constitués que tous les peuples de l'époque (*Tu autem aliter institutus es.* — *Deuter*, XVIII, 14), il avait eu l'intention d'exprimer quelque chose de sensible; ce quelque chose est la question, et cette question ne s'étend pas seulement à des formes extérieures, mais au fond même et à toutes les parties du fond.

Ainsi, pour mieux s'entendre, est-il vrai ou n'est-il pas vrai que, dans son origine, dans ses fonctions, dans les limites de ses droits, et dans les pouvoirs dont elle relevait individuellement, la magistrature sacerdotale des hébreux offrait des différences nombreuses, vivantes, avec les castes sacerdotales des autres Orientaux? (*Histoire des Institutions de Moïse*, liv. II, ch. I.) Est-il vrai ou n'est-il pas vrai que l'obéissance à la loi avait son principe dans la sanction directe et volontaire du peuple juif? (*Id.* liv. I, ch. II.) De même l'interprétation de cette loi, jusqu'*en matière de culte*, n'appartenait-elle pas, en grande partie, à un conseil suprême composé des anciens de la nation?

et des mauvais anges, leurs noms, leur chute, leurs combats, le partage de leur empire sur la terre, dans l'air, sur les choses visibles et invisibles, et les théories de la formation des mondes, cachées sous ces symboles, dont l'école orientale des Juifs spéculatifs, autrement

(*Id.* IV, II, ch. III.) De même, cette loi, ponctuellement écrite et enlevée par là, dans des temps très-orageux, aux fluctuations des puissances et aux conditions asiatiques du mystère, n'était-elle pas livrée dans toutes ses parties, sans exception aucune, à la connaissance et à l'examen du public? (*Id.* liv. VII, ch. II.) Bien plus, la faculté de chercher l'Éternel, le vrai, le juste; la vérité, la justice, come dit le législateur (*Hic Deus, veritas et non iniquitas, justus et rectus. — Deuter.* XXXII, 4); et la liberté de parler tout haut, en son nom, contre les fausses interprétations et les violations présumées de cette loi, de quelque part qu'elles vinssent, de la magistrature sacerdotale comme de toute autre magistrature, ne formaient-elles pas un droit inhérent à la nation entière et à tous ses membres? (*Hist. des Inst. de Moïse,* liv. II, ch. III.) Enfin, y avait-il une caste de guerriers? et tous les juges ou chefs suprêmes de la nation qui remplacèrent Moïse à partir de Josué ne sont-ils pas sortis indistinctement de toutes les tribus et de toute espèce de familles? (*Id.* liv. VI, ch. I.)

Ces points sont les principaux à vérifier en fait, pour mieux régler l'emploi si souvent inconsidéré, dans la question des Juifs, du mot de *théocratie*, et pour ne pas tomber dans l'exagération des savants, d'ailleurs, très-respectables, qui ont fait reposer son usage absolu sur des circonstances et sur des formes toutes secondaires. Au reste, l'erreur que j'ai signalée, et que j'affirme de plus en plus fort, sans crainte d'y voir opposer des arguments

nommés kabalistes, fera son objet spécial; ils en retirèrent aussi les croyances relatives à l'individualité, aux migrations, aux vicissitudes des âmes après cette vie, et, en première ligne, la résurrection corporelle des morts, leur jugement, leur éternité. C'est ici le dogme qu'il importe de se graver dès à présent dans

solides, découle surtout de la classification qu'on avait admise d'avance des peuples orientaux et des peuples occidentaux, de l'ancien monde et du nouveau monde. A chacune de ces divisions, l'on avait attaché de grands caractères; et comme le peuple juif s'était vu classé sans réserve dans la section orientale du monde ancien, tous les caractères de cette section lui avaient été dévolus, sauf à se jeter à son égard dans les contradictions et dans la logomachie les plus singulières. Mais le principe et la conséquence manquent de vérité. Quoique le génie de l'Asie ait toujours attiré à lui les Hébreux et les réclame en beaucoup de choses, ce peuple, dès sa naissance, a été une réaction immense contre l'ordre oriental de son temps; et, quoique une partie de ses dispositions, de ses formes, de ses mœurs, le rejettent de droit au sein du monde le plus ancien, il n'en emporte pas moins, dans sa nature et dans le cercle défini de sa spécialité, des idées et des germes beaucoup plus nouveaux que tout ce qui a constitué l'état des nations qu'on avait appelé jusqu'à nos jours le nouveau monde. C'est là précisément ce qui en fait un peuple distinct et tout en dehors des classifications ordinaires, un peuple système, un peuple à mission; c'est ce qui explique comment, d'après ses textes et dans les réalités de l'histoire, dans ses pensées les plus sublimes et dans ses actes les plus vulgaires, il a eu et il a véritablement encore pour avenir moral un rôle grand et inévitable à remplir, le rôle de médiateur et de nœud entre les

l'esprit, sans s'attacher à savoir en quel climat son expression avait commencé à se manifester, ni jusqu'à quel point sa nature se rapproche ou s'éloigne des opinions de nos jours; il servira bientôt de mobile souverain à la doctrine de Jésus-Christ et à tous ses actes, soit qu'on attribue à l'histoire privée du fils de

âges les plus éloignés du genre humain, entre les divisions les plus tranchées de la famille des peuples.

Je ne terminerai pas cette note sans ajouter que les premières bases de la vérité que j'établis avaient été bien aperçues par Voltaire, quoiqu'il les ait présentées, dans l'article *Théocratie* de son *Dictionnaire philosophique*, avec l'esprit et avec le langage d'amertume et de malveillance qui lui étaient habituels dans la question historique des Juifs : « La petite nation juive, dit cet article de Voltaire, ne mérite ici d'être considérée politiquement que par la prodigieuse révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cause..... Dans le gouvernement juif, Moïse n'était point pontife, et Aaron, qui l'était, ne fut point chef et législateur. Depuis ce temps, on ne voit AUCUN pontife régner : Josué, Jephté, Samson et les autres chefs du peuple, excepté Héli et Samuel, ne furent point prêtres. La république juive, réduite si souvent en servitude, était anarchique bien plutôt que *théocratique*. » Ainsi donc, la théocratie de Moïse, considérée, je le répète, selon la signification usuelle du mot, et nullement dans le sens plus exact qu'il serait susceptible de recevoir, aura en son genre une destinée analogue à la démocratie non moins célèbre de Brutus, laquelle, après avoir donné lieu à de si beaux mouvements d'éloquence et à de si beaux vers, s'est trouvée un jour n'être plus que le dernier cri, le dernier combat de l'aristocratie la plus forte qui ait jamais existé dans le monde (Niebuhr, *Hist. rom.*).

Marie une réalité que je me hâte d'affirmer au fond, soit qu'on se borne à la considérer avec quelques-uns comme un tableau composé entièrement d'imagination, pour donner aux croyances de ses auteurs la forme et l'intérêt d'une légende.

Nous avons parcouru les antécédents communs à toutes les écoles capables de s'élever en Judée. Cette connaissance nous a mis en état de saisir l'origine propre, les caractères distinctifs, et de dire les noms de quelques-uns des hommes les plus remarquables de celles de ces écoles que j'ai signalées dans la Palestine et au dehors, au moment de l'apparition du christianisme, et qui ont fourni à ses organes tous les éléments nécessaires à sa première création. Les unes ont des rapports plus particuliers avec l'avénement local de l'institution nouvelle, les autres avec la promptitude de ses succès extérieurs, celles-ci avec ses bases mystiques. Elles s'attachaient toutes à dégager des livres de la loi et des prophètes les principes appropriés aux circonstances qui frappaient spécialement leur esprit; et elles soumettaient avec plus ou moins de rigueur à ces principes toutes les autres conditions de leurs textes fondamentaux, et toutes les idées que leurs pères avaient rapportées en Judée de leur dispersion en Orient, ou qu'ils avaient acquises depuis leur retour de la captivité dans leurs relations commerciales et intellectuelles avec les races helléniques.

Dans la Palestine, où la domination des Romains avait succédé aux efforts violents du polythéisme grec et syrien sous les Antiochus, et où l'on éprouvait les effets de la politique du premier Hérode, empressé à

favoriser les mœurs et la puissance des étrangers à qui il devait sa couronne aux dépens de la nationalité des Juifs, les anciens de Jérusalem avaient senti que les armes et la parole seraient de plus en plus insuffisantes pour préserver la nation et la loi. En conséquence, tous leurs soins s'étaient tournés à exagérer chaque jour davantage le plus actif de leurs moyens de conservation, le zèle des pratiques extérieures, l'attachement à la lettre la plus minutieuse de cette loi ; ils voulaient tenir enchaînés, par un lien sensible, les esprits et les consciences des juifs indigènes et de toutes les populations ou dispersions hébraïques, jusqu'au temps où le libérateur promis viendrait détruire, à l'aide de sa dictature nationale et morale, la nécessité de ces entraves, et accomplir leur mission dans toute son étendue. Telle était l'école pharisienne, objet continuel de beaucoup d'injustices de la part de l'institut chrétien, qui lui a dû, au commencement, ses athlètes les plus vigoureux, et qui a retiré des avantages infinis du mouvement religieux qu'elle avait excité en divers climats, et de la foule considérable de Grecs et d'autres adeptes étrangers qui se réunissaient dans ses synagogues, depuis Babylone et au delà jusque dans les murs de Corinthe et d'Athènes [1]. Loin de restreindre,

[1] En attendant que les chroniques des apôtres confirment ce fait essentiel, le passage suivant, écrit plus de vingt ans avant les travaux de Jésus-Christ, par le Juif le plus savant de l'époque, dont nous aurons bientôt à nous occuper, mérite une mention particulière :

« Ce qui distingue éminemment les lois de Moïse, dit

en effet, leurs moyens de défense à l'autorité des coutumes et au respect de la lettre de la loi, les pharisiens, et ceux de leurs docteurs qu'on appelait *scribes* ou *scriptuaires,* à cause de la fonction, alors si importante, de copier les écritures, avaient un autre caractère distinctif; ils déployaient, à l'égard des étrangers, une ardeur de prosélytisme qui renverse les opinions accréditées sur leur esprit d'inertie et de séparation, et que Jésus leur a reproché en ces termes : « Malheur à vous, pharisiens, qui courez la

cet écrivain, ce n'est pas d'obtenir sans cesse un honneur suprême chez les Hébreux, et d'avoir résisté à toutes les vicissitudes possibles, mais d'être accueillies par une foule d'étrangers, et par les hommes qui ajoutent le plus de prix à la vertu... d'attirer également les Grecs, les barbares, les habitants des îles, les nations de l'Orient et de l'Occident... Aussi, malgré la mauvaise fortune qui a frappé la nation hébraïque, et quoique l'adsersité ait toujours pour résultat d'obscurcir les meilleures choses, j'ai cette opinion, qu'après avoir délaissé les coutumes de leur pays, le plus grand nombre se rangera un jour à l'observation de nos lois. » — *Illud tamen magis etiam mireris non solùm Judæos, sed et aliarum gentium, penè omnium hominum, præsertim virtutis rationem habentium, imbutos esse harum legum veneratione... et quamvis jamdudum hæc gens (hebraica) utatur fortunâ parum prosperâ; solent res præclaræ obscurari quodammodo adversitatibus; quòd si fortuna melior affulserit, videtur non mediocrem accessionem allatura. Puto enim plerosque, relictis et ablegatis patriis legibus, transituros ad harum observationem* (Philo. *Vita Mosis,* liv. II, éd. grec. et lat., 1640, p. 656 D, 606, B).

terre et la mer pour acquérir un seul prosélyte [1]. »

Telle était l'école conforme au vœu de l'immense majorité du pays, et, il faut le dire, à son besoin actuel; l'école à qui l'honneur de la conservation du peuple juif appartiendra, si jamais quelque intérêt religieux ou moral s'attache encore à ce fait dans le monde. Elle constituait une extension nouvelle et indéfinie du judaïsme que la division d'Israel en deux royaumes avait eue pour première conséquence de mettre au jour; et elle professait, quoique avec des différences intérieures très-grandes, la croyance à la durée individuelle des âmes, et surtout à la résurrection directe des morts, à laquelle on ne peut s'habituer trop tôt, pour l'intelligence de notre histoire [2].

[1] *Væ vobis, pharisæi... quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum* (Matth. xxiii, 15).

[2] Les détails consacrés par Josèphe aux croyances pharisiennes se ressentent, dans leur expression, de sa tendance grecque, et ne rendent pas avec assez de netteté cette croyance à la résurrection des morts, qui aura le premier rang dans la formation de la loi de Jésus-Christ. « Les pharisiens, dit-il, croient que les âmes sont immortelles, qu'elles sont jugées dans un autre monde, récompensées ou punies, selon qu'elles ont été vertueuses ou vicieuses. Les unes reviennent en cette vie, les autres sont livrées à des tourments qui durent toujours. » (*Antiq. judaïq.* liv. xviii, ch. ii.) Après cela, si le même historien ajoute que les âmes des justes devaient passer dans d'autres corps (*Guerre judaïq.* liv. ii, chap. xii), ses paroles regardent beaucoup moins la métempsycose que les questions incidentes dont le dogme de la résurrection des morts était la source. Le rabbin Maimonide a retracé avec plus

C'est jusqu'aux premiers pères de l'hébraïsme, jusqu'à Moïse, que cette école pharisienne, dont le nom ne signifie point qu'elle se *séparait,* mais qu'elle voulait se distinguer des autres hommes par la rigoureuse exactitude de ses mœurs, faisait remonter ses traditions, et toutes les exigences que sa supériorité numérique dans le conseil national du pays lui permettait de revêtir d'une légalité active. Son symbole d'ailleurs, qu'elle inscrivait partout, résume en peu de mots sa pensée : « Soyez lents dans le jugement, multipliez les disciples, et formez des haies défensives pour la loi [1]. »

d'exactitude que Josèphe la variété des opinions qui étaient répandues parmi les docteurs juifs anciens les plus religieux, touchant cette question de l'autre vie, et il a mieux conservé à ces opinions diverses la couleur de leur origine, le caractère oriental. « Sachez, dit-il, que les docteurs de la loi diffèrent beaucoup au sujet des biens futurs que Dieu a promis aux observateurs de ses préceptes; il en est résulté un grand nombre d'opinions qui peuvent se réduire à cinq classes : la troisième classe consiste à reconnaître la résurrection des morts, à l'aide de laquelle chaque homme sera réuni un jour à ses amis et à sa famille pour vivre éternellement avec eux. » — *Tertia classis statuit quòd felicitas quam post mortem speramus est resurrectio mortuorum; nimirùm quòd homo post mortem ressuscitabitur, et cum propinquis et familiaribus bibet et comedet in æternum* (*Mischna*, t. IV, p. 259, édit. hébr. et latin. Wageinseillii).

[1] Avant de citer le texte de ce symbole, consigné dans le recueil des traditions pharisiennes, qui, sous le titre de *Mischna*, ou seconde loi, sert de base aux longs commen-

Les saducéens, ainsi nommés de Sadoc leur premier chef, ou d'un mot hébreu signifiant juste, formaient une opposition au pharisaïsme qui n'était pas moins politique que religieuse. La justice positive de la loi,

taires qu'on a appelés le *Talmud*, l'enseignement ou la doctrine, je crois à propos de donner quelques explications sur un principe relatif à la composition de ce *Talmud*, à la nature de ces commentaires. Elles auront pour résultat de détruire toute l'importance des sujets nombreux d'accusation contre les Juifs, qu'on avait coutume jadis de tirer du recueil talmudique, et de frapper sous ce rapport d'une nullité complète, tout ce qu'un examen impartial, à plus forte raison un esprit de malveillance, peuvent y découvrir en détail, de plus réellement marqué au coin d'une ignorance profonde, de plus dangereux pour l'ordre social, de plus puéril, de plus insensé. Ce principe du *Talmud* que je veux montrer ici, et qui en forme le correctif naturel, est la liberté laissée à la diversité des opinions, à l'opposition des commentaires, le droit qu'il établit de substituer des sentiments nouveaux à des sentiments anciens sur chaque point de doctrine. J'en puiserai la preuve dans les développements, dans les citations, dans les aveux des hommes, qui ont écrit avec le plus de force contre l'œuvre *talmudique*, et d'abord chez l'orientaliste étranger, plus érudit que judicieux, qui publia à Paris, il y a quelques années, un ouvrage en deux volumes sur cette matière.

« Ainsi qu'on peut le voir dans le *Talmud*, dit cet écrivain, chaque école, chaque docteur, chaque disciple a sa tradition à lui, et cela sur un seul et même point de doctrine... Mais, en parcourant ce livre, on y trouve en même temps la cause et l'histoire de ces mêmes traditions incertaines et contradictoires. On lit, par exemple, dans la

son exécution pure et simple s'élevaient, à leurs yeux, au-dessus de toutes les pratiques extérieures, et emportaient assez de force pour triompher des circon-

Mischna, qu'étant sur le point de mourir, un père dit à son fils : « Mon fils, vous pouvez rétracter les quatre choses que je vous ai dites. — Pourquoi, répondit le fils, ne les avez-vous pas rétractées vous-mêmes?—Parce que, reprit le père, je les ai entendues de la bouche de plusieurs... Mais vous, mon fils, qui avez entendu mon avis de ma bouche seulement, et l'avis contraire de la bouche de plusieurs, vous pouvez bien l'abandonner et suivre l'opinion de mes adversaires ; car par là vous ferez ce que dit la règle : qu'il est bien d'abandonner les paroles d'un seul pour les paroles de plusieurs. » Le même *Talmud* parle aussi d'un autre docteur qui, s'étant déclaré contre les traditions reçues, et voyant tous les autres rabbins s'élever contre lui et lui demander raison de ce qu'il oubliait la doctrine de ses ancêtres, répondit : « Mes ancêtres, en soutenant un avis contraire au mien, m'ont présenté l'occasion de me distinguer ; car, si je m'éloigne de leur tradition, j'en trouve de nouvelles. » D'où le *Talmud* conclut, dit toujours l'auteur cité, qu'il faut laisser la liberté aux savants de chaque siècle de se distinguer de la sorte. » (Ouvrage préparatoire à une traduction du *Talmud*, sous le titre de *Théorie du judaïsme*, par M. l'abbé Chiarini, ancien professeur de langues orientales à l'université de Varsovie. Paris, 1830, t. I, p. 224, 226.)

Ce n'est pas tout : la plûpart des lecteurs seront peut-être étonnés d'apprendre qu'à la forme près, Voltaire est loin d'avoir eu les prémices de son indépendance religieuse et de ses railleries. Pour en donner un seul exemple, je les renverrai à la dissertation du savant bénédictin don Calmet sur le *péché originel*, où les opinions des rabbins tal-

stances fâcheuses, et pour accomplir les espérances les plus brillantes de la nation. Ils repoussaient donc toutes les traditions et toutes les croyances spéciales

mudistes sont rappelées. Ils y liront « que ces rabbins se moquaient d'une justice divine qui condamnerait aux enfers tous les hommes, parce qu'une femme, dans sa gourmandise, aurait mangé d'une pomme (Dissert. cit., vers la fin); » d'autres rabbins, très-orthodoxes d'ailleurs, leur offriront des jugements du même genre (*Ibid.*); ils y liront, de plus, d'accord avec les aveux précédents, comment don Calmet conclut « que les Hébreux, tant anciens que modernes, sont livrés depuis longtemps à leurs sens réprouvés; » et cela, dit-il, « à cause de la variété même de leurs sentiments sur ce point, de la liberté d'opinions dans laquelle ils vivent, et de la permission que prennent leurs docteurs d'interpréter les Écritures suivant leur esprit et leurs idées, sans se laisser fixer par l'autorité légitime de leur Église. » (*Ibid.*) Enfin, tous ces faits nous autoriseront à conclure à notre tour que cette extrême liberté d'examen et d'opinions qui a valu plus tard tant de succès à la réforme, et qui, sans sortir de l'orthodoxie, laissait aux premiers d'entre les rabbins le droit de ramener presque tous les miracles, comme on s'en convaincra mieux dans la suite, à des actes naturels, a été pour une grande part dans les calomnies, dans les persécutions et les fureurs dirigées contre les Juifs; ils nous expliqueront pourquoi, au sein des Espagnes, où les docteurs les plus célèbres de cette nation, dans le moyen âge, ont existé, les noms de philosophes, de théistes et de Juifs sont restés comme synonymes.

Voici, au reste, le texte du symbole indiqué :

Moses accepit legem (*oralem, seu traditionalem*) *de Sinaï, et tradidit eam Jehoschuæ; Jehoschua verò senioribus; senio-*

des pharisiens, comme une source continuelle d'abus et comme des importations étrangères. De leur avis, les Juifs ne pouvaient admettre l'existence des esprits et des anges; les locutions diverses des textes, qu'on invoquait de leur temps à l'appui de ces doctrines, n'indiquaient autre chose que les bonnes inspirations envoyées par Dieu à certains hommes, ou les hommes eux-mêmes bien inspirés. Sans cela, on retomberait, disaient-ils, dans le polythéisme, on irait contre le principe fondamental de Moïse, d'après lequel le dieu d'Abraham aurait dicté à leurs ancêtres de ne jamais supposer entre eux et lui d'autre intermédiaire que les organes naturels et visibles de la sagesse, de l'intelligence, de ses sublimes volontés. Par la même raison, ils se refusaient à croire à la perpétuité individuelle des âmes humaines et des corps. Leur règle était de s'en tenir à la rigueur exacte de la loi ancienne. Ils proclamaient que toutes les transmigrations des âmes, et les résurrections des morts, qu'on adoptait avec empressement pour base d'un avenir plus ou moins orné, plus ou moins glorieux, ne résidaient en réalité que dans la série des races. L'homme avance au prix de toutes sortes de vicissitudes, en proportion de l'imprudence ou de la sagesse de chaque âge, vers l'époque promise où la force des méchants, ayant

res prophetis. Prophetæ tradiderunt eam veris synagogæ magnæ. Isti dixerunt tres sententias : Estote moram trahentes in judicio, constituite multos discipulos, et facite sepem pro lege. » (*Mischna*, t. IV; *Capit. patr.* ou *Sentences des pères*, chap. 1, § 1, édit. hébr. et latin. Wageinscilii).

perdu sa dernière influence sur la terre, laissera un libre cours au règne de Dieu et à sa justice, au bonheur universel. Enfin, loin de reconnaître le pouvoir de la fatalité, l'association des saducéens faisait dépendre de nous-mêmes, dans un sens plus exclusif encore que les pharisiens, la raison essentielle de nos succès ou de nos infortunes. Elle suppléait à l'autorité du nombre par la qualité distinguée de ses membres [1], et elle comptait beaucoup de familles sacerdotales que la nature de leurs opinions n'empêchait point de fournir de grands pontifes au temple de Jérusalem.

Quant à la troisième école établie à l'intérieur de la Judée, celle des esséens ou esséniens, son nom indique la sainteté de la vie, la guérison de tous les maux de l'âme et du corps, et son organisation et ses mœurs occupent un rang très-élevé parmi les causes qui, pendant la jeunesse de Jésus, imprimèrent la première impulsion à sa pensée. Loin de former, comme les écoles précédentes, un parti politique autant qu'une secte religieuse, cette association essénienne s'attachait à la perfection morale de la loi, qu'elle

[1] « Les saducéens rejettent les traditions des pharisiens, dit Josèphe, sur ce motif, qu'elles ne sont point comprises dans les lois données par Moïse, qu'ils soutiennent être les seules qu'on soit obligé de suivre; c'est ce qui a excité entre eux de grandes contestations et formé divers partis; les personnes de distinction ont embrassé le parti des saducéens, et le peuple s'est rangé du côté des pharisiens. » (Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. XIII, chap. XVIII; liv. XVIII, ch. II;—*Guerre judaïq.* liv. II, ch. XII; *Actes des Apôtres*, XXIII, 8, etc.)

étayait aussi de l'idée des récompenses et des peines d'une autre vie. Son origine la plus probable remonte à l'époque des invasions des Syriens. Une foule de familles ruinées par la guerre, désolées de la violation perpétuelle des lieux sacrés, et des actes subversifs de leur croyance, auxquels l'ennemi voulait les soumettre, étaient allées demander un asile aux cantons les plus montagneux de la Judée [1]. L'impossibilité d'accomplir dans ces retraites les sacrifices et tout le culte extérieur, les avait excitées à y suppléer par l'élévation de l'âme, par une exécution complète des préceptes de pure justice et d'amour mutuel. En même temps, l'incertitude de leur vie, que l'épée étrangère menaçait sans cesse, et la nécessité de pourvoir à la nourriture de tant de vieillards, de femmes et d'enfants, leur avait inspiré une communauté de biens qui ne tarda pas à devenir une des règles principales de leur institut. Elle trouva une justification sacrée dans les paroles prononcées par Salomon, lorsque ce roi avait cherché à se rendre compte de tout ce qui peut sembler le plus irrégulier au premier aspect dans l'observation de la nature sociale : « J'ai regardé aussi mon travail avec dégoût, dit ce moraliste, parce que je le laisserai à un héritier qui n'y aura pris aucune part; qui sait si cet homme sera sage ou fou? Cepen-

[1] « Et ils réduisirent le peuple d'Israel à habiter dans des cavernes et dans tous les lieux où ils trouvaient un refuge..... Alors plusieurs, qui cherchaient le jugement et la justice, descendirent au désert pour y demeurer... » (I, *Machab.* I, 56; II, 29.)

dant il deviendra maître de tout mon travail, et il jouira, dans son oisiveté, des fruits de la sagesse et des sueurs d'un autre [1]. »

Quelle que soit, au reste, leur ancienneté plus ou moins grande, il suffit de savoir que des vieillards esséniens existaient pendant la première jeunesse d'Hérode, plus de quarante ans avant la naissance du fils de Marie, et que ce roi, reconnaissant d'une prédiction qui lui aurait été adressée par l'un d'eux sur sa fortune à venir, assura à leur paisible institut, dans tout le cours de sa vie, une sécurité complète [2].

Cet institut, en effet, composé de plus de quatre mille membres, et divisé en quatre classes, se fondait à la fois sur le travail, sur la charité mutuelle et sur la contemplation. Sa premiêre pensée consistait à frap-

[1] « Rursus detestatus sum omnem industriam meam, quâ » sub sole studiosissimè laboravi, habiturus hæredem post » me quem ignoro utrum sapiens an stultus futurus sit; » et dominabitur in laboribus meis quibus desudavi et sol- » licitus fui... Nam quum alius laboret in sapientiâ et sol- » licitudine, homini otioso, quæsita demittit, et hoc ergo » vanitas et magnum malum. » (*Ecclésiaste*, II, 18, 20.)

[2] Un essénien nommé Manahem, qui menait une vie si vertueuse, dit l'historien du temps, qu'elle était louée de tout le monde, et qui avait reçu de Dieu le don de prédire les choses futures, voyant Hérode, encore assez jeune, étudier avec des enfants de son âge, lui dit qu'il régnerait un jour sur les Juifs..... Quand Hérode, élevé sur le trône, jouit d'une grande prospérité, il fit venir près de lui Manahem, et, depuis, il traita toujours très-favorablement les esséniens. (Josèphe, *Antiq. judaïq.* liv. XV, chap. XIII.)

per d'une réprobation absolue toute forme de servitude et tout principe de guerre. Cependant, dès que le pays était menacé, les esséniens déployaient un indomptable courage, et, dans la guerre contre les Romains, leur constance ne se démentit jamais. La chasteté avait pour eux le plus grand prix; ils regardaient le mariage comme une source d'embarras qui détournaient des méditations de l'âme; mais rien ne leur plaisait autant que de se charger des enfants en bas âge et de les élever avec un intérêt paternel[1].

Nulle école juive ne poussait la sobriété si loin que les esséniens, et n'observait avec plus de rigueur le jour du sabbat, pour le consacrer à des prières et à

[1] Toute personne qui voulait devenir membre de l'association livrait aussitôt ses biens au trésor commun; un certain nombre d'économes choisis recevaient le produit du travail de tous, et le distribuaient à chacun en particulier, selon ses besoins. La culture des terres et toutes les professions applicables à un régime de paix formaient leur occupation générale; plusieurs s'appliquaient avec fruit à l'étude des plantes et des minéraux utiles dans les maladies; quelques-uns, exaltés par la contemplation, se croyaient en droit de prédire l'avenir.—*Sed collatis in commune ærarium, facultatibus omnium interque se commixtis, unæ tanquam fratrum facultates videantur... Sed et procuratores habent qui eorum rerum curam gerunt quibus omnes opus habent, et singulis æqualem eorum quæ necessitas postulat, præstant operam... Quidquid lucrentur ex quotidianis operæ mercedibus non sibi quemque conservare, sed in medium conferendo, cuicumque volendi fruendi potestatem facere* (Philo. *Quòd omnis homo probus sit liber.* Josèphe, *Guerre judaïq.* liv. II, chap. XII).

des instructions mystiques. Un autre de leurs caractères distinctifs était la fidélité dans leurs moindres paroles, et la loi expresse qu'ils s'imposaient, et sur laquelle nous aurons à revenir dans l'examen détaillé de la nature et des sources des préceptes moraux évangéliques, de ne jamais en appeler à aucune espèce de serment. Aussi, le jour où leurs néophytes avaient accompli les années d'épreuve, où ils se voyaient admis à la communauté des repas fraternels, on les obligeait seulement à prononcer leurs vœux à haute voix. Outre la promesse de ne nuire à personne, quand même ils y seraient excités par leurs supérieurs, de s'éloigner des méchants, de servir de tout leur pouvoir les gens de bien, de ne rien machiner contre les chefs de l'État, ils s'engageaient encore à communiquer fidèlement, et sans aucune altération, aux affiliés à venir, les livres et les mystères les plus secrets de leur institut, à n'en rien dévoiler aux étrangers, lors même qu'on aurait recours à la violence [1].

[1] Après la description qu'il a faite des esséniens, et qui ne diffère du récit de Josèphe que dans quelques détails de peu d'importance, Philon se résume à établir que leur morale reposait sur cette triple base : l'amour de Dieu, l'amour de la vertu et l'amour des hommes. « L'amour de Dieu entraînait chez eux, dit-il, la chasteté, l'aversion du mensonge et des serments, la certitude que Dieu fait tout pour le bien et rien pour le mal. L'amour de la vertu réunissait la frugalité, la simplicité, la facilité dans le commerce de la vie, la modestie, le respect des lois, la constance, et autres qualités de ce genre. Quant à l'amour des hommes, il embrassait la charité, l'égalité parfaite et

Voilà les différences entre les grandes écoles intérieures de la Judée, que nous verrons surtout en rapport avec la première des trois phases du christianisme naissant. Je n'ai point parlé de quelques autres sectes secondaires, ou peu authentiques, ni des associations liées par leurs tendances à la situation politique actuelle du pays, des zélateurs, par exemple, secte terrible, constituée pour secouer, à quelque prix que ce fût, la domination des Romains; elles auront leur place naturelle dans le développement des circonstances qui forment un tout inséparable avec l'histoire privée de Jésus-Christ. Mais les écoles extérieures, que j'ai désignées sous le nom de Juifs orientaux, comprenant les thérapeutes et les traditionnaires spéculatifs, et sous le nom de Juifs hellénistes, à la tête desquels apparaît le savant et illustre Philon, réclament une attention non moins spéciale. Leur influence se fait le plus ressentir dans les deux autres phases de l'institut naissant, à cause des éléments divers que ces écoles offraient à la création d'un mysticisme nouveau et à cause de leur succès à initier les classes étrangères des lettrés aux connaissances et au langage de l'hébraïsme.

la communauté des biens. » (Phil. et Josèph. *loc. cit.*). Or, en admettant historiquement que Philon ait embelli son sujet à tel point que ce soit, cette circonstance n'empêchait en rien que le tableau, exagéré ou non, de l'association essénienne ne fût répandu dans la Judée et au dehors, et n'y exerçât moralement son influence avant l'apparition du christianisme.

La médecine de l'âme et le culte ascétique de Dieu donnent l'origine du nom grec des *thérapeutes* [1]. Ils formaient, en Égypte, un ordre religieux véritable, imité bientôt par le christianisme; voué, dans plusieurs sites riants près d'Alexandrie, à la contemplation absolue, à une existence solitaire et au célibat, et où l'on professait, entre autres idées, comme chez les esséniens, l'abolition complète de l'esclavage [2]. La seconde école orientale, qui avait reçu une vive impulsion pendant le séjour des Juifs à Babylone et dans la Perse, possédait des adeptes dans toutes les autres écoles; c'étaient les traditionnaires ou kabalistes, livrés aux spéculations les plus mystérieuses sur la nature et sur le mécanisme de l'univers. Par leur méthode de généraliser les livres sacrés, ils étaient arrivés à une hypothèse singulière, qui assurait un aspect entièrement nouveau au principe de l'émanation; en appliquant à l'univers la pensée exprimée par Moïse, au sujet de l'homme, que « l'âme ou la vie

[1] La note *F*, à la fin du volume, renferme, sur ces thérapeutes, le document le plus essentiel que nous possédions.

[2] « Ils se servaient les uns les autres, attendu que toute servitude et domination leur paraissait injuste, impie, répugnant au droit de la nature, qui rend tous les hommes frères par le fait autant que de nom. » — *Omnes liberos ministrare sibi invicem, servitutem et dominationem damnare ut injustam atque impiam, repugnantem juri naturæ, quæ omnes ex æquo genuit educavitque, tanquam mater germanos fratres, reverà non solo nomine* (Philo. *de Vitâ contemplativâ; — Quòd omnis homo probus sit liber;* — Josèphe, *Antiq. judaïq.* liv. XVIII, ch. II).

de toute chair est dans son sang [1], » ils admettaient une circulation universelle.

Cette hypothèse est celle où le célèbre Juif Baruch Spinosa [2], qui a exercé une action si étendue et si authentique sur la philosophie moderne, semble avoir puisé son idée principale. Pour mieux la comprendre, reportons-nous au point de départ des kabalistes. Ils reconnaissaient une substance première et à jamais incompréhensible, qui fait le fond de toutes choses, une essence divine auprès de laquelle ce que nous appelons la matière n'est qu'une forme, une apparence des plus inférieures, accommodée aux conditions de notre nature et de nos sens. Or, cette substance première, cette espèce de séve divine, suivant leur hypothèse, s'irradiait de toutes parts dans l'étendue, au moyen d'une multitude prodigieuse et insaisissable de canaux différents; elle développait, dans l'immensité de ses circuits, tous les mondes possibles et les propriétés de ces mondes, elle les fécondait, les éclairait, et établissait entre eux des rapports, des sympathies et une unité sans fin. « De même que le sang coule dans les veines, disaient les kabalistes, qu'il va

[1] « Anima enim omnis carnis in sanguine est; unde dixi » filiis Israel : Sanguinem universæ carnis non comederitis, » quia anima carnis in sanguine est. » (*Lévitiq.*. xvii, 11-14.)

[2] Spinosa était né à Amsterdam en 1632; il mourut à la Haye en 1677, après avoir consacré sa vie à la méditation, dans le silence et la retraite, avec la réputation d'un vrai sage et d'un homme de bien. (*Manuel de l'Histoire de la Philosophie de Tennemann*, traduit par M. Cousin.)

de l'une à l'autre, ici et là, dans un lieu et dans un autre lieu, de même les canaux du corps universel s'arrosent mutuellement, s'illuminent mutuellement, jusqu'à ce que tous les mondes aient obtenu la splendeur et la bénédiction éternelles [1]. » En conséquence, ces docteurs spéculatifs, qui faisaient aussi remonter leurs traditions aux temps les plus reculés, et qu'il faut bien distinguer, pour le moment, d'avec les adeptes de la kabale pratique, l'une des branches de la prétendue magie des anciens, reconnaissaient pour symbole un Adam primitif et céleste. Ce symbole, analogue en beaucoup de points aux personnages divins destinés

[1] Au premier abord, j'avais été porté à croire que cette comparaison était d'insertion toute moderne; mais plusieurs passages de Philon et des auteurs plus anciens m'eurent bientôt détrompé. Il n'est pas extraordinaire que les détails des sacrifices qui étaient accomplis en Judée par des hommes souvent très-instruits leur eussent fait tirer depuis longtemps des inductions générales de la circulation du sang, dont ils ignoraient d'ailleurs les vrais principes. Voici le texte de la comparaison : *Omnes istæ efformationes superiores quæ in corpore sancto, in mare et femina, quod est syntagma corporis, deducuntur invicem et influunt. Sicut sanguis manat per anastomoses venarum, modò in unam, modò in alteram, modò hùc, modò illuc; ex loco hoc in locum alium, et isti sinus corporis rigant se invicem, et illuminant se invicem, donec illuminentur omnes mundi et benedictionem accipiant propter illos.* (*Zohar*, ou la splendeur; *Idra rabba*, ou le grand synode, l'un des plus anciens fragments kabalistiques connus, sect. XLIV; dans le recueil de Knorrius, intitulé : *Kabbala denudat*, t. II, p. 509.)

à représenter l'univers chez les Orientaux, et que le christianisme, dans la dernière phase de son origine, transportera, en le modifiant, sur Jésus-Christ lui-même, cet Adam céleste, cet Adam plein de vie, était, par rapport à l'ensemble des mondes, ce que l'Adam de la *Genèse* est pour l'humanité. Tout vient de lui; tout a pour loi de se coordonner en lui; il est le premier-né de l'Éternel, le type, le père et la personnification de la création entière sous la forme d'un vieillard admirable de majesté et d'énergie, dont l'accomplissement futur des choses doit constituer le règne, et à qui l'on attribuait une chevelure et une barbe composées d'un nombre de mondes difficile à concevoir [1].

Enfin, l'objet principal de la dernière école que nous ayons à examiner, des Juifs hellénistes ou alexandrins, consistait à initier les hommes intruits des populations étrangères à la sagesse des livres sa-

[1] La note *G*, à la fin du volume, ajoute plusieurs détails et éclaircissements sur les bases, sur les expressions et sur les figures principales de ces théories spéculatives auxquelles le nom actuel de *kabale*, dérivé du mot hébreu *kibbel*, recevoir par tradition, n'a été attribué que dans le quinzième siècle de l'ère chrétienne, par le célèbre Pic de la Mirandole. En attendant, il suffit de rapporter l'un des passages des kabalistes les plus anciens concernant l'Adam Kadmon et les milliers de mondes qui entraient dans la composition de sa tête et de ses membres. *In quadraginta millia mundorum extenditur album calvariæ capitis senioris... in cranio quotidie consistunt tredecies mille myriades mundorum, qui accipiunt ab eo et fulciuntur super eo...* (*Zohar, Idra rabba, seu synodus magna, sect.* III.)

crés. Ils se dirigeaient d'après la conviction antique manifestée en ces termes par Moïse : « Ma doctrine se répandra comme la rosée ; ma parole découlera comme une fine pluie sur l'herbe tendre, comme la grosse pluie sur la plante avancée [1]. » De là vient que les écrivains de cette école s'appliquaient à dégager les principes hébraïques de la plupart des conditions nationales et locales ; à les présenter dans la langue et sous les formes appropriées au monde grec ; ils établissaient des rapprochements plus ou moins spécieux avec les doctrines des autres peuples, et ils mettaient en opposition la moralité profonde de leurs lois constitutives avec les tendances vraiment immorales qui régnaient alors en tous lieux.

C'est à cette classe d'alexandrins, en effet, qu'appartiennent les auteurs de la traduction fameuse connue sous le nom des *Septante*. Toutes les fables qu'on répandit sur l'origine de cette traduction, eurent pour but d'atténuer l'impression pénible que produisit chez la plupart des Juifs l'idée de laisser leur code si vénéré à la merci des profanes, ou de voir sa pureté littérale altérée, en passant dans une autre langue [2].

[1] « Concrescat ut pluvia doctrina mea, fluat ut ros elo» quium meum, quasi imber super herbam, et quasi stillæ » super gramnia. » (*Deuter.* xxxii, 1, 2.)

[2] Toutes les suppositions qui regardent la traduction des *Septante* se répandirent sous le nom d'un certain Aristée, grand officier de la cour d'Alexandrie, et passèrent avec quelques différences dans Philon et dans Josèphe. Non-seulement soixante-dix interprètes auraient été envoyés à

C'est à la même classe qu'appartient Jésus, fils de Sirach, qui, deux siècles environ avant l'ère actuelle, transporta de l'hébreu en grec, pour le faire tourner au profit des étrangers, comme il l'annonce lui-même, un recueil de maximes morales et d'observations relatives à la pratique de la vie, marquées fréquemment de l'esprit essénien. Un autre Jésus, son aïeul, avait composé jadis ce recueil, qui tire son premier intérêt du service éminent qu'il a rendu aux écrivains évangéliques en leur donnant la rédaction presque achevée de la plupart des préceptes moraux consignés dans leurs livres [1]. C'est à la même classe encore

grands frais de Jérusalem, par le pontife Éléazar, sur la demande de Ptolémée Philadelphe, mais ils auraient été renfermés, chacun en particulier, pour s'occuper de la version des livres mosaïques, et ils auraient rendu un travail si parfaitement conforme en tout point, que la traduction de l'un représentait, sans y rien changer, la traduction de tous les autres. (Pour les détails de l'ambassade, *voy.* Josèphe, *Antiq. judaïq.* liv. II, ch. II; Philo. *de Vitâ Mosis.*)

[1] « Le *Livre de la Sagesse* de Jésus, fils de Sirach, est réuni à l'ancien Testament sous le titre de l'*Ecclésiastique*, par allusion à l'*Ecclésiaste* de Salomon, et pour le distinguer d'un autre recueil du même genre intitulé *la Sagesse de Salomon*, dont l'auteur ou les auteurs sont inconnus, et qui se ressent plus que tout autre, dans quelques-unes de ses parties, des idées et du luxe des formes grecques. « Il est certain, dit la préface du livre de Jésus fils de Sirach, que les grandes instructions transmises par la loi, par les prophètes et par ceux qui les ont suivis, méritent des louanges à Israel, et doivent avoir pour effet de rendre

qu'appartient Aristobule, surnommé le péripatéticien, au sujet duquel il n'y a rien d'assuré que la constance de ses efforts à ramener l'esprit des nations vers le mosaïsme [1]. Mais le plus recommandable de tous, le

plus sages les nationaux qui les lisent, et de donner plus de science aux étrangers qui enseignent ou qui écrivent. Or, Jésus, mon aïeul, après s'être longtemps appliqué avec ardeur à l'étude de la loi, des prophètes, et des autres livres qui nous viennent de nos ancêtres, voulut aussi écrire lui-même sur la doctrine et sur la sagesse. Et quand je fus venu en Égypte, vers l'an trente-huitième de mon âge, sous le roi nommé Évergète (savoir, entre l'an 246 et l'an 221 avant J.-C., s'il s'agit d'Évergète premier, et entre 145 et 117, s'il s'agit d'Évergète second), je trouvai ce livre, et, ayant regardé comme très-bon et très-nécessaire de l'interpréter, j'y employai beaucoup de veilles... Je vous exhorte donc à le lire avec une disposition favorable et avec attention, et à me pardonner si je me suis mal exprimé quelquefois, attendu que les tournures hébraïques se rendent avec beaucoup de difficulté dans une autre langue. »—(Cette préface n'existe plus qu'en latin : saint Jérôme assure avoir vu de son temps l'original hébreu du livre.)

[1] On a vu en lui le personnage que le deuxième livre des *Macchabées* cite en ces termes : « Le peuple qui est à Jérusalem et dans la Judée, le sénat et Juda saluent Aristobule, précepteur du roi Ptolémée, de la race des sacrificateurs, et tous les Juifs qui sont en Égypte, leur souhaitant joie et santé. » (II, *Macch.* I, 10.) Il passe pour avoir pris une grande part aux divers écrits qui, sous les noms d'Orphée, de Zoroastre, d'Hermès, de Pythagore, répandaient alors, selon l'esprit d'un chacun, les théories religieuses. (Brucker, *Hist. phil.* t. II, p. 698; Eusèbe, *Pré-*

chef de l'école, est le savant Philon, l'homme du monde à qui la célébrité de Platon doit le plus dans l'accroissement qu'elle a obtenu vers cet époque : l'homme qui, par son éloquence, a donné lieu, chez les anciens, à un proverbe : « Est-ce Platon qui *philonise,* ou bien Philon *platonisé*[1] ? » l'homme enfin dont les œuvres secondées par les écrits historiques de Josèphe sont l'une des causes de la promptitude avec laquelle les doctrines chrétiennes se communiquèrent du vulgaire aux classes éclairées et jusqu' aux esprits les plus philosophiques.

Philon était âgé de vingt-cinq à trente ans, et sa renommée avait déjà beaucoup d'éclat, lorsque Jésus vint au monde; il touchait à sa soixantième année, quand le nouveau maître, qui ne lui fut jamais connu, même de nom, commençait à peine ses enseignements. La famille de Philon occupait un rang des plus distingués dans Alexandrie. Des études profondes et l'exaltation d'une âme qui tenait à la fois du prophète et du philosophe l'absorbèrent depuis sa jeunesse; elles réduisent à leur juste valeur les suppositions bizarres de certains Pères de l'Église, qui, après avoir puisé à pleines mains dans ses œuvres, ne jugèrent rien d'aussi convenable, pour mieux se prémunir sans

parat. évangéliq. XIII, 12; Valknaër, *de Aristobulo Judæo.*)

[1] Ce qu'on peut traduire en d'autres termes : « Est-ce Philon qui a mis son génie au service du philosophe d'Athènes; ou bien a-t-il fait servir avec efficacité les idées et le langage de Platon à l'accomplissement de ses propres desseins ? »

doute contre toute espèce de récrimination, que d'attribuer les inspirations de son génie à des conférences secrètes qu'il aurait eues à Rome, dans sa dernière vieillesse, avec les premiers apôtres du christianisme ou avec quelques-uns de leurs sectateurs [1].

Mais Philon lui-même dissipe toute incertitude, et les détails qu'il nous transmet sur le caractère et sur la direction continuelle de ses travaux, nous dévoilent le besoin de contemplation particulier à son siècle.

« Qu'est devenu le temps éloigné, s'écriait-il lorsque les débats excités entre les Grecs et les Juifs alexandrins l'eurent forcé à s'occuper avec activité, et contre son goût, des affaires publiques de sa nation? qu'est devenu le temps éloigné où je me livrais tout entier à l'étude de la sagesse, à la contemplation du monde et de tout ce qu'il renferme? Je jouissais des plaisirs délicieux de l'esprit, j'examinais avec une satisfaction toujours nouvelle nos préceptes et nos oracles sacrés, m'appliquant à mettre en évidence les choses qui sont ignorées du plus grand nombre. Rien de vulgaire ne m'attachait; la renommée, les richesses, les plaisirs extérieurs me trouvaient insensible. Transporté comme par un souffle divin vers les régions supérieures, je suivais avec ma pensée le cours

[1] A part toutefois cette insinuation pieuse, consignée comme un bruit agréable à l'Église dans les écrits de saint Jérôme et d'Eusèbe, ces pères rendent une justice entière au Juif alexandrin : *Sententiis locuples, in divinis scripturis explicandis altus, inque sublimi se tollens*, etc. (Eusèbe, *Hist. eccles.* liv. II.)

des sphères célestes, et lorsque mes yeux, ramenés vers la terre, considéraient, comme du haut d'une tour, les affaires si embrouillées de ce bas monde, je m'estimais heureux d'avoir échappé par hasard à tant de calamités. Mais une puissance envieuse et ennemie de toute vertu m'a tendu des embûches jusqu'à ce qu'elle m'ait jeté dans un abîme de soins et de soucis publics; j'y surnage à peine, et dès que, contre mon attente, quelques moments de loisir viennent à luire, je revole, comme avec des ailes, à la science qui ne cesse de me rappeler [1]. »

La félicité future des nations, selon la promesse d'Abraham, et, pour y parvenir, la réformation générale des mœurs, fondée sur les principes déjà établis du mosaïsme, sur le respect des droits et des jugements, sur la bienveillance mutuelle ou la charité, sur l'illégitimité native des prétentions du sang, sur la supériorité de l'intelligence et d'une bonne conduite, donnent le point de vue dominant de l'examen très-long et très-varié auquel Philon soumet les saints livres. S'il reconnaît dans ces livres mêmes une forme extérieure et

[1] « Fuit olim tempus quandò sapientiæ vacans contem-
» plationique mundi, et eorum quæ continentur, fruebar
» optatis ac beatis mentis deliciis, semper consectando
» divina præcepta et oracula, quibus satiari præ aviditate
» nimiâ non poteram... Et velut in sublimi raptus divino
» spiritu, lustrabam animo solis lunæque cursus, cæterum-
» que orbium cœlestium... Multum me judicans, qui for-
» titer evasissem tot calamitates mortalium, etc. » (*Philo de Legibus specialib.* lib. ii, p. 1; edit græc. et lat. 1640, p. 776.)

allégorique, et un sens intime, ce n'est point pour s'arrêter avec les Juifs spéculatifs à une théorie de la formation de l'univers. Le but qu'il se propose est de faire éclater, tant aux yeux des Juifs qu'aux yeux des Grecs, des Orientaux que des Occidentaux, et à l'aide d'une interprétation directe ou indirecte, naturelle ou forcée, sublime ou puérile, tout ce que chaque événement, chaque précepte, chaque personnage peut offrir, de près ou de loin, de plus favorable à la moralité hnmaine; en même temps, Philon rappelle, de toutes les manières possibles, en politique, en morale, en religion, le principe fondamental de l'égalité hébraïque, duquel le christianisme devait retirer dans la suite tant d'honneur, quoiqu'il ne l'eût pas adopté sous toutes ses faces.

Ainsi, pour me réduire à un seul exemple, mais à un exemple remarquable, frappant, populaire, interrogeons son traité *de la Noblesse*. Il repose sur la donnée que saint Jean-Baptiste poursuivit quelques années plus tard, en langage purement juif, aux bords du Jourdain; sa pensée est de réprimer la disposition orgueilleuse du peuple de Judée à se proclamer, par nature, la noblesse des nations [1]. C'est pourquoi, à

[1] « Faites des fruits convenables de repentance, s'écriait saint Jean-Baptiste, et ne vous enorgueillissez pas dans votre cœur, en disant : N'avons-nous pas Abraham pour père? car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants d'Abraham. » — *Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham.* (Matth. III, 9.)

la faveur de son élocution brillante, qu'il déployait quelquefois jusqu'à l'emphase, comme pour montrer aux Grecs d'Alexandrie, éminemment rhéteurs, qu'une bouche hébraïque pouvait enfanter à son gré l'appareil de mots, presque toujours plus harmonieux que solide, qui les ravissait, Philon développe en ces termes les enseignements austères de la loi ancienne :

« Ceux qui exaltent la noblesse, dit-il, comme un grand bien et comme une cause de grands biens, sont fortement à reprendre, s'ils appellent nobles les hommes descendus de parents ou très-illustres ou très-riches..... La véritable distinction n'appartient qu'aux personnes douées d'intelligence et de justice, fussent-elles sorties de parents esclaves, nés dans nos maisons ou achetés argent comptant. L'homme privé de la vue, embarrassé de sa langue, desséché par une longue maladie, a-t-il jamais tiré parti des yeux perçants de ses ancêtres, de leur éloquence ou de leur force athlétique? De même, de quoi la justice, la tempérance, les vertus publiques et privées de leurs aïeux serviraient-elles aux hommes qui ne sont ni tempérants, ni vertueux, ni justes?... Ah ! s'il plaisait à Dieu de donner à la vraie noblesse une forme et une voix humaines, quelles ne seraient point ses allocutions? Est-ce par le sang tout seul que la parenté s'établit? N'est-ce pas plutôt, s'écrierait-elle, par la ressemblance des actions et des pensées? Et cependant vous êtes dans une opposition constante avec moi; vous aimez ce que je hais, vous réservez votre haine à ce que j'approuve. J'honore l'honnêteté, la vertu, la modération, la modestie, l'innocence, et vous n'en faites aucun

cas. Je déteste l'impudence, le mensonge, l'énervement, l'orgueil, la malice, et rien ne vous est plus ordinaire. Quant nous sommes si étrangers par le fait, pourquoi donc osez-vous, au moyen de paroles tortueuses et feintes, vous insinuer dans mon amitié? Je ne me laisse pas aller à ces paroles trompeuses; il est permis à chacun de prononcer des discours convenables en apparence, mais transformer de méchantes mœurs en bonnes mœurs, voilà le difficile [1].

[1] Avant d'émettre, à propos de ce passage de Philon, une observation générale qui me touche de près, je dois prouver que je n'ai rien ajouté ni à sa pensée ni à ses expressions. Je cite son texte : *Qui laudibus extollunt nobilitatem ut bonum maximum et causam magnorum bonorum, ipsi reprehendendi sunt, vel ob hoc, quod nobiles censent natos è familiis jamdudum claris et divitibus... Nobiles dicendi sunt soli prudentes et justi, etiamsi e vernis aut emptitiis nati sint... Ideo puto nobilitatem ipsam, si Deus ei formam vocemque daret humanam, sic allocuturam istos contumaces posteros : Gentilitas non sanguine solo æstimatur apud veritatem judicem, sed factis studiisque similibus : at vos in contrarium tenditis; quæ odi amatis, quæ probo improbatis et aversamini..... Curi gitur factis alienissimi, verbis fucatis fictisque vultis obripere et insinuare vos in amicitiam ? Nec moror, nec fero vestras fraudes ac offucias... Facile est cuivis comminisci sermones bonos in speciem; sed pro malis moribus bonos adscicere, difficile.* (*Philo. de Nobilitate*, p. 1, *et seq.*)

La note *H*, à la fin du volume, outre l'énoncé des principaux traités de Philon, renferme quelques autres fragments de cet écrivain sur le même sujet, sur la nature du droit d'égalité. Ils m'offrent l'avantage de faire remonter

J'aurai trop souvent à rapprocher les principes moraux et théosophiques de Philon des principes de l'école chrétienne, pour m'y arrêter plus longtemps. Le succès du sage Juif surpassa son attente : ses œuvres,

à dix-huit siècles le reproche trop absolu qui m'a été adressé à l'occasion de mon *Histoire des Institutions de Moïse*. Je me serais servi de certains mots, j'aurais mis sur le compte de ce législateur certains principes qui appartiendraient sans réserve au génie politique et novateur de notre temps. « La vérité des considérations essentielles que j'expose, disais-je toutefois dans l'avant-propos de cet ouvrage, en prévoyant l'objection et en demandant au lecteur de ne pas s'y abandonner trop vite, est indépendante de ma manière de les traiter, des erreurs et des illusions particulières dont personne n'est exempt. Après cela, s'il se trouve que les plus grands principes de politique et de morale aient germé dans la tête du législateur hébreu, ou soient consignés en son nom dans le *Pentateuque;* si, en proportion des temps et des circonstances, il a jalonné mieux que personne le vaste champ de la législation; s'il a réuni à un plus haut degré qu'aucun autre chef de peuple la puissance de conception à la puissance pratique; si sa philosophie enfin marche encore en avant du siècle où nous vivons, on sera libre d'en faire honneur à l'influence divine ou à son génie... et loin de m'accuser avec trop de précipitation d'une partialité exagérée en sa faveur, ou même d'un entraînement que pourraient justifier au besoin tous les abus qui se sont couverts de sa parole, on s'apercevra que les progrès de l'esprit humain, dans quelques branches de ses connaissances, consistent moins en découvertes réelles que dans la propagation, et dans une application plus large de vérités déjà établies. Nous oublions les événements passés, s'écriait,

où sont retracées en beau langage, et malgré les inconvénients nombreux inhérents à sa position privée et au goût de son siècle, les idées de Pythagore, de Platon et des autres philosophes grecs, revues en partie dans leurs sources orientales, excitèrent au plus haut degré l'intérêt des classes éclairées de l'Égypte et des contrées environnantes; elles servirent comme d'introduction générale aux livres sacrés des Hébreux, et elles disposèrent toutes les doctrines du temps à adopter l'espèce de rendez-vous et d'alliance que Philon leur avait individuellement assigné sur le propre terrain du judaïsme.

Telles étaient donc, au sein de la nation où Jésus-Christ va enfin nous apparaître en personne, les diverses écoles qui, pendant sa vie, eurent des points de contact perpétuels avec lui, tant sous les rapports dogmatiques et moraux que sous les rapports civils et politiques. Tels sont les motifs qui laissent déjà entrevoir combien elle a été systématique l'exagération commune à des hommes, d'ailleurs très-divisés de principes et de sentiments, lorsqu'ils ont rabaissé autant que possible, et sans aucune distinction de personnes, d'œuvres et de circonstances, tout le peuple juif de cette époque; les uns, pour mieux attaquer par

il y a près de trente siècles, l'*Ecclésiaste* ou le prêcheur; nos descendants perdront aussi le souvenir des choses qui arriveront après nous... Ce qui a été sera, ce qui a été fait se fera encore. Où est la chose dont on puisse dire : Regarde, cela est tout nouveau sous le soleil ? « (*Hist. des Instit. de Moïse ;* avant-propos.)

une voie indirecte l'institution chrétienne, qui reconnaissait lui devoir presque toutes ses bases et sa vraie substance; les autres, au contraire, pour mieux faire ressortir sur ce fond incroyablement obscurci, le fils de Marie, comme une étoile spontanée, unique, et séparée par un abîme du monde qui l'entourait. Telles sont aussi les principales causes qui imposèrent au christianisme de naître et de se constituer parmi ces Juifs eux-mêmes, de les choisir pour les organes fondamentaux de sa parole, et de recevoir, sous leurs auspices, son premier essor.

Qu'on récapitule, en effet, ce qui a été dit des peuples contemporains les plus élevés dans la sphère de l'intelligence morale et de la religion. Après avoir rapidement épuisé ses sensations nationales, la Grèce, aussi fatiguée de ses dieux que de ses philosophes, alliait d'une manière fâcheuse les signes d'une décrépitude anticipée aux fleurs immortelles et à toute la parure de ses beaux jours. De leur côté, l'Asie et l'Égypte, privées d'énergie intérieure, enveloppées de mystères, toujours prêtes à diviser les peuples en castes dominantes et dominées, n'offraient aux masses occidentales qu'un symbolisme religieux, impudique et et incohérent. Entre les uns et les autres, le peuple hébreu, plein de vigueur, malgré son âge, ses méfaits et ses vicissitudes, orgueilleux de son passé, confiant dans son avenir, excitait, à l'examen solennel des principes qui faisaient sa force, toutes les populations de la terre, chez lesquelles des révolutions grandes et successives l'avaient répandu.

A cette situation des peuples les plus marquants par

leurs doctrines, si l'on ajoute les malheurs communs et le poids universel du joug étranger que les Juifs supportaient avec plus d'impatience et plus d'irritation que personne, et si l'on se rappelle, en dernier lieu, que, sur l'autorité des prévisions de leurs prophètes, l'espoir d'un vaillant libérateur soutenait l'âme des Juifs nationaux, tandis que cette rédemption frappait, sous d'autres aspects, leurs écoles spéculatives et morales, on ne croira plus nécessaire de chercher en dehors des lois naturelles de l'espèce humaine, les causes immédiates des événements qui ont rempli le premier siécle de l'Église. Mais on comprendra sans effort que la Judée renfermait en ses propres limites la raison d'un double mouvement : réaction à main armée contre la puissance usurpatrice des Romains, dans laquelle il n'était permis aux Juifs de ne s'attendre à aucun succès durable; réaction religieuse et morale qu'ils avaient commencée depuis longtemps, où la plupart des éléments de victoire se réunissaient de leur côté, et qui, tout en se modifiant au point de vouloir anéantir un jour son principe originel, devait entraîner après elle la généralité des esprits, et présider, pendant une suite de siècles, à leurs destinées.

LIVRE SECOND.

VIE ET DOCTRINE DE JÉSUS-CHRIST.

Je viens d'exposer l'état des nations vers l'époque de Jésus-Christ, l'état général des esprits, des croyances dans l'Orient et dans la Grèce, enfin la situation particulière de la nation juive au dedans et au dehors de la Palestine, et l'ensemble des principes qui, dès l'origine, avait réservé à la loi de cette nation de faire le tour du monde, et d'y opérer, par des voies diverses, une révolution complète dans l'ordre religieux et moral.

Maintenant, en quel nom, à quelles conditions et par quel mécanisme cette révolution religieuse et morale, toute préparée, toute commencée, et dont le fondement hébraïque, comme on a pu s'en convaincre, était de ramener les populations de la terre, toutes les branches de la famille proclamée unique d'Adam, à une pensée commune d'alliance, de félicité positive et

de paix, arriva-t-elle à prendre la forme et l'organisation qui ont constitué le christianisme ? Où est la force, où est la faiblesse de ce développement immense d'elle-même? et comment expliquer surtout, sans jamais s'écarter des inductions naturelles, ce fait, le plus extraordinaire de l'histoire morale de l'humanité, qu'un petit peuple comme le peuple juif ait saisi, dans un de ses bourgs les plus obscurs, un de ses jeunes hommes, qu'il l'ait soulevé de toute la puissance de son bras, et qu'il l'ait, en quelque sorte, jeté hors de son sein, et à la face des nations les plus civilisées, avec ces paroles : « En attendant que le jour soit venu de mieux nous entendre, fléchissez la tête devant un des nôtres, il est marqué du signe indélébile : voilà votre Dieu! »

Mais, avant d'entrer dans cette seconde partie du sujet qui doit sa principale difficulté à l'obligation d'examiner rigoureusement et sous plusieurs aspects chacune de ses données, même les plus délicates, nous avons à reconnaître la méthode de procéder qui lui est spécialement applicable; avant de parler de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, nous avons à nous faire une opinion précise de la réalité de son existence ; avant de recourir aux traditions évangéliques, à nous occuper un moment de leur degré d'authenticité.

Sans doute des aperçus généraux, empreints d'une philosophie plus ou moins élevée, peuvent, dans une foule de matières, satisfaire pour un temps les besoins de l'imagination. Sans doute, avec un certain nombre d'idées sur la morale évangélique, sur Jésus-Christ,

considéré comme un réformateur et comme un sage, sur son Église primitive, et sur les altérations fâcheuses que l'ambition et la malice des hommes y auraient apportées, il a été permis de créer divers systèmes assez spécieux pour s'établir avec honneur dans le monde, et pour répondre à des circonstances extérieures d'un intérêt d'ailleurs très-direct. Mais, dès qu'on a résolu de pénétrer dans l'essence d'un problème historique aussi compliqué que le christianisme à son origine; dès qu'on a accepté la tâche laborieuse de détourner jusqu'à un certain point ses regards de la grandeur des résultats produits par un instrument de civilisation, aussi énergique, pour s'arrêter à la nature et à l'accord des premier éléments dont il a été composé; enfin lorsque, après avoir reçu l'impression inévitable des temps et des choses, on se trouve presque subjugué par la conviction entière qu'il y aura tôt ou tard à retirer des profondeurs du passé, et en faveur du présent et de l'avenir, quelque puissance d'action prodigieusement efficace et toute nouvelle : alors ces systèmes provisoires, tous ces aperçus généraux laissent leur insuffisance à découvert. Alors, comme Bacon le disait pour d'autres sciences, il faut reprendre la question dans ses bases [1]; il faut être ramené bon gré malgré à l'ordre didactique des faits; il faut accorder le plus de soin à ce qu'on croyait le plus connu, accorder le plus de poids à des incidents auxquels on avait supposé le moins d'importance, et préférer, d'une manière invariable, la marche lente et mesurée du juge-

[1] « Instauratio facienda ab imis fundamentis. » (*Nov. Organ.*)

ment à toutes les facultés de l'esprit les plus rapides et les plus brillantes.

Considérons d'abord le principe incontesté, l'axiome de toutes les sectes du christianisme, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. De leur aveu, la vie et la doctrine de Jésus se sont manifestées au dehors comme étant l'accomplissement parfait, la réalisation dernière non-seulement des espérances grandes et morales que la loi de Moïse et les prophètes hébreux propagaient, mais comme la réalisation absolue de leurs formes poétiques, de leurs tableaux, jusque dans les parties les plus minutieuses, les plus matérielles. On juge, d'après cela, combien il sera nécessaire de définir en quel sens cet accomplissement des théories nationales avait été conçu par le fils de Marie et en son nom; de définir surtout en vertu de quel esprit interprétatif une école juive nouvelle parvint à dégager du fond qui lui était commun avec les autres écoles le type d'une vie aussi opposée, dans son ensemble, que celle de Jésus-Christ, à la vie de l'homme telle que les maîtres les plus anciens de la sagesse du pays l'avaient représentée; comment elle parvint à dégager de ce fond commun une loi qui, sous une foule de rapports, se montre aussi opposée à la loi hébraïque et à ses conditions intimes, que la loi chrétienne lui est opposée dans la plupart de ses premières conditions.

Toutefois, après avoir reconnu ce point de vue spécial du sujet hors duquel on s'efforcerait en vain d'embrasser les faits et d'en suivre la chaîne, il faut savoir que le nom de Jésus-Christ, quel que soit le caractère de réalité ou de symbole qu'on se réserve

bientôt d'attribuer à toute sa vie, entraîne, dans la période que nous avons à traiter, deux significations distinctes. En général, il indique le corps entier de la doctrine nouvelle; en particulier, le rôle du fils de Marie dans sa formation, son dessein, ses idées, ses actes personnels, tout ce qui constitue la première et la plus essentielle des trois phases de l'origine du christianisme.

Or, cette phase étendue de la naissance de Jésus-Christ à sa mort est l'objet exclusif de mon second livre. Elle nous fait parcourir dans dix chapitres une foule de questions dont je dois énoncer ici les plus importantes, mais sans les unir par aucun lien, et seulement afin de mieux préparer l'attention aux recherches qu'elles imposent.

La situation naturelle et primitive de Jésus auprès de ses concitoyens, ses rapports avec Jean-Baptiste, sa manière de concevoir et d'interpréter le système prophétique, le but de ses miracles, l'esprit de prosélytisme et de conquête auquel il donnait l'impulsion, les causes qui amenèrent si promptement autour de lui les classes inférieures du peuple, le choix de ses apôtres, l'examen de sa morale, les conditions inséparables de son dogme, le point de départ de la mythologie nouvelle, enfin la lutte directe du fils de Marie avec les magistrats de la Judée, et le degré de dévouement et de courage qu'il est permis, dès que ses convictions sont admises, d'attacher à sa résolution de mourir.

Les deux autres phases de la période d'origine du christianisme, depuis la mort du maître jusqu'au com-

mencement du règne de Trajan, pendant lesquelles la doctrine et le nom de Jésus acquirent, sous les auspices particuliers de Paul et de l'apôtre Jean[1], un accroissement successif, appartiennent à mon livre troisième et dernier, ainsi que la vie et les écrits de ces personnages.

Mais convient-il de croire que Jésus ait réellement existé? ou bien faut-il conclure du silence des écrivains juifs contemporains que son souvenir n'est que le fruit pieux de l'imagination d'une école appliquée à revêtir ses doctrines d'un symbole vivant? Telle est l'une des premières questions qui s'offre à l'esprit, et qui se résout tout entière, comme je l'avais annoncé, en faveur de l'existence réelle.

Le silence des écrivains juifs, en effet, obtient des explications faciles dans la faible trace que les efforts du fils de Marie laissèrent à Jérusalem, confondus,

[1] Dans mes publications précédentes, toutes les fois que j'ai eu à citer les évangélistes, les apôtres et les Pères de l'Église chrétienne, j'ai attaché à leurs noms la qualification de *saint*, d'abord pour me conformer à l'usage, ensuite parce que cette qualification s'applique, abstraction faite de toute opinion et de tout système philosophique ou religieux, à une certaine disposition de l'âme et à une haute direction de l'esprit, dont il n'est permis à personne de leur contester le mérite ; mais, en traitant de l'histoire du premier siècle de l'Église, ce serait un anachronisme perpétuel. Les *Évangiles* sont intitulés *selon Matthieu*, *selon Marc*, et nullement selon saint Matthieu ou selon saint Marc ; et les *Actes des Apôtres* s'occupent de Pierre et de Paul, et nullement de saint Paul ni de saint Pierre.

comme ils étaient à l'origine, avec beaucoup d'autres événements du même genre qui passeront sous nos yeux[1]. D'ailleurs, outre les présomptions fournies par

[1] Il existe pourtant dans Josèphe quelques lignes sur Jésus-Christ; mais elles portent les marques si évidentes, si reconnues d'une falsification, qu'on n'aurait plus la faculté de s'en étayer aujourd'hui, en admettant même que la partie de ces lignes relatives seulement à l'apparition naturelle de Jésus en Judée, vienne de l'historien juif, ainsi que plusieurs l'ont supposé. Comment Josèphe aurait-il attaché si peu d'intérêt et consacré si peu de mots aux assertions extraordinaires qu'on lui attribue, et comment les aurait-il enchâssées entre deux récits d'une importance aussi éloignée qu'une simple révolte des Juifs contre le gouverneur romain, et l'aventure singulière d'une dame romaine, sur laquelle nous aurons occasion de revenir dans une des notes du chapitre consacré à la naissance du fils de Marie? Au reste, voici le passage de Josèphe, divisé en deux parties, selon l'hypothèse qui repousse les mots imprimés en caractères différents, comme ayant été intercalés dans le cinquième ou sixième siècle, mais qui prend les autres pour vrais : « En ce même temps naquit Jésus, qui était un homme sage, *si toutefois il faut l'appeler homme*, car il fit des œuvres admirables, enseignant ceux qui aimaient à recevoir la vérité. Il fut suivi, non-seulement de beaucoup de Juifs, mais aussi de beaucoup de Grecs. *C'était le Christ.* Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier. Ses partisans ne l'abandonnèrent pas après sa mort. *Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit, pour faire mille autres choses miraculeuses.* La société des chrétiens, qui subsiste encore aujourd'hui, tire de

l'état de la Judée, où tout se prêtait à des convictions et à des enseignements analogues à ceux que Jésus-Christ proclama, les traditions des quatre évangélistes reconnus s'accordent avec toutes les œuvres des apôtres, et avec la multitude secondaire des récits apocryphes, pour affirmer en commun son existence. Or, à quelque idée qu'on s'arrête en définitive touchant ces traditions, quelque influence qu'on réserve à la pensée systématique qui y présidait, il est impossible, après un examen attentif, de ne pas les adopter dans leur ensemble pour des monuments véritables; il est impossible surtout de ne pas s'avouer que, dans la supposition de la non existence de Jésus, la puissance d'esprit nécessaire aux auteurs, pour concevoir et pour faire agréer si vite tous les détails d'une si étrange fiction, serait sans contredit de beaucoup supérieure à la puissance que ces monuments mêmes, comparés avec leur époque, obligent d'accorder à leur principal personnage[1].

Ensuite, est-ce à d'autres hommes que des Juifs, que l'invention des tableaux évangéliques pourrait

lui son nom. » (Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. XVIII, ch. IV.)

[1] Jean-Jacques, entre autres, a présenté cette observation avec son éloquence accoutumée : « Au fond, c'est reculer la difficulté, dit-il, sans la détruire. Il serait plus inconvenable que plusieurs hommes d'accord eussent composé ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet..... L'Évangile a des caractères si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus grand que le héros. » (*Émile*, profess. de foi.)

être attribuée convenablement? à quelque génie de l'Orient ou à des Platoniciens d'Alexandrie? Mais comment croire que des savants étrangers se fussent réunis et succédé dans l'ombre pour composer une œuvre où la science, prise selon son acception commune, est loin de jouer un rôle essentiel; une œuvre destinée à donner une haute importance à une petite nation qui était alors en proie au sort le plus malheureux; une œuvre enfin dans laquelle le lieu de la scène, le héros, les figures accessoires, tout le matériel, appartient à cette nation même, et où chaque ligne exige, pour être comprise, la connaissance rigoureuse de son histoire, de ses lois et de ses mœurs anciennes, des localités, des préjugés, du langage, des opinions populaires, des sectes, du gouvernement et des diverses classes de Juifs existant aux époques ou les événements sont rapportés?

Il y a plus, s'étonnerait-on que Jésus n'ait rien laissé de sa main, ni sur sa vie ni sur sa doctrine, qu'il n'ait confié à personne en particulier le soin d'y suppléer? Mais, lors même que la nature des croyances qui l'animaient et les limites de temps dans lesquelles il était convaincu de voir leur réalisation n'expliqueraient pas suffisamment ses motifs, l'usage hébraïque de communiquer les enseignements par la tradition orale bien plus que par l'écriture, et l'exemple des docteurs contemporains les plus célèbres du pays, empêcheraient encore de tirer de ce fait aucun argument décisif contre son existence.

Dès que le nouvel institut, dans son accroissement, eut dépassé toutes les espérances que ses promoteurs

eux-mêmes avaient pu former ; dès que l'impulsion qui naît d'un premier succès, en quelque genre que ce soit, eut assuré à leur esprit plus de prévoyance et de suite, et que les limites de temps, précisées par le maître pour le renouvellement universel des choses, semblèrent se reculer chaque jour, une grave nécessité se fit sentir parmi eux, celle d'obtenir plus d'harmonie dans une association qui avait ses membres dispersés au loin. Il leur importait de prévenir l'effet des récits et des légendes qu'un zèle inconsidéré ou de dangereux interprètes se plaisaient déjà à répandre sur le compte de leur chef ; il leur importait d'enlever les conditions fondamentales de leur dogme, ses formes et sa moralité, à toutes les vicissitudes qui sont le partage naturel des instructions confiées à la parole.

C'est pourquoi, indépendamment des œuvres apostoliques secondaires et de leurs auteurs, deux apôtres et deux disciples des apôtres, aidés de leurs collègues et de leurs adhérents [1], s'appliquèrent à imiter, en faveur du nouveau peuple, les livres de l'ancienne loi

[1] Il y a à noter un fait d'un grand intérêt pour l'histoire de la rédaction des livres évangéliques. Dès les premiers jours, plusieurs Juifs des classes élevées s'unirent aux apôtres, mais sans vouloir se déclarer ouvertement ; tels furent Joseph d'Arimathée, membre du grand conseil des anciens, Nicodème le pharisien, et ceux dont l'évangéliste Jean disait : « Cependant plusieurs des principaux crurent en lui ; mais ils ne le confessaient point par crainte. » —*Verum tamen et ex principibus multi crediderunt in eum : sed propter pharisæos non confitebantur.* (Joann. XII, 42.)

et les traditions sacrées de leurs aïeux. Ils rédigèrent, bien des années après la mort du fils de Marie, avec des documents épars [1] ou de mémoire, dans des occasions, des temps et des lieux divers, quatre livres principaux. Ce sont les quatre Évangiles, ainsi appelés d'un mot tiré du prophète Isaïe et traduit en langage grec. Sa signification, *nouvelle joyeuse,* répond à leur objet essentiel; ils publiaient que la grande nouvelle de délivrance, de joie et de paix futures, sur laquelle les prophètes avaient fait reposer l'espérance d'Israel et de toutes les nations, allait obtenir son accomplissement dans le monde mystique de lumière et d'éternité où Jésus et ses sectateurs, après avoir vaincu le monde présent, régneraient dans toute leur gloire.

[1] Le préambule de l'Évangile de Luc fait allusion à ces documents. Les uns auraient servi à composer les Évangiles; les autres, jugés nuisibles, quoique composés de bonne foi, sont probablement une des sources des livres apocryphes. « Attendu que plusieurs ont pris à tâche, dit ce préambule, d'arranger un récit des choses qui s'accomplissent en nous, et que nous ont transmises ceux qui les ont vues dès le commencement, et qui y ont participé, il m'a semblé bon, mon cher Théophile, de remonter soigneusement à l'origine de ces choses, et de t'en écrire avec ordre, afin de te confirmer l'exacte vérité de tout ce dont tu as été instruit. » — *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum, sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderant, et ministri fuerunt sermonis : visum est et mihi assecuto omnia a principio diligenter ex ordine tibi scribere, optime Theophile, ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem* (Luc. 1).

Comment, en effet, sans ce caractère presque accidentel qui est inhérent au premier projet de la composition des Évangiles, pourrait-on concevoir l'existence de quatre versions originales, au lieu d'une seule bien précise, bien complète, bien avouée dans les moindres détails par le maître, ou du moins par ses douze disciples intimes? Pourquoi des récits différents sur des actes qui ne pouvaient s'effectuer que d'une manière? Comment, enfin, tous les apôtres auraient-ils abandonné la fonction si majeure d'écrire des livres fondamentaux à des hommes qui n'avaient pas assisté aux événements et qui ne les connaissaient que de seconde main [1]? Ces circonstances offriraient, sans

[1] Plusieurs philologues modernes ont imaginé l'existence d'un évangile primitif écrit en langue syro-chaldaïque; les trois premiers Évangiles en auraient été tirés. Mais, outre qu'il n'y a rien dans l'antiquité qui fournisse une base certaine à cette assertion, elle ne change point la question des différences; elle y ajoute, au contraire, l'étonnement de voir négliger et oublier si vite le livre sacré original. Toutefois un passage de l'*Apocalypse*, où il est parlé d'un Évangile éternel, avait déjà été la source d'une opinion religieuse assez digne de remarque (*Et vidi alterum angelum volantem per medium cœli, habentem evangelium æternum, ut evangelisaret sedentibus super terram*, etc., *Apocalypse*, XIV, 6). En établissant une différence absolue entre cet Évangile de la vision du théologien et les Évangiles admis, plusieurs communautés chrétiennes du treizième siècle avaient propagé l'idée qu'un Évangile nouveau aurait à se substituer un jour aux Évangiles de Jésus, comme les œuvres de Jésus, s'étaient substituées à la loi de Moïse. Le livre qui contenait ces propositions et l'essai

contredit, des obstacles impossibles à surmonter si l'on traitait la question sous le point de vue merveilleux, et si l'on admettait un esprit inspirateur en dehors des conditions de l'intelligence naturelle : mais, dans le sens habituel de l'histoire, la plupart des difficultés disparaissent. Le fait le plus simple, transcrit à la même heure par plusieurs témoins, présente souvent des accessoires multipliés, des disparates profondes. Que sera-ce d'une masse de faits compliqués, de suppositions, et d'allusions, qu'on donne pour appui systématique à une doctrine convenue, et qui sont répétés à de longs intervalles et avec un enthousiasme sans borne par des hommes placés dans des situations différentes et tout préoccupés de leurs travaux personnels?

Ainsi, Matthieu, Juif de la Palestine, est le premier en date et le plus précieux des évangélistes, sous le rapport de l'histoire et de l'exactitude locale. Appliqué, avec les hommes qui concoururent à son œuvre, à prêcher les Juifs indigènes auxquels Jésus avait exclusivement porté la parole, il semble dominé par le besoin de répondre aux principales résistances qui sortaient du sein de ces Juifs eux-mêmes[1].

du nouvel Évangile, fut brûlé par l'ordre du pape Alexandre IV, mais avec le plus de secret possible, afin d'éviter les scandales (Fabricius, *de Apocryphis*, t. I, p. 337; *Matth. Paris., ad an.* 1257, p. 959).

[1] L'Évangile de Matthieu a existé, dès les premiers temps, en hébreu et en grec. Mais lequel des deux textes était l'original? lequel était la traduction? Toute l'anti-

Les deux évangélistes Luc, le médecin, et Marc, qu'on a coutume de citer pour l'un des confidents de Pierre, appartiennent aux Juifs hellénistes et aux chrétiens de la seconde phase ou de l'école de Paul. Après avoir instruit les Juifs établis hors de la Judée, et les populations grecques et latines, il font entrer dans leurs traditions, qu'on reconnaît pour empruntées presque tout entières à l'évangéliste précédent, l'esprit particulier qui les anime.

Enfin, le représentant de la troisième et dernière phase de l'origine du christianisme, le théologien, le poëte de l'association nouvelle, est un Juif de la tribu de Nephtali, Jean, devenu apôtre de l'Asie. Le dessein qu'il avait d'absorber dans la doctrine de son maître les idées théosophiques les plus hautes des Juifs

quité chrétienne a donné la primauté à l'hébreu, et saint Jérôme dit avoir vu lui-même ce texte, qui s'est perdu depuis lors. Il semblait d'ailleurs assez naturel de penser que l'apôtre, s'adressant aux Juifs de la Palestine, s'exprimât en leur langue. Toutefois les recherches de l'exégèse moderne ont établi, au contraire, que le texte grec représente le véritable original, et que l'hébreu ou le syro-chaldaïque n'avait été qu'une traduction faite presque immédiatement pour l'usage de la secte des Nazaréens et des Ébionites. Outre les raisons tirées de la popularité du grec dans une partie de la Palestine, que nous rappellerons plus tard, l'emploi de préposé à un bureau de péage ou de douanes, qui fut longtemps celui de Matthieu, avait dû le rendre plus apte que personne à se servir du langage usité dans les communications ordinaires entre les étrangers et les indigènes.

orientaux parmi lesquels la majeure partie de ses jours s'étaient écoulés, l'a fait recourir à des formes et à tout un langage dont on peut douter que l'intelligence eût jamais été familière à ses onze collègues.

Loin de trouver à redire aux différences, aux contradictions même qui se rencontrent dans ce quadruple monument, ces différences en constituent donc la vraie richesse; elles l'agrandissent en y conservant l'empreinte involontaire et naïve des hommes et des circonstances, et en le rattachant, avec tous les autres écrits de l'école naissante, à des monuments d'une date plus reculée, et à l'état général de l'époque et des lieux.

Aussi, dans la noble carrière que toutes ces données ouvrent aux recherches de l'esprit, on doit éprouver sans cesse la crainte de manquer de la sagacité et du sentiment nécessaires pour rendre à des combinaisons graves et passées la réalité et la vie, sans lesquelles il n'y aurait aucune espérance de leur faire rien produire de nouveau; mais on se gardera du moins de prétendre que les renseignements ne suffisent point, et qu'ils n'offrent plus les moyens de rétablir les faits principaux à leur place. Ce serait trop contraire à la dignité de la pensée humaine, de n'avoir pas laissé de traces profondes là où elle a exercé au plus haut degré son pouvoir. Les premiers souvenirs des choses véritablement grandes ne s'effacent point, et, quelque vieux que soit un arbre qui s'est élevé avec majesté sur la terre, ses racines existent encore, quoique cachées, et ne demandent que des bras patients ou robustes pour être mises à découvert.

CHAPITRE PREMIER.

NAISSANCE DE JÉSUS, ET SON ÉDUCATION PRÉSUMÉE.

S'il est un don qui émane du ciel, c'est la puissance de l'âme et le génie. Celui à qui il aura été attribué d'émouvoir les hommes et de les faire avancer, à quelque titre que ce soit, dans la lumière et dans la justice, celui-là, qu'il ait reçu le jour sous l'empire d'une loi ou d'une autre, dans un palais ou dans une étable, sera toujours enfant de Dieu.

Mais, lorsqu'une doctrine avide de conquérir le monde a adopté le fait d'une naissance pour fondement, lorsqu'elle l'a proclamé avec orgueil, qu'elle y a trouvé pour sa propagation un des moyens les plus efficaces, ce fait ne compte plus désormais au nombre de ceux qui doivent rester inviolables parmi les hommes, et, malgré le sentiment de malaise qu'on éprouve toujours à s'arrêter à des intérêts aussi délicats, il rentre sans aucune restriction dans le domaine et dans les exigences de l'histoire.

Dès qu'on a reconnu que la vie de Jésus-Christ a

un caractère de réalité, qu'elle ne se réduit pas à être la personnification d'une idée, d'un ensemble religieux et moral, il est indispensable d'examiner avec soin tous les incidents et tous les tableaux qui forment l'épisode de sa naissance; de les examiner par rapport à lui-même, par rapport à ses concitoyens, et comme premier exemple des grandes diversités que ses annalistes présentent entre eux.

Pour lui-même, il s'agit du désavantage de la position sociale dans laquelle sa naissance l'avait d'abord rangé. Pour ses concitoyens, il faut réunir les circonstances extérieures avouées par les traditions évangéliques, et juger si elles n'étaient pas de nature à réveiller en leur esprit des idées capables de leur faire supporter, avec beaucoup d'impatience dans l'état des mœurs, la volonté que le fils de Marie manifesta un jour de renverser de fond en comble l'ordre existant, et d'occuper dans l'ordre nouveau la première place. Enfin, à l'égard de ses annalistes, nous avons à signaler, à discuter même, dès le principe, leur manière de poursuivre, dans les moindres détails, l'application du système interprétatif dont la pensée dominante nous servira perpétuellement de flambeau pour nous guider à travers les complications de l'histoire et de la doctrine qu'ils ont exposées. Le but constant de cette pensée était d'établir que toutes les paroles, toutes les figures renfermées dans les livres sacrés des Juifs, ou propagées par la voix populaire, sur le compte du libérateur ou Messie à venir, avaient obtenu dans la famille, dans la personne et dans les œuvres de Jésus, leur réalisation dernière.

Quant à l'éducation du jeune maître, le point capital est de savoir si les causes locales avaient assez de puissance pour donner l'impulsion à son esprit, ou s'il faut demander les causes de cette impulsion à d'autres contrées.

Les témoignages les plus authentiques nous éclairent sur ce qui se passait au commencement du christianisme. Tandis que les évangélistes racontaient la conception de Marie et la naissance de son fils dans un intérêt merveilleux, des bruits opposés se répandaient au loin sur la nature illégitime de sa naissance. Or, une difficulté presque insoluble existe aujourd'hui : les auteurs des Évangiles se seraient-ils décidés à transmettre leurs explications, dans le seul dessein de détruire les bruits fâcheux qui se répétaient avec rapidité? ou bien ces bruits devaient-ils leur origine à la naïveté des détails que leurs propres récits ont dévoilés au monde?

Dans tous les cas, personne ne peut être assez étranger aux mœurs et aux préjugés du temps et du pays, pour ne pas se représenter les suites malheureuses d'un accident qui frappait les bourgs les plus modestes de la Judée, non moins que les grandes cités. L'homme convaincu d'être le fruit d'une violation du lien conjugal se voyait privé de ses droits nationaux, semblait séparé du corps public [1], et rencontrait alors de nou-

[1] *Non ingredietur mamzer*, l'homme né de tout commerce que la loi punissait de mort, et nullement le fils naturel, *in concionem Jehovæ* (*Deuter.* XXIII, 2). Il ne pouvait remplir aucunes fonctions publiques.

veaux obstacles dans le rigorisme tout-puissant d'une partie des pharisiens, dont les atteintes, suivant quelques assertions, n'auraient pas été sans influence sur la haine que le fils de Marie aurait vouée à cette école.

Si l'on réunit les indications extérieures qui sont consignées dans les écrits évangéliques, on y trouve assez de motifs pour expliquer l'opinion défavorable que les concitoyens du nouveau maître se seraient formée sur sa naissance, à une époque où nulle prévention ne pouvait exister de leur part contre ses doctrines ni contre ses projets.

Le premier motif est l'union d'une jeune fille avec un homme déjà avancé en âge, et livré à la profession de charpentier ou de faiseur d'instruments aratoires, qui aurait été exercée dans la suite par Jésus [1].

[1] D'après le texte de Matthieu, les habitants de Nazareth disaient de leur concitoyen : « Celui-ci n'est-il pas le fils de l'ouvrier en bois? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie? Ses frères ne sont-ils pas Jacob, Josès, Simon et Juda? (Matth. XIII, 5.) Mais le texte de Marc, en rapportant les mêmes détails, y met une différence remarquable; il ne fait aucune allusion au père putatif de Jésus; il indique directement la profession du nouveau maître : « Celui-ci n'est-il pas l'ouvrier en bois, fils de Marie, frère de Jacob, de Josès, de Juda et de Simon? et ses sœurs ne sont-elles point parmi nous? — *Unde huic hæc omnia? Nonne hic est faber filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? nonne et sorores ejus hîc nobiscum sunt?* (Marc, VI, 3.) C'est l'un des premiers apologistes de la religion chrétienne, saint Justin le Martyr, qui, dans son dialogue avec Triphon, spécifie plus particulièrement la nature

Sous le titre d'Évangile primitif de Jacques, un des écrits apocryphes [1] extrêmement ancien établit, sans aucune preuve à l'appui, que Miriam ou Marie, née de Joakhim et d'Anne, avait été élevée, avec beaucoup

des ouvrages en bois auxquels Jésus et l'époux de Marie se seraient livrés; ils travaillaient, dit-il, à faire des jougs et des charrues. (S. Justin, édit. grecq. et lat., p. 316, C.)

[1] Parmi le grand nombre de fragments évangéliques qui ont précédé et suivi la rédaction des quatre Évangiles reconnus, les principaux que le temps ait conservés sont les Évangiles de la nativité de Marie, le Protévangile de Jacob ou de Jacques, l'Évangile de l'enfance attribué à saint Thomas, l'Évangile de Nicodème. Il est aisé de comprendre les justes raisons de l'Église, lorsqu'elle a frappé de bonne heure tous les Évangiles secondaires de réprobation, afin de n'avoir pas à répondre de la masse des écrits de détail, qu'un zèle réel ou trompeur ajoutait à ses traditions et à ses doctrines essentielles. Toutefois on ne peut méconnaître qu'à l'égard de cette église elle-même, un lien étroit et très-légitime de parenté existe entre les livres avoués et les récits qu'elle a repoussés de son sein. L'Évangile de Jean, par exemple, déclare que Jésus-Christ avait accompli beaucoup d'autres actes et merveilles que ceux dont l'apôtre nous offre le tableau, et que toutes ces choses, si elles étaient transcrites, produiraient une quantité de livres assez considérable pour encombrer le monde (*Quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros.*—Joann., XXI, 25). Il est donc hors de doute que ces lignes, de quelque main qu'elles soient venues, couvraient d'avance de leur protection l'œuvre de tout disciple qui s'appliquerait à réunir et à imaginer, au sujet de l'enfance, de la jeunesse et des dernières années de Jésus-Christ, les détails les plus

d'autres vierges, dans le temple. Sur la proposition adressée par le pontife à Joseph, d'épouser la jeune fille consacrée jusque-là au Seigneur, celui-ci, songeant à la disproportion de ses années et aux enfants qu'il avait eus d'une première alliance, s'y refusa d'abord, dans la crainte d'être exposé, disait-il, au ridicule en Israel [1].

Quant à la tribu qui avait à réclamer Marie, il n'y a rien d'arrêté, chez ses historiens, que le dessein d'exalter son origine : c'est à la tribu de Lévi que le

étranges, les plus merveilleux, que l'époque et le pays fournissaient d'ailleurs avec une prodigalité rare. Après cela, un homme dont le nom ne peut être prononcé qu'avec admiration, et presque avec un saint respect, Newton, en parlant de l'*Apocalypse* de Jean et de son authenticité, à tiré de l'existence de plusieurs autres essais d'Apocalypse un argument très-ingénieux qui s'applique en partie aux Évangiles apocryphes rapprochés des Évangiles des apôtres. « Quand une œuvre remarquable paraît, dit-il, en quelque genre que ce soit, la foule des imitateurs arrive et met au jour des copies plus ou moins indignes du modèle. Or, le grand nombre d'Apocalypses prétendues qui furent publiées en ces temps-là, loin de porter atteinte à l'authenticité du livre de saint Jean, prouve au contraire qu'une œuvre de ce genre avait déjà fortement attiré l'attention intérieure de l'Église. » (Newton, *Opusc. mathémat. philosoph. et philolog.* t. III, *Apocalyp.* éd. 1744.)

[1] *Filios habeo et sum senex,* dit Joseph dans cet Évangile ; *ipsa autem est juvencula ; undè timeo ne fortè ridiculus fiam filiis Israel.* (*Apocryphes* de Fabricius, t. I ; *Nouvelle collection des Apocryphes,* augmentée, annotée, par Ch. Thilon, prof. de Halle. Leipsick, 1832, t. I, p. 209.)

témoignage de Luc se plaît particulièrement à l'attacher. La même intention préside aux renseignements donnés sur la famille de son époux. Comme l'opinion générale du pays admettait que le libérateur ou Messie des prophètes, le roi de force et de justice, d'indépendance au dehors et de paix au dedans, devait sortir de l'ancienne race de David, les évangélistes sans cesse animés du désir de prouver que tout s'accomplissait dans la personne de leur chef, n'hésitent point à ranger Joseph au nombre des descendants de ce roi; ils adoptent avec empressement tout ordre qui semble s'accommoder à leurs conjectures. De là, les généalogies différentes qu'on a transmises sur son compte[1],

[1] Au sujet des deux généalogies données par Matthieu et par Luc (Matth. I, Luc, III), on a dit que la première était la généalogie de Joseph, la seconde celle de Marie, qui appartiendrait en conséquence à la tribu de Juda. Mais voici les propres paroles de Luc, où rien ne s'adresse à Marie : « Or, Jésus commença à l'âge d'environ trente ans; étant comme on le croyait, fils de Joseph, qui était fils d'Héli, de Matthat, de Lévi, de Melchi, etc., jusqu'à Adam. » — *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Matthat, etc.* (Luc, III, 23). Ceux qui ont fait l'épouse de Joseph de la race de Lévi, et saint Augustin est du nombre (contre Fauste le manichéen, XXIII, 9), se sont autorisés, d'après le même évangéliste Luc, de sa parenté immédiate avec la femme d'un des sacrificateurs, qui, pour transmettre leur dignité à leurs enfants, prenaient en mariage des filles de leur tribu.

Je redirai, à ce sujet, l'histoire bien connue d'un tableau

et dont l'utilité s'évanouit dès qu'il reste convenu que nul rapport de filiation ni de sang n'exista jamais entre Jésus et l'époux légitime de Marie.

Une autre circonstance de nature à obtenir beaucoup de poids sur l'opinion des habitants, mérite d'être accompagnée d'un passage curieux des livres apocryphes cités. Le trait final de ce passage rappelle l'explication donnée sur la naissance de Jésus, par un écrit judaïque en renom, qui, tout rempli qu'il soit de suppositions puériles et d'absurdités, s'attache néanmoins à mettre à couvert l'honneur de la jeune épouse [1].

composé à l'usage d'une famille noble de France, qui, à en juger par son nom, descendrait d'une maison juive de la tribu de Lévi. Dans ce tableau, la Vierge était représentée, selon le style ancien, avec une banderole écrite qui sortait de sa bouche pour exprimer sa pensée. Le chef de la famille en question vient la saluer, et Marie, en sa qualité de femme de la tribu de Lévi, l'engage à se couvrir, à prendre un siége, et l'appelle familièrement : « Mon cousin. »

[1] Cet écrit pamphlétaire est le *Sepher toledoth Jesu*, ou livre des actes de Jésus, traduit et réfuté par *Wagenseilius*, dans le recueil intitulé : *Tela ignea Satanæ*. Il suppose que Marie, fille d'une pauvre veuve, et adonnée pour profession à la coiffure des femmes, avait épousé un homme jeune et de grande vertu, qu'elle aimait beaucoup. Mais un autre jeune homme, né d'une famille puissante, et non moins remarquable par sa force et par sa beauté que par la violence de ses passions, fut saisi pour elle d'un amour désordonné. Après avoir conçu toute sorte de desseins, il parvint à s'introduire dans la demeure de Marie la nuit, pendant son sommeil, et à usurper les droits de

Marie, à peine grosse, selon les traditions de Matthieu et de Luc, quitte en toute hâte sa demeure. Arrivée dans les montagnes de Juda, elle confie son

son époux par une trahison affreuse. Outre l'analogie qu'on peut découvrir dans cette explication avec le passage de l'Évangile apocryphe que je vais citer, on la dirait imitée jusqu'à un certain point de l'aventure que Josèphe raconte au sujet d'une dame romaine. Par un hasard inconcevable, c'est précisément à côté de son récit que les auteurs des lignes intercalées dans cet historien, au sujet de l'existence de Jésus (ci-dessus, p. 146), ont placé leur falsification pieuse.

Cette dame romaine, aussi vertueuse que belle, nommée Pauline, et femme de Saturninus, portait une crédulité excessive dans le culte de la déesse Isis. Un jeune chevalier, du nom de Mundus, en devint éperdument amoureux, et s'efforça en vain de la séduire par des présents extraordinaires. Il tombait en langueur, lorsqu'une des affranchies de son père se chargea de le secourir. Elle fit briller aux yeux des prêtres du temple d'Isis une grande somme d'argent, et les détermina à annoncer à Pauline que le dieu Anubis, touché de son dévouement à la déesse, voulait, en récompense, se révéler à elle dans son temple pendant l'obscurité de la nuit. Le dieu était Mundus en personne, auquel la naïve illuminée crut de bonne foi; mais peu de jours après, ce dieu-là, ne pouvant étouffer le secret de sa victoire, s'en vanta à Pauline elle-même, qui, dans la violence de son désespoir, alla tout découvrir à son mari et à sa famille. Leur crédit obtint de l'empereur une vengeance terrible contre les prêtres d'Isis, mais seulement l'exil de Mundus. (Josèphe, *Antiquit. judaïq.*, liv. XVIII, ch. IV; compar. pour les mœurs des prêtres d'Isis, Apulée, l'*Ane d'or*.)

secret à une de ses proches parentes[1], qui, malgré son grand âge, portait aussi dans son sein un enfant que ses destinées réservaient à prendre une part active à la mission de Jésus-Christ. Au bout de trois mois de séjour, elle rentra à Nazareth. Là, son époux fut en proie à une affliction profonde, à une affliction impossible à renfermer en son âme; les Évangiles apocryphes dévoués à la gloire de Marie ont retracé cette scène en termes assez éloquents : « A mesure que les signes de son état devenaient plus visibles, Marie, frappée de crainte, disent-ils, se retirait dans sa demeure et et se cachait aux enfants d'Israel. Elle n'était qu'à sa seizième année, pendant l'accomplissement de ce mystère. Au sixième mois, Joseph, de retour d'une absence occasionnée par ses travaux, vit sa femme grosse et prosternée contre le sol; il s'y précipita lui-même en poussant des cris plaintifs : « Comment oserai-je me présenter devant le Seigneur? que pourrai-je alléguer en faveur de celle que j'ai reçue si pure dans le temple et dont je n'ai pas su être le gardien? Qui m'a trahi? qui a porté le mal dans ma maison? N'est-ce pas un renouvellement de l'histoire d'Adam, coupable d'avoir laissé Ève toute seule en butte aux attaques du séducteur? » Alors Marie protesta en pleurant qu'elle n'avait aucun reproche à subir, qu'elle cherchait en vain à concevoir sa situation actuelle[2]. »

[1] « Exsurgens autem Maria in diebus illis abiit in mon» tana cum festinatione, in civitatem Juda. (*Luc*, 1, 39.)

[2] « De die autem in die venter ejus intumescebat, et » timore perculsa Maria abiit in domum suam et occultavit

Enfin les évangélistes assurent que les pleurs de Marie et les agitations de Joseph eurent leur dénouement au milieu du silence et des réflexions de la nuit[1];

» se a filiis Israel. Erat autem annorum sedecim quandò » hæc fiebant mysteria. Facto autem illi sexto mense, » ecce venit Joseph a suis œcodomiis, et intrans in domum » suam vidit eam gravidam, et demissa facie sua. Projecit » se ipsum in terram, et planxit vehementer, dicens : » Quis mihi imposuit ? quis hoc mali fecit in domo mea... » Nonne repetita in me est historia Adami ? Quoniam in » hora gloriæ ejus intravit serpens et invenit Evam solam, » et decepit eam ?... » Ipsa autem flebat amarissimè dicens : » Munda sum et virum non cognovi. » Dixit autem illi » Joseph : « Et undenam est ergo quod in utero habes ? » » Et respondit Maria : « Vivit Dominus Deus meus, quòd » non scio undè hoc mihi est ? » Et stupefactus Joseph, » et persistebat, cogitans, quid de ea faciam ?... et occu- » pavit cum nox, et ecce angelus Domini apparuit... » (*Protevangelium Jacobi ;* dans les *Apocryphes de Fabricius*, t. I, p. 97, et dans la nouvelle collection de Thilon, t. I, p. 231.)

[1] L'Évangile de Matthieu nous dépeint ces agitations de Joseph, lorsque, pressé entre le vœu de la loi, qui lui prescrivait de déclarer son malheur aux anciens, et la crainte d'exposer sa jeune femme à un châtiment redoutable, il allait s'en tenir, dans l'honnêteté de son cœur, à supporter lui-même le blâme, à la renvoyer en secret. — *Joseph autem vir ejus, cum esset justus, nollens eam traducere, voluit occultè dimittere eam. Hæc autem cogitante, ecce angelus Domini*, etc. (Matth. 1). L'Évangile de la nativité de Marie ajoute de nouvelles couleurs au tableau : *Æstuare itaque animo et fluctuare cœpit Josephus, quia ignorabat quid sibi potissimum esset faciendum. Neque enim*

une voix, un songe, une apparition fit succéder l'espérance à l'orage; peut-être une seule de ces pensées de raison et de paix que les Juifs prenaient souvent pour la voix de Dieu, et qu'on désignait sous le nom générique et très-étendu d'envoyés ou d'anges. Mais, comme cette intervention était particulière aux deux époux et tout intérieure, le cours des idées des habitants du pays, et l'influence qu'elles devaient avoir sur les premières années de Jésus, n'en éprouvèrent aucun changement.

Ce sont les mêmes idées qui, de concert avec les inductions résultant de la naïveté des récits évangéliques auprès des esprits mal disposés pour les prodiges, hâtèrent la propagation des bruits les plus défavorables. La réalité de ces bruits est démontrée à la

traducere voluit, quia justus erat; neque fornicationis suspicione infamare, quia pius... Hæc autem cogitante, ecce angelus... (Fabric. t. I, p. 34 et seq.). Dans l'Évangile de Jacques, Annas le scribe découvre au pontife la grossesse de la jeune femme. De graves reproches sont adressés à Joseph, pour avoir violé le vœu qu'il aurait fait de respecter la virginité de celle qu'on lui avait confiée. Il s'en défend de toute son âme; Marie repousse aussi l'idée de la violation de son vœu. Alors on les oblige à boire les eaux amères, qui étaient considérées comme un jugement de Dieu dans les causes douteuses de ce genre. — Quant aux dispositions capitales de l'ancienne loi sur les infractions au mariage, elles s'appliquaient exclusivement au cas de flagrant délit (*Deutér.* XXII); on les modifiait et on les détournait sans trop de difficultés, comme la femme adultère amenée, en réalité ou par supposition, devant Jésus dans le temple, en est la preuve.

fois par l'Évangile apocryphe de Nicodème, écrit tout en l'honneur de Jésus, et par les aveux d'Origène.

Un livre avait été composé vers le milieu du second siècle de l'Église, contre les Juifs et contre la nouvelle religion. L'auteur, nommé Celse, était un philosophe grec de l'école épicurienne, qu'on peut regarder comme le père de toutes les railleries, et de la plupart des raisonnements qui ont fait la force, la joie et la nouveauté de l'école philosophique militante du dix-huitième siècle. En le réfutant, Origène signale l'incrédulité qu'on opposait au miracle de la conception directe par le Saint-Esprit, et il y trouve la cause formelle de l'aveuglement qui avait conduit, dit-il, à mêler en tous lieux la fable profane des amours d'un jeune homme nommé Panther, à l'histoire sacrée de Marie [1].

[1] « Jesus respondit Pilato; *dit l'Évangile de Nicodème :* » Si seniores Judæorum non haberent potestatem loquendi, » non loquerentur; sed quoniam unusquisque habet potes- » tatem oris sui, loqui bona et mala videbunt. » Respon- » dentes autem seniores Judæorum dicunt ad Jesum : » Quid nos videbimus? Nos primùm de te vidimus quòd » fornicatione natus es... » Dicunt quidem de adstantibus » benignè ex Judæis : « Nos non dicimus esse natum e » fornicatione : hic sermo vester non est verus, quoniam » desponsatio facta est... » Et responderunt : « Omnis » multitudo audienda est, quæ clamat quoniam ex forni- » catione natus est... » (*Apocryphes de Fabricius*, t. I, p. 244.) « Jam revertamur ad Judæi fictam personam, » *dit Origène, dans sa réfutation de Celse*, quæ narrat Jesu » matrem gravidam, extrusam a sponso fabro lignario, » propter fidem conjugalem temeratam, et pudicitiam; » videamusque an non cæci fuerint auctores hujus fabulæ

C'est du moins une remarque impossible à négliger, que les traditions évangéliques n'aient pas mis de l'unanimité à confirmer le fait primitif ou à le passer sous silence. Nulle part Jésus ne l'indique de sa bouche, et, dans ses rapports avec sa mère, rien n'atteste en son âme l'existence du sentiment spécial qu'une pareille conviction semblerait nécessairement entraîner. Bien loin de là, si ce n'est quand il la recommande, en mourant, aux soins d'un de ses disciples, sa parole envers elle ne renonce presque jamais à une certaine rudesse, comme on aura dans la suite à s'en apercevoir. Les écrits apostoliques, de leur côté, citent à peine le nom de Marie depuis la mort de son fils, et l'apôtre chargé de la recueillir dans sa maison, l'apôtre qui avait le plus de renseignements sur sa vie, et qui a écrit le dernier de tous, est celui-là même dont l'Évangile et les autres œuvres n'emportent aucun témoignage précis du miracle de sa conception et laissent complétement ignorer ce que Marie devint jusqu'à sa dernière heure.

Sous l'empire de ces circonstances, un long voyage se présentait sans contredit aux deux époux, comme le meilleur moyen d'échapper à l'embarras de leur situation auprès des habitants d'un petit bourg qui avait une réputation de malignité si bien établie en Judée, qu'elle avait donné lieu à ce proverbe :

» de Virgine deprehensâ cum juvene Panthera in adul
» terio, et a fabro repudiatâ : quæ omnia finxerant ut con-
» vellerent miraculosum conceptum de spiritu sancto. »
(Orig. contr. Cels., lib., 1, *in med.*)

« Peut-il rien sortir de bon de Nazareth[1] ? » En effet, Joseph et Marie se dirigèrent vers l'Égypte, que des relations fréquentes unissaient à la Palestine, et où ils devaient rencontrer une population nombreuse de leurs concitoyens. Mais les évangélistes ont assigné d'autres motifs à leur éloignement; et ces motifs, de même que tout le reste de l'épisode concernant la venue au monde de leur chef, engendrent des doutes trop fondés et découvrent des dissemblances trop grandes dans la nature et dans la description des incidents, pour ne pas en conclure que la réalité de l'histoire y a pris beaucoup moins de part que le désir perpétuel de satisfaire à toutes les conditions, à toutes les figures et à tous les souvenirs auxquels la voix unanime du pays accordait une haute importance.

Luc, sans rien dire de l'Égypte, attribue le départ soudain de Joseph, et son arrivée dans un bourg situé près de la capitale de la Judée, à l'obligation imposée à cet habitant de Nazareth de se rendre au lieu de son origine. Il aurait eu à s'y faire inscrire sur les registres d'un recensement général accompli par les soins de Cyrénius, gouverneur romain de la Syrie.

Mais cette tradition commet une première erreur; il y avait neuf ans écoulés depuis la mort d'Hérode, et Jésus était dans son adolescence lorsque le gouvernement de la Syrie, y compris la Judée, fut donné par l'empereur Auguste au sénateur Cyrénius, avec ordre d'accomplir un recensement général pour les biens,

[1] «A Nazareth potest ne aliquid boni esse?» (Joann. 1, 47.)

et non pour les personnes [1]. De plus, admettons que l'empereur eût déjà rendu un décret tout distinct de celui-là pour exiger un compte exact des individus; le nombre seul, et nullement les origines, aurait eu à offrir quelque utilité aux Romains. Comment alors supposer que Joseph, devenu citoyen de la Galilée dans un temps où la confusion la plus grande existait entre les familles et les tribus, aurait eu besoin d'aller

[1] Pour expliquer cette indication erronée, on a supposé un premier recensement pendant que *Sentius Saturninus* était gouverneur de la Syrie, dans lequel Quirinius ou Cyrénius lui aurait été adjoint. On a supposé aussi que le texte avait voulu dire que le recensement fut fait *avant* que Cyrénius eût le gouvernement de Syrie. Mais ce personnage n'était pas assez célèbre pour s'en servir de date, et le texte offre quelque chose de trop précis : « Cette première description fut faite, le gouverneur de la Syrie étant Cyrénius. » — *Hæc descriptio prima facta est a præside Siræ Cyrino* (Luc, II, 2). — L'historien Josèphe parle en ces termes du recensement et de l'homme qui en fut chargé : « Après avoir entendu les accusations contre le roi Archelaüs, et sa défense, Auguste confisqua tous ses biens, l'exila à Vienne, dans les Gaules, et réunit ses États à la Syrie. Un sénateur romain, homme de grand mérite, et qui avait été élevé à la dignité de consul après avoir passé par tous les autres honneurs, Cyrénius, fut établi gouverneur de cette province, avec ordre d'y faire le recensement de tous les biens des particuliers. Coponius, qui commandait un corps de cavalerie, fut envoyé avec lui pour gouverner la Judée; mais, à cause de la réunion de ce pays à la Syrie, Cyrénius accomplit le recensement. » (*Antiquit. judaïq.* liv. XVIII, chap. I et II.)

chercher son inscription loin de son domicile actuel, et eût péniblement entraîné sa jeune femme avec lui lorsque Marie avançait des derniers jours de sa grossesse.

Représentons-nous, au contraire, l'intérêt systématique des évangélistes à voir naître Jésus dans le bourg situé près de Jérusalem; leur intérêt à y voir inscrire Joseph en personne. Cet intérêt est le même qui les a portés à tracer une ligne généalogique entre David et l'époux de Marie, et à continuer cette ligne jusqu'à leur fondateur, quoique, de leur aveu, nulle parenté directe, nulle communauté de sang ne justifiât cette suite. La petite ville de Bethléem avait toujours obtenu de grands hommages dans la Judée, comme berceau de David; et, par extension, c'est-à-dire en vertu de de la figure poétique ordinaire qui substitue le nom des lieux au nom des personnes, les prophètes, pour exprimer que le libérateur à venir serait en réalité ou par imitation de la race de ce roi, avaient désigné depuis longtemps Bethléem comme la cité à laquelle il devrait la lumière [1].

[1] « Mais de toi, Beth-lerhem-ephrata, quoique tu sois trop petite pour être entre les milliers de Juda (entre les villes qui fournissaient des divisions de mille hommes), de toi sortira quelqu'un qui dominera en Israel; ses origines sont de toute ancienneté, depuis les jours du monde... Il se maintiendra, il gouvernera avec force et magnificence... et c'est lui qui fera la paix. » (Michée, v, 2.) L'Évangile de Matthieu, en citant ce passage, donne un sens contraire au texte dans le premier membre de phrase, ce qui d'ail-

Or, on juge soudain toute la portée de cette détermination des historiens de Jésus, qui s'étend sur les questions de doctrine comme sur les points de fait, et qui les excitait à réaliser matériellement en sa personne toutes les images et toutes les expressions de la poésie sacrée hébraïque. On assiste, en quelque sorte, avec eux aux développements du principe proclamé en ces termes par le maître : « Il faut que toutes les choses écrites dans la loi de Moïse, écrites dans les prophètes, écrites dans les chants de David, se trouvent accomplies en moi [1]. » Devant l'autorité de ce principe, quelle diversité infinie d'accessoires ne devait pas être inspirée à chacun de ces écrivains connus et inconnus, dès qu'il s'agissait de raconter un épisode aussi important que la naissance du fils de Marie? quel parti immense n'avaient-ils pas à retirer de leur nouvelle manière de mettre en œuvre les figures littéraires les plus hardies des prophètes nationaux; cette figure, entre autres, que j'ai déjà citée, et qui est l'une des principales de leurs descriptions : la Judée ou Jérusalem, dépeinte sous la forme d'une vierge, et fécondée par l'intelligence ou par l'esprit, promet

leurs n'a au fond aucune conséquence. « Et toi, Bethléem, terre de Juda, dit-il, tu n'es nullement la plus petite entre les principales de Juda, car de toi sortira le chef qui gouverna mon peuple d'Israel. » (Matth. II, 6.)

[1] « Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, quoniam » necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysis » et prophetis, et psalmis, de me. » (Luc, XXIV, 44; Matth. 1, 22.)

d'enfanter, après de longues amertumes, de violentes douleurs, un peuple juste, un fils puissant et glorieux, destiné à servir un jour d'étendard et de moyen d'alliance à toutes les nations de la terre? Enfin, que de raisons pour découvrir dans les tableaux des deux évangélistes appliqués à retracer cet épisode, dont le premier en date ne songeait nullement à être suppléé par le second[1], une opposition de traits et de couleurs qui n'a rien de commun avec des souvenirs récents fondés sur l'exactitude et sur l'uniformité de l'histoire.

Dans le plus simple des deux tableaux, celui de Luc, quoique Joseph soit supposé dans le pays de sa famille, aucun parent ni ami n'apparaît auprès de lui. Ce qui domine, c'est une hôtellerie, une étable, asile de Marie surprise par les douleurs, une crèche destinée à servir de témoignage contre les grandeurs humaines et contre les prétentions de l'orgueil; c'est la voix éclatante d'un ange qui annonce l'heureuse nouvelle à des bergers; c'est le signe caractéristique du citoyen juif, imprimé au huitième jour sur l'enfant, et accompagné du nom, alors très-familier, de Jésus, ou la forme grecque du nom hébreu de Josué, celui qui délivre[2]; enfin c'est le sacrifice religieux de purifica-

[1] Je reviendrai plus loin sur le principe qui préside aux travaux appelés les *concordances* des évangélistes.

[2] Marie, longtemps affligée, avait pu s'arrêter à ce nom de Josué, en signe de meilleurs jours. Chez les Hébreux, et chez tous les Orientaux, l'usage antique était de donner aux nouveau-nés des noms en rapport avec la situation actuelle des parents, ou avec les désirs et les espérances

tion offert le quarantième jour dans le temple de Jérusalem, et le retour immédiat des deux époux vers Nazareth [1].

Dans l'autre tradition, celle de Matthieu, tout change de face, tout prend un aspect asiatique, les personnes et les choses; au lieu de l'adoration de simples bergers, ce sont des rois, des sages qui arrivent de l'Orient, guidés par une étoile correspondante à l'étoile allégorique mentionnée dans les livres de Moïse [2], ou correspondante aux météores nombreux que la naissance et la mort de tous les personnages célèbres de l'antiquité ne manquaient jamais de produire. Leur destination est de figurer, à l'égard de Jésus, les hommages volontaires des peuples, des rois, des sages étrangers qui, dans la croyance des prophètes, devaient honorer un jour le peuple d'Israel et la personne de son chef, lorsque ce peuple, comme je l'ai expliqué plus haut, serait parvenu à sa période éloignée d'intelligence, de majesté et de justice. En même temps, l'or et les parfums déposés, par ces visiteurs augustes, aux pieds de l'enfant, expriment, sous un emblème, que la royauté et le sacerdoce

qu'ils formaient pour leur avenir; souvent même on prenait un nom nouveau et significatif dans les grandes circonstances de la vie. La Genèse offre des exemples multipliés de l'influence que la mère exerçait dans cet esprit sur le choix du nom de ses enfants. (*Genèse*, XXIX, XXX, etc.)

[1] Luc, II, 6-38.

[2] « Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel.» (*Nombr.* XXIV, 17.)

auraient à se confondre en lui, et que l'imagination orientale était prête à déployer toutes ses richesses au service de la forme nouvelle sortie de la loi des Hébreux.

Enfin, cette deuxième tradition, la première en ordre de date, réunit une foule d'invraisemblances pour amener le fameux massacre d'enfants. Le roi tout-puissant du pays, avide de savoir les événements qui se passaient dans un bourg situé à deux lieues de son palais, s'adresse aux rois ou mages eux-mêmes, que leur étoile avait mal à propos conduits dans la ville centrale, où leur présence aurait réveillé tous ses soupçons.

Ni l'historien Josèphe, si occupé du règne et des cruautés d'Hérode, ni personne à Jérusalem ne connut jamais cette catastrophe. Chez les évangélistes, elle a un double but : à l'extérieur, de motiver le départ précipité des époux vers l'Égypte [1]; à l'intérieur, de vérifier sur une petite échelle l'image toute poétique des prophètes. Après avoir dépeint la Judée sous le nom de *Rachel*, sous l'aspect d'une mère tendre qui pousse des cris de lamentation, et qui refuse de se consoler, à cause du massacre de ses enfants, livrés à l'épée étrangère, la voix de ces prophètes lui impose de mettre un terme à sa douleur, et lui assure pour l'avenir un dédommagement admirable [2].

[1] « Dès que les Mages se furent retirés, l'ange du Seigneur apparut à Joseph dans un songe, et lui dit : Lève-toi ; prends le petit enfant et sa mère, et t'enfuis en Égypte. » (Matth. II, 13.)

[2] « Alors, dit l'Évangile de Matthieu, ce que Jérémie le

Au reste, quels que soient l'époque et le motif, il est certain que Joseph et Marie allèrent vivre plusieurs années sur la terre d'Égypte, et qu'ils reparurent ensuite dans leur ancien séjour. Mais ce premier voyage fut-il d'assez longue durée pour y chercher les circonstances qui donnèrent l'impulsion à l'esprit et à l'âme du maître nazaréen [1] ?

prophète avait annoncé fut accompli (II, 17) ; » et, à l'appui, il cite la première de toutes les images suivantes, qui sont unies entre elles dans le même chapitre du prophète : « Une voix de lamentations et de pleurs très-amers a été entendue à Rama... Rachel pleurant ses enfants a refusé d'être consolée... Mais, ainsi dit l'Éternel : Empêche ta voix de lamenter et tes yeux de verser des larmes, car ton œuvre aura son salaire... et il y a de l'espérance pour tes derniers jours... Je t'aime d'un amour sans fin, et je t'édifierai encore, ô fille vierge d'Israel... tu seras rétablie, tu te pareras de tes tambourins, et tu sortiras au bruit des instruments... Nations, écoutez cette parole, et annoncez-la aux îles éloignées : celui qui a été vigilant pour arracher et pour démolir, pour détruire et pour perdre, veillera aussi pour rebâtir et pour replanter... pour chasser l'ennui et pour procurer de la joie. » (Jérém. XXXI, 15, 16, 4, 10, 28.)

[1] Le nom de Nazaréen recevait, chez les Juifs, plusieurs significations que j'indiquerai successivement. A l'égard de Jésus et de ses disciples, les Évangiles confirmés par les actes des apôtres nous apprennent que ce nom tirait sa source du village de Nazareth, d'où le maître était sorti. « Quand Joseph eut connu qu'Archelaüs régnait en Judée, dit l'Évangile de Matthieu, il craignit d'y aller, et, étant divinement averti dans un songe, il se retira dans

D'une part, les documents évangéliques attestent que son enfance s'écoula dans la Palestine; on l'y voyait grandir selon les règles communes à tous les humains, et se fortifier de plus en plus en esprit et en sagesse[1]; d'autre part, on ne peut méconnaître l'instruction générale communiquée aux enfants de la Judée, et tout ce ce qui leur était inspiré par les écoles et assemblées publiques, dans lesquelles les agitations, les souffrances, les désordres nationaux allaient retentir, et où leurs pères avaient pour devoir de les conduire dès leur bas âge[2]. Ces premières influences offraient à une âme douée de facultés supérieures les causes d'excitation les plus en rapport avec les travaux de Jésus-Christ; elles devaient même procurer à des hommes de condition et d'intelligence très-vulgaires, tels que la plupart des apôtres, une aptitude naturelle pour les matières morales et pour les lois, et une prééminence véritable sur les hommes des classes populaires, dans presque tous les autres états.

La lecture de la loi et des prophètes se renouvelait chaque jour dans ces assemblées; on l'accompagnait de discours interprétatifs, où les croyances emprun-

la Galilée, et habita Nazareth, afin que ce qui avait été dit par les prophètes fût accompli : Il sera appelé Nazaréen. » (Matth. II, 23.)

[1] «Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapien» tiâ. » (Luc, II, 40.)

[2] « Et à Nazareth, où il avait été nourri, Jésus entra dans la synagogue le jour du sabbat, selon sa coutume. » (Luc, IV, 16.)

tées depuis plusieurs siècles à l'Orient se mêlaient, sous toutes les formes, avec les principes nationaux. Les sectes diverses y trouvaient des occasions fréquentes de débats qui les ramenaient à proclamer toutes leurs espérances les plus exaltées sur la venue d'un libérateur, sur la félicité future du pays, et sur la transmission de ses doctrines aux populations de la terre [1].

[1] Le nom de synagogue, qui signifie assemblée, est d'une origine étrangère aux Juifs, et vient, comme son synonyme le nom d'église, de la langue grecque. Chez les Juifs, l'assemblée du peuple s'appelait le *kaal* ou l'*engdah*. Dans les premiers temps, cette assemblée se tenait tous les huit jours et tous les mois en plein air et aux portes des villes. C'est là une des causes de l'importance législative attachée au jour du sabbat (*Hist. des Inst. de Moïse et du peuple hébreu*, t. I). On ne destina des édifices particuliers à cet usage qu'après la captivité de Babylone. La tenue hebdomadaire et mensuelle de l'*Engdah* comprenait trois actes distincts : la prière, la conversation ou la discussion populaire, et la prédication des *nabiïm*, des hommes de l'intelligence ou de la parole, qui ont été appelés, d'un nom tiré aussi du grec, les prophètes. Les sacrifices religieux ne devaient jamais s'accomplir qu'à l'intérieur du seul temple qu'il était permis d'avoir dans l'État, et qui avait été élevé à Jérusalem. L'extérieur de ce temple se composait de portiques et de galeries; les unes servaient de salles de séance au conseil général des anciens de la nation; les autres étaient le *forum*, la place publique, le lieu de réunion des habitants de Jérusalem dans les temps ordinaires, et du peuple de toutes les tribus ou provinces dans les fêtes et assemblées solennelles. Il est indispensable d'avoir sans cesse cette disposition religieuse, poli-

Jusqu'à l'âge de douze à treize ans, les enfants écoutaient l'instruction en silence; arrivés à cette première majorité, ils acquéraient le droit d'exprimer leurs réflexions et leurs doutes : aussi Jésus avait-il cet âge lorsque ses parents le conduisirent aux assemblées générales de Jérusalem, et qu'il put s'asseoir avec gravité au milieu des anciens, les écouter, les interroger, et leur faire, à son tour, des réponses qui lui valurent l'admiration de l'auditoire [1].

Mais, outre cette éducation commune à toute la Judée, et assez significative pour les besoins du su-

tique et matérielle des assemblées populaires juives et du temple juif présente à la pensée, pour comprendre la plupart des formes des prophètes et pour ne pas s'étonner de l'expression, devenue proverbiale, *C'est une synagogue*, qui s'applique à toute réunion, à toute assemblée, et les exemples n'en sont pas rares de nos jours, où il y a des murmures, du bruit, de la confusion.

[1] On voit ici la preuve soudaine de ce que j'ai rapporté dans la note précédente sur la disposition et l'usage des galeries extérieures du temple. Les parents de Jésus ne trouvèrent pas leur fils assis dans le temple proprement dit, où personne n'entrait, si ce n'est au moment des sacrifices; mais ils le trouvèrent assis sous les portiques réservés à la réunion des anciens et des docteurs. — *Sedentem in medio doctorum audientem illos, et interrogantem eos* (Luc, II, 42, 46). Daniel avait aussi dépassé sa douzième année quand on suppose qu'il demanda la parole, dans une question grave, aux anciens du peuple; ceux-ci lui répondirent : « Viens, assieds-toi au milieu de nous, et fais voir si Dieu t'a donné la charge d'ancien. » (Daniel, XIII, 50.)

jet, une autre question se présente : Jésus et l'un de ses proches parents, vers lequel nous aurons bientôt à diriger nos regards, n'obtinrent-ils pas des enseignements particuliers et une première impulsion d'esprit de quelques-uns de ces paisibles esséniens qu'on a vu pénétrés du désir de mettre en pratique la pensée morale de la loi, le principe fraternel d'égalité et de communauté; livrés, au sein d'une vie chaste, à des études pleines de mysticisme et à la contemplation, ils aimaient à se charger des enfants jeunes et pauvres, pour les élever selon leurs principes. Quoique les auteurs des Évangiles ne parlent pas en termes explicites de cette école essénienne, nous savons que son origine, quelque récente qu'on la suppose, était bien antérieure à la naissance de Jésus; on ne pourrait donc la croire inconnue au nouveau maître, et, par cela même que sa voix ne l'a point comprise dans les censures adressées aux autres instituts, la présomption s'établit qu'il éprouvait à son égard des sentiments de respect ou de reconnaissance.

Toutefois, en repoussant cette présomption comme trop vague, les écrivains précédents en disent encore assez pour venir à l'appui des causes d'impulsion directe que Jésus rencontrait de toutes parts en Judée ; ils signalent en dehors des écoles dominantes des hommes sincères et justes qui s'attendaient à une régénération d'Israel. Au nombre de ces hommes justes était l'époux d'Élisabeth, de la femme à laquelle Marie se trouvait unie par une parenté intime, et qui avait mis au monde un enfant accordé à ses

vieux jours[1]. Les traditions ajoutent que ce dernier enfant fut élevé dans la solitude et consacré aux austérités du vœu judaïque appelé le naziréat[2].

[1] « Et homo iste (cui nomen Simeon) justus et timoratus » expectans consolationem Israel..... Erant autem justi » ambo ante Deum (Zacharias et Elisabeth), incedentes in » omnibus mandatis, et justificationibus Domini sine que- » relâ. » (Luc, II, 25, 1, 6, etc.)

[2] A cause des significations différentes attachées, dans le premier siècle du christianisme, au nom de Naziréen et et de Nazaréen, il faut rappeler la nature du vœu judaïque auquel les parents de Jean-Baptiste, à l'exemple de ceux de Samuel, avaient consacré sa jeunesse. Dans la pensée de Moïse, la tribu de Lévi était par principe un *don* que le peuple d'Israel avait fait à l'Éternel pour accomplir le service du culte de la loi et pour représenter dans ce service les premiers-nés de toutes les familles. « Prends les lévites, dit le livre des nombres, fais-les approcher de la tente d'alliance, et convoque toute l'assemblée du peuple. Alors les enfants d'Israel poseront leurs mains sur les lévites, et Aaron les offrira à l'Éternel comme un présent de leur part pour remplacer tous les premiers-nés. » — *Sic- que consecrabis eos, quoniam dono donati sunt mihi a filiis Israël pro primogenitis* (Nombr. VIII, 11, 20). Or, si le lévite était donné à l'Éternel, le Naziréen, mot qui signifie *séparé*, était prêté (*commodatus Domino;* 1, Samuel, 1, 23) pour un temps plus ou moins long, selon la volonté de l'individu qui s'était voué lui-même ou que ses parents avaient voué à sa naissance et pendant sa minorité. Il s'abstenait de toute liqueur fermentée, il laissait croître ses cheveux, il était assujetti à toutes les règles particulières de pureté requise des sacrificateurs. Mais, dès que le temps de son naziréat finissait, toutes ces obligations lui deve-

Or, que l'on considère tout ce que l'influence de la solitude peut produire d'énergie et d'exaltation dans les âmes capables d'en soutenir l'épreuve! Après cela, on ne se bornera pas à conclure que le rôle public de Jésus découlait, parmi les Juifs, d'un ordre d'idées qui nécessitait, aux yeux de tous, l'intervention active d'un être privilégié; mais on concevra aussi que le fils de Marie et son proche parent, soumis pendant leur jeunesse à une direction et à des enseignements communs, soient partis du même point et avec le même dessein, sauf à se diviser ensuite selon leur nature. On conçoit de plus comment Jésus, malgré son âge tendre, avait eu des objections à adresser aux docteurs des écoles qui étaient en possession du pouvoir, puisque ces écoles rencontraient déjà dans le pays un nombre considérable de rivaux et d'adversaires.

Quelle importance réserverons-nous donc à une supposition consignée dans quelques documents anciens, celle d'un second voyage du nouveau maître en Égypte, où il se serait instruit de tous les moyens mystérieux, de tous les arts prétendus magiques qui étaient un auxiliaire obligé de la parole, et qui exerçaient leur puissance sur les classes éclairées non moins que dans les rangs populaires de son temps[1]? Il y a sans

naient étrangères, à moins que sa volonté fût de renouveler son vœu.

[1] Dans son livre intitulé *Discours véritable,* qui est l'objet de la réfutation d'Origène, le philosophe Celse ne révoque nullement en doute qu'on puisse faire des miracles;

doute à alléguer, en faveur d'une partie de ces suppositions, que l'accroissement de la famille de Joseph, et ses faibles ressources, purent déterminer plusieurs de ses enfants à chercher leur existence loin de la maison paternelle. Les souvenirs emportés du premier séjour en Égypte, et tout ce qu'on apprenait par la fréquence des relations des Juifs de Palestine avec ce pays, étaient une raison pressante pour entraîner le fils de Marie vers les docteurs alexandrins, afin de les interroger, comme il avait fait à l'égard des docteurs de la capitale de la Judée.

Mais, après avoir indiqué les probabilités, rien ne force à admettre ce deuxième voyage; rien n'autorise surtout a en tirer pour conséquence une initiation prétendue immédiate de Jésus aux anciens mystères de l'Égypte, ou de quelque autre climat. Durant les premiers jours du christianisme, tout ressort d'une manière frappante de la situation et des croyances actuelles de son pays natal; tout est expliqué, soit par la formation d'une école juive nouvelle correspondant, malgré des différences profondes, aux écoles déjà établies, soit par le développement animé d'un nouvel

son dessein est d'établir seulement que Jésus devait les siens aux secrets magiques et thaumaturgiques qu'il avait eu occasion d'apprendre en Égypte pendant qu'il y travaillait comme ouvrier (Origène contre Celse, liv. I, nos 28 et 38). L'Évangile apocryphe de l'enfance est rempli des miracles les plus extraordinaires que Jésus, encore à la mamelle, aurait opérés à sa première arrivée dans le pays d'Égypte.

esprit d'interprétation des livres sacrés des Hébreux, dans lequel le premier rang est accordé aux dogmes orientaux répandus en Judée depuis la captivité. Il n'y a donc ni besoin ni motif de recourir à des hypothèses dépourvues d'un commencement de témoignage certain, et qui, en présence de traditions aussi expressives que les Évangiles rencontreraient à chaque pas des obstacles insurmontables.

Ce fut à l'âge de trente ans, sous le gouvernement du sixième procurateur imposé à la Judée par la domination romaine, que le fils de Marie sortit tout à coup de son obscurité pour réclamer le titre le plus sublime devant le peuple. Cet âge, où une parole grave peut se prévaloir de toute la chaleur et de tous les avantages de la jeunesse, avait pour attribut, chez les Juifs, de laisser aux hommes versés dans les études sacrées une pleine liberté de débattre plusieurs questions mystérieuses dont ils avaient dû jusqu'alors s'abstenir [1].

[1] Les premiers chapitres de la *Genèse* et d'*Ezéchiel* étaient du nombre des sujets qu'on ne devait examiner qu'à un âge mûr. Les docteurs juifs caractérisaient ainsi les différents âges de la vie de l'homme : le fils de cinq ans s'applique à la Bible ; le fils de dix ans aux règlements (à la *Mischna*) ; le fils de treize ans accomplit les préceptes ; le fils de quinze ans s'instruit des commentaires sur la loi et des discussions ; le fils de dix-huit ans passe au mariage ; à vingt ans il pourvoit lui-même à sa maison ; le fils de trente ans appartient à la force ; de quarante ans à l'intelligence ; de cinquante ans à la prudence, etc. (*Mischna*, t. IV; *Capit. Patr.*, Sentenc. des Pères, ch. v, § 2.)

Les chronologistes placent la première date des prédications de Jésus l'an 26 ou 27 de l'ère chrétienne, au lieu de l'an 30; ils cèdent à la nécessité impérieuse de changer la supputation actuelle et de reporter sa naissance quelques années avant la mort du roi Hérode, afin de permettre aux événements évangéliques de mieux concorder entre eux.

Déjà le proche parent du nouveau maître, le fils d'Élisabeth, élevé comme lui et peut-être avec lui dans la solitude, s'était acquis beaucoup de renommée parmi ses concitoyens. Il présidait à une école toute morale, qui servit avec efficacité de prélude à la mission du fils de Marie, ainsi que nous allons en avoir la preuve. Mais bientôt cette école se crut obligée de retirer hautement à Jésus son témoignage, pour aller se perdre, après un petit nombre de générations dévouées aux vrais principes de Jean-Baptiste, dans une foule de modifications et dans des théories entièrement étrangères à son esprit.

CHAPITRE II.

RAPPORTS DE JEAN-BAPTISTE ET DE JÉSUS. — PRINCIPE DISTINCTIF DE LEUR DOCTRINE.

Un grand intérêt s'attache aux rapports de Jean-Baptiste et de Jésus. Il consiste à définir d'abord le point de vue nouveau dans lequel Jean-Baptiste s'était placé à l'égard de chacune des écoles établies au sein de la Judée ; à reconnaître ensuite en quel sens Jésus, à son tour, prit une situation toute nouvelle, qui donne le principe le plus essentiel, le plus distinctif de sa doctrine, et qui eut pour résultat prochain d'amener une scission, ou du moins un refroidissement très-authentique, de la part du compagnon de sa jeunesse. Enfin les opinions et coutumes locales où se trouve la raison première des qualifications judaïques de Christ et de fils de Dieu sont celles-là même auxquelles les historiens de Jésus ont voulu s'accommoder dans le récit des actes extérieurs, naturels ou merveilleux,

qui auraient été opérés de concert par les deux maîtres.

J'ai dit, et je crois à propos de rappeler encore une fois, qu'à moins de s'en tenir à des généralités vagues qui ne seraient que d'un faible secours pour l'avenir du sujet, il faut, dans toute cette période du dégagement des doctrines et des formes de l'institut chrétien, se familiariser de plus en plus avec la multitude des détails, et se reporter, sans résistance ni regrets, dans toutes les conditions des temps et du pays où les événements arrivèrent.

C'est le seul moyen de concevoir par l'histoire comment le christianisme de Jésus a été originairement composé; de distinguer parmi ses germes constitutifs ceux qui ont amené avec le temps des conséquences qu'on a cru expliquer et éluder, en les rejetant avec rigueur sur l'ambition personnelle, ou sur la perversité des chefs et du gouvernement de son Église; c'est le seul moyen de se rendre compte sous quels aspects la doctrine nouvelle a été un progrès infini auprès de l'ordre d'idées d'où elle émanait, et sous quels autres rapports elle est restée dans une profonde infériorité, en comparaison de ce même ordre d'idées.

Ainsi, nous parviendrons à accomplir une tâche qui se recommande à nos yeux par un caractère moral très-élevé; nous rétablirons chacun dans la vérité de sa nature, dans l'utilité de ses droits, et nous marcherons directement vers une solution nécessaire et féconde des diversités religieuses [1].

[1] Voilà déjà près de vingt ans que je cède à l'empire de

On s'est convaincu que l'espoir d'une délivrance grande et bienfaisante, que le passage du malheur au bonheur, d'un état d'oppression étrangère et d'humiliation à un état d'indépendance et de gloire, par l'intermédiaire d'une âme puissante en paroles et en œuvres, formait le centre idéal autour duquel tournaient toutes les écoles de la Judée. En outre, les différences qui séparaient ces écoles les unes des autres, qui divisaient les membres de chacune d'elles, prenaient continuellement pour texte quelqu'une des questions relatives à cette délivrance : son esprit politique, moral, mystique, les meilleurs moyens pour l'atteindre, l'époque où elle arriverait, l'image à se faire de son principal moteur, les circonstances qui devaient la précéder et la suivre, qui devaient la propager du particulier au général, du peuple hébreu à toutes les nations, de Jérusalem à toute la terre. En

cette idée. Quinze ans se sont écoulés depuis que je l'ai indiquée en ces termes dans mon premier essai sur Moïse : « Tel est le grand, tel est le magnifique principe de l'*unité* dont le développement naturel produit toute sa loi, et qui est, chose remarquable, le but définitif de cette loi en même temps que son point de départ, attendu qu'à l'unité tiennent irrévocablement la force et le bonheur d'un peuple. Mais le principe de Moïse n'était-il pas susceptible de recevoir une plus vaste application? Nous n'en doutons point; nous pensons même que l'explication simple de cette vérité détruira quelque jour de grossières erreurs, et réunira les esprits les plus divergents, sans exiger de leur part de trop grands sacrifices. » (*Loi de Moïse*, 1822, page 7.)

conséquence, dès qu'un nouveau maître apparaissait en Judée, que ce fût le fils d'Élisabeth ou le fils de Marie, on avait d'avance la certitude qu'il s'agissait d'un projet de régénération, d'un pouvoir libérateur, d'un accomplissement plus ou moins parfait de la loi, d'une manifestation plus ou moins évidente des prophètes, d'une doctrine, enfin, qui les rapprocherait sur certains points de telle école, qui les éloignerait de telle autre, mais qui ne leur permettrait jamais de produire un nouvel ensemble qu'avec des éléments déjà très-élaborés.

On a reconnu aussi l'influence que les écoles juives, et l'école pharisienne à leur tête, avaient obtenue sur les étrangers, principalement sur les Grecs, dans tous les climats où la captivité babylonienne et les guerres des successeurs d'Alexandre les avaient dispersées. Par là est expliquée la propagation ancienne en Orient, d'un bruit que les historiens Tacite et Suétone ont rapporté, et d'après lequel les destinées du monde, disent-ils, lui auraient réservé d'être soumis un jour à des hommes partis de la Judée [1]. Mais des conditions intérieures de ces écoles naissait en même temps pour elles l'impossibilité de pousser plus loin le mouvement religieux et moral qu'elles avaient excité dans le pays et au dehors, l'impossibilité de le soutenir, d'en retirer tous les avantages. Ce fut cette impossibilité naturelle qui devint la cause des succès accordés aux prédica-

[1] « Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio » esse, in fatis ut eo tempore Judææ profecti rerum poti- » rentur. » (Sueton. *in Vespas.*)

tions de Jean-Baptiste dont l'école du fils de Marie s'empara bientôt avec un esprit beaucoup plus dogmatique, plus enthousiaste, plus personnel.

Si d'un côté, en effet, les meilleurs principes de leur institution nationale, leur zèle ardent à gagner des prosélytes et plusieurs autres circonstances favorisaient les projets des pharisiens et répandaient le mosaïsme, d'un autre côté, le déplaisir et la gêne que leur système exagératif des pratiques du culte occasionnaient aux étrangers affiliés, à une partie même des Juifs, et les démentis formels que les événements donnaient chaque jour à leurs espérances, à leurs prévisions, entraînaient un résultat opposé. Les préventions fâcheuses élevées contre eux atteignaient la loi hébraïque, et tenaient les prosélytes qu'ils avaient acquis dans un état provisoire qui ouvrait des voies multipliées à un changement de direction.

L'école saducéenne, à son tour, malgré les qualités distinguées d'un grand nombre de ses membres, n'était nullement constituée pour remplacer le pharisaïsme. Elle répudiait sans réserve toutes les croyances qui avaient alors le plus d'empire sur l'imagination des Orientaux, des Juifs et des Grecs.

Enfin, l'association essénienne, où l'on s'est assuré que l'esprit moral était en prédominance, manquait aussi de la force nécessaire pour féconder l'impulsion donnée. Loin d'exciter les affiliations, elle se montrait timide et réservée dans ses choix, elle leur imposait plusieurs années d'épreuve, elle reculait à l'idée de porter, dans quelque intention que ce fût, la plus légère atteinte à la paix publique; et on ne rencon-

trait rien chez elle de cet entraînement invincible, de cette autorité suprême qui, pénétrant par mille chemins jusque dans les derniers replis du cœur des hommes, les bouleverse malgré eux, et les soumet avant même qu'ils aient pu reconnaître et juger où l'on se propose de les conduire.

Or, la mission à laquelle Jean se dévoua eut pour caractère essentiel de hâter d'une manière plus efficace et plus sainte la venue du libérateur et la révolution bienfaisante qui devait changer à la fois l'état des âmes et l'état réel de la nation. Il s'appliqua le premier à communiquer une chaleur et une vie populaires à la partie morale de la loi ; il voulut inspirer aux défenseurs de ce principe moral l'esprit de prosélytisme et le zèle conquérant que le pharisaïsme déployait chaque jour, mais pour le faire tourner au profit de ses exigences cérémonielles. De plus, il s'attaqua directement à cette école puissante en présence de toute la multitude qui approuvait les pharisiens et qui les aimait avec un vague instinct de l'utilité de leurs plans, pour la défense et pour la conservation des théories nationales [1].

Au nombre des cérémonies imposées à l'étranger résolu de s'affilier au judaïsme, on comptait une ablution de la tête aux pieds dans l'eau courante.

[1] La confiance du peuple à leur égard est si étendue, disait Josèphe, qu'il embrasse leurs sentiments, lors même que ces sentiments se trouvent contraires à ceux des rois et des grands sacrificateurs. (*Antiquit. judaïq.* liv. XIII, chapitre XVIII.)

Tous les Orientaux regardaient cette coutume comme une image allégorique de l'épuration intérieure de l'âme recommandée aux initiés, les pharisiens en particulier figuraient, à son aide, l'abandon des anciennes lois, mœurs et coutumes, pour les lois et coutumes nouvelles que leurs prosélytes adoptaient. Jean changea l'application de ce baptême; il le réserva à tous les hommes qui consentiraient à renoncer au joug des traditions pharisaïques, et à faire un retour sur leur propre vie, afin d'y découvrir les causes premières des malheurs dont on se voyait accablé : de là lui vint le nom de Baptiste, ou de baptiseur. Couvert d'un vêtement en poil de chameau, serré d'une ceinture, à l'exemple des anciens prophètes, il attirait la foule sur les bords du Jourdain; sa voix menaçait les deux écoles principales de la cognée qui devait frapper, disait-il, l'arbre jusqu'en ses racines; et lorsqu'on l'interrogeait sur les moyens de réparer les fautes passées, loin de s'en remettre à des pratiques extérieures, l'esprit de sa doctrine allait se résumer dans les conditions suivantes, confirmées par les témoignages réunis des évangélistes et de l'historien Josèphe.

« Jean-Baptiste, au rapport de ce dernier historien, était un homme d'une grande piété, qui exhortait le peuple à embrasser activement la vertu, à exercer la justice et à se rendre agréable à Dieu, en ne se contentant pas d'éviter quelques péchés, mais en joignant la pureté du corps à celle de l'âme [1]. » D'après les té-

[1] Nous aurons à retirer plus tard quelques autres détails.

moignages des évangélistes, Jean disait aux troupes du peuple : » Donnez une robe, quand vous en avez deux, à celui qui n'en possède point, et partagez votre pain avec l'indigent ; » il disait aux hommes de guerre : « N'usez de violence ni de perfidie envers qui que ce soit, et contentez-vous de votre solde ; » et à la nuée des préposés aux impôts, que la domination des Romains répandait sur le pays : « N'exigez rien au delà des taxes que vous êtes chargés de percevoir [1]. »

Ainsi furent posés les fondements d'une école juive nouvelle, résultant de l'union de la moralité sincère, mais timide, de l'essénisme avec le prosélytisme hardi imité des pharisiens. Son dernier terme résidait, comme chez toutes les autres, dans la délivrance publique, dans l'avénement d'un libérateur, et sa nature propre était de précipiter cette époque heureuse par le repentir expiatoire des fautes passées, par une vertu active, et par l'accomplissement fidèle des préceptes les plus humains de la loi.

de ce passage de Josèphe, compris dans le chapitre VII, livre XVIII, de ses *Antiquités judaïques*.

[1] « Et interrogabant eum turbæ, dicentes : « Quid ergo » faciemus ? » Respondens autem dicebat illis : « Qui habet » duas tunicas det non habenti, et qui habet escas simi- » liter faciat. » Venerunt autem publicani, et dixerunt ad » illum : « Magister, quid faciemus ? » At ille dixit ad eos: » Nihil ampliùs quàm quod constitutum est vobis, facia- » tis. » Interrogabant autem milites, dicentes : « Quid fa- » ciemus et nos ? » Et ait illis : « Neminem concutiatis, » neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis » vestris. » (Luc, III, 10-15.)

Mais il n'est pas permis d'oublier l'état du siècle auquel notre histoire est consacrée. En ces temps-là, les écarts de l'imagination avaient une autorité illimitée chez les peuples ; les suppositions les plus incroyables offraient précisément le plus de probabilités pour être accueillies avec transport ; le besoin de se jeter hors du présent et hors de soi-même trouvait des raisons perpétuelles dans la diversité infinie de malheurs qu'on avait à subir. Les choses ne pouvaient donc en rester au degré de simplicité où Jean-Baptiste les avait amenées.

C'est au fils de Marie, et à la première école développée sous son nom, qu'il appartint de leur imprimer un esprit nouveau tout spécial, tout extraordinaire ; c'est Jésus en personne qui aurait présidé à une combinaison nouvelle des éléments moraux du pays, dans laquelle le rang souverain fut accordé au dogme oriental de la résurrection des morts, que les tribus captives avait rapporté de la Babylonie et de la Perse ; c'est Jésus enfin et son école qui donnèrent de la vie et du corps au mode d'interprétation des livres sacrés des Juifs, dont il me suffit ici d'énoncer le principe dominant. Toutes les promesses, toutes les récompenses que les textes de la loi et des prophètes appliquaient à l'avenir temporel ou historique du peuple israélite et à l'avenir temporel de toutes les nations, devaient s'entendre exclusivement d'un ordre surnaturel, d'un royaume de l'autre vie, d'un monde futur qui serait prochainement réalisé, sous les auspices de cette résurrection des morts elle-même.

Toutefois il est bien prouvé par les traditions évangéliques et par d'autres documents, que l'école de

Jean-Baptiste fut loin de s'effacer de plein gré devant la pensée enthousiaste et mystique du compagnon de sa jeunesse. Si, au début, on doit croire à un accord complet entre les deux maîtres, si ces traditions évangéliques autorisent à établir que le fils d'Élisabeth avait d'abord reconnu dans son proche parent une élévation d'esprit capable de valoir au peuple le libérateur ou Messie, et la reconstitution nationale et morale qu'on attendait, les événements ultérieurs changent la question. Ils nous attestent qu'en se réduisant auprès de Jésus à un rôle secondaire, sur lequel les historiens dévoués à ce dernier maître avaient des motifs graves d'insister, ce même Jean-Baptiste y avait ajouté, soit de vive voix, soit tacitement, des conditions expresses auxquelles, après un temps assez court, il ne jugea plus que son proche parent répondît de manière à satisfaire son âme.

Les motifs des évangélistes, dans le récit des actes que les deux maîtres auraient accomplis de concert, tirent leur lumière des opinions religieuses et populaires et des usages que je vais décrire.

L'une de ces opinions de la Judée admettait que l'apparition du libérateur et la reconstitution nationale devaient être précédés par une époque d'avertissement et de préparation. Cette première époque se personnifiait dans un sage renommé, dans un prophète à venir, qui emploierait ses efforts à rendre les esprits attentifs de toutes parts, et dont on cherchait alors le type dans l'ancien prophète Élie [1]. C'est pourquoi les quatre

[1] Voici les textes sur lesquels on appuyait l'idée de cette

évangélistes, convaincus que le libérateur promis était définitivement réalisé en la personne de Jésus, s'attachent à présenter le fils d'Élisabeth sous ce point de vue, occupé à publier « que celui qui viendrait après lui serait plus puissant que lui, que sa main n'était pas digne de lui délier la chaussure [1]. »

époque de préparation. L'application du dogme des Orientaux, qui va devenir souverain dans la doctrine de Jésus, avait permis de les interpréter surnaturellement ; à cause du caractère de réalité absolue attribué à un simple terme de comparaison, on avait imaginé qu'Élie, ressuscité, reparaîtrait de sa personne. Il faut toujours prendre ces textes d'un peu loin, et ne pas les séparer des circonstances historiques qui leur correspondent ; l'espoir du poëte était de voir une justice invincible s'établir dans le pays, tant contre les adversaires du dehors que contre les iniquités intérieures (voyez les livres d'*Esdras* et de *Néhémie*). « J'envoie mon messager pour me préparer les voies..... Alors je m'approcherai de vous en jugement ; je serai un témoin subit contre les méchants... contre les artisans de mensonge, contre ceux qui retiennent le salaire de l'ouvrier, qui affligent l'orphelin et la veuve, qui pervertissent le droit de l'étranger, qui ne me craignent point... Réformez-vous donc, enfants de Jacob, et vous reconnaîtrez la différence entre le méchant et le juste..... Voici le jour où les méchants seront consumés... où le soleil de justice se lèvera, portant la santé dans ses rayons... J'envoie donc vers vous un Élie, le prophète, avant ce jour grand et terrible. » (Malach. III, 1, 5, 18 ; IV, 2, 5.)

[1] Dans les Évangiles, Jean-Baptiste ajoute ces mots : « C'est ici celui dont Isaïe le prophète a parlé en disant :

Une autre opinion n'a pas acquis moins d'importance dans les motifs du rôle évangélique assigné à Jean-Baptiste ; c'est celle qui nous amène à l'étymologie des qualifications de Christ et de fils de Dieu ; leur sens,

Une voix crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, redressez ses sentiers. » (Matth. III, 3 ; Jean, 1, 23.) Or, afin de mieux juger l'usage et l'abus qu'on a pu faire de ces applications des textes, il convient encore de citer au long, et en partie pour ses beautés littéraires, la parole poétique du prophète, que ce soit Isaïe ou tout autre, qu'il fasse allusion à la captivité de Babylone ou aux infortunes d'un autre temps. On ne perdra jamais de mémoire que le peuple hébreu, accablé par des forces supérieures, s'abandonnait au découragement, et qu'une des intentions invariables de ses hommes de la parole était d'inspirer à son âme une persévérance à toute épreuve : « Consolez, consolez mon peuple ; parlez à Jérusalem selon son cœur ; dites-lui que le temps de sa lutte est accompli, que son iniquité est expiée..... Une voix crie : Aplanissez dans le pays solitaire les chemins de l'Éternel ; faites que les sentiers soient droits ; toute vallée s'élèvera, toute montagne et toute colline s'abaisseront, les choses déviées seront redressées, les aspérités disparaîtront et la gloire par excellence se manifestera..... Crie, a dit la voix ; mais que crierai-je ? l'herbe se dessèche, la fleur des champs tombe lorsqu'un vent terrible a soufflé, et cette herbe desséchée, c'est le peuple ; sa fleur est tombée... mais la parole sainte reste à jamais. Monte sur une haute montagne, Sion, annonce de bonnes nouvelles ; élève ta voix, Jérusalem ; dis aux villes de Judée : Voici l'Éternel qui marche contre le fort et qui en triomphera... Pourquoi donc penserais-tu, ô Israel ! que ton malheur lui soit caché, que ton droit s'évanouisse en sa présence..... Ce Dieu-

chez les Juifs, n'entraînait rien d'absolument contraire aux idées naturelles. Cette opinion découlait des deux aspects attribués au principe d'élection. De même qu'il y avait des hommes choisis par le peuple, de même on reconnaissait des hommes choisis par Dieu. Les élus de Dieu correspondaient, dans leur genre, aux êtres favorisés qu'on appellerait de nos jours les enfants de l'intelligence, des arts ou du génie. Ainsi l'élection divine embrassait tous les priviléges de supériorité morale, tous les priviléges de nécessité, d'occasion, de convenance, qui se réunissent sur certains hommes dès leur venue au monde, et dont il n'est permis qu'à d'autres hommes d'une nature analogue, d'apprécier d'avance l'essor.

D'après cette opinion, le sage ou prophète renommé chargé du rôle de précurseur, soit qu'il agît en son nom privé, ou qu'il parlât au nom d'une assemblée entière, devait faire, à l'égard de l'homme qu'on jugeait prédestiné, ce que Samuel avait accompli jadis à l'égard du jeune David, quand il avait versé sur son front une huile déclarée sainte.

Voilà même comment la première des deux qualifications judaïques devenues si célèbres sur la terre en

là ne se lasse point; il ne s'épuise pas, et nul ne peut pénétrer dans toutes ses profondeurs... Ceux qui s'attendent à lui prennent de nouvelles forces, et les ailes leur reviennent comme aux aigles..... Que les îles fassent silence; que les nations se fortifient; qu'elles s'approchent, qu'elles parlent; entrons tous ensemble en jugement..... » (Isaïe, XL, 1, 10, 27, 31; XLI, 1.)

la personne de Jésus, avait puisé son origine dans le costume des anciens. Leur habitude était de s'oindre le corps ou seulement le front d'une huile mêlée de parfums, pour se préparer au combat, ou pour se présenter avec honneur dans une réunion publique et dans une fête. Cette qualification est le mot *Mochiarch,* en grec *Christos,* le Christ; il signifie l'homme frotté, oint, parfumé, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'homme habillé, équipé pour marcher à la tête des assemblées politiques, religieuses ou guerrières. Aussi les livres sacrés ne manquent-ils pas d'appliquer indistinctement ce mot [1] à diverses espèces de personnes; tantôt aux vaillants hommes des premiers temps, qu'une voix avide d'arracher le pays à l'oppression étrangère avait excités à recourir aux armes et à devenir rédempteurs et juges d'Israel; tantôt aux rois et aux grands pontifs revêtus, par les anciens du peuple, de l'onction nationale [2]; d'autres fois, à des étrangers qu'on décorait du nom de Christ, pour avoir

[1] Outre le mot *Mochiarch,* qui veut dire le Christ, un autre mot hébreu très-analogue, celui de *mochiang,* signifie particulièrement libérateur, sauveur. Il dérive de la racine qui produit les noms propres d'Isaïe, de Josué, par conséquent de Jésus (*voy.* ci-dessus, p. 172.)

[2] « Alors les chefs des pères et toute l'assemblée d'Israel furent en grande joie, disent les *Chroniques;* ils établirent roi Salomon, et ils l'*oignirent* en l'honneur de l'Éternel pour être leur conducteur, et Tsadoc pour être grand pontife. » — *Et unxerunt secundum Salomonem filium Davidis. Unxerunt autem eum domino in principem, et Tsadoc in pontificem.* (1, *Chroniq.* XIX, 22.)

exercé une influence heureuse et directe sur le rétablissement de la nation. Enfin, ce nom s'appliquait au peuple entier, et à tous les membres de ce peuple, pris en bonne part, comme dans le chant poétique recueilli sous le nom de David, où il est dit : « Ne touchez pas à mes Christs, ne faites aucun mal à mes prophètes [1]. »

Quant à la seconde qualification judaïque, celle de fils de Dieu, empruntée à la hiérarchie de la famille, comme le nom de Christ au costume extérieur, elle a un sens beaucoup plus subtil. Il convient de s'y arrêter. Son origine rectifie en partie l'habitude des écrivains spécialement familiers à l'étude des Grecs, lorsqu'ils ont reporté avec trop d'étendue sur Platon des idées d'un usage public, antérieur de cinq ou six siècles au moins à la naissance du philosophe d'Athènes.

On n'ignore pas que l'homme, et le peuple considéré sous l'aspect d'un seul homme, avaient été créés, d'après les livres sacrés de la Judée, pour être en définitive une image et ressemblance de Dieu, pour exercer à son exemple sur la terre les puissances réunies de production, de gouvernement et de bon

[1] *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* (*Psaum.* CIV ou CV, suivant les diverses édit., vers 15). J'ai cité le passage mis sous le nom d'Isaïe, dans lequel le nom de Christ est donné à Cyrus, en hébreu Korès (XLV, 1). *Voyez* pour les autres applications : I, Samuel, ou *Rois,* IV, 16; XXIV, 7; II, Samuel, 1 21; XIV, 22; *Lévitiq.* IV, 3, etc.

ordre[1]. Mais alors, comme cet homme et ce peuple étaient conçus dans le sens le plus abstrait, le plus exquis, il y avait beaucoup de temps à parcourir avant de les voir passer de leur état réel à leur état idéal et divin, de leur nature de fait à leur nature de droit, des conditions du présent aux jours de l'avenir, autrement nommés les jours de la promesse.

De là vient que, tout en employant le langage de Platon, le chef de l'école juive d'Alexandrie, contemporain de Jésus-Christ, s'était borné à développer une très-vieille idée de ses aïeux, quand il avait admis deux Adam, ou plutôt deux états de l'homme, destinés à se rapprocher de plus en plus et à se confondre : l'homme céleste, le fils, la véritable image et ressemblance de l'Éternel, celui qu'on appellerait de nos jours l'homme exemplaire, l'homme complet, doué de la plus grande somme possible de facultés, de connaissances, de sentiments ; et l'Adam terrestre que nous apercevons à chaque instant en nous-mêmes et chez les autres, avec toutes ses imperfections et tous ses vices [2].

[1] J'ai déjà cité l'expression première et biblique de ces puissances diverses accordées à l'homme : « Fructifiez et multipliez, assujettissez-vous toute la terre ; recherchez la vérité et la droiture, le jugement et la paix. »

[2] En rapportant le texte de Philon, je ferai observer d'avance que l'argumentation dominante de saint Paul au sujet de la loi est un renouvellement exagéré de l'idée que ce texte renferme : « C'est pourquoi, lorsque tu entendras prononcer le nom d'Adam, dit le Juif alexandrin, il faut te mettre à l'esprit l'Adam terrestre, corruptible ; car celui

De là vient aussi que, bien des siècles avant Pythagore et Platon, les prophètes hébreux avaient signalé dans un même peuple et dans l'humanité entière, deux formes, deux états différents, qui, après des vicissitudes et des réactions de toutes sortes, devaient être ramenés à l'unité : l'Israel de droit et d'avenir, le peuple

qui a été fait à l'image de Dieu n'est pas terrestre, mais céleste..... Or, l'homme accompli, d'après cette image de Dieu, l'homme achevé, n'a nul besoin qu'on lui impose ou qu'on lui interdise certaines choses, tandis que l'homme vulgaire a besoin du précepte de la loi qui lui commande et du précepte qui lui défend. » — *Itaque nunc quum audis nomen hoc Adam, terrenum corruptibilemque intellige. Nam ille ad imaginem Dei factus, non terrenus est, sed cœlestis... Ergo homini ad imaginem perfecto, nec jussis nec interdictis opus est. Perfectus enim homo nullius indiget, vilis autem homo tum præcepto tum interdicto indiget* (Philo. *Legis allegoriæ*). Les exemples suivants confirment aussi que l'expression, *fils de Dieu*, s'employait non-seulement, dans le sens général et collectif, de tout le peuple, ou d'Israel, mais qu'elle s'appliquait avec familiarité aux membres de ce peuple pris en bonne part, aux hommes de toute justice : « Maintenant, ne faiblis point, Israel!... je te conserverai à travers les eaux, dans les flammes..... je ferai venir ta postérité d'Orient, et je t'assemblerai d'Occident; je dirai à l'aquilon, Donne; et au midi, Ne mets aucun obstacle; amène *mes fils* de loin, et *mes filles* du bout de la terre, etc. (*Deutéron.*, XXXIII, 19; Isaïe, XLIII). — Délivre celui à qui l'on cause du tort, de la main de l'oppresseur ; ne sois pas impatient quand tu juges ; deviens le père des orphelins et le soutien de la veuve : alors tu seras comme *fils du Très-Haut*, qui t'aimera plus que ta mère. » (*Ecclésiastiq.* IV, 11.)

intelligent et sage, le peuple vraiment divin, vraiment Messie, vraiment fils de Dieu, libre, riche, heureux, immortel, et l'Israel de fait, ou le peuple du moment, facile à irriter, facile à abattre, jouet des superstitions et du mensonge, en proie à la souffrance et à l'oppression.

Tout ce que les évangélistes racontent de naturel ou de merveilleux sur le baptême que Jésus alla réclamer de son proche parent aux bords du Jourdain, a donc été disposé selon cet ordre d'idées. L'objet de Jean est de constater dans le fils de Marie l'existence de l'élection divine, de figurer avec les eaux du fleuve qu'il verse sur son front, une onction nouvelle; son objet est de le fortifier de l'autorité que sa propre parole avait déjà acquise, de se déclarer son premier témoin, et de le lancer dans la carrière comme le fils bien-aimé de Dieu, c'est-à-dire comme l'homme supérieur et libérateur, le roi de justice, de magnificence et de paix, que le pays appelait de toute son âme.

Seulement, les formes merveilleuses abondent dans ce récit, et sont destinées, selon l'usage perpétuel de l'Orient, à donner un appareil sensible à l'accomplissement supposé des volontés immédiates du ciel[1]. Il en dérive surtout deux assertions contradictoires des évangélistes; qui ne doivent pas nous échapper, parce qu'elles tiennent du plus près possible aux rapports

[1] Ainsi, au premier jour de la naissance d'Osiris, la légende raconte quelque chose de très-analogue à ce qui est dit de Jésus : « Une voix cria du haut du ciel que le Seigneur de tout le monde venait de naître. » (Plutarq. *de Isid. et Osirid.* § XIII.)

naturels de Jean-Baptiste avec Jésus, et aux débats prochains suscités entre leurs disciples.

Le dernier en date de ces évangélistes, celui qui écrivait cinquante ou soixante ans environ après la mort de son maître, et dans le temps où l'opposition des disciples de Jean-Baptiste avait tout son pouvoir, s'attache à donner un caractère irrévocable au témoignage public de Jean. Dans ce dessein, il assure que le fils d'Élisabeth, de la femme à laquelle Marie était allée confier le secret de sa grossesse, avait complétement ignoré, jusqu'au jour où Jésus arriva aux bords du fleuve de Judée, que son proche parent fût l'envoyé, le Messie, à qui il aplanissait le chemin. C'est par un avertissement miraculeux que la mission du jeune Galiléen lui aurait été révélée; par la descente de l'esprit qui se serait reposé visiblement sur la tête de Jésus après son baptême, sous l'apparence d'un feu imité du culte des Perses ou de l'ancienne flamme d'Horeb, ou sous l'apparence d'une colombe unie, par une analogie directe, au souvenir de la colombe du déluge, messagère de bonnes nouvelles, et chargée d'une branche de l'olivier pacifique[1]. Chez tous les

[1] D'après cette tradition, celle de Jean l'évangéliste, le fils d'Élisabeth, rendit ce témoignage : « Pour moi, je ne le connaissais pas, et celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras descendre et demeurer le Saint-Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit; je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le fils de Dieu. » — *Et ego nesciebam eum... Et ego vidi : et testimonium perhibui quia hic est filius Dei.* (Jean, 1, 32-34.)

autres évangélistes, au contraire, qui avaient écrit avant l'époque où l'opposition des disciples de Jean-Baptiste se manifestait avec éclat, les choses étaient si bien arrêtées d'avance entre les deux parents, que Jean se serait refusé d'abord, par respect, à baptiser Jésus, et qu'il ne céda que sur ces paroles du nouveau maître : « Laissez-moi faire, attendu que nous devons » accomplir tout ce qui a été prescrit [1]. »

Depuis ce jour, le fils de Marie marcha d'un pas bien plus ferme et plus rapide que son prédécesseur dans la voie qui lui avait été préparée. Non content d'enlever au pharisaïsme une partie de ses prosélytes, il s'appliqua à poursuivre cette école sans relâche et à la flétrir aux yeux du peuple autant que cela était en son pouvoir. Mais, en agrandissant, en exagérant même, pour mieux former le contraste, tous les préceptes moraux de la loi que d'autres écoles contemporaines enseignaient aussi, le maître de Nazareth ne cessa point de les diriger vers la pensée d'avenir au sujet de laquelle il faut ajouter ici plusieurs détails, sans entrer néanmoins dans la foule de preuves et d'éclaircissements qui en sont l'appui et la conséquence.

[1] Jésus, selon ces premières traditions, vint, de la Galilée au Jourdain, trouver Jean, pour être baptisé par lui; mais Jean s'en défendait en disant : « C'est moi qui dois être baptisé par toi, et tu viens à moi ! » Et Jésus lui répondit : « Laisse-moi faire pour cette heure. » Alors Jean ne lui résista plus. — *Respondens autem Jesus dixit ei : « Sine modo : sic enim decet nos implere omnem justitiam.* » (Matth. III, 13-15).

La spécialité de cette pensée, en effet, constitue précisément la base première, le caractère distinctif des doctrines du fils de Marie.

La spécialité de cette pensée est le dernier terme du mariage qui s'était opéré depuis plusieurs siècles entre les croyances importées de la Babylonie et de la Perse, et les textes sacrés des Juifs.

Elle est le nouveau moyen d'action qui devait s'attacher, pour une période de temps plus ou moins longue, au génie moral de l'ancienne loi, afin de lui faire accomplir avec plus de rapidité ses destinées.

Elle explique en même temps les modifications platoniciennes ou autres, que les propagateurs du christianisme se virent bientôt forcés d'apporter aux paroles et aux convictions les plus authentiques de leurs fondateurs.

Enfin la spécialité de cette pensée entraîne la nécessité systématique de mourir, dont le fils de Marie se montra pénétré dès l'origine de ces travaux, son empressement à chercher la mort et sa patience à s'y soumettre.

En attendant les développements convenables et l'étude à faire des applications, rétablissons la forme précise que les inspirations des prophètes de la Judée allaient recevoir au nom de Jésus sous l'autorité suprême du dogme emprunté à l'Asie.

Le principe hébraïque présentait invariablement l'époque de délivrance et de récompense sous le rapport du triomphe des intérêts moraux et physiques de la nation et de la race entière d'Adam; toutes les écoles juives, abstraction faite d'ailleurs de leurs croyances

privées et de leurs superstitions, s'accordaient à attendre pour terme des malheurs généraux de l'humanité ces deux événements successifs : la résurrection naturelle ou le rétablissement glorieux du peuple d'Israel; la réunion positive, selon la promesse d'Abraham, de toutes les nations de la terre dans une paix et une félicité complètes. Jésus et son école, au contraire, ayant changé l'interprétation des livres sacrés dans son essence, proclamèrent que les données temporelles des prophètes n'offraient que l'image grossière, que l'ombre des biens du monde futur.

Mais ce monde futur n'était nullement le produit de l'immortalité de l'âme, comme Platon l'entendait et comme on se le représente de nos jours.

Il n'était pas le produit de la transmigration des âmes d'un sphère dans une autre sphère, d'un corps dans un autre corps, comme l'universalité des Orientaux le croyaient.

C'est un monde visible, stable, qui doit remplacer la nature actuelle dans toutes ses parties, et rétablir l'harmonie avec les cieux supérieurs.

Il s'accomplit par l'intermédiaire de la résurrection des morts et du jugement universel.

Là est l'époque de délivrance et de récompense annoncée par les prophètes.

Sa fin est de réédifier la terre elle-même et l'ordre des cieux associés à son sort ; elle promet d'y implanter le royaume de Dieu, en d'autres termes, une communauté merveilleuse des humains dont tous les membres, tant ceux qui seraient sortis en vainqueurs du fond de la tombe que ceux qui seraient trouvés vivants en

ces jours solennels, obtiendraient la puissance nouvelle d'exister éternellement au physique non moins qu'au moral, en corps aussi bien qu'en âme [1].

Toutefois l'idée générale à se faire de cette grande rénovation de l'humanité ne s'arrête point à ces conditions.

Pour arriver au but, pour rétablir l'uniformité de nature entre les cieux supérieurs, domaine des êtres incorruptibles et parfaits, et notre monde inférieur, dans lequel le tribut inévitable payé par chaque génération à la mort était regardé comme une conséquence immédiate de la domination d'Ahrimane, de Satan; pour arriver au but, pour détruire cette différence supposée de l'immobilité éternelle des populations d'en haut avec la mobilité successive des populations d'ici-bas, la résurrection des morts avait à parcourir aussi

[1] Afin de donner un point de départ fixe aux esprits, sans préjudice de toutes les preuves et de tous les éclaircissements ultérieurs, j'emprunte les définitions générales des abrégés les plus répandus de la foi chrétienne : « Que signifient ces paroles : les vivants et les morts, la résurrection, la vie éternelle? — Elles signifient que Jésus, descendu des cieux visiblement, jugera non-seulement ceux qui seront morts avant sa venue, mais aussi ceux qui, étant encore vivants lorsqu'il viendra, mourront et seront ressuscités pour être jugés avec le reste des hommes. Elles signifient que tous ceux qui seront morts depuis le commencement du monde ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant cette vie. Elles signifient que les justes ressuscités jouiront pendant l'éternité d'une vie bienheureuse. » (Cathéchisme de Paris, ch.iv.)

deux époques distinctes. Par ce moyen, elle réalisait, dans l'empire de la vie future, les deux événements temporels ou historiques auxquels j'ai fait allusion, et qui avaient continuellement exercé l'imagination des prophètes.

La première de ces deux époques que Jésus annonçait à ses disciples et à la Judée pour très-prochaine, et dont il se regardait, sans arrière-pensée, comme destiné à être, par sa mort et après mort, les prémisses, le chef visible et le roi, promettait de rémunérer par privilége les hommes qui auraient satisfait de leur vivant aux conditions les plus intimes de la foi qu'il propageait. Son accomplissement répondait avec une fidélité scrupuleuse, dans le monde futur, aux espérances que les Juifs et Jean-Baptiste, entièrement d'accord sur ce point avec eux, ne cessaient pas d'attacher à la réintégration particulière et à la glorification terrestre du peuple israélite.

La seconde époque, la résurrection universelle, la reconstitution absolue de toutes les races passées et présentes, sans aucune exception, se greffait à son tour sur les paroles des prophètes, relatives au renouvellement moral et à l'alliance future de tous les peuples de la terre, de toutes les branches de la famille réputée unique des humains, dans l'intérêt de leur félicité commune.

Quelque extraordinaire qu'une partie de ces convictions et croyances doive nous paraître aujourd'hui, quelque défaut de rapport qu'on soit disposé à y trouver au premier aspect avec les grands résultats obtenus par le christianisme, il n'est pas moins certain, comme

tous les faits et tous les documents originaux concourront à le démontrer, que ces convictions mêmes sont le principe inaliénable de la doctrine de Jésus, l'esprit vivifiant de ses formes les plus renommées, de sa morale, de sa poésie, et plus tard de sa politique.

Sous leur influence, la conception nouvelle, comparée au développement général des facultés du genre humain, a été la loi de l'imagination et du sentiment, par opposition à l'œuvre de Moïse, qui était fondée sur un ordre de faculté beaucoup moins entraînantes, mais d'un plus long avenir, le jugement et la prudence.

Jetons, par anticipation, un seul regard sur une des conséquences les plus essentielles de cette création judaïco-orientale.

Désormais les pensées et les actions humaines iraient prendre leur mobile dans le besoin personnel de participer à tout prix aux avantages incalculables d'un monde si prochain de résurrection éternelle. L'être supérieur, le Messie mystique chargé de préparer cet avenir miraculeux, à des conditions en apparence les plus rigoureuses pour lui-même, chargé d'y introduire les âmes et les corps, d'y assigner les rangs, ferait naître les sentiments les plus exaltés de ferveur, d'abnégation actuelle, d'amour; et ces sentiments, une fois mis en activité, à quelque titre que ce fût, ne pourraient qu'avoir des effets étendus sur le mouvement naturel ou temporel de la vie des peuples.

C'est ainsi que, par un enchaînement remarquable, tout en poursuivant un monde futur, un royaume destiné à n'être recomposé en définitive qu'avec des géné-

rations passées, et entièrement étranger au cours ordinaire des générations descendantes, à cause de l'éternité d'existence assurée à chacun de ses membres, la doctrine nouvelle dont nous allons dérouler tous les éléments, ouvrit néanmoins une ère du plus vaste intérêt pour ces générations descendantes elles-mêmes. Jusqu'alors, les masses publiques s'étaient laissé dominer universellement par les impressions extérieures, et l'admiration, le respect ou la crainte avaient seuls réussi à les conduire et à les émouvoir; il fallait que le cœur eût son tour, qu'il usât et qu'il abusât de ses propres forces, et que tout ce qui en émane de plus beau comme de plus redoutable prêtât aux affaires de ce bas monde la variété successive de ses couleurs.

CHAPITRE III.

MIRACLES DE JÉSUS ET DIRECTION DE SES VOYAGES DANS LA PALESTINE.

La question des miracles de Jésus, si débattue jadis entre les théologiens et les philosophes, est la première qu'il convient ici de dégager du fond du sujet.

La direction de ses voyages dans la Palestine doit nous occuper immédiatement après ses miracles; elle nous offre l'occasion de rassembler en un même tableau, et pour n'y plus revenir, les actes les plus célèbres qui lui sont attribués. D'ailleurs, le simple rapprochement des traditions de Matthieu et de Jean fait apercevoir chez ces évangélistes deux plans historiques, deux systèmes opposés sur les relations de leur maître avec Jérusalem, accommodés par l'un ou par l'autre à la pensée qui les absorbait dans les situations diverses où ils écrivirent.

Mais sous quel point de vue parlerai-je des miracles, en général, séparés de leurs significations symboliques,

et de ceux de Jésus en particulier ? M'arrêterai-je aux raisons qu'on a proposées pour attester la possibilité du renversement subit des lois de la nature dans quelques intérêts privés? ou bien croirai-je avoir suppléé à toutes les considérations relatives aux temps, aux motifs, aux circonstances, en supposant d'une manière absolue et trop commode une certaine habileté astucieuse chez tous les hommes capables de se servir des miracles ou de les propager? enfin me livrerai-je à des recherches de détail, toujours incomplètes, sur les moyens occultes qu'on pouvait avoir alors pour opérer une partie des œuvres de ce genre?

Tel ne sera pas mon dessein. Je réunis les faits dans l'intérêt de l'histoire, et nullement pour combattre une théologie épuisée, ni pour subir la loi d'une philosophie dénigrante. Je commence donc par rappeler le principe qu'une chose qui est commune à tous ne prouve rien d'exclusif en faveur de qui que ce soit; en conséquence les témoignages rendus à une foule indicible de prodiges, bien avant l'époque de Jésus-Christ, parmi tous les peuples déclarés profanes, comme chez les peuples taxés de sainteté, nous donnent l'entière certitude que l'intervention d'un pouvoir surnaturel n'était pas une condition obligée pour enfanter ces prodiges, ou du moins pour y faire croire. Après cela, tous mes soins ont à se diriger vers les aperçus historiques suivants : il existe des rapports sensibles entre les formes dominantes des miracles admis chez les peuples principaux de l'antiquité, et les tendances diverses de leurs doctrines et de leurs mœurs; les circonstances politiques et morales déve-

loppées hors de la Judée et en son sein concouraient à favoriser au dernier point la plupart des succès miraculeux attribués au fils de Marie; de plus, une pensée toute locale, toute dépendante de l'interprétation nouvelle donnée aux livres sacrés des Juifs, ne cessait pas d'animer Jésus et ses historiens dans le choix et dans l'accomplissement de ses œuvres.

Certes, quand on songe ce qu'il a fallu de temps aux hommes des premiers âges, même aux esprits doués de la plus grande énergie, avant de se reconnaitre au milieu des phénomènes innombrables d'une nature agitée, et sous l'influence de toutes les impressions auxquelles des âmes inexpérimentées et craintives étaient en proie; quand on songe combien il leur a fallu de temps avant de distinguer les effets extérieurs d'avec leurs causes, avant de s'en rendre compte et de les voir reparaître sans émotion, alors on n'hésite plus à comprendre que les prodiges et les miracles aient tenu de si près, dans l'antiquité, aux coutumes et aux mœurs, qu'ils aient formé une partie indispensable du langage populaire et du sentiment universel, et qu'à l'exemple de l'éloquence ordinaire dans tous les climats, ils aient servi d'appui aux desseins les plus opposés, à la sagesse et aux superstitions, à des vertus et à des vices [1].

[1] Dès que le goût des populations anciennes pour le merveilleux n'est pas considéré seulement du mauvais côté et comme signe d'un faible entendement, dès qu'on le saisit sous toutes ses faces, on est autorisé à y voir jusqu'à un certain point un hommage anticipé à la science,

Un fait entre autres, constaté par les traditions évangéliques, met trop bien en évidence le caractère d'habitude, et presque de familiarité, que les œuvres réputées les plus miraculeuses obtenaient jadis de toute part, pour ne pas le retracer à la mémoire. Dans le repas célèbre où plusieurs milliers d'hommes et de femmes, émus par une faim pressante, auraient, dit-on, été rassasiés et au delà avec quelques poissons et quelques pains, s'il ne s'agissait que d'une parabole fondée sur des analogies avec le pain de l'âme ou la sagesse qui peut nourrir une multitude, et s'accroître encore en la nourrissant, on aurait pleine liberté, pour justifier le peu d'attention que les apôtres accordèrent à cet acte surnaturel, d'arguer de leur ignorance. Mais, lorsque tout est présenté sous l'aspect d'une réalité matérielle, et que ces apôtres eux-mêmes, après avoir assisté au repas, sont censés recueillir de leurs mains l'abondance des restes, comment expliquer, si ce n'est à l'aide des dispositions familières de leur temps, l'aveu écrit dans leurs propres traditions, que

une prévision irrégulière et vagabonde de tout ce qu'elle pourrait créer un jour. Moins l'homme savait, et plus son instinct lui faisait concevoir des possibilités extraordinaires hors du cercle borné de sa connaissance; plus le cercle s'est agrandi, et moins il a sacrifié aux prodiges hypothétiques, tandis que le merveilleux véritable existe autour de lui en abondance, et brille dans une foule de choses dont l'habitude seule et les distractions extérieures de la vie nous empêchent fréquemment de juger toute la grandeur et tout le prix.

leurs cœurs n'en furent pas plus surpris que d'un accident très-vulgaire [1]?

L'état universel du merveilleux à l'époque de Jésus comprenait les prodiges constitutifs des religions des divers peuples, ceux qui étaient transmis de race en race par les traditions sacrées; c'est dans ce nombre que les récits publiés en l'honneur du nouveau maître ne tarderont pas à avoir leur rang; il comprenait les prodiges privés, ceux qui frappaient journellement les yeux des populations, dans toutes les cités, dans toutes les contrées.

Les rapports qu'on découvre entre les formes dominantes des miracles admis par les traditions sacrées et les diversités générales des doctrines et des penchants qu'elles propageaient, sont, sans aucun doute, le renseignement le plus utile, ou du moins le plus curieux, à retirer de leur histoire. Par exemple, nous avons appris que les théories religieuses des Orientaux s'appliquaient avant tout à personnifier des idées vraies ou fausses sur l'origine et sur le mouvement visible et invisible de l'univers. Aussi, leurs miracles, suscités quelquefois à la voix d'un seul homme auquel une vie sainte et des austérités inouïes auraient communiqué ce pouvoir, ne manquaient jamais de produire des ébranlements de la terre et du ciel, des perturbations

[1] « Mais quand les apôtres virent Jésus marcher sur la mer, disent les textes, leur étonnement fut extrême, car ils n'avaient pas fait attention au miracle des pains, parce que leurs cœurs étaient aveuglés. » — *Non enim intellexerunt de panibus; erat enim cor obsæccatum.* (Marc, VI, 52.)

terribles jusque chez les dieux, des armées soudaines de géants, des monstres d'une espèce incompréhensible [1] et toute une suite de fictions proportionnées à des doctrines qui avaient abandonné à l'imagination la plus délirante le soin de développer et d'orner à sa manière leurs conceptions. Dans la religion publique des Juifs, au contraire, où le principe moral et l'intérêt national obtenaient la prééminence, les miracles fondamentaux, accomplis sur une échelle beaucoup moins étendue, mais plus grave, répondaient directement aux exigences pratiques de ces principes. Ils avaient pour objet avoué d'effrayer la tyrannie, de tirer de la servitude un peuple opprimé, de lui inspirer un saint respect pour la majesté de la loi, d'étancher sa soif, de lui procurer de la nourriture, de lui

[1] Les personnages les plus divins chez les Hindous offrent le spectacle perpétuel de ces prodiges. Durant les jeux de leur enfance, ils enlèvent d'immenses montagnes sur leurs doigts; ils dessèchent l'Océan, ils éteignent le soleil; ils détruisent, d'un seul coup, des gérants et des monstres innombrables, ou bien, comme à l'aide d'une fronde, ils se lancent parfois les uns les autres dans les cieux. Wischvamitra surtout est un des plus grands exemples du pouvoir des macérations humaines. Dans son ardeur à vouloir, de guerrier qu'il était, passer dans la caste suprême des brames, il fit tant de prodiges, et pendant tant d'années, que les dieux, craignant de voir détruire l'univers et leur propre séjour jusqu'en leurs fondements, cédèrent à l'audace jusqu'alors inconnue de son désir. (*Baghavat-Gîta*, et le poëme *sur les actions de Rama*, ou *le Ramayan*, liv. I.)

assurer la victoire et de renverser les hommes désireux de substituer au culte absolu de la loi elle-même une idolâtrie de choses et de personnes qui n'était pas moins désastreuse alors par ses conséquences morales que par les atteintes qu'elle portait à l'unité et à la force de la nation [1]. Dans la Grèce, à son tour, où la puissance du principe individuel, et la mobilité des sensations extérieures et des plaisirs avaient l'avantage, nuls autres prodiges sacrés ne se détachaient plus facilement auprès du vulgaire de toute signification symbolique, que les traditions relatives à la conduite indiscrète des dieux ; on y admirait leurs transforma-

[1] Rien ne confirme mieux ce que j'ai avancé dans une note précédente (page 101), sur l'erreur qui avait fait ranger dans un sens absolu le peuple juif parmi les peuples orientaux, tandis qu'il forme une classe à lui seul, et qu'il tient, par un grand nombre de faces, au génie populaire de l'Occident. Si l'on prend, par exemple, les livres sacrés des nations orientales, et qu'on examine leurs prodiges, on se trouve dans l'impossibilité de les détacher du fond du sujet ; ils s'entremêlent, ils se croisent, tout est prodigieux d'un bout à l'autre, on s'épuise en conjectures sur les significations réelles et fictives, l'esprit en est absorbé. Qu'on enlève, au contraire, la forme miraculeuse des faits appartenant aux traditions hébraïques, l'intérêt de l'histoire, et le but politique ou moral, restent encore dans toute leur simplicité et dans toute leur évidence. Prodige à part, la scène du Sinaï sera toujours raisonnable et admirable ; baguette à part, l'eau du désert est belle et bonne pour un peuple qui échappe à l'esclavage, et qui, en butte à des difficultés inouïes, souffre, murmure, et a besoin d'être apaisé.

tions pour séduire de simples mortelles, et tous les priviléges que, par jalousie envers quelques-uns de leurs rivaux célestes, bien plus que par intérêt pour l'espèce humaine, ces mêmes dieux avaient transmis à certains hommes qui d'ordinaire devaient la vie à leurs scandaleuses amours. Enfin, chez le peuple romain, plein de ressemblance sur ce point avec les Juifs, la généralité des miracles locaux avait toujours eu pour objet, quoique dans un aspect trés-différent, la sûreté, la sainteté et la grandeur de la patrie [1].

Mais, outre les dispositions en faveur du merveilleux, qui naissent du respect de chaque peuple pour leurs traditions anciennes et sacrées, les arts prétendus théurgiques et magiques répandus en tous lieux, principalement en Égypte, exerçaient, à l'époque qui nous occupe, une autorité incontestée même parmi les classes les plus savantes. L'une de leurs premières branches

[1] Citons, en effet, ce qu'ils inspirent à Montesquieu : « Dans une religion populaire comme celle-là, dit ce grand écrivain, rien ne paraissait extravagant... C'est que les Romains, qui n'avaient proprement d'autre divinité que le génie de la république, ne faisaient point d'attention au désordre et à la confusion qu'ils jetaient dans la mythologie.... La crédulité du peuple réparait tout chez les Romains. Plus une chose était contraire à la raison, plus elle leur paraissait divine ; une vérité simple ne les aurait pas vivement touchés, il leur fallait des sujets d'admiration ; il leur fallait des signes de la divinité, et ils ne les trouvaient que dans le merveilleux et le ridicule... » (Montesquieu, *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.*)

était la guérison mystérieuse des maladies de l'esprit et du corps. Les maîtres de ces arts occultes trouvaient à entretenir l'enthousiasme des adeptes et la crédulité populaire, à l'aide des succès irrécusables qui leur étaient fréquemment réservés. Ils devaient ces succès, d'une part, à la connaissance et à l'application habile de quelques lois singulières, de quelques agents actifs de la nature; d'autre part, à l'état général de malaise et de souffrance que les événements extérieurs naturels ou politiques avaient pour résultat d'introduire dans la constitution sanitaire des nations. Les calamités sociales sans cesse renaissantes, le passage fréquent des fléaux pestilentiels les plus meurtriers, et, en première ligne, la croyance, sortie de l'Orient, que des armées innombrables et invisibles de démons, sources de toute plaie et de toute douleur, infestaient l'air et s'acharnaient sur leurs victimes [1] : toutes ces causes étaient bien assez puissantes pour avoir livré l'économie humaine, surtout chez les classes inférieures, à des affections maladives du caractère le plus irrégulier, et pour avoir ouvert une large voie à tous les effets étonnants, et regardés alors comme miraculeux,

[1] La note *J*, à la fin du volume, indique mieux comment on considérait, même parmi les plus grands philosophes, l'existence de ces esprits malfaisants et bienfaisants, base essentielle de tous les arts occultes de l'antiquité. Elle cite un extrait du précieux *Traité d'Apulée*, sur le *Démon de Socrate*, où cet écrivain réunit toutes les croyances de l'Orient, revêtues de la forme grecque, principalement par Platon.

que l'influence de l'imagination est susceptible de produire.

Or, dans le pays de Jésus, dont les malheurs publics, égalaient, surpassaient ceux des autres nations, et où ils étaient ressentis avec plus de personnalité, plus d'impatience, ces dispositions universelles donnaient lieu à des accidents sociaux tout particuliers. Leur nature nous permettra bientôt de saisir pourquoi des prodiges aussi extraordinaires que ceux qui sont racontés par les annalistes du nouveau maître n'acquirent qu'un faible crédit auprès de ses concitoyens, et, qui plus est, aux yeux de Jean-Baptiste lui-même.

L'abandon avec lequel la Judée se prêtait aux interventions miraculeuses ne cessait pas d'être assujetti à une règle capitale établie dès l'origine de son institution. L'authenticité de cette règle vient à l'appui de la seule manière d'imposer aujourd'hui un sentiment convenable de respect à la raison, pour les miracles anciens, en les considérant comme une grande question de nécessité et de mœurs; elle explique avec exactitude le droit dont plusieurs théologiens principaux entre les Juifs ont fait usage, jusque dans les siècles les plus reculés, lorsqu'ils n'ont pas craint de ramener hautement presque tous les miracles de leurs pères à des conditions naturelles [1]. D'après cette règle,

[1] C'est ainsi que, vers la fin du douzième siècle, le rabbin Maimonide, surnommé par les Juifs la lumière et l'aigle de la synagogue, résumait en ces propres termes les principes originels de la croyance hébraïque à l'égard de la généralité des faits miraculeux : « Les Israélites, dit-il,

reconnue par Jésus en personne, il ne suffisait point à un homme d'enfanter des miracles pour mériter la confiance ou l'admiration; la valeur attribuée aux signes surnaturels devait être surbordonnée à l'ordre d'idées et aux desseins auxquels ont les faisait servir d'auxiliaires [1]. De là vient qu'à une époque où les Juifs

ne croient pas seulement à Moïse, notre maître, à cause des miracles qu'il a opérés, car on peut toujours conserver des doutes au sujet des miracles... Tous ceux que Moïse accomplit dans le désert furent dictés par la nécessité des circonstances, et non pour appuyer sa prophétie... On sait d'ailleurs (comme le *Deutéronome* nous l'apprend, chap. xiii) qu'un homme peut très-bien accomplir des signes et des miracles sans pour cela être prophète... Quiconque se lève au milieu de nous et se dit prophète et envoyé de par l'Éternel, n'a nul besoin de montrer des signes semblables aux signes de Moïse et aux miracles d'Élie et d'Élisée. » — *Israelitæ non crediderunt Mosi, magistro nostro, propter miracula quæ patravit : quia animo credentis propter signa inesse potest suspicio..... Sed omnia miracula quæ in deserto fecit Moses, propter necessitatem patravit, non ut probationem de prophetiâ suâ adferret. Potest etiam quis patrare miraculum aut signum, et tamen non esse propheta. Quicunque propheta nobis surrexerit atque dixerit Dominum misisse ipsum, non opus habet signum patrare simile alicui ex signis Mosis, aut miraculis Eliæ vel Elisæi factum esse* (Maimonide, *de Fundamentis legis*, cap. viii, § 1; cap. vii, § 13; cap. x, § 1; trad. lat. de Worstius, 1688; *More neboukim*. Voyez mon *Hist. des Institut. de Moïse et du peuple hébreu*, t. I, p. 214 et suiv.).

[1] « Et il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, disent les traditions évangéliques, qui feront de grands prodiges et des miracles pour séduire même les élus. » —

souffraient dans leur principe national, et où le désir d'échapper à l'oppression étrangère les animait, le même acte, la même apparence de prodige excitait au plus haut point leur attention et leur crédulité, ou les laissait indifférentes, suivant que l'espoir prédominant de leur âme y trouvait ou non un sujet d'en être flatté. De là naissait aussi un accident politique qu'on ne perdra plus désormais de vue dans le cours entier de cette histoire. Une foule d'individus entreprenants, pressés par une trop vive impatience du joug étranger, ou par des intérêts personnels, réunissaient de grandes troupes, les fascinaient, à l'aide de prétendus miracles, et finissaient toujours par payer de leur propre tête des conseils inconsidérés ou coupables, et la crainte qu'ils avaient inspirée aux Romains [1].

Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetæ, et dabunt signa magna et prodigia. (Matth. XXIV, 24.)

[1] Parmi ces hommes avides de provoquer un grand mouvement de la nation, l'historien Josèphe cite un nommé Theudas, qui, après avoir réuni une multitude sur les bords du Jourdain, fut pris par un corps de cavalerie romaine, et eut la tête tranchée et exposée à Jérusalem ; il cite un faiseur de prodiges arrivé d'Égypte, qui était entouré de plusieurs milliers de personnes, et tout près de marcher contre les Romains, lorsque le procurateur Félix alla lui-même les combattre et les disperser. Un troisième personnage de la même trempe forma un noyau considérable sous la procurature de Festus..... « D'un côté, les sicaires et les zélateurs, ajoute-t-il, mettaient tous leurs efforts à exciter le peuple à la révolte contre les Romains, disant qu'il n'y avait plus moyen de souffrir un

Ainsi donc, avant même d'être avertis de la nature des miracles attribués au fils de Marie, avant de les comparer aux traditions déjà signalées des anciens peuples, et aux paroles des prophètes que l'intention directe de leur auteur était de réaliser, on peut imaginer facilement la généralité des œuvres que les évangélistes auraient à transmettre. Les opinions contemporaines, au sein de la Judée et au dehors, l'état sanitaire des masses, les mœurs, tout se prêtait à la délivrance de certaines agitations maladives des esprits, à des exorcismes, à des cures inespérées, mais plus ou moins profondes, plus ou moins durables[1],

joug si insupportable, et qu'il fallait tout sacrifier au désir de recouvrer la liberté ; ils pillaient et incendiaient les villages obstinés à ne pas les suivre. D'un autre côté, des enchanteurs trompaient le peuple et l'attiraient dans les solitudes en lui promettant de lui faire voir des signes et des miracles. Il ne s'écoulait pas un seul jour sans que le procurateur en fît punir quelques-uns. (Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. xx, ch. ii, vi, vii; *Guerre judaïq.* liv. ii, ch. xxiii.)

[1] Les effets de l'imagination dans les affections maladives, comme dans toute autre classe de ses développements, sont actifs, rapides, mais ils s'usent bientôt. En quelque siècle que ce soit, si une nouvelle manière ostensible ou occulte de guérir les malades, s'annonce avec des promesses brillantes, avec bruit, avec fracas, si elle rencontre de grands enthousiastes et de grands détracteurs, cette circonstance seule, indépendamment de la valeur interne des moyens, lui réserve, sur un certain nombre de personnes et pendant un temps indéterminé, une efficacité et des succès incontestables ; mais, à mesure que le mouvement excité par la nouveauté du système ou par l'ardeur

et à des résurrections d'individus réputés sans vie, le Lazare, par exemple, à l'égard duquel nous avons à émettre aussitôt une observation. Après sa sortie du tombeau, la confiance que son cœur devait ressentir pour l'efficacité des prodiges ne résistat point à une menace des magistrats juifs de le renvoyer en jugement, et à l'épreuve d'une seconde résurrection, s'il continuait à exciter le peuple par le récit de son histoire [1]. Lazare en eut assez d'effroi pour ne plus laisser depuis aucune trace, bien différent en cela de sa sœur Marie, qui a acquis une si grande renommée à cause de son dévouement invariable à la personne et aux enseignements de Jésus-Christ.

L'apôtre Jean est le seul, entre tous les évangélistes, à nous apprendre que le premier miracle de son maître avait été opéré au milieu d'un festin. Jésus céda à la demande indiscrète de sa mère, qui l'avait vu peut-être préluder dans la solitude à ses prodiges futurs, et qui reçut de lui cette réponse plus que sévère : «Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi [2] ? » C'était peu

des espérances s'attiédit, tout rentre, à peu de chose près, dans les conditions ordinaires.

[1] « Et venerunt (turba ex Judæis) non propter Jesum » tantùm, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a » mortuis. Cogitaverunt autem principes ut et Lazarum » interficerent (*Joann.* XII, 10). » Je dirai dans la suite une des pricipales raisons pour lesquelles chaque pays avait alors à citer des exemples nombreux d'individus qui passaient pour avoir été rappelés de la mort à la vie.

[2] « Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est mulier ? non- » dum venit hora mea. » (*Joann.* II, 4.)

de jours après le baptême du Jourdain, peu de jours aussi après une épreuve emblématique dépeinte, chez tous les autres évangélistes, selon le style des Orientaux, et dans laquelle l'esprit du mal, ayant transporté Jésus au fond du désert, se serait efforcé de se rendre maître de son cœur par l'appât d'une domination universelle[1].

Mais les œuvres merveilleuses qui suivirent sont d'un ordre bien plus élevé que le miracle de Cana[2]. En les comparant aux traditions et légendes sacrées des anciens peuples, on doit reconnaître que leur caractère distinctif est de se rapporter surtout au soulagement des personnes, de donner une forme vivante à la loi, d'après laquelle l'homme d'une nature supérieure, et capable de s'identifier avec les souffrances de ses semblables, peut tirer de lui-même, de son âme, de son génie, des moyens assez énergiques pour détruire ces souffrances, ou du moins pour les calmer.

[1] « Et le diable, disent ces évangélistes, lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire, en lui disant : Je te donnerai tout cela, pourvu que tu te prosternes et que tu m'adores. » (Matth. IV, 8-10.)

[2] Plusieurs pères de l'Église se sont crus obligés de justifier longuement ce miracle. Ils ont supposé que Jésus y avait eu recours pour montrer, à l'aide d'une figure, que sa doctrine l'emportait sur la loi de Moïse comme le vin l'emporte sur l'eau. Mais les pères ne s'étaient peut-être pas aperçu de la voie qu'ils ouvraient à une contre-explication, car la nature de l'eau est de laisser aux choses leurs véritables couleurs, tandis que le vin est une source d'illusions pour l'esprit comme pour l'âme.

Cependant il est certain que le mobile de Jésus, en accomplissant ses miracles, ou de ses annalistes, en les lui attribuant, ne repose pas d'une manière absolue sur l'intention morale. Le nouvel esprit apporté dans l'interprétation des livres sacrés des Juifs présidait à leur choix, comme il préside à toutes les autres parties de la doctrine. Cet esprit les destinait non-seulement à offrir une preuve visible des avantages surhumains réservés au monde futur, mais à réaliser, dans le sens le plus littéral, le plus matériel, les tableaux poétiques des perfections et des félicités naturelles promises par les prophètes aux temps du Messie, ou à l'avenir. Alors toutes les défectuosités auraient leur fin, disaient ces prophètes; les cœurs agités obtiendraient du repos, les aveugles verraient, les sourds ouïraient, les boiteux disputeraient de vitesse avec les cerfs, et ces biens ne seraient que le prélude emblématique d'une foule d'autres non moins désirables [1].

En s'éloignant de Cana, Jésus ne rentra point à Nazareth. Ce bourg avait trop peu d'importance pour devenir le théâtre de ses prédications. En même temps,

[1] Les mêmes prophètes ajoutent ces paroles : « Le lieu désert et aride s'égayera, le pays abandonné se réjouira et fleurira comme une rose... Dites à ceux qui ont l'amertume dans le cœur : Fortifiez-vous : voici votre dieu, il vient pour vous délivrer... Alors des eaux jailliront au désert, et la terre altérée abondera en sources... Il n'y aura plus de lions ni de bêtes ravissantes..... Mais les rachetés de l'Éternel retourneront à Sion avec triomphe... Ils obtiendront à jamais le bonheur et la joie; la peine et les gémissements auront disparu. » (Isaïe, xxxv.)

l'habitude où l'on était de l'y voir et les idées répandues au sujet de sa famille et de sa naissance, entraînaient trop d'opposition avec les témoignages qu'il allait rendre sur son propre compte, et réunissaient contre tous ses miracles une trop grande force d'incrédulité [1].

Une ville située à l'extrémité septentrionale du petit lac de Galilée, ou de Génesareth, nommé depuis *lac de Tibériade,* lui parut la plus favorable à ses desseins; c'est la ville de Capernaüm, ou Capharnaüm, dont le nom signifie, dans son étymologie hébraïque, village, de consolation, de repos, et où le commerce amenait des Juifs de tous les cantons.

Jésus y établit sa première résidence [2] et le centre de ses excursions dans cette province de Galilée, qui était des plus exposées aux troubles intérieurs. Son éloignement de la Judée proprement dite, dont elle était séparée au midi par la Samarie, la tenait assez en dehors de l'influence morale de Jérusalem pour lui avoir fait attribuer la qualification de contrée de ténèbres et d'ignorance [3].

[1] « Et il ne put faire là aucun miracle, à cause de leur incrédulité. »— *Et non poterat ibi nullam virtutem facere...., propter incrudelitatem eorum.* (Marc, VI, 6; Matth. XIII, 5.)

[2] « Ayant quitté Nazareth, il alla demeurer à Capernaüm, ville maritime sur les confins de Zabulon et de Nephtali, afin d'accomplir ce dont il avait été parlé dans Isaïe... » (Matth. IV, 13; Luc, IV, 23, 31.)

[3] La Galilée se divisait en inférieure et en supérieure. Au nord, elle était bornée par le pays de Sidon et de Tyr, par la Cœlé-Syrie ou Syrie creuse, et par le Lyban; au

Bientôt la renommée de Jésus s'étendit au loin et fit affluer près de lui des masses de peuple. Un épisode des plus importants de l'histoire contemporaine de la Judée nous attestera la promptitude habituelle de ces masses à se précipiter avec ardeur partout où les mots de Messie, de délivrance, commençaient à retentir. Outre la nature pénétrante de la parole de Jésus et toutes les causes qui devaient assurer ses succès dans les classes inférieures, rien ne hâtait ce concours avec autant d'avantage que la distribution gratuite qu'il faisait de de ses instructions et de son pouvoir de guérir, tandis que, la plupart des docteurs de la loi et des hommes livrés, en ces temps-là, à la médecine naturelle ou prétendue mystérieuse, retiraient toujours quelque salaire de leurs leçons ou de leurs soins[1].

midi, par la Samarie; au levant, par le Jourdain, et au couchant, par la Méditerranée. Après avoir pris ses sources dans le nord de la Palestine, près de Césarée de Philippe, et après avoir franchi quelques marais, ce petit fleuve du Jourdain suit un cours à peu près parallèle au littoral de la Méditerranée; il traverse la *Mer de Galilée,* ou *lac de Tybériade,* long de quatre à cinq lieues sur deux à trois de large; au sortir de cette mer, il coule pendant vingt-cinq lieues environ jusqu'au *lac Asphaltide*, appelé aussi *Mer salée* ou *Mer morte*, dont la longueur est de vingt lieues sur cinq ou six dans sa plus grande largeur. Jésus rappelle, dans les termes employés par le prophète Isaïe, que les habitants de la Galilée passaient pour un peuple assis dans les ténèbres — *Galilea gentium, populus qui sedebat in tenebris... et sedentibus in regione umbræ mortis.* (Matth. IV, 16.)

[1] Il faut comparer les indications fournies par les Évan-

Les femmes, d'ailleurs, appelées à former un instrument des plus actifs dans un plan d'association, où l'amour, quoique généralisé par la pensée, trouvait néanmoins à s'arrêter sur un être visible, jeune, indulgent et plein de majesté, ne tardèrent pas à entrer

giles avec les préceptes renfermés dans le *Livre de la Sagesse* de Jésus, fils de Sirach, et relatifs à la médecine et aux médecins. On y voit que cette profession, commune à l'un des évangélistes, jouissait d'une considération élevée, recevait des honoraires, et qu'il lui arrivait, comme cela existe encore, de rester impuissante devant plus d'une espèce d'affections. Parmi la foule qui se pressait autour de Jésus, on distingue surtout une femme malade depuis douze ans. Cette femme, disent les évangélistes, avait été traitée par un grand nombre de médecins; elle y avait dépensé tout son bien, et, loin d'en éprouver du soulagement, elle était allée de mal en pis. — *Et fuerat multa perpessa a compluribus medicis : et erogaverat omnia sua, nec quidquam profuererat, sed magis deteriùs habebat* (Marc, v, 26; Luc, VIII, 42). « Rends au médecin l'honneur qui lui revient, dit le *Livre de la Sagesse* de Jésus, fils de Sirach, rédigé plus de deux siècles avant les Évangiles; la science du médecin le rend glorieux... Le Seigneur a créé les médicaments de la terre, et l'homme prudent ne les dédaigne point... Le préparateur fait des compositions, mais ce n'est pas lui qui achève l'œuvre... Quand tu seras malade, hâte-toi de prier Dieu pour être guéri... Mais hâte-toi aussi d'appeler le médecin; qu'il ne s'éloigne pas, tu as besoin de lui; il y a tel moment où leurs entreprises réussissent. » — *Da locum medico et non discedat a te, quia opera ejus sont necessaria. Est enim tempus quandò in manus illorum incurras.* (*Ecclesiast.* XXXVIII, 1-14.)

pour une très-grande part dans la foule qui arrivait avec un empressement proportionné à la disposition des lieux ouverts à la ferveur et aux prédications du nouveau maître.

Mais, sous ce dernier rapport, sous le rapport des lieux que Jésus parcourut, de son itinéraire dans la Palestine, voici maintenant les deux plans historiques que j'ai annoncés, les deux systèmes qui, malgré les efforts de concordance les plus habiles et souvent les plus heureux, résultent du simple rapprochement des évangélistes fondamentaux, Matthieu et Jean. Leur examen immédiat confirme la tendance des annalistes du fils de Marie à modifier leurs recits, suivant les temps et les circonstances où ils les rédigèrent.

Sans doute, on est en droit de ne pas s'étonner que l'apôtre Jean ait négligé beaucoup de faits, lui qui passe pour avoir écrit, vers la fin du premier siècle, à l'instigation de ses disciples et amis, dans le dessein de combattre des sectes naissantes et de suppléer, dit-on, aux trois évangélistes antérieurs. Mais comment serait-il arrivé que Matthieu, le premier et le véritable biographe de Jésus, l'évangéliste le plus appliqué à entrer dans tous les détails matériels de sa vie, dont l'histoire remonte avant la naissance de son maître, pour aller au delà de sa mort; comment serait-il arrivé que cet apôtre, et, à son exemple, le second et le troisième évangélistes, eussent mis en oubli, non pas quelques voyages sans intérêt dans telle ou telle ville obscure de la Judée ou de la Samarie, mais trois voyages et trois séjours de Jésus à Jérusalem, pendant trois fêtes solennelles, et dans une période de

temps qui ne dépasse pas trois années? Comment serait-il arrivé surtout que, non contents de négliger ces voyages, ils eussent disposé leurs récits de manière à laisser croire que leur accomplissement n'avait jamais eu lieu. La nécessité s'ensuivait pour les disciples futurs, si l'on se proposait d'obtenir une certaine harmonie, d'enchâsser violemment et avec plus ou moins de succès, dans ces récits mêmes, les suppléments essentiels que le quatrième évangéliste ne se serait déterminé à transmettre, presque par hassard, qu'au bout de trente ou quarante ans[1]?

Ainsi, demandons à la tradition de Matthieu le pre-

[1] Un exemple nous donnera l'idée la plus claire de l'enchâssement réciproque des textes, qui forme le principe de ce qu'on appelle la concordance des Évangiles. Je réitère l'observation que l'impossibilité d'obtenir ces concordances complètes est précisément l'une des meilleures preuves pour ne pas chercher à l'ensemble des Évangiles une autre classe d'auteurs que ceux à qui ils sont attribués (ci-dessus, page 145). Après la naissance de Jésus, l'évangéliste Luc et l'évangéliste Matthieu font prendre à ses parents une direction tout opposée. Suivant le premier, Joseph et Marie retournent à Nazareth; suivant le second, le massacre des innocents les oblige de s'enfuir et de demeurer en Égypte. Pour les harmoniser l'un l'autre, que fait l'esprit de concordance? il s'empare du texte de Luc, et il le coupe en deux parties que je vais indiquer à l'aide de quelques points. « Quand Joseph et Marie eurent accompli dans le temple de Jérusalem tout ce qui est ordonné par la loi du Seigneur..... ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth leur ville. » (Luc, II, 39.) Or c'est entre ces deux parties qu'on enchâsse

mier résumé des faits sur lesquels repose la différence des deux systèmes; nous en retirerons une idée générale des miracles évangéliques les plus renommés. Jésus va de Capernaüm dans toute la Galilée; de retour en cette ville, il prêche sur les bords du lac, il guérit un lépreux, la fille d'un centurion romain, déjà prosélyte juif, et la belle-mère d'un de ses apôtres. Après avoir tout à coup apaisé une tempête sur ce même lac de Galilée, témoin de la pêche miraculeuse dépeinte par l'évangéliste Luc [1], le nouveau maître reçoit des habitants d'une cité voisine l'invitation, ou plutôt l'ordre de garder ses prodiges pour d'autres lieux et de se retirer de leur territoire[2]. Rentré à Capernaüm, sa parole guérit le paralytique et rend la vie à la jeune fille d'un des principaux de la synagogue, de même qu'au fils d'une pauvre veuve du bourg de Naïm, qu'on allait descendre au tombeau.

De Capernaüm, Jésus se transporte dans plusieurs villes, toujours à la partie septentrionale du lac, toujours à l'opposite de Jérusalem; et, ramené au point de départ, il regagne Nazareth, qui lui donne lieu de

toute l'histoire de Matthieu jusqu'au retour des deux époux dans leur demeure.

[1] Quoique les évangélistes Marc et Luc suivent entièrement le plan de Matthieu, ils renferment, au sujet des lieux, des temps et des faits, beaucoup de différences qui ne sont ici que d'un intérêt secondaire.

[2] « Toute la ville alla à sa rencontre, et, l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur territoire. » — *Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu, et viso eo rogabant ut transiret a finibus eorum.* (Matth. VIII, 34; Marc, V, 17.)

répéter que « dans son pays, ni parmi les siens, nul n'est prophète. » C'est sur les rives de ce lac de Galilée que plusieurs milliers d'hommes sont rassasiés deux fois avec quelques poissons et quelques pains, et sur la surface même de ses eaux que le fils de Marie glisse à pied sec, plus rapide que les vents qui s'étaient déchaînés contre sa nacelle. Capernaüm l'accueille une cinquième fois, et le revoit se porter aux frontières de Sidon et de Tyr. Enfin, après un nouveau retour sur les bords du lac, et après de nouveaux miracles, ses disciples l'accompagnent jusqu'aux environs de Césarée de Philippe, à l'extrémité septentrionale du pays, toujours dans la direction la plus opposée à la capitale de la Judée. Là, au sommet d'une montagne qu'on a confondue inexactement avec le mont Thabor, et en présence de trois apôtres, parmi lesquels un seul évangéliste, qui, dans sa propre tradition, ne raconte en rien ce fait même, Jésus transfiguré leur offre l'image anticipée des changements sublimes que la résurrection future devait apporter, suivant les croyances établies, chez les morts favorisés[1]. Son front devient

[1] Les trois apôtres sont Pierre, Jacques et Jean. Quant à la montagne du Thabor, elle est au midi de la Galilée, près de Nazareth. Jésus, d'après le récit des évangélistes, se rend à Césarée de Philippe, au nord de la Galilée, et, après sa transfiguration sur une montagne dont le nom n'est pas exprimé, il traverse toute sa province, et il se rend à Capernaüm, c'est-à-dire du nord au midi. Si le Thabor était la montagne indiquée, ce voyage à travers la Galilée l'aurait fait remonter du midi vers le nord; de là vient que plusieurs ont substitué au mont Thabor

resplendissant comme le soleil, ses vêtements prennent la blancheur de la lumière, et, tandis que deux des personnages antiques, les plus honorés parmi les Juifs, semblent lui remettre leur pouvoir, une voix divine retentit dans les airs, une nuée éclatante couvre de son ombre les trois spectateurs, et une terreur subite, s'étant emparée d'eux, les force à se prosterner contre terre [1].

Or, c'est seulement dans les environs de Césarée de Philippe, au dire de la tradition dont il s'agit, presque à l'heure de sa transfiguration, que Jésus déclare avec solennité à ses disciples son dessein d'aller terminer ses voyages et ses destinées à Jérusalem. Après avoir traversé une dernière fois Capernaüm, il quitte la Galilée, il longe les confins de la Judée sur la rive orientale du Jourdain, et il franchit ce fleuve pour obtenir de la capitale un accueil qui prouve avec évidence que la masse des habitants n'avait jamais prêté jusque-là une oreille attentive à ses discours, ni même eu connaissance de sa personne [2].

la montagne d'Hermon, qui est dans les environs de Césarée de Philippe. (Marc, VIII, 27; IX, 2, 30, 33; Matth. XVII.)

[1] « Et voici, disent les textes, deux personnages, Moïse et Élie, qui s'entretenaient avec lui; ils apparurent environnés de gloire, et ils parlaient de la mort que Jésus devait souffrir à Jérusalem. (Luc, IX; Matth. XVII; Marc, IX.)

[2] Quand Jésus, selon cette tradition de Matthieu, fait son entrée à Jérusalem, toute la ville étonnée adresse aux troupes qui l'accompagnaient et qui arrivaient de la Galilée avec lui, ou qui l'avaient suivi en chemin

Dans le résumé des faits de la seconde tradition, au contraire, celle de Jean, le centre d'action change de place et appartient en entier à Jérusalem. Après le premier voyage à Cana, Jésus rentre dans cette ville, durant une grande fête ; ses disciples baptisent en son nom et sous ses yeux, aux bords du Jourdain. S'il reparaît à Cana, c'est pour revenir aussitôt en Judée, pour y disputer publiquement dans le temple avec les Juifs. Alors il guérit le paralytique, qui n'est pas conduit en sa présence, comme dans la tradition précédente, par une ouverture pratiquée au toit de la maison que Jésus occupait et dont la foule des malades assiégeait la porte. Cet homme était gisant au bord d'un réservoir entouré de cinq portiques où les gens du peuple se baignaient à certaines époques de l'année pour s'y délivrer de divers genres de souffrances. L'arrivée souterraine des eaux qui s'étaient

(Matth. xix, 2, 29), une question incompatible avec le système que nous allons voir adopté par Jean : « La ville étonnée leur demande : qui est celui-là? Alors les troupes répondent : c'est Jésus le prophète, de Nazareth en Galilée. » — *Et cum intrasset Jerosolimam, commota est universa civitas dicens : quis est hic? Et turbæ autem dicibant : hic est Jesu, propheta Nazareth Galileæ* (Matth. xxi, 10). — Suivant l'autre Évangile, ce ne pouvait pas être à la cité, que l'apôtre nous représentera en relation constante avec Jésus, à faire une question semblable : elle convenait beaucoup mieux à des étrangers. — *Erant autem quidam gentiles ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo..... Et rogaverunt Philippum dicentes : volumus Jesum videre.* (Joan. xii, 30.)

chargées de matières animales en servant dans le temple à laver les entrailles des victimes, surtout aux époques solennelles, explique assez ses propriétés curatives, auxquelles la multitude aimait à attacher l'idée d'un pouvoir miraculeux [1].

Un autre séjour plus ou moins long dans la Galilée le ramène de nouveau à Jérusalem, vers le mois d'octobre, à la grande fête des cabanes [2]. Là, chaque jour, on l'entend prêcher dans le temple ; il juge, dit-on, la femme adultère [3], et un aveugle-né reçoit de sa main

[1] « Il y a à Jérusalem, dit l'apôtre, près de la porte aux Brebis, un réservoir appelé en hébreu (syro-chaldaïque) *Bethesda* (maison de bienfaisance) ; elle est entourée de cinq portiques, dans lesquels était couchée une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, de gens qui avaient les membres secs, attendant le mouvement de l'eau (Jean, I, 23). Au lieu des eaux chargées de matières animales provenant des sacrifices, plusieurs ont préféré admettre que cette piscine probatique renfermait des eaux minérales qui ne se renouvelaient qu'à certaines époques. Outre la porte des Brebis, le second livre d'Esdras a conservé le nom d'un grand nombre de portes de Jérusalem, les portes des Poissons, de la Fontaine, des Chevaux, des Eaux, du Jugement, la porte Orientale, la porte Vieille. (Néhémie, III.)

[2] Cette solennité, appelée aussi *la fête des Tabernacles*, est la commémoration de la vie de Moïse et du peuple juif dans le désert.

[3] L'épisode de la femme adultère ne se trouve pas dans une foule de manuscrits anciens de l'évangile de Jean ; un grand concours de Pères de l'Église et de théologiens plus modernes l'ont regardé comme une intercalation em-

la guérison. A la fête de la dédicace de ce temple, les Juifs s'adressent encore au fils de Marie, comme s'il vivait depuis longtemps parmi eux[1]. Jésus ne quitte leur ville que pour revenir sur les bords du fleuve de Judée et dans un bourg voisin, théâtre de la résurrection de Lazare. Enfin, quand l'ordre est donné par les anciens de le saisir, le nouveau maître se retire en secret dans un autre petit bourg, toujours très-éloigné de la Galilée; il s'y arrête avec ses disciples, jusqu'à la solennité de Pâques, où il aurait accompli, à Jérusalem, son entrée dernière et triomphale, qui est la première, depuis son baptême, à laquelle les autres évangélistes aient accordé leur attention.

Auquel de ces deux plans faudra-t-il donc ajouter le plus de confiance, puisque l'impossibilité de les soumettre à une harmonie complète réside dans leur disposition générale, autant que dans les détails?

Matthieu, le plus précieux comme chroniqueur, nous a représenté son maître établissant à Capernaüm le centre de ses excursions dans toute la Palestine galiléenne ou septentrionale. C'est là que sa renommée acquiert de la consistance; c'est là qu'il prépare les

pruntée aux paraboles ordinaires des Juifs, et reportée sur Jésus principalement par les Nazaréens, ou les premiers chrétiens de la Palestine.

[1] C'était en hiver, dit l'évangéliste, et Jésus se promenait dans le temple, au portique de Salomon; les Juifs l'entourèrent et lui demandèrent : « Jusques à quand tiendras-tu notre âme en supens?..... » — *Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus dic nobis palam.* (Joann. x, 23-25.)

esprits, qu'il réunit des troupes nombreuses. Des hommes marquants des divers cantons de la Judée accourent, selon l'usage, pour se convaincre par eux-mêmes jusqu'à quel point le nouveau prétendant au titre de libérateur ou de Messie répond à leurs espérances, à tous les besoins de leur imagination. Et lorsque l'autorité de sa parole est assez consolidée autour de lui, Jésus marche à la tête de ces troupes, composées presque en totalité de Galiléens [1], vers la capitale du pays, droit au temple, comme pour en arracher, d'un seul coup, la possession à ses rivaux.

Jean, au contraire, plus précieux en qualité de théologien, écrivait hors de la Judée, dans un âge très-avancé, contre les adversaires des idées mystiques qu'il avait sur la divinité du fondateur de son église. L'esprit de cet apôtre était dominé peut-être par la crainte qu'on ne reprochât au fils de Marie d'avoir opéré presque tous ses miracles dans la Galilée, dans un pays d'ignorance, de n'avoir ébranlé que les classes inférieures, loin de Jérusalem, des docteurs, des hommes les plus distingués de la nation. Sous l'influence de ces dispositions particulières, Jean transporte toute la scène à Jérusalem même, dans le temple, ou aux environs de cette cité, et il nous dépeint son maître comme un docteur puissant qui, du premier au dernier jour, expose et discute au centre du pays les hautes convictions de son âme.

[1] « Et quand Jésus partit de la Galilée, il vint vers les confins de la Judée, au delà du Jourdain, et de grandes troupes le suivirent..... » (Matth. XIX, 2; XX, 19.)

Entre ces deux systèmes opposés par leur base et que des incidents nombreux viendront encore confirmer[1], l'évangéliste Matthieu paraîtra sans contredit le plus rapproché de la réalité de l'histoire. En nous proposant comme très-rapide le passage de Jésus à Jérusalem, il explique de la manière la plus naturelle le faible éclat que ce grand drame obtint au commencement, et le silence remarquable des écrivains juifs contemporains. Philon et Josèphe purent très-facilement le confondre avec quelqu'une des émotions fréquentes auxquelles les masses de peuple réunies, dans les festivités solennelles, donnaient lieu, et où l'on distinguait toujours au premier rang les habitants hardis et tumultueux des cantons de la Galilée.

[1] Je donnerai aussitôt un exemple de ces incidents. Dans les traditions de Matthieu et des deux évangélistes qui suivent sa donnée, on voit à chaque page les pharisiens, leurs docteurs ou scribes et les saducéens se rendre dans la Galilée, sur la renommée de Jésus, pour l'interroger, soit en leur propre nom, soit avec une mission des principaux, comme on s'en convaincra dans la suite. Mais dans la tradition de Jean, les mêmes docteurs font les mêmes questions non pas en Galilée, où ils n'avaient aucun besoin de se rendre, mais à Jérusalem, où, d'après son plan particulier, Jésus apparaissait si souvent. Remarquez de plus que l'espèce d'équivoque qu'on pourrait trouver dans le verset 25, ch. IV, de Matthieu, est suffisamment expliquée par Luc, ch. V, 17, et par tous les autres passages. (Matth. XV, 1 ; XVI, 1 ; XIX, 3; Marc, VII, 1 ; X, 2.)

CHAPITRE IV.

ESPRIT DE PROSÉLYTISME ET DE CONQUÊTE DE LA NOUVELLE DOCTRINE.

Plus les croyances du fils de Marie acquéraient d'empire sur lui-même, plus elles lui imposaient d'entraîner les autres, de les conquérir corps et âme, de les faire entrer en partage de ses espérances mystiques et de son avenir. Cet esprit de prosélytisme, ce vœu de conquête, constitue donc l'un des fondements de la loi nouvelle les plus essentiels à étudier. Nulle cause n'a pris autant de part à son dégagement d'avec les théories hébraïques, et aux dissemblances qui se retrouvent dans presque toutes les conditions générales de ces deux lois. C'est son principe de force, la source de sa gloire, en même temps des exemples célèbres d'inclémence et de barbarie, qu'elle a eu si souvent l'occasion d'offrir à l'univers.

J'ai démontré ailleurs que, dans la réhabilitation historique et philosophique, immense, dont le peuple juif, pris dans son acception la plus élevée, devait être

et dont il est déjà l'objet [1], on aurait surtout ceci à considérer : en excitant les Hébreux à la conquête d'un territoire indispensable pour les faire passer de

[1] Un publiciste des plus renommés de nos jours, auprès duquel mes premiers travaux n'ont pas été sans quelque influence, comme il a bien voulu le consigner dans son livre, s'est exprimé sur ce point avec une grande vivacité : « Les écrivains du dix-huitième siècle qui ont traité les livres saints des Hébreux avec un mépris mêlé de fureur, jugeaient l'antiquité, dit-il, d'une manière misérablement superficielle. Les Juifs sont de toutes les nations celle dont ils ont le plus mal connu le génie, le caractère, les institutions religieuses ; et pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ézéchiel ou de la Genèse, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaieté assez triste, la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable. » (Benjamin Constant, *De la Religion, considérée dans son origine, dans ses formes, dans ses développements*, t. II, p. 210 et 231.) Seulement, après avoir consacré la vérité exacte du fait, on doit se souvenir aussitôt que la frivolité des écrivains en question n'était qu'apparente, ils se trouvaient placés dans un état de guerre morale, dans une période de bataille, et la première obligation pour un capitaine, quel qu'il soit, est de vaincre, sans trop s'attacher où portent ses coups. Les écrivains de l'école de Voltaire, d'ailleurs, ne sont pas les seuls à qui puisse s'adresser le reproche d'avoir considéré la question d'une manière incomplète, de ne pas s'être placés dans le sein du sujet. Même chez les philosophes qui ont jeté avec dignité quelques grands aperçus sur le compte des Juifs, toujours des erreurs fondamentales s'y sont mêlées, toujours des déductions qui ne soutiennent pas l'examen. Je ne parle pas des hommes appliqués à torturer l'histoire morale de ce peuple, comme

l'état nomade à l'état de peuple réel, et en leur affirmant que la simplicité de ses doctrines deviendrait un jour le lien de toutes les nations de la terre, Moïse fut loin de développer en eux l'esprit de prosélytisme, l'esprit conquérant. « Il aurait pu, disais-je, leur donner cette direction; et si nous nous rappelons l'énergie de sa volonté, sa puissance d'organisation, les dispositions militaires dont l'Égypte lui avait fourni le modèle, et les impressions ineffaçables de sa parole sur les autres hommes, nous serons autorisés à croire que de grands résultats en ce genre auraient couronné ses efforts. Mais, dans le dessein qu'il avait de fonder une société consacrée au règne de la loi, et d'attirer tôt ou tard, par le fait de l'étonnement et par le prosélytisme de l'exemple, les nations étrangères placées en dehors du cercle étroit de ses envahissements guerriers, ce législateur s'appliqua à tempérer d'avance l'ardeur que sa voix avait besoin d'allumer dans les âmes. Il présenta sans cesse à ses sectateurs des images de repos et de paix; il leur apprit à se confier à l'avenir et à chercher leurs moyens de triomphe, bien moins encore dans leur courage personnel que dans l'union intérieure et dans la protection de leur Dieu, ou, pour m'exprimer en termes mieux appropriés au langage de nos jours, dans la force même du principe d'unité en faveur duquel toute leur organisation était réglée [1].

ils aimaient à torturer sa vie réelle pour la plus grande gloire religieuse de leurs propres conceptions.

[1] *Voy.* mon *Histoire des Institut. de Moïse et du peuple*

Malgré cela, comme les choses les plus difficiles n'engendrent point le plus d'éclat; comme une pensée de raison n'équivaut jamais, aux yeux du plus grand nombre, à une preuve soudaine de puissance; enfin, comme l'attaque suivie de succès efface presque toujours l'honneur d'une résistance malheureuse, il est arrivé qu'on n'a pas tenu assez compte au peuple juif du sentiment de libre arbitre attaché à sa loi. L'histoire, longtemps très-partiale, et très-hasardée dans ses assertions, a vu un principe absolu d'isolement là où existait au fond une haute donnée de justice [1].

hébreu, 1828, t. II, p. 112 et suiv., ou ma *Loi de Moïse*, 1822, p. 225 et 229.

[1] Cette question de l'isolement attribué, comme principe absolu, au législateur des Juifs, est dans le même cas que la question de la théocratie (*voy.* ci-dessus, p. 102). Presque tous les historiens se sont répétés les uns les autres. Ils ont négligé d'abord de distinguer assez formellement les mesures de l'ordre militaire, de l'ordre législatif, de l'ordre moral (*voir* mon *Histoire des Institutions de Moïse*, t. II, liv. v). Ils ont trop méconnu ensuite que le prosélytisme des idées s'accomplit de deux manières différentes, ou bien en se jetant d'elles-mêmes à la rencontre des hommes, ou bien en se ménageant une position assurée, une *demeure forte*, et en se confiant sans réserve à leur pouvoir attractif. Je rappellerai encore une fois ce que Voltaire a consigné dans son *Essai sur les Mœurs des nations*, et j'en tirerai une preuve à l'appui de ce que j'avance : « Pourquoi Mahomet et ses successeurs, qui commencèrent précisément leurs conquêtes comme les Juifs, dit Voltaire, firent-ils de si grandes choses, et les Juifs de si petites? Ne serait-ce point parce que les Musulmans

Mais d'autres conséquences bien plus utiles dans notre sujet, et plus vivantes, ont accompagné cette absence d'ardeur native chez les Juifs pour le prosélytisme religieux, cette longanimité à attendre que les nations vinssent d'elles-mêmes, suivant les expressions consacrées, goûter aux fruits populaires de la sagesse hébraïque, s'asseoir librement sous son ombre, et greffer sur leurs plants sauvages quelques-uns de ses rameaux [1]. Des hommes devaient tôt ou tard sor-

curent le plus grand soin de soumettre les vaincus à leur religion? Les Hébreux, au contraire, associèrent rarement les étrangers à leur culte... Le peuple hébreu craignait toujours d'être asservi; le peuple arabe, au contraire, voulut attirer tout à lui, et se crut fait pour dominer. » (*Essai sur les Mœurs des nations,* ch. VI.) Laissons de côté, en ce moment, la question de savoir si les Juifs n'ont fait que de petites choses. Mais il est certain que *s'associer* quelqu'un, en quelque genre que ce soit, c'est, dans l'acception véritable du mot, lui reconnaître le droit de contracter, lui reconnaître un libre arbitre. Or, la loi des Juifs, qui consacrait la sanction volontaire pour un de ses fondements, leur défendait par nature d'agir à la manière des Arabes. C'est précisément parce qu'elle avait la prétention spéciale de voir les étrangers *s'associer* un jour à ses idées, qu'elle mettait de l'orgueil à ne pas les imposer de force à des vaincus.

[1] L'une des figures habituelles de Moïse et des prophètes est de représenter Israel comme une vigne excellente, à laquelle les nations étrangères viendraient demander, tôt ou tard, de son plant. « La maison d'Israel est la vigne de l'Éternel des armées... La sagesse d'Israel s'est élevée comme un palmier au bord de l'eau, comme

tir de leur sein ou se former à leur école. Ces hommes devaient être animés de la volonté d'organiser quelque institut nouveau; de créer un peuple chargé de la mission expresse de se répandre activement au dehors. Par là, ils auraient le mérite d'assurer un cours plus rapide, plus forcé, aux grands principes de l'ancienne loi, que l'obligation où étaient les Juifs de résister sans cesse à toute sorte de causes menaçantes obscurcissait, altérait chaque jour parmi eux, et réduisait à ne se manifester que sous des apparences déplorables, au lieu des beaux résultats qui avaient été espérés dès l'origine, dans le but surtout d'unir les uns aux autres l'âme et le sort de toutes les nations.

C'est ainsi que les législateurs de l'hébraïsme ont été appelés, par la nature même des choses, à avoir des lieutenants illustres sur la terre. Dans le nombre, Mahomet, le prophète de l'Arabie[1], brille, comme on

un bel olivier dans une campagne, comme une vigne d'agréable odeur : venez à moi, vous tous qui en désirez... Notre Dieu n'est pas comme leurs dieux; que nos ennemis eux-mêmes en soient juges : leur vigne est du plant de Sodome, leur raisin est de fiel, leurs grappes toutes d'amertume. » (Isaïe v, 7; Ecclésiast. xxiv, 16-26; Deutéron. xxxii, 31, etc., etc.) L'apôtre Paul fait usage de la même figure nationale de ses aïeux, quand il dit aux gentils, dans son épître aux Romains : « Si vous, qui apparteniez à l'olivier sauvage, avez été entés contre nature sur l'olivier franc, combien plus les Juifs, qui sont les branches de cet olivier franc, ne seront-ils pas entés facilement sur leur propre tronc. » (Épît. aux Rom. xi, 17-24.)

[1] Il est reconnu que Mahomet a vécu avec des Juifs pen-

sait, au premier rang. C'est ainsi que ces propagateurs du principe d'Abraham et de Moïse avaient à s'armer tantôt de la parole, tantôt de l'épée pour surmonter la paresse des populations, pour les arracher à des coutumes odieuses, dont la science des temps modernes se forme à peine le tableau, et pour faire avancer à leur manière les mœurs et la sagesse.

Déjà l'école pharisienne avait songé à se fortifier du principe de prosélytisme; mais ses succès, malgré leur étendue évidente, rencontraient des obstacles invincibles, autant dans ses règles intérieures que dans les exigences générales de l'institution du pays. Le caractère de l'œuvre de Jean-Baptiste avait consisté aussi à communiquer une activité nouvelle aux hommes principalement dévoués, comme l'école essénienne,

dant une partie de sa jeunesse. Ses premières armes furent dirigées contre une des tribus juives de l'Arabie, qui lui disputait sa mission. Il eut des Juives parmi ses femmes les plus chères. Non-seulement le Koran, qui signifie lecture, suivant l'un des noms de la Bible *mikra*, de la racine *kara*, s'est inspiré du Pentateuque; mais la plupart des récits tirés de l'Ancien Testament, qu'il renferme, et des légendes composées sur ces récits, viennent tout au long des mêmes docteurs qui ont écrit la *Mischna* et ses commentaires, ou le *Talmud*. Les preuves en ont été exposées, dans une dissertation récemment couronnée par l'académie de Berlin, et due à M. le rabbin Geiger, sur cette question : « Mohammed, qu'a-t-il pris du judaïsme? » J'ai parlé ci-dessus, p. 101, et dans la note *E*, à la fin du volume, de l'action directe et authentique que la pensée juive avait exercée sur les Orientaux anciens, principalement sur Zoroastre.

au triomphe de la partie toute morale de la loi.

Or, c'est le même esprit, le même principe d'activité, d'agrandissement, de conquête, qui devint tout à coup l'âme de la doctrine de Jésus et le mobile perpétuel de ses disciples.

De plus, sous les auspices de la croyance à la formation prochaine d'un royaume éternel, établi visiblement au profit de la résurrection directe des morts, l'importance acquise par cet esprit s'accrut bientôt au plus haut point. Il assujettit à ses desseins le principe même de moralité; et l'institution chrétienne fut destinée, dès sa naissance, à éprouver ce qui a été dit au début de cet ouvrage, à propos de la puissance antique et conquérante des Romains, que du jour où il ne lui serait plus permis de s'étendre, une décadence inévitable menacerait son avenir.

Si nous négligions, en effet, de bien distinguer les divers éléments de la nouvelle doctrine; si l'on allait perdre de mémoire que le principe moral, loin d'avoir le premier rang, y est soumis à l'empire immédiat du prosélytisme dogmatique, on s'exposerait à commettre les erreurs et les injustices historiques les plus graves. Les uns signaleraient comme des détériorations de la pensée du maître provenant de telle ou telle classe de ses sectateurs, une foule de résultats qui ne sont que le progrès naturel et forcé des germes qu'elle portait en son sein. D'autres finiraient par ne retrouver dans tous les préceptes évangéliques les plus admirés, que la répétition textuelle, ou accompagnée de modifications assez indifférentes, des maximes morales qui avaient été publiées non-seulement par les ancêtres

du fils de Marie, mais par ses prédécesseurs les plus récents.

Si nous reconnaissons, au contraire, dans la nouvelle doctrine ce qu'elle renferme en réalité, c'est-à-dire un certain nombre de conditions inséparables qui ont eu sans cesse à réagir entre elles, et dont chacune a obtenu ses jours de prédominance, alors une face des plus intéressantes de la question reçoit une vive clarté. Pour une grande conquête, dans quelque ordre que ce soit, il faut un chef souverain à qui tous sachent obéir sans hésitation et d'enthousiasme. C'est pourquoi la personne de Jésus, réglée d'ailleurs sur le roi puissant des prophètes, sur la figure généralisée de David, s'éleva spontanément, ou fut élevée par ceux qui avaient à faire usage de l'autorité de se parole, bien au-dessus de toutes les autres personnes. C'est pourquoi une dissemblance soudaine s'établit entre sa mission propre et la mission ancienne et législative du chef hébreu; dans celle-ci, l'individualité et le nom de Moïse s'étaient éclipsés en entier devant la majesté du nom de la loi, tandis que toute la forme nouvelle de cette loi s'abaissa et disparut, pour ainsi dire, devant l'individualité de Jésus lui-même.

Mais, partout où la conquête passe, elle laisse d'inévitables vestiges; partout où le besoin de réédifier existe, il est presque impossible de se soustraire aux coups de la destruction.

Aussi, quelle que soit la renommée justement acquise au caractère de douceur du fils de Marie, il y a plusieurs distinctions importantes à émettre sur ce sujet. Ceux-là cèdent en partie à une illusion qui,

pour lui donner encore plus d'éclat, se plaisent à l'opposer avec une ferveur trop exclusive à la sévérité non moins fameuse du prophète de l'Arabie, ou de leur prédécesseur commun. Dans ses travaux guerriers autant que législatifs, à une époque plus éloignée et plus barbare de quinze siècles, sous le coup des difficultés matérielles les plus extraordinaires qui menaçaient à chaque instant de l'accabler, sans doute la voix de Moïse ordonna trop souvent à l'épée de se montrer impitoyable! mais, dans l'attente absolue du royaume de seconde vie, qui occupait toute la pensée de Jésus, des conséquences aussi terribles se manifestèrent clairement à ses yeux, des conséquences plus terribles peut-être, à cause de leur caractère moral et de la direction fatale qu'elles ont si longtemps imprimée à son Église. Pourtant loin d'hésiter à leur aspect, il se hâta de les accueillir, de les développer, et de leur donner une expression qui n'a rien à rencontrer de plus fort dans l'éloquence de Mahomet en personne : «Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, s'écrie le nouveau maître; j'ai apporté l'épée; je suis venu mettre le feu sur la terre, et tout mon désir est qu'il s'allume! C'est la division, je vous le répète, et nullement la paix, que j'apporte. Je suis venu jeter la division entre le fils et le père, la fille et la mère, la belle-fille et la belle-mère; les propres serviteurs d'un homme se déclareront ses ennemis; dans toute maison de cinq personnes, il y en aura deux contre les trois autres... Et si quelqu'un arrivant à moi n'est pas capable de haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et

sa propre vie, il ne deviendra jamais mon disciple[1]. »

En même temps, la similitude d'un roi qui, avant de livrer bataille, a besoin de compter sur ses guerriers, est l'une des premières que Jésus invoque à l'appui de sa pensée [2]. Ce sont des guerriers véritables qu'il se propose de former; des guerriers qui, étant appelés à conquérir le royaume prochain de la résurrection des morts, doivent regarder d'un œil indifférent toutes les conditions favorables ou contraires de l'existence actuelle; ce sont des guerriers enfin, réduits à l'état des athlètes qui se présentaient nus pour le

[1] « Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram : » non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filium adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam, » et inimici hominis, domestici ejus..... Ignem veni mittere » in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?..... Putatis » quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed » separationem. Erunt enim ex hoc quinque in domo una » divisi, tres in duos, et duo in tres dividentur : pater in » filium, filius in patrem suum, mater in filiam et filia in » matrem..... Ibant autem turbæ multæ cum eo, et conversus dixit ad illos : Si quis veniat ad me, et non odit » patrem suum et matrem, et filios, et uxorem, et fratres et » sorores, adhuc autem animam suam, non potest meus esse » discipulus.» (Matth. x, 34-37; Luc, xii, 49-53; xiv, 25, 26.)

[2] « Aut quis rex iturus committere bellum adversus » alium regem, non sedens prius cogitat, si posset cum » decem millibus, occurrere ei qui cum viginti millibus » venit ad se..... Sic ergo omnis ex vobis qui non renun- » tiat omnibus quæ possidet non potest meus esse disci- » pulus.» (Luc, xiv, 31 33.)

combat, et dont l'âme, invariablement fixée sur la personne et sur tous les signes du chef, sait se porter avec ardeur au-devant de sa volonté, afin d'en obtenir la récompense assignée.

Tous les mystères anciens prescrivaient de dépouiller le vieil homme à l'entrée du sanctuaire. Les pharisiens avaient appliqué l'expression de *seconde naissance* au passage des prosélytes étrangers dans leurs rangs [1]. Jésus, sans s'arrêter avec Jean-Baptiste à un baptême simplement expiatoire des fautes, réclame à son tour une naissance seconde. Son dessein, comme il aimait à le dire, est de ne pas attacher une pièce neuve à un vêtement déjà vieux [2]. Il exige un renouvellement absolu de l'adepte. Dans l'idéal de son dogme, ce renouvellement s'appropriait d'avance à la reconstitution de toute chose dont le phénomène merveilleux de la résurrection prochaine serait le signal; dans la réalité pratique, il a eu cet effet de donner une latitude illimitée à l'institut chrétien pour faire passer sous un même niveau les coutumes les plus diverses et les plus invétérées des peuples.

[1] C'est pourquoi, dans une entrevue nocturne avec un des membres de l'école pharisienne, lorsque celui-ci eut paru étonné de la nécessité de naître une seconde fois, Jésus lui adressa le reproche de ne pas mieux comprendre, en sa qualité de docteur d'Israel. — *Respondit Nicodemus et dixit ei : Quomodo possunt hæc fieri? Respondit Jesus et dixit : Tu es magister in Israel et hæc ignoras?* (Joann. III, 10.)

[2] « Nemo autem emmitit commissuram panni rudis in » vestimentum vetus..... Neque mittunt vinum novum in » utres veteres. » (Matth. IX, 16, 17; Luc, V, 36.)

Ici, un jeune enfant introduit au milieu de ses disciples aidait à leur apprendre que le premier moyen d'acquérir une bonne place dans le nouveau royaume consistait à se dépouiller des exigences de leur nature et à redevenir sembables à l'être plein d'innocence et d'ignorance qui leur était présenté [1]; là, l'autorité des adages les plus populaires, de cet adage entre autres « qu'un chameau passerait plus facilement par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrerait dans le royaume des cieux [2], » venait confirmer la nécessité pressante de se défaire de toute parenté, de toute entrave sociale et de toute possession. Tel Jésus prescrivit cette obligation à un riche jeune homme qui avait accompli jusque-là les vœux de la morale la plus pure, et qui, trouvant sa parole trop rigoureuse, se retira tout attristé [3]. Enfin le refus opposé par le maître à quel-

[1] « Et advocans Jesus parvulum, statuit in medio eorum » et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis et effi- » ciamini, sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlo- » rum. » (Matth. xviii, 2.)

[2] Par la substitution d'un *i* à un *e*, dans l'orthographe dn mot original, quelques manuscrits ont changé les termes de la comparaison dont Jésus se sert, et lui ont fait dire qu'un câble passerait plus aisément par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrerait dans le royaume de la résurrection future (Matth. xix, 24). Mais c'est bien d'un chameau qu'il est réellement question; car le même proverbe, d'un usage familier chez les Juifs, se retrouve dans le *Talmud* en ces termes : « Es-tu, par hasard, comme les gens de Pumbédita, qui font passer un éléphant par le trou d'une aiguille (*Bava mezia*)?

[3] « Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi a juven-

ques adeptes qui, avant de s'attacher à ses pas, lui témoignaient le désir d'aller rendre les devoirs de la sépulture à leur père ou de donner le baiser d'adieu à leur famille, lui offre l'occasion de proclamer qu'après avoir reçu la naissance nouvelle et mis la main à la charrue, quiconque osait tourner la tête en arrière n'était pas convenablement disposé [1].

Toutefois on serait mal inspiré de croire que les combats, le prosélytisme, les conquêtes, dans lesquels les convictions du fils de Marie et de ses premiers disciples leur dictèrent de s'engager, eussent la portée générale qu'ils ont obtenus dans la suite. Les différences qui se font remarquer à cet égard dans les documents évangéliques et apostoliques, ont cela de précieux qu'elles servent à caractériser les diverses phases de l'origine de la doctrine et le passage de la première école à la seconde école de chrétiens. Si, pendant sa vie, Jésus déploie tout son zèle contre l'école pharisienne et gouvernante, c'est sans attaquer encore le mosaïsme, c'est en se soumettant à tous ses usages les plus extérieurs [2]. S'il se propose d'annoncer

» tute mea; quid adhuc mihi?.... Si vis esse perfectus, » vende quæ habes et da pauperibus.... Quum audisset » autem adolescens verbum, abiit tristis : erat enim ha- » bens multas possessiones. » (Matth. XIX, 16, 22 ; Marc, X; Luc, XVIII.)

[1] « Permitte me primum ire et sepelire patrem meum... » Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens » retro, aptus est regno dei. » (Luc, IX, 59, 62; Matth. VIII, 1.)

[2] « Super cathedram Moysi sederunt scribæ et phari- » sæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et

aux nations le monde de la résurrection des morts, qui, dans sa pensée, devait s'effectuer prochainement, c'est aux nations ou dispersions hébraïques nombreuses dont les membres originaires et prosélytes se rendaient chaque année à Jérusalem, et qui conservaient avec cette ville des rapports invariables. Sa révolution propre s'opérait tout entière et exclusivement dans le cercle hébreu.

Rappellerai-je ces paroles solennelles : « Je ne suis pas venu détruire la loi et les prophètes, mais les accomplir; tout homme qui aura violé un des plus petits commandements, une simple lettre de cette loi, et qui aura appris aux autres hommes à les violer, sera tenu pour le dernier dans le royaume céleste [1] ? » rappellerai-je aussi sa recommandation expresse à ses disciples : « Ne vous occupez en rien des étrangers, n'entrez dans aucune bourgade des Samaritains, mais adressez-vous sans partage aux cœurs égarés de la maison d'Israel [2] ? » Bien plus, lorsqu'une femme étrangère lui demande à grands

» facite : secundum opera vero eorum nolite facere... Vade,
» ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moy-
» ses. » (Matth. XXIII, 2, et VII, 4; Marc, I, 14; Luc, V, 14, et XVII, 14.)

[1] « Nolite putare quoniam veni solvere legem aut pro-
» phetas; qui ergo solverit unum de mandatis istis mini-
» mis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno
» cœlorum. » (Matth. V, 17, 19.)

[2] « Illos duodecim misit Jesus : præcipiens eis dicens :
» In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritano-
» rum, ne intraveritis : sed potius ite ad oves quæ perie-
» runt domûs Israel. » (Matth. X, 5.)

cris la guérison de sa fille, sur les frontières du pays de Sidon, Jésus hésite au point de produire de l'émotion jusque dans le cœur de ses apôtres; et, après avoir justifié son incertitude en leur répétant que sa mission se bornait à ses concitoyens, il appuie son idée d'une métaphore marquée profondément de l'esprit de ces temps-là, car il leur dit qu'on ne devait pas jeter aux petits chiens la nourriture réservée aux enfants véritables du royaume [1]. »

Ce fut plusieurs années après sa mort, durant la seconde phase de la doctrine qui reconnaît l'apôtre Paul pour son représentant et pour son chef, que le mouvement rénovateur pénétra beaucoup plus avant dans les bases de l'institution de la Judée.

Alors le rayon de la conquête s'agrandit au nom de Jésus, et le peuple hébreu fut divisé définitivement en deux armées rivales vouées à deux systèmes différents, les Juifs et les chrétiens. Alors l'élément symbolique, l'usage des personnifications, dont l'application première au nouveau maître se présentera plus

[1] « Et egressus inde Jesus secessit in partes Tyri et Sido-
» nis, et ecce mulier Chananæa a finibus illis egressa cla-
» mavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David : filia
» mea male a dæmonio vexatur. Qui non respondit ei
» verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum, di-
» centes : Dimitte eam, quia clamat post nos. Ipse autem
» respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perie-
» runt domûs Israel. At illa venit, et adoravit eum, di-
» cens : Domine, adjuva me. Qui respondens ait : Non est
» bonum sumere panem filiorum, et mitte canibus. » (Matth. xv, 21-26; Marc, v, 27.)

tard à nos yeux, reçut une extension correspondante.

Dès que la lutte se trouvait engagée dans le sein du peuple où le christianisme venait au jour entre deux principes des plus essentiels de la loi de ce peuple, savoir : le principe de généralité ou de fraternité humaine, auquel l'école de Jésus, succédant aux efforts de plusieurs autres écoles, promettait un nouvel avenir, et le principe de nationalité, l'un des objets dominants de l'école pharisienne et judaïque, il était impossible, dans la situation religieuse et morale où était le monde, que cette lutte n'entraînât point des développements étendus.

Le premier de ces deux principes, la foi d'Abraham et de Jacob, l'union grande et fraternelle, promise à toutes les nations de la terre, avait été comprimé jusque-là dans son essor, soit par l'exagération des idées, des sentiments, des préjugés nationaux, soit par les intérêts individuels ou par la marche étonnante des choses, qui ne permet à rien d'important de s'accomplir chez les hommes, si ce n'est lentement, par secousses, et après des travaux pénibles. En conséquence, ce principe d'union générale, le besoin perpétuel que la famille humaine éprouve d'acquérir, au moral comme au physique, des points avoués de convergence; le besoin qu'elle éprouve de se plier, dans ses modifications innombrables, à un esprit et à un but communs, ne pouvait que saisir l'occasion de se dégager avec activité de ses entraves. Il lui appartenait de se créer, à quelque prix que ce fût, une existence, des formes, des auxiliaires personnels. Mais, dans le régime nouveau qui allait résulter pour

une partie du monde, dans l'ordre spécial de domination où le nom du fils de Marie aurait à servir à la fois de loi, de sceptre, d'étendard, on n'hésitera pas à croire que l'exagération et tout son cortége aient eu aussi à réclamer leur tribut.

Or, il était de la destinée du principe de généralité dont nous parlons, de payer ce tribut avec largesse, d'opprimer violemment à son tour les droits de nationalité et d'individualité qui doivent constituer, de concert avec lui, la triple base de l'organisation universelle du genre humain; il était de sa destinée, après avoir accompli et dépassé sa tâche, de sentir tout son isolement, tout le poids, toute la vanité de la plupart des idées et des formes que le temps l'aurait obligé d'accepter pour auxiliaires; enfin il était de sa destinée même de se voir poussé un jour par une nécessité invincible à descendre d'un trône établi sur des fondements provisoires, et à concourir dans les justes limites de sa nature et suivant les décrets antiques, à quelque combinaison, quelque forme, et un équilibre nouveaux.

CHAPITRE V.

ÉPISODE HISTORIQUE. — CHOIX DES APÔTRES ET DERNIERS JOURS DE JEAN-BAPTISTE.

J'ai annoncé un épisode des plus importants de l'histoire contemporaine de la Judée. Nous y verrons avec quelle promptitude, avec quel mépris des dangers et de la mort, les masses du peuple, au sein desquelles Jésus aura bientôt à choisir ses apôtres, étaient habituées à accourir de tous les points de la contrée, dès que le cri de rédemption, de délivrance, de nouveau règne de Dieu et de la justice, avait retenti quelque part.

Les détails textuels de cet épisode, ses antécédents, ses conséquences, ont l'avantage de nous initier de plus en plus à la situation locale. On ne peut trop se pénétrer des difficultés qui accablaient le conseil suprême des Juifs, placé entre l'irritation des nationaux et la susceptibilité menaçante des Romains; on ne peut assez apprécier les craintes particulières que les habitants de Jérusalem devaient avoir à la voix des hom-

mes qui, sans tenir compte d'aucun avertissement de leurs magistrats, se chargeaient d'éveiller eux-mêmes le plus grand enthousiasme des populations, et entraînaient par là des malheurs dont la capitale du pays était toujours la première victime.

L'exposé de cet épisode, qui répond à la quatrième année à peu près de l'enfance du fils de Marie, nous ramènera, par une transition toute simple, aux causes diverses de l'empressement des classes inférieures à se réunir autour du nouveau maître. Toutes les notions relatives au premier état de ses apôtres passeront immédiatement sous nos yeux. Les plus curieuses concernent les stipulations qu'ils eurent soin de régler avec Jésus pour prix de leur dévouement à sa personne; elles sont restées à jamais présentes, depuis lors, à la mémoire de leurs successeurs. Enfin, nous en viendrons à reconnaître dans le dernier acte de la vie de Jean-Baptiste le témoignage le plus formel de la séparation de ses idées d'avec celles de son proche parent.

A la mort du premier Hérode, ses trois fils eurent à se partager le royaume. Le père de ce roi, du nom d'Antipater et de race iduméenne, avait profité de sa position de ministre des princes de la famille des Asmonéens, ou Macchabées, pour précipiter leur ruine et pour assurer l'élévation de ses fils [1].

[1] Sans doute on voudra saisir d'un coup d'œil la succession des membres de cette famille des Asmonéens ou Macchabées, qui fut remplacée par la dynastie hérodéenne. Elle n'a rien de commun, ainsi que je l'ai déjà dit,

Malgré les qualités éminentes d'Hérode, malgré son activité, sa vaillance, les Juifs n'avaient jamais consenti à lui pardonner un pouvoir où il ne s'était main-

avec la légende des sept frères Macchabées, martyrs de la violence syrienne. Leur nom d'Asmonéens venait d'Asmonée, un de leurs ancêtres. Le surnom de Macchabées paraît avoir été formé des premières lettres des mots hébreux que le plus vaillant d'entre eux, Juda, portait sur son étendard; ils signifiaient : « Qui est semblable à toi, ô Éternel ! » Le chef de la famille, Matathias, fut le premier moteur de la grande insurrection des Juifs contre le roi de Syrie, Antiochus; il mourut 167 ans avant J.-C., seize ans après la mort d'Annibal. Les victoires de Juda Macchabée et le gouvernement de ses frères Jonathan et Simon, s'étendirent jusqu'à l'année 135, époque de la guerre de Numance. Jean Hyrcan Ier, fils de Simon, exerça la principauté pendant 28 ans, et se montra encore digne de la renommée de ses pères. Mais ses deux fils, Aristobule Ier et Alexandre Jannée, pour soutenir les changements qu'ils avaient faits du titre de prince des Juifs en celui de roi, excitèrent de grandes discordes et déployèrent la plus affreuse cruauté. Alexandra, veuve d'Alexandre Jannée, conserva la régence près de dix ans jusqu'en 79 avant J.-C. Ses deux fils, Hyrcan II et Aristobule II, se disputèrent la couronne et attirèrent diversement dans leur parti les Pharisiens et les Saducéens. Hyrcan était d'un caractère faible et incapable de gouverner. Il n'hésita pas, après avoir perdu une bataille contre son frère, à consentir à un traité par lequel il lui cédait le royaume. Mais l'iduméen Antipater, père de la dynastie hérodéenne, s'empara de son esprit et l'entraîna chez les Arabes. Antipater, sous le règne précédent, avait eu la charge de gouverneur de la Judée, et était ennemi particulier d'Aristobule. Il forma

tenu qu'avec le secours des Romains, qu'en versant à grands flots le sang national, et en sacrifiant sans cesse les lois et les coutumes du pays, au désir de plaire à

bientôt une armée d'étrangers à Hyrcan, et il attira dans ses intérêts Pompée lui-même, qui fit le siége de Jérusalem en l'année 64. Après s'être emparé de la ville, le général romain envoya Aristobule et ses deux fils prisonniers à Rome, et replaça Hyrcan II, ou plutôt Antipater, sur le trône. Ce dernier mourut victime d'un assassinat. La protection intéressée d'Antoine valut à Hérode, son second fils, d'être déclaré à Rome roi de Judée, aux dépens d'Hyrcan. Dans l'intervalle, Aristobule et ses deux fils, du nom d'Alexandre et d'Antigone, parvinrent à s'échapper et à reprendre les armes, mais ils ne purent résister aux forces romaines; ils furent faits prisonniers.

On trancha la tête aux deux fils, comme à des révoltés. Leur père, rendu à la liberté par César, et élevé dans son armée au commandement de deux légions, mourut empoisonné, dit-on, par des partisans de Pompée. Alexandre, avant sa mauvaise fortune, avait pris en mariage la fille d'Hyrcan II, son oncle. Ils avaient donné le jour à la belle Marianne, qu'Hérode épousa et que sa jalousie fit mourir, et à un troisième Aristobule, dernier rejeton de la glorieuse famille des Macchabées. Celui-ci était déjà un jeune homme d'une grande beauté et d'une grande espérance lorsque Hérode, effrayé des progrès rapides de sa popularité parmi les Juifs, le fit noyer secrètement. Enfin, pour ne plus laisser de traces de la famille qu'il remplaçait, le fils d'Antipater prononça la mort du vieux et malheureux Hyrcan II, son bienfaiteur, du prince qui lui avait jadis sauvé la vie, et qui, par sa faiblesse, avait amené autant de maux sur la Judée que le tyran le plus cruel. (*Antiquit. judaïq.* liv. XII, XV.)

ses protecteurs étrangers, et à la volonté la plus ombrageuse. On connaît d'ailleurs le plan habituel des Romains dans leur politique extérieure : susciter ou entretenir par des moyens détournés les discordes des États, s'y porter aussitôt comme arbitres désintéressés, et disposer les choses avec assez d'art pour forcer les populations à se jeter dans leurs bras, et à réclamer comme une faveur le poids d'une domination longtemps méditée.

C'est donc aux décisions de l'empereur Auguste, bien plus qu'à la sanction des Juifs, que le testament du feu roi avait dû être soumis. Archelaüs, l'un des fils, était devenu possesseur de la Judée, de la Samarie et de l'Idumée, avec le titre d'ethnarque, ou de prince; Hérode-Antipas avait eu la Galilée et une autre province située à l'orient du Jourdain, avec le titre de tétrarque, et Philippe, le troisième fils, un dernier démembrement situé au delà du fleuve [1].

[1] A cause de la multitude de ses membres, de la répétition des mêmes noms, de la réciprocité des mariages intérieurs, il y a peu de familles dans l'histoire aussi compliquée que celle d'Hérode; peu de familles aussi qui aient coûté plus cher à un pays. Ce roi avait eu trois frères : Phazaël, Joseph, Phéroras, tous morts de bonne heure par la guerre ou de maladie. Sa sœur, femme ambitieuse et l'un des foyers des intrigues de sa cour, s'appelait Salomé. Hérode avait eu neuf femmes et un grand nombre d'enfants. Parmi ses enfants, nous distinguerons seulement Antipater, son fils aîné, et les deux fils de Marianne, Alexandre et Aristobule. Ils furent tous mis à mort de l'ordre de leur père, ceux-ci, par suite des calomnies

Mais, pendant qu'Archelaüs et l'un de ses frères étaient occupés à plaider à Rome devant l'empereur, pour enlever la meilleure part de l'héritage, les indigènes, également fatigués du joug de toute cette famille d'Hérode et du joug exacteur des Romains, ne purent apprendre sans un mouvement général d'indignation la volonté exprimée par les étrangers de se rendre maîtres des forteresses. On touchait à l'assemblée annuelle du peuple, appelée la fête des semaines, en grec la pentecôte, et consacrée à l'anniversaire de la déclaration des principes que Moïse avait promulguée depuis quinze siècles sur le Sinaï.

qu'Antipater et ses partisans avaient réunies pour les écarter du trône, et Antipater, pour avoir vu ses machinations découvertes et avoir été convaincu d'une conspiration contre la vie du roi. De là vient le mot attribué à Auguste au sujet des arrêts sanglants d'Hérode : « Qu'il valait mieux être le pourceau du roi de Judée que son fils. »

Le revenu de la Judée, de la Samarie et de l'Idumée, données à Archelaüs par le testament paternel et par la sanction d'Auguste, lui valait six cents talents, environ trois millions de notre monnaie. Le revenu de la Galilée et de la Perée valait à Hérode-Antipas deux cents talents. La tétrarchie de Philippe, cent talents. Salomé eut la possession de trois villes pour douaire, cinquante mille pièces d'argent en un revenu de soixante talents. De grands legs, tant en argent qu'en revenus annuels, furent accordés à tous les enfants ou parents d'Hérode, sans compter les sommes immenses qu'ils eurent à dépenser à Rome, selon l'usage, pour s'y faire ou pour y conserver des appuis. (*Antiquit. judaïq.* liv. XVII, ch. XI, XIII; liv. XVIII, ch. VII.)

« Alors, dit l'historien de cette époque [1], les Juifs accoururent en foule à Jérusalem de la Judée, de la Galilée, de l'Idumée, de Jéricho, et de toutes les contrées avoisinantes. Bien plus émus du dessein de se venger des troupes romaines et de regagner leur indépendance que d'accomplir des œuvres de piété, ils se divisèrent en trois corps : l'un occupa l'hippodrome, l'autre assiégea le temple des côtés du septentrion et de l'orient, le troisième du côté de l'occident, où était le palais fortifié du roi. Ainsi, ils enfermèrent les Romains avec tant de résolution que leur chef Sabinus, étonné et effrayé, se hâta d'envoyer des émissaires au gouverneur de Syrie, qui habitait Antioche.

Sur ces entrefaites, les assiégés, composés de vieilles troupes, accomplirent une sortie en bon ordre et livrèrent au peuple un grand combat dans lequel le nombre des Juifs tués fut considérable. Cette perte ne ralentit pas leur ardeur. Une foule se réfugia au-dessus des portiques de la dernière enceinte du temple; et là, armés seulement des pierres qu'ils y avaient apportées ou de dards, ils tinrent en échec les soldats étrangers, qui ne réussirent à se dégager qu'à l'aide d'un incendie. Un autre corps de Juifs, plus heureux, refoula les Romains, les cerna de nouveau dans le palais fortifié, et se mit à en saper les murs, tout en proposant aux assiégés de discontinuer leurs travaux et de les laisser partir sains et saufs, s'ils voulaient ne

[1] Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. XVII, ch. II; *Guerre judaïq.* liv. I, ch. V, VI, VII.

plus s'opposer au dessein que la nation avait de recouvrer son indépendance [1].....

Mais des forces nouvelles commandées par le gou-

[1] L'*Histoire de Tacite* confirme Josèphe dans le tableau qu'il fait de l'ardeur du peuple juif à secouer la domination étrangère. Mais, en remontant beaucoup plus haut, on trouve des preuves particulières de cet amour de l'indépendance qui eut presque toujours à lutter chez ce peuple contre des forces extérieures trop puissantes en proportion de son état. Personne n'ignore que les mêmes sentiments, les mêmes actes, reçoivent une signification différente dans une bouche amie ou dans une bouche ennemie : les uns appellent esprit de révolte ce qui passe aux yeux des autres pour un zèle des plus généreux. Les colonies étrangères imposées à la Samarie, après la chute du royaume d'Israel, avaient écrit jadis une lettre au roi de Perse, dans le but d'empêcher Jérusalem de sortir de ses ruines; ils s'exprimaient en ces termes : « Rehum, chef du conseil, Sunsaï, le secrétaire, et tous les autres conseillers d'entre les peuples qui ont été transportés et établis dans la Samarie, au roi Artaxercès, salut : tes serviteurs avertissent le roi que les Juifs qui sont revenus d'auprès de lui vers nous rebâtissent la ville rebelle..... Si cette ville est rebâtie, si ces murailles sont fondées, il ne se soumettront plus ni au péage, ni à la capitation, ni au tribut annuel, ce qui causera un grand dommage au roi. Qu'il lise les mémoires de ses pères, il y trouvera que cette ville s'est toujours élevée contre les rois qui dominaient sur elle, et qu'on y a toujours fait des rébellions et des complots qui ont amené sa destruction (*Esdras*, IV). » Il est bien entendu que ces complots regardent surtout les essais d'alliance tentés par les Juifs avec les peuples voisins pour résister aux envahissements extérieurs. Par exem-

verneur de Syrie en personne s'avançaient en toute hâte contre eux. Au bruit des vengeances qu'elles exerçaient déjà dans la province de Jésus-Christ, qui avait répondu par des soulèvements partiels aux efforts tentés dans le lieu central, les Juifs rassemblés à Jérusalem jugèrent l'impossibilité de pousser leur entreprise plus loin, et se débandèrent. Les perquisitions opérées sur tous les points du territoire par des détachements de l'armée romaine firent liver deux mille environ des insurgés les plus notables au supplice de la croix. Le gouverneur de Syrie adressa une allocution menaçante aux habitants de Jérusalem, dont toute la justification consista à dire que la ville aurait en vain résisté à l'ardeur des populations qui étaient arrivées en masse pour la fête.

Ce fut dans ces circonstances qu'une partie des principaux du peuple céda à la pensée qu'il y aurait quelque bien, ou plutôt un moindre mal, à réduire à une seule domination le double pouvoir auquel on était obligé d'obéir. Ils adressèrent à Auguste diverses propositions : de les délivrer du fils d'Hérode, qui, à l'exemple de son père, avait foulé toutes les lois du pays et versé beaucoup de sang; d'abolir une royauté fictive, qui n'était qu'un intermédiaire ruineux entre la puissance romaine et les Juifs [1], et de les incorpo-

ple : « le roi des Assyriens découvrit une conjuration en Osée, dernier roi d'Israel, attendu qu'Osée avait envoyé des messagers vers So, roi d'Égypte, et qu'il ne payait plus le tribut annuel (IV, Rois, VII, 4). »

[1] « Hérode, disaient ils, n'avait bâti et embelli des

rer à la province de Syrie, mais en leur laissant la liberté pleine et entière de vivre et d'agir selon leurs propres coutumes et leurs lois ; car à cette seule condition on mettrait un terme aux révoltes qui se renouvelaient chaque jour, et contre lesquelles la rigueur des châtiments restait impuissante. Néanmoins, plusieurs années s'écoulèrent avant l'exil d'Archelaüs dans les Gaules, et avant l'accomplissement d'un projet qui, pour avoir les bons résultats auxquels les principaux de Jérusalem s'étaient attendus, aurait eu à vaincre tous ces obstacles : l'impatience perpétuelle du pays contre le joug étranger, les rivalités ardentes des écoles et des partis, la cupidité extraordinaire des Romains et l'avantage que les procurateurs eux-mêmes ou leurs adhérents retiraient des troubles intérieurs pour assurer plus promptement leur fortune[1].

villes hors de ses États, qu'en ruinant les villes du royaume par ses exactions; il avait fait mourir, sans sujet, beaucoup de personnes distinguées pour s'emparer de leurs biens. Outre les impôts ordinaires, auxquels personne n'échappait, on était contraint d'employer de grandes sommes à contenter l'avarice de ses amis, de ses courtisans, ou à se racheter des injustes vexations de ses officiers ; enfin, l'on n'avait consenti à reconnaître Archelaüs comme roi que dans l'espoir d'une conduite différente; mais la situation devenait, au contraire, encore plus mauvaise. (Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. xvii, ch. xii.)

[1] Tout le monde voulait commander..... et l'on voyait régner l'agitation la plus terrible, tant à cause de l'absence d'un chef dont l'autorité retînt le peuple dans le devoir, qu'à cause des Romains qui, au lieu d'apaiser le

Maintenant, de la situation générale de la Judée revenons aux circonstances privées de la vie de Jésus. Outre l'utilité qui naît des faits précédents pour expliquer le concours de peuple réuni soudain autour de sa personne, il est facile de juger par quelles causes les premiers succès du fils de Marie atteignirent préférablement les rangs inférieurs et lui dictèrent de choisir en leur sein les instruments immédiats de ses travaux et de sa parole.

Dans le besoin commun de délivrance, la population moyenne et supérieure, souvent avertie par tous les malheurs auxquels les soulèvements partiels avaient donné lieu, exigeait pour reconnaître son libérateur que le conseil national eût proclamé préalablement son opportunité et les pouvoirs extraordinaires que l'opinion presque unanime ajoutait à sa venue. Les classes inférieures, au contraire, plus souffrantes et moins arrêtées par la prudence et par des intérêts personnels, se précipitaient au devant de tout homme qui annonçait, au nom de Dieu, le salut de la nation, et qui semblait leur découvrir un être capable de répondre à leurs espérances [1].

mal, l'aigrissaient encore davantage par leur insolente manière d'agir et par leur insatiable avarice. (Josèphe, *Antiquit. judaïq.* liv. XVII, ch. XII.)

[1] Je ferai remarquer à ce sujet les grands changements que le temps amène dans les impressions publiques. Comment recevrait-on aujourd'hui la gaieté apparente avec laquelle Voltaire, par exemple, traitait même dans ses ouvrages graves ce qu'il y a de plus respectable au monde, les efforts courageux d'un peuple, quel qu'il soit, pour

Une seconde cause, quoique fondée sur l'un des principes les plus moraux, les plus brillants de la doctrine de Jésus, éloignait au commencement toutes les personnes attachées, dans leur condition sociale, à un certain honneur, et devait réveiller chez les magistrats une méfiance grande et involontaire. Les errements de l'école essénienne, qui, par amour pour la paix et pour la pureté de l'âme, dictait à ses adeptes de ne rechercher que la société des gens de bien, n'avaient point paru d'une nature assez féconde aux yeux de Jésus. Après avoir fait allusion à la médecine

défendre son existence et le sentiment qui lui inspirait de n'en désespérer jamais. Jusqu'à quel point accepterait-on sans examen les suppositions incroyables à l'aide desquelles les vainqueurs s'attachent plus d'une fois à justifier l'abus qu'ils ont fait de leur victoire. « On sait comme les Juifs se révoltèrent contre les Romains, dit Voltaire, et comme Titus, et ensuite Adrien, les firent tous vendre au marché, au prix de l'animal dont ils ne voulaient pas manger. Ils essuyèrent un sort encore plus funeste sous les empereurs Trajan et Adrien, et ils le méritèrent. Il y eut, du temps de Trajan, un tremblement de terre qui engloutit les plus belles villes de la Syrie. Les Juifs crurent que c'était le signal de la colère de Dieu contre les Romains. Ils se rassemblèrent; ils s'armèrent en Asie et en Chypre. Une telle fureur les anima qu'ils *dévorèrent les membres* des Romains égorgés par eux; mais bientôt tous les coupables moururent dans les supplices. Ce qui restait fut animé de la même rage sous Adrien, quand Barcokébas, se disant leur Messie, se mit à leur tête. Ce fanatisme fut étouffé dans des torrents de sang. » (*Essai sur les Mœurs des nations*, introduct., § XLI.)

de l'âme et à la médecine du corps, qui formaient un sujet constant de méditations dans cette école, chez les thérapeutes et ailleurs, il s'était hâté de proclamer, à l'exemple de Jean-Baptiste, que les infirmités morales ne voulaient pas être mises au-dessous des infirmités extérieures. Comme le secours du médecin n'appartient point, disait-il, aux individus en santé, mais aux malades [1], de même tous ses soins devaient aplanir aux méchants les voix du royaume résurrectionnel.

En conséquence, beaucoup de femmes jusqu'alors prostituées, beaucoup d'hommes méprisés pour leur conduite, paraissaient en premier ordre sur ses traces et étaient admis à ses repas. On y distinguait une foule de ces péagers ou publicains subalternes dont Jean-Baptiste s'était proposé de réformer les mœurs, et qui soulevaient d'autant plus de haine dans le pays que leur travail habituel consistait à percevoir avec exactions les taxes nombreuses destinées à satisfaire Rome et à enrichir tous les fermiers des tributs et tous les procurateurs imposés à la Judée [2].

[1] « Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus. » (Matth. IX, 13; Luc, V, 31.)

[2] Tous les péagers et tous les gens de mauvaise vie entouraient Jésus pour l'entendre... « Les péagers et les femmes de mauvaise vie, disait-il, vous devancent dans le royaume de Dieu. » Et les pharisiens et les scribes murmuraient en disant : «Pourquoi celui-ci reçoit-il les gens de mauvaise vie et mange-t-il avec eux. » (Matth. IX, 10, 11; XXI, 31; Marc, II, 16; Luc, XV, 1, 2.) On appelait publicains les chefs de la perception des tributs; les péagers

Enfin, la loi essentielle du renoncement de l'adepte à tous les intérêts du monde présent, et l'image flatteuse d'un monde prochain, où les derniers obtiendraient la possession éternelle de la terre recomposée à la place des premiers [1], exerçaient beaucoup plutôt leur action sur une multitude qui ne livrait rien aux chances du hasard que sur des hommes qui avaient à compromettre leur famille, leur existence, leur avenir. La connaissance que nous allons prendre du choix des apôtres et des stipulations réciproques qu'ils réglèrent avec Jésus nous offrira l'expression particulière de ces derniers sentiments, dans toute leur force.

A une époque où la communication la plus rapide des idées ne s'opérait qu'à l'aide de la parole, Jésus sentit bientôt la nécessité de choisir douze suppléants appelés à annoncer sa mission et à le représenter partout. Ils correspondaient aux princes des douze tribus d'Israel, qui, dans l'organisation militaire des Hébreux,

ou employés subalternes se prenaient alors parmi les gens les moins recommandables. Les reproches que Jean-Baptiste leur adresse, et les taxes extraordinaires que les Romains et les agents de la famille d'Hérode mettaient sur le pays, expliquent assez la haine populaire qu'on leur portait.

[1] « Là il y aura des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et que vous en serez rejetés..... Mais voici, ceux qui sont les derniers seront les premiers à table dans le royaume de Dieu, et ceux qui sont les premiers seront les derniers. » (Luc, XIII, 28-30; Matth, XIX, 30; Marc, X, 31.)

venaient à la suite immédiate du chef du peuple. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on se conforma à la tendance générale et déjà très-ancienne qui aimait à réunir sur une image donnée toutes sortes de significations relatives à l'ordre de la terre et aux choses du ciel; ces douze personnages furent proposés dans un sens très-secondaire pour un emblème des douze signes célestes principaux, et au milieu d'eux Jésus-Christ, comme le soleil figuré à la manière des mythologies asiatiques et égyptiennes [1].

Toujours est-il que le choix des apôtres indique le premier acte d'organisation de la société nouvelle. Le caractère essentiel de ce premier acte est de reposer sur le principe de l'autorité absolue, et nullement sur l'élection. Les douze n'avaient pas reçu définitivement leur titre, le jour où Jésus les attacha à sa personne; mais ils furent distingués de tous les disciples, ils furent réunis et ordonnés à la même heure et dans le même lieu. Ce fait est du plus haut intérêt à cause de ses rapports avec les questions ultérieures sur les constitutions de l'Église. Pour mieux l'entendre, il faut rapprocher l'une de l'autre l'expression littérale de la résolution de Jésus et la mesure analogue de gouvernement qui avait été prise jadis par le législateur de la Judée: « Qu'il y ait avec Moïse, dit le livre des Nombres, un homme de chaque tribu chef de la maison de ses pères..... savoir : douze hommes délégués de l'assem-

[1] Je reviendrai plus tard sur ce sujet, en parlant du système de Dupuis (*Origine des Cultes*) et de l'application qu'il en a faite à l'Apocalypse.

blée, princes des tribus de leurs pères, chefs des milliers d'Israel [1]. » « Ensuite Jésus monta sur une montagne, disent les évangélistes, et il fit venir ceux que lui-même voulut ; ils vinrent : alors il en établit douze, et il les nomma apôtres pour être avec lui et pour les envoyer prêcher [2]. »

Outre les stipulations curieuses dont l'effet inévitable est de ramener le désintéressement évangélique à sa dernière expression, les renseignements qui nous ont été transmis sur la personne de ces douze renferment l'idée à se faire en général de la signification de leurs noms et des antécédents de leur vie, et les recommandations fécondes en conséquences sur l'avenir politique de l'Église que le nouveau maître leur adressa.

D'abord, au sujet du nom et des clefs de Pierre, à qui les trois listes des apôtres rapportées par les Évangiles accordent toujours le premier rang, il est reconnu que ce personnage, appelé originairement Chiméon, était frère d'André et fils de Jonas, de la ville de Bethsaïde. De là vient son surnom de Barjone, attendu que le mot *bar* signifie fils dans la langue syro-chal-

[1] « Eruntque vobiscum principes tribuum ac domorum » in cognationibus suis, quorum ista sunt nomina... Hi » nobilissimi principes multitudinis, *dit la Vulgate*, vo» cati cætus ; *les appelés de l'assemblée, dit le texte*, per » tribus et cognitiones suas, et capita exercitus Israel. » (Numer., 1, 4, 16.)

[2] « Et ascendens in montem Jesus vocavit ad se quos » voluit ipse : et venerunt ad eum. Et fecit ut essent duo» decim cum illo, et ut mitteret eos prædicare... quos » apostolos vocavit. » (Marc, III, 13 ; Luc, VI, 13 ; Matth., X.)

daïque, comme le mot *ben* dans le langage hébreu. L'absence des noms de famille, chez les Juifs, obligeait chaque individu d'ajouter à son nom personnel le nom privé de son père. L'attribution qui lui fut faite par Jésus du mot syriaque *képhas,* signifiant pierre, répondait à une double métaphore : à la fermeté de son âme, que le langage poétique de nos jours aurait comparée, dans le même esprit, à un rocher, et à cette circonstance, qu'en se présentant au maître de Nazareth comme son premier défenseur, puis en confessant le premier sa qualité de Christ, il avait mérité de passer pour la pierre fondamentale de l'édifice de Jésus et d'être chargé des clefs symboliques.

Dans le nouvel ordre d'idées, la signification ajoutée à ces clefs emportait non-seulement le droit d'approuver et de désapprouver ce qu'il fallait faire ou ne pas faire, mais le droit d'ouvrir ou de fermer du même coup aux prosélytes et aux disciples, selon l'exigence des cas, les portes actuelles de l'association et le passage aux félicités de la résurrection prochaine. Loin de chercher leur origine dans les coutumes des Romains ou chez toute autre nation, on doit la demander à la patrie des fondateurs de l'institut chrétien, et tourner ses yeux vers les textes suivants d'Isaïe : « Ainsi a dit l'Éternel des armées, s'écrie ce prophète : j'appellerai Eliakim, fils de Hilkija, pour l'établir à la place de l'indigne Sebna, trésorier et maître du palais. Je le vêtirai de sa tunique, je le ceindrai de sa ceinture, je lui confierai son autorité. Il sera comme un père aux habitants de Jérusalem et à tout Juda, et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule :

il ouvrira, et il n'y aura personne qui ferme; il fermera, et personne qui ouvre [1]. »

La tradition de Matthieu, suivie de Marc et de Luc, nous donne ici une preuve nouvelle à l'appui du système qui a concentré dans la province galiléenne et aux environs toute la vie active de Jésus jusqu'à son entrée solennelle à Jérusalem. Elle affirme que le fils de Marie s'attacha pour la première fois les deux frères Simon et André, pendant qu'ils étaient occupés à jeter dans le lac de Galilée leurs filets de pêcheurs; là, ayant joué sur ce dernier mot, comme sur le mot de Pierre, il leur déclara son dessein de les faire devenir pêcheurs d'hommes [2]. Mais l'évangéliste Jean, toujours fidèle, au contraire, à ramener les actes principaux de son maître vers la Judée, affirme, que les deux frères, déjà pénétrés des leçons du fils d'Élisabeth, prirent l'initiative à l'égard de Jésus, reconnurent sa mission et s'accordèrent avec lui sur les bords du Jourdain, hors de leur province natale [3].

[1] « ..... et dabo clavem domûs David super humerum » ejus : et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non » erit qui aperiat. » (Isaïe, xxii, 22.)

[2] « Ambulans autem Jesus juxta mare Galileæ vidit duos » fratres... et ait illis : venite post me, et faciam vos fieri » piscatores hominum. » (Matth., iv, 19; Marc, 1, 16.)

[3] Les détails donnés par l'évangéliste sur la manière dont cet accord se fit méritent d'être rapportés : « Deux disciples de Jean-Baptiste lui ayant entendu dire que Jésus était l'agneau de Dieu, suivirent ses pas. Alors Jésus se retourna et leur dit : « Que cherchez-vous? » Ils lui répondirent : « Rabbi, ce qui signifie : maître, où demeu-

Comme le nom de Jacob ou Jacques appartenait à deux apôtres, l'un a été distingué par le surnom de majeur, à cause de son âge ou de sa taille : c'est le fils de Zébédée et de Salomé, le frère de ce Jean l'évangéliste qui doit acquérir une si haute importance dans la troisième phase du christianisme naissant, et dans le développement mystique du nouveau symbole. L'autre Jacques, fils d'Alphée, et appelé par opposition le mineur, tenait à Jésus du côté de sa mère, comme cousin germain ; il comptait entre ses frères l'homonyme de Pierre, l'apôtre Simon surnommé Zelotes ou le Zélateur, en souvenir de son association au parti des Juifs, qui était décidé à ne reculer devant aucun des plus terribles moyens, dans l'espoir d'enlever le pays à la domination étrangère : ensuite il comptait pour frère l'apôtre Juda ou Jude, qu'on a surnommé aussi Lebbée et Taddée, des mots hébreux *leb* et *tad,* cœur et poitrine, afin de mieux le distinguer de Judas Iscariote, qui tirait cette désignation de la tribu d'Issakhar, ou plutôt du village de Karioth, où il avait reçu le jour.

Enfin, au sujet des autres apôtres, on sait que Matthieu avait quitté son nom originaire de Lévi en entrant

res-tu ? — Venez, et vous le verrez. » Ils y allèrent, et ils restèrent avec Jésus ce jour-là ; car il était environ dix heures. Or, André, frère de Simon-Pierre, était l'un des deux disciples qui l'avaient suivi. Il rencontra le premier Simon, son frère, et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie, c'est-à-dire, le Christ ; et il le mena vers Jésus. » (Jean, 1, 37 - 42.)

dans le bureau de péage [1], où il contracta quelques habitudes de rédaction qui ne furent peut-être pas sans influence sur la tâche qu'il aurait eue d'écrire le premier l'histoire de son maître. On sait de Thomas que son insistance à voir pour croire lui a valu une célébrité particulière, quoique dans toutes choses, dans les sciences non moins qu'en religion, les yeux eux-mêmes aient leur tribut à payer aux illusions aussi bien que l'esprit et le cœur. Le nom de cet apôtre venait du mot hébreu *taom*, signifiant jumeau, en grec *dydime*.

Quant aux apôtres Philippe et Barthélemy, ou le fils de Tholomaï, rien n'atteste mieux l'usage habituel en ces temps-là des expressions fils de Dieu, messie et libérateur, que la facilité de ce dernier à se laisser convaincre. Il avait opposé aux sollicitations de Philippe, qui le pressait de s'attacher à Jésus, le dicton populaire « à quoi peut-on s'attendre de bon de Nazareth? » Mais une seule parole flatteuse du fils de Marie, qui le traita d'Israélite franc, lui fit répondre avec tant de promptitude : « Tu es le fils de Dieu, » que le nouveau maître en témoigna sa surprise [2].

[1] « Et Jesus vidit hominem sedentem in telonio, Mat-» thæum nomine..... et vidit Levi Alphæi sedentem ad te-» lonium, et ait illi : Sequere me, et surgens secutus est » eum. » (Matth., IX, 9; Marc, II, 14; Luc, V, 27.)

[2] « Respondit ei Nathanael, et ait : Rabbi, tu es filius » Dei, tu es rex Israel. — Respondit Jesus et dixit ei : » Quia dixi tibi; vidi te sub ficu, credis : majus his vide-» bis. » (Jean, I, 45-50.)

Maintenant, faut-il ou non reconnaître dans l'esprit évangélique le germe des exigences impérieuses et violentes qui ont été manifestées par les successeurs des apôtres et par leurs disciples, lorsqu'une grande puissance s'est trouvée réunie en leurs mains? Pour juger cette question, il suffit de s'arrêter à quelques-unes des instructions que Jésus donna directement aux ministres de sa parole.

Après avoir institué les douze, il avait désigné, en termes assez vagues, soixante-dix autres disciples, par allusion sans doute aux soixante-dix anciens du peuple hébreu [1]. Ensuite il leur prescrivit de se répandre dans les synagogues environnantes et d'y faire preuve de tous les pouvoirs merveilleux auxquels il les avait initiés. Ces pouvoirs étaient rangés alors presque en tout pays au nombre des secrets que leurs possesseurs avaient la faculté de transmettre à d'autres hommes : « Je vous envoie, leur dit-il, comme des brebis au

[1] Plusieurs manuscrits et la Vulgate portent soixante-douze disciples, au lieu de soixante-dix. Lors même que cette leçon serait la meilleure, elle ne changerait en rien la nature de l'allusion. La différence n'aurait eu d'autre but que de mettre le nombre des disciples en rapport complet avec les douze tribus, six pour chacune. « Après ces choses, dit le texte grec, le Seigneur en désigna soixante-dix autres, et les envoya, deux à deux, dans toutes les villes et bourgades où il devait aller (Luc, x, 1). Et Moïse assembla soixante-dix hommes d'entre les anciens du peuple, avait dit le livre des Nombres, et l'Éternel leur transmit l'esprit qui était sur Moïse (Nombr., xv, 25). »

milieu des loups ; soyez prudents comme les serpents, simples comme des colombes. » En même temps Jésus ajouta ces mots textuels : « En quelque ville ou village que vous arriviez, informez-vous de la personne qui mérite de vous recevoir, et demeurez chez elle jusqu'à votre départ. Quand vous entrerez dans une maison, saluez-la ; si cette maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; si elle n'en est pas digne que votre paix retourne à vous. Et lorsque quelqu'un ne vous recevra pas ou n'écoutera point vos paroles, secouez, en partant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds. Je vous affirme qu'au jour du jugement, les habitants de Sodome et de Gomorrhe seront traités d'une manière beaucoup moins rigoureuse [1]. »

Mais telle est la condition inévitable des hommes, disciples de Jésus ou de Moïse, de Mahomet ou de Brama, l'espoir plus ou moins éloigné d'une récompense physique ou morale leur sert en toute occasion de mobile ; et les législateurs et les conquérants ont toujours exercé d'autant plus d'empire sur les âmes, qu'ils sont mieux parvenus à les convaincre de l'éten-

[1] « Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax ves-
» tra super eam ; si autem non fuerit digna, pax vestra
» revertetur ad vos. Et quicunque non receperit vos, neque
» audierit sermones vestros, exeuntes foras de domo, vel
» civitate, excutite pulverem de pedibus vestris. Amen
» dico vobis : tolerabilius erit terræ Sodomorum et Go-
» morrhæarum in die judicii quam illi civitati. » (Matth. x, 13-15 ; Marc, vi, 8 ; Luc, ix, 3.)

due de cette récompense, comparée aux travaux et aux sacrifices qu'on leur imposait.

Quelque pauvres qu'eussent été jusque-là les apôtres, et malgré tout leur amour envers leur maître, Pierre fut souvent l'organe de ses collègues pour faire expliquer Jésus en termes précis sur la part qui reviendrait à chacun d'eux de la grandeur que sa propre personne se réservait [1]. Ils voulurent être assurés des biens réels qui, indépendamment de l'éternité promise à leur avenir, serviraient à les dédommager de l'abandon complet de leur famille et de leur profession, auquel ils s'étaient résignés à sa voix, et de tous les dangers qui devaient en être la suite.

La réponse de Jésus est précisément la donnée sur laquelle repose l'Apocalypse ou révélation de Jean. Elle consiste à leur déclarer et à leur promettre toutes ces choses :

Ils recevraient le centuple, en maisons, en champs et en parenté, de ce qui avait jamais été en leur possession [2];

Dans le royaume de la résurrection prochaine et de

[1] « Et Petrus dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia et se-
» cuti sumus te : quid ergo erit nobis? » (Matth., XIX, 27; Marc, X, 28.)

[2] « Respondens Jesus ait : Amen dico vobis; nemo est
» qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut pa-
» trem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me
» et propter evangelium, qui non accipiat centies tan-
» tum nunc in tempore hoc.... et in sœculo futuro vitam
» æternam. » (Matth., XIX, 29; Marc, X, 29, 30.)

choix, dont un de nos chapitres suivants aura pour objet d'étudier la signification chrétienne originelle, les modifications que la réalité des circonstances obligea d'y apporter, et les conséquences immenses de ces modifications sur la politique religieuse de l'Église; dans ce royaume prochain de résurrection, ils obtiendraient douze trônes pour présider aux douze tribus du nouvel Israel qui verrait Jésus assis sur un trône particulier comme souverain prince [1].

Enfin, ils auraient un droit absolu, dans l'intervalle, à toute sorte de secours, à l'exemple du fils de Marie, lui-même, qui vivait des libéralités dues à plusieurs femmes guéries, par sa puissance, de leurs vices ou de leurs maux; entre autres des libéralités dues à la riche courtisane Magdelaine, ainsi nommée du petit bourg de Magdala, et à l'épouse de l'intendant du tétrarque [2].

[1] « Et cum sederit filius hominis in sede majestatis, se-
» debitis et vos super sedes duodecim, judicantes duode-
» cim tribus Israel. » (Matth., XIX, 28). « Or, vous qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves, vous mangerez et vous boirez à ma table dans mon royaume, et vous serez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israel. » — « Vos autem estis qui permansistis mecum in
» tentationibus meis..... ut edatis et bibatis super men-
» sam meam in regno meo, et sedeatis super thronos,
» judicantes duodecim tribus Israel. » (Luc, XXII, 28, 30.)

[2] Matth., X, 9; Marc, VI, 8. « Et ipse iter faciebat... et
» duodecim cum illo, et mulieres aliquæ, quæ erant cura-
» tæ a spiritibus malignis, et infirmitatibus : Maria quæ
» vocatur Magdalene et Joanna, uxor Chuzæ, procurato-
» ris Herodi, et Suzanna et aliæ multæ, quæ ministrabant

Mais, pour obtenir de si beaux résultats, il fallait se pénétrer d'un premier principe, sans lequel, ni force, ni succès, ni durée, ne sont réservés à aucune association, et moins qu'à toute autre à une société dominée par l'esprit conquérant, par le besoin continuel de l'attaque encore plus que de la défense. C'est le principe de l'union réciproque, de la bonne harmonie, du sacrifice constant des susceptibilités et des passions individuelles au but général. Aussi, après la question d'intérêt positif, un grave débat s'éleva entre les apôtres sur une question de rang [1]. Elle donna lieu à Jésus et à ses historiens de revêtir de formes nouvelles toutes les maximes anciennes, tous les proverbes si multipliés et si vivants qui étaient répandus chez les Juifs au sujet de la puissance extraordinaire que l'unité est capable de communiquer à des populations d'ailleurs très-faibles en nombre.

Dans le grand conseil de Jérusalem, les deux membres les plus renommés de l'assemblée s'asseyaient à côté du chef ou président, l'un avec le titre particulier de *ab,* le père, le doyen, l'autre avec celui de *rarham,* le sage. La femme de Zébédée, poussée par ses deux

» ei de facultatibus suis. » (Luc, VIII, 1, 3)..... Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres l'assistaient de leurs biens. (Traduct. de Sacy).

[1] « Puis ils se disputèrent entre eux dans le chemin pour savoir lequel était le plus grand. » —*Si quidem in via inter se disputaverunt, quis eorum major esset.* (Marc, IX, 34; Luc, IX, 4, 6.)

fils, se prosterna aux pieds de Jésus, et le supplia de réserver d'avance la place de droite et de gauche, dans les jours de gloire, à Jean et à Jacques. Les dix autres apôtres, saisis de colère, s'élevèrent soudain contre cette prétention [1]. Mais Jésus les apaisa en leur disant qu'ils ne seraient pas traités à la manière des nations soumises à des princes sans équité; leur prééminence future serait réglée en proportion du zèle de chacun à servir ses frères et la cause. Bien plus, dans une circonstance solennelle, il appuya cette déclaration au moyen de la scène allégorique du lavement des pieds des douze disciples [2], empruntée aux usages locaux, et il consacra en personne le mélange d'autorité et d'humilité, qui, dans l'histoire ultérieure de l'Église, a produit deux genres d'effets opposés : en bonne part, la vraie abnégation de soi-même, des vertus très-hautes et très-actives, et en mauvaise part, tous les déguisements les plus tristes d'une ambition réduite à se mentir à elle-même, et toute l'hypocrisie de l'orgueil.

Cependant les apôtres et les disciples, de retour de leurs excursions dans les synagogues voisines, où la nouvelle de la venue d'un libérateur avait exercé son

[1] *Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus* (Matth., xx, 24). Dans l'Évangile de Marc, ce sont les deux frères qui adressent directement leur supplique à Jésus : « Maitre, nous voudrions que tu fisses pour nous ce que nous allons te demander.... et Jésus leur répondit : Que voulez-vous que je fasse, etc. (Marc, x, 35, 41.)

[2] On en lit le récit dans l'Évangile de Jean. Matthieu ni les autres évangélistes n'en parlent point.

pouvoir habituel, se trouvaient réunis pour la plupart auprès de Jésus, lorsque deux hommes se présentèrent devant eux chargés d'un message de Jean-Baptiste.

C'est ici le dernier acte connu de la vie du fils d'Élisabeth; c'est l'expression authentique du défaut d'harmonie qui éclata bientôt entre sa pensée et celle de son proche parent; c'est une preuve à ajouter à toutes les autres de la faible importance que la supposition des miracles les plus extraordinaires entraînait dans ces temps-là; enfin, c'est une des causes essentielles des dissemblances que les traditions évangéliques laissent apercevoir selon l'époque et l'occasion où elles furent écrites.

Depuis assez longtemps, le tétrarque de la Galilée, Hérode-Antipas, avait ordonné à ses gardes de s'emparer de Jean et de l'enfermer dans une forteresse. D'après les évangélistes, ses motifs étaient de punir les censures publiques prononcées par le fils d'Élisabeth contre le mariage que ce prince avait formé, au mépris de la morale et des lois, avec la femme de son propre frère encore vivant; selon l'histoire de Josèphe, Hérode cédait à la crainte de voir tourner en insurrection les rassemblements de peuple que Jean attirait sur les bords du fleuve de Judée [1].

[1] Plusieurs Juifs, est-il dit chez cet historien, crurent que la défaite éprouvée alors par Hérode-Antipas contre le roi des Arabes était une punition de Dieu à cause de Jean, surnommé Baptiste. Comme une grande foule de peuple le suivait pour écouter sa doctrine, Hérode craignant que le pouvoir qu'il avait sur eux n'excitât quelque

Nul événement n'avait été d'un plus grand poids, pour augmenter avec rapidité le nombre des disciples qui se réunirent autour de Jésus. Les hommes déjà habitués à la parole du fils d'Élisabeth, se voyant privés désormais de son secours, furent mieux entraînés à suivre son proche parent, qui leur apparut comme le continuateur naturel de leur maître. A ce propos même, il convient de corriger d'avance une assertion émise en thèse trop générale par l'apôtre Paul, et adoptée depuis sans examen. On a prétendu que les Juifs ne voulaient céder qu'à des miracles [1]. Mais, d'un côté, les traditions évangéliques affirment que Jean-Baptiste n'avait jamais eu recours à aucune œuvre de ce genre [2]; d'un autre côté, elles ajoutent que les habitants de Jérusalem, de toute la Judée et des environs du Jourdain, étaient accourus en foule pour être baptisés par ses soins et pour lui confesser leurs fautes [3].

Quoi qu'il en soit, ses amis, en le visitant dans sa

sédition, parce qu'ils seraient toujours prêts à entreprendre ce qu'il leur ordonnerait, voulut prévenir ce danger. Par cette raison, il l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machéra. (*Antiq. judaïq.* liv. xviii, ch. 7.)

[1] *Quoniam et Judæi signa petunt* (I *Corinth.*, 1, 22). J'aurai à revenir encore sur les fondements trop exclusifs donnés à cette assertion.

[2] « Quia Joannes quidem signum fecit nullum. » (Joann. x, 41.)

[3] « Et egrediebantur ad eum omnis Judæ regio et Ierosolomytæ universi et omnis regio circa Jordanem et » baptizabantur abeo in Jordane, confitentes peccata sua. » (Marc, 1, 5; Matth., iii, 5.)

prison, lui rapportèrent avec une fidélité scrupuleuse la marche suivie par Jésus, le bruit des miracles qui lui étaient attribués, les morts ressuscités à sa voix. Mais Jean-Baptiste, loin d'éprouver pour tous ces actes une haute admiration, sentit au contraire des doutes invincibles naître en son âme. Ainsi, le même homme que les évangélistes nous ont dépeint pour avoir présidé à l'entrée du fils de Marie dans la carrière, l'homme à qui le rôle de précurseur a été assigné, le témoin supposé de la descente matérielle de l'esprit sous la forme d'une colombe ou d'un feu, chargea deux de ses disciples de se transporter auprès de son proche parent, de l'interroger, et de lui intimer sans détour que rien n'assurait encore qu'il fût le libérateur désiré, et si l'on ne devait pas s'attendre à un autre [1].

Jésus répondit à ce message, en présence de la multitude et avec l'autorité d'un chef déjà sûr des forces qui l'entourent. Il fit l'énumération de ses œuvres et de ses miracles, et il prescrivit aux envoyés d'annoncer à leur maître que toutes les conditions des prophètes applicables au Messie obtenaient leur accomplissement. Après leur départ, ses premiers soins s'attachèrent à effacer l'impression fâcheuse que leur apparition avait produite sur les assistants, parmi lesquels on comptait

[1] « Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo et de » miraculis, et in omnem circa regionem. Et nuntiaverunt » Joanni discipuli ejus de omnibus his. Et convocavit duos » de discipulis suis Joannes et misit ad Jesum dicens : Tu » es qui venturus, an alium expectamus? » (Luc, VII, 13, 20 ; Matth., XI, 2, 3.)

un grand nombre d'anciens disciples de Jean-Baptiste. J'emprunte à une traduction paraphrasée et très-approuvée de l'Évangile de Matthieu, les paroles attribuées au fils de Marie; le sens historique de l'événement y est le mieux confirmé; elles établissent le fait de la scission avec toute la clarté désirable [1].

Jésus veut qu'on oublie soudain ce que la conduite de Jean-Baptiste a offert d'imprudent; on ne doit voir en lui que le précurseur, que l'homme revêtu de la mission qui, dans l'opinion de l'époque, était d'une si haute nécessité pour justifier quiconque prétendait au titre de libérateur ou de Messie. « Bien heureux, dit-il, en faisant allusion aux doutes et aux réserves que Jean venait d'exprimer; bien heureux celui qui n'aura pas été scandalisé à cause de moi..... Qu'êtes-vous allé voir au désert? Est-ce l'homme inconstant et léger, semblable à un roseau agité du vent, qui, après m'avoir reconnu pour l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, envoie demander si je suis le Messie qui doit venir sauver les hommes. Mais non; vous êtes allés voir un prophète, et plus qu'un prophète; car c'est celui de qui il a été écrit : J'envoie mon messager devant ta face pour te préparer la voie..... Et si vous voulez comprendre mes paroles, Jean-Baptiste est Élie, qui devait venir [2]. »

[1] *Voyez* la *Bible* de Vance, Évangile de Matthieu, chap. xi; elle développe le texte des versets 6 et 7, *Beatus est qui non fuerit scandalizatus in me..... Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam?*

[2] *Et si vultis recipere, ipse est Elias qui venturus erat*

La mort du fils d'Élisabeth, arrivée à quelques temps de là, et attribuée à la vengeance de la femme du tétrarque, n'a point permis de connaître l'effet que la réponse à son message avait exercé sur son âme. Mais on sait avec certitude qu'une foule de ses disci-

(Matth., xi, 14). Mais Jean-Baptiste lui-même, interrogé au nom des anciens, avait assuré le contraire. « Es-tu le Christ, lui avait-on dit? il avait répondu non. Es-tu Élie? et il avait répondu également : je ne le suis point. » — *Interrogaverunt eum : Elias es tu? et dixit non sum* (Joannes i, 21). Toutefois, ces différences, loin de jeter de l'obscurité sur la personne de Jean-Baptiste, et malgré l'absence des documents fournis par ses propres disciples, laissent son caractère aussi à nu que celui d'aucun autre personnage historique que ce soit. Nous nous sommes convaincus qu'en ces temps-là une foule d'hommes tiraient parti, chacun à sa manière, de l'attente où étaient les Juifs d'un grand mouvement national et moral. Josèphe nous a attesté (ci-dessus, p. 222), et les Évangiles confirmeront, qu'on voyait chaque jour apparaître de prétendus libérateurs du peuple ou Christs, de prétendus faiseurs de miracles. L'intention de Jean-Baptiste est de s'annoncer beaucoup plus modestement : « Je ne suis ni le Christ, ni Élie, ni le prophète, ni un homme à prodiges. Je viens seulement préparer les voies à l'accomplissement des meilleures destinées d'Israel : je viens vous exciter au repentir de vos fautes passées et laver ces fautes dans l'eau de mon baptême, à la condition expresse que votre vie soit désormais pleine de justice et de pureté. C'est pourquoi dès qu'il apprend que Jésus se jette dans le mysticisme et dans les miracles, Jean se récrie : « Tu vas donc faire comme les autres, ne puis-je plus compter sur toi? »

ples, restés fidèles à sa mémoire, se répandirent hors de la Judée, en Égypte, dans l'Asie, où l'on suppose même que leur secte se serait perpétuée jusqu'à nos jours. Il est avéré aussi qu'à travers la variété des noms qui ont servi à désigner cette secte, et des opinions entièrement étrangères à son origine qu'elle adopta, ou qu'on a mises sur son compte, son principe constituant n'a jamais cessé d'être conforme à l'esprit du message de Jean. Elle a toujours protesté en faveur de son maître, contre une partie des idées dogmatiques de Jésus, et surtout contre la qualité de Messie définitif, que le fils de Marie aurait injustement usurpée [1].

Voilà donc un des motifs essentiels des différences que j'ai déjà signalées, entre l'Évangile de Jean et les traditions de ses trois collègues. Cet évangéliste écrivait beaucoup plus tard que les autres, avec le dessein de combattre les progrès de plusieurs sectes, et en particulier les progrès de l'opposition si intérieure et si grave des disciples de Jean-Baptiste. Dès lors son œuvre ne se borne pas à changer le sens et à accroître de beaucoup la force des miracles qui auraient présidé

[1] Les noms des disciples, vrais ou supposés, de Jean-Baptiste, son principalement ceux d'Héméro-Baptistes, de Nazoréens, de Sabéens, de Nabathéens, de Mandaïtes. Les opinions étrangères à la nature connue de sa réformation, sont celles que ses premiers disciples puisèrent à Éphèse, où ils s'étaient retirés en grand nombre, et toutes sortes d'opinions et de formes émanées de la kabale judaïque, du sabéisme, du gnosticisme.

aux premiers rapports des deux jeunes maîtres [1]; mais il passe entièrement sous silence le message en question, il ne veut jeter aucune ombre sur les aveux les plus explicites que le fils d'Élisabeth aurait faits, selon lui, de son infériorité auprès de Jésus [2]. Par là, son récit doit mieux atteindre les prédications des disciples de Jean-Baptiste, qui repoussaient hautement cette idée de l'infériorité de leur chef, et toutes les conséquences que l'école nouvelle prétendait déduire de ses premiers témoignages en faveur du fils de Marie.

Le même ordre de différences et de nuances entre les évangélistes reparaît trop bien à l'occasion des disciples des sectes nombreuses et actives sorties de chez les Samaritains, pour ne pas nous y arrêter un instant, quoiqu'il s'agisse de faits assez éloignés de ceux dont je viens de montrer l'importance.

Jean et Luc sont les seuls à parler du passage de Jésus dans la province de Samarie, intermédiaire à la Judée et à la Galilée. Mais Luc suit le plan historique qui a concentré tous les actes de son maître du côté de la Galilée, et qui ne le conduit qu'aux derniers jours à Jérusalem. On prévoit d'après cela que dans son livre l'épisode de ce passage à travers la Samarie ne peut correspondre qu'à l'époque où Jésus quitte pour jamais la Palestine septentrionale. En même

[1] *Voy.* ci-dessus, pag. 203.

[2] Il faut qu'il croisse et que je diminue. Celui qui est venu d'en haut est au-dessus de tous. — *Illum oportet crescere, me autem minui. Qui de cœlo venit super omnes est.* (Joann., I, 27; III, 30, 31.)

temps l'évangéliste raconte que les Samaritains se refusèrent si nettement à recevoir les disciples envoyés par le fils de Marie pour lui préparer un logis, que l'apôtre Jean et son frère Jacques proposèrent d'appeler les feux du ciel contre la ville inhospitalière[1]. Mais dans la tradition de cet apôtre Jean, où Jésus apparaît continuellement à Jérusalem, l'épisode du passage dans la Samarie, quel qu'en soit l'auteur, correspond à un voyage qui ramène au contraire le nouveau maître du midi au nord, de la Judée vers la Galilée. Loin de nous montrer les habitants de la province intermédiaire mal disposés contre lui, ce dernier épisode témoigne d'un accueil dont l'intérêt dominant était de servir de preuve à l'égard des sectes samaritaines qui menaçaient l'existence de l'Église dans le temps où l'Évangile de Jean était écrit; il devait propager chez elles que l'hommage le plus éclatant avait été rendu dès le principe à Jésus-Christ par leurs concitoyens et par leurs pères [2].

En parvenant aux oreilles du fils de Marie, la nouvelle de la mort de Jean-Baptiste fut accompagnée de l'avis qu'on lui donnait des alarmes déjà conçues par le tétrarque, à l'occasion de ses propres succès auprès

[1] « Et non receperunt eum Samaritani quia facies ejus » erat euntis in Jerusalem. Cum vidissent autem discipuli » ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicimus » et ignis descendat de cœlo et consumat illos. » (Luc, IX, 51.)

[2] « Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt » eum ut ibi maneret..... et multo plures crediderunt in » eum propter sermonem ejus; et dixerunt..... scimus » quia hic est vere salvator mundi. » (Joann., IV, 40, 42.)

du peuple. Alors Jésus, afin de ne pas laisser arrêter ses destinées dans leur cours, se dirigea avec ses disciples vers une solitude hors des limites du territoire de ce prince [1].

Mais entre les bords du lac de Galilée et la ville de Capernaüm, qui le rappelait sans cesse, quoique l'anathème prononcé contre cette ville atteste que ses miracles étaient loin d'y captiver les esprits [2], on voyait une petite éminence s'élever au milieu de la plaine. Jésus aimait à s'y asseoir, pour faire arriver plus facilement sa voix à la multitude. De là vient le nom du discours ou sermon célèbre de la montagne.

C'est un cadre dans lequel le premier des évangélistes et ses successeurs ont réuni tous les préceptes de pure justice, proclamés par le maître, en différents temps et en différents lieux, toutes les conditions morales imposées aux hommes avides de s'inscrire au nombre des membres du prochain royaume. Par conséquent, c'est l'ensemble d'idées et de paroles qui méritent le plus un examen attentif et détaillé, afin de juger, sous ce point de vue moral, tout ce que la nouvelle doctrine découvre, au fond, d'accidentel et d'absolu, d'anciennement dit ou de récemment imaginé, et de conforme au plan général de la loi hébraïque ou de contradictoire avec elle.

[1] « Quod cum audisset Jesus, secessit inde in navicula, in » locum desertum seorsum.» (Matth., XIV, 13 ; Marc, VI, 29.)

[2] « Et tu Capernaum, usque in infernum descendes, quia » si in Sodomis factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in » te, forte mansissent usque in hanc diem. » (Matth., XI, 23.)

CHAPITRE VI.

MORALE DE JÉSUS; EXAMEN COMPARATIF DU DISCOURS DE LA MONTAGNE.

Toujours et partout la morale a eu pour objet de s'en prendre aux passions des hommes; elle corrige les excès qui dépendent en général des efforts que font ces passions mêmes pour sortir de leur état d'engourdissement primitif, et pour amener les facultés de l'espèce entière et de tous les individus à un certain degré d'activité, de coordination et de vie. Toujours et partout le pouvoir moral s'est appliqué à donner de la prépondérance à un sentiment qui existe par nature au fond de nos cœurs et auquel les progrès de l'esprit sont appelés à donner la sanction la plus complète. L'homme, loin de redouter son semblable, comme un obstacle à sa félicité propre, comme son ennemi, doit au contraire voir en lui un auxiliaire obligé, un membre de la même chair, une pièce du même instrument, une partie plus ou moins intime de son être.

Mais si la morale est une et invariable, quand on la

considère dans un sens abstrait ; si elle se prête sous cette forme aux paroles les plus pathétiques, aux plus admirables tableaux, sa nature devient mobile comme celle de toutes les branches des connaissances humaines, dès qu'on passe aux applications [1]. Elle donne lieu à des systèmes très-différents malgré la multitude de leurs principes communs ; car la supposition, souvent répétée, que le cœur seul ne trompe point, est démentie par tous les faits qui prouvent avec évidence que, dans les fautes et dans les malheurs des masses, des familles, des individus, les entraînements inexpérimentés du cœur sont pour une part aussi étendue au

[1] « La morale peut être considérée sous un double point de vue, disais-je, dans le chapitre de mes *Institutions de Moïse* qui correspond le plus avec celui-ci. Dans sa généralité, elle embrasse tout ce qui regarde l'homme ; elle se confond avec la philosophie la plus élevée. La même chose arrive à presque toutes les autres branches des connaissances humaines. Prises dans leur plus vaste acception, elles attirent tout en leur sein. Mais, dans l'état ordinaire, la morale offre un sens plus limité. Elle préside aux rapports particuliers des individus ; elle sert de complément à la législation, par son zèle à prévenir les iniquités qui échappent de leur nature à la puissance des lois..... « Si vous ne remplissez pas vos devoirs de citoyen, dit la législation, si vous enfreignez les défenses qui vous sont faites, je déploierai aussitôt ma sévérité contre vous. » Vous pouvez m'outrager sans encourir la sévérité des lois, s'écrie à son tour la morale ; mais, partout où il y aura désordre réel, le mal suivra ; les douleurs, les remords, les revers publics ou privés, seront votre punition inévitable. » (*Hist. des Instit. de Moïse*, III, 7.)

moins que l'empire des sens et les aberrations de la pensée. Il ne serait donc pas exact de dire, par exemple, que la morale naturelle et législative de Moïse représente une même chose avec la morale dialecticienne de Platon, ni que la morale dialecticienne de Platon doive être confondue avec la morale enthousiaste et mystique du fils de Marie.

L'examen attentif du discours de la montagne confirmera en partie cette assertion. Que ce discours vienne de Jésus en personne, ou, comme je l'ai déjà énoncé, que l'écrivain évangélique l'ait composé de la réunion de tous les préceptes moraux émis par le maître pendant le cours de ses prédications et de beaucoup d'autres préceptes puisés à d'autres sources, peu importe. Son objet extérieur est de montrer la supériorité absolue de la morale de Jésus sur les écoles des Juifs contemporains et sur la loi ancienne. La méthode qu'il emploie pour arriver à son but est celle des contrastes. Elle m'imposera l'obligation de multiplier ici les rapprochements des textes, afin d'éclairer cette matière en s'adressant aux yeux presque autant qu'à l'esprit.

A l'abri du discours de la montagne, en effet, et à cause de l'usage continuel de ces mots attribués au nouveau maître, « moi, je vous dis, » qui servent à marquer l'opposition avec ce que les anciens auraient enseigné, il s'est propagé une foule d'erreurs qui méritent d'être relevées. L'histoire générale des idées, la justice réciproque que les hommes se doivent entre eux, et la solution future des diversités religieuses, y ont un intérêt égal.

On a appliqué au mosaïsme entier la plupart des reproches que Jésus adressait spécialement aux docteurs de son époque. On a supposé qu'il n'y avait aucun rapport naturel à établir entre la pureté exquise des préceptes du nouveau maître, descendus, avec sa personne et sans intermédiaire, du ciel, et tout ce qui se disait et s'écrivait autour de lui dans sa patrie. On a admis comme un axiome que la morale chrétienne plus étendue, plus sociale, mieux appropriée à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les circonstances que celle des pères de l'hébraïsme, avait dû absorber cette dernière en son sein.

Or, ni les unes ni les autres de ces opinions ne sont vraies complétement, et ce chapitre aura pour tâche de démontrer qu'elles trouvent leurs limites nécessaires et leurs contre-poids dans l'exactitude des propositions suivantes :

La signification ordinaire ajoutée à plusieurs paroles du discours de la montagne est mal fondée par le fait. Il n'existe presque aucun des préceptes signalés comme inspirations individuelles de Jésus, qui n'appartienne, non-seulement pour l'idée, mais pour la forme, pour la rédaction, aux moralistes juifs antérieurs de plusieurs siècles à Socrate et à Platon, et aux écrivains du même pays venus depuis ces temps-là ; à ceux qui s'étaient particulièrement appliqués, comme Jésus fils de Sirach, à mettre les fruits de la sagacité morale de leurs aïeux à la portée des populations étrangères.

De plus, le droit naturel et le devoir de la morale de Moïse était de rester à jamais indépendante de la doctrine moitié juive, moitié orientale, du maître

de Nazareth. C'est pourquoi la figure à laquelle il me semble à propos de recourir, pour résumer d'avance les caractères distinctifs de ces deux morales, ne paraîtra hasardée en rien, dès qu'on aura ressaisi chacune d'elles dans son meilleur esprit; on ne suivra l'exemple ni des hommes ni des écoles, qui ont l'habitude de choisir ce qu'il y a de plus mauvais chez leurs adversaires ou chez leurs rivaux, pour y opposer avec toute sorte d'avantages ce qu'ils possèdent eux-mêmes de plus remarquable. L'une, la morale de Moïse, représente jusqu'à un certain point l'homme dans la force et dans la maturité de l'âge, doué de jugement et de droiture, ferme et précis dans sa parole; l'autre, la morale de Jésus, répond beaucoup plus au caractère de la femme, au besoin profond d'épanchements et de tendresse, à l'exaltation de pensées et à la résignation dont elle offre de fréquents exemples, lorsqu'un sentiment vrai ou une illusion invincible se sont emparés de son imagination et de son cœur.

Mais, pour retirer toute l'utilité possible de ce travail comparatif, pour arriver aux idées d'ensemble par la vérité des faits de détail, je crois convenable de répéter qu'on doit s'attendre, dans tout ce chapitre, à un nombre assez considérable de citations, à leurs développements, à des distinctions inévitables. Je confirmerai d'abord le principe supérieur des théories morales que nous avons à examiner. Après cela, les diverses parties du discours de la montagne laisseront apparaître à nos yeux tout ce qu'elles renferment de plus essentiel. La similitude parfaite qu'on aura lieu d'apercevoir entre la plupart de leurs expressions et

les écrits moraux des Juifs prédécesseurs de Jésus, que le temps nous a conservés, donnera à chacun le meilleur moyen de juger ce qu'il y a de probable dans cette induction : si, parmi les autres écrits des Juifs, qui ne nous sont point parvenus, plusieurs, et surtout ceux des esséniens n'auraient pas coopéré directement à la composition des Évangiles. La fin du chapitre est destinée à récapituler les causes de l'affaiblissement successif que l'esprit purement moral avait dû éprouver au sein de la Judée, jusqu'à l'époque de Jésus-Christ, et la marche toute naturelle tracée par l'ancienne loi, pour remonter d'un état exceptionnel aux applications les plus générales.

Nous nous rappelons une des premières conditions qui avaient fait de l'hébraïsme et de la loi de Moïse une réaction religieuse, morale, politique, contre l'Orient, et des tribus juives, un peuple aussi distinct des autres populations de ces temps éloignés qu'on peut l'admettre chez les humains, où les diversités les plus tranchées des masses comme des individus sont toujours accompagnées de ressemblances non moins frappantes. Le génie hébraïque avait repoussé avec force la croyance d'après laquelle la vie présente ne serait qu'une déchéance d'un état préexistant à l'humanité, qu'un lieu de captivité pour l'esprit, une expiation fatale envers le ciel. Il avait proclamé, au contraire, cette nature présente, malgré tous les inconvénients qu'elle entraîne dans son cours, malgré les fautes et les adversités multipliées où l'ignorance de l'homme et ses passions l'ont conduit, comme un bienfait divin, comme l'émanation la plus précieuse de

l'être infini, à qui seul il appartient d'avoir la perfection et de durer sans cesse.

En conséquence, la morale puisait, dans cette conviction première, la tendance perpétuelle de revêtir d'un intérêt sacré tous les travaux et tous les soins destinés à prolonger et à embellir notre vie. En conséquence, la richesse publique et privée, l'une des manifestations les plus belles de la portion de puissance créatrice accordée aux enfants d'Adam, loin d'être signalée dans sa nature comme incompatible avec l'amour de Dieu, s'y alliait sans détour; elle formait une opposition religieuse et directe à l'idée redoutable de misère et de pauvreté[1], dans le même sens que la justice est opposée à l'iniquité, la concorde à la désunion, la santé à la maladie, et la lumière aux ténèbres.

Ainsi, je dois confirmer, à l'aide d'un concours de témoignages empruntés à des époques très-différentes de la vie du peuple juif, ce premier terme de la comparaison à établir avec la morale de Jésus, ce fait de la plus haute importance dans l'avenir des instituts religieux actuellement existants, et dans la recherche des voies nouvelles que l'intelligence sera forcée de s'ouvrir tôt ou tard dans leur sein. La religion de Moïse, appelée, dès l'origine, à se communiquer par le seul pouvoir de l'exemple aux nations, s'était

[1] « Paresseux, jusques à quand resteras-tu dans ton sommeil? attendras-tu que la pauvreté frappe à ta porte comme un voyageur; que la misère s'empare de toi comme un homme armé. » (*Proverb.*, VI, 6, 11.)

imposée à elle-même comme la loi de Dieu, et comme but constant, d'obtenir, en proportion des circonstances qui l'environnaient, des populations saines, nombreuses et prudentes dans les villes et dans les campagnes, des champs fertiles, de riches troupeaux, de l'or, de l'argent, du fer, tout ce qui pouvait rendre la vie commune plus facile, meilleure et plus longue[1].

[1] Il est à propos de retracer à l'appui une scène historique qui, sous le rapport de la grandeur et de la poésie, n'a que très-peu d'équivalents dans les annales des peuples. Elle confirme ce que j'avais annoncé plus haut du sens intime des expressions hébraïques si souvent répétées : « Vous serez bénis; le peuple obtiendra la bénédiction de l'Éternel ; toutes les nations de la terre seront un jour bénies. » Après avoir achevé l'œuvre de sa législation, et à la veille de déposer ses pouvoirs en d'autres mains, Moïse exprime à tout le peuple assemblé ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu et l'idée pratique que ses livres attachent au nom du dieu Jéhovah, du dieu vérité et sans injustice. — *Veritas et non iniquitas, justus et rectus.* (*Deutér.*, XXXII, 4.) « Si je t'ai commandé, ô Israel, s'écrie ce législateur, d'aimer l'Éternel de tout ton cœur et de toute ton âme, d'avancer dans la voie que je t'ai tracée, de garder ses préceptes, ses jugements, c'est afin que tu vives, que tu prospères dans tous les travaux de tes mains, que tu sois multiplié et béni. Cette parole n'est pas aux cieux, pour dire : qui montera là-haut, afin de me l'apporter; elle n'est pas au delà des mers, pour dire : qui les traversera afin de me la faire entendre ; elle est là, près de toi, dans ta bouche, dans ton cœur..... Mais, lorsque tu posséderas tous les biens; lorsque tu seras établi sur une terre de froment et d'orge, de vignes, de figuiers, de grenadiers,

La sagesse hébraïque des temps anciens, cherchant une image populaire chez les animaux, avait choisi de préférence la fourmi, « qui travaille en été pour les mauvais jours, et qui n'exige jamais d'être poussée à l'accomplissement de ses obligations par la voix rigoureuse d'un maître. » De même, cette sagesse empressée de se revêtir d'une des personnifications à

d'oliviers et de miel, dont les pierres donneront du fer, et dans les montagnes de laquelle tu tailleras l'airain. — *Cujus lapides ferrum sunt et de montibus ejus æris metalla fodiuntur* (*Deutér.*, VIII, 7); lorsque tu te seras bâti de belles maisons et que tu y demeureras. — *Domos pulchras ædificaveris et habitaveris in eis* (*id.* 9); lorsque ton gros et ton menu bétail, ton argent, ton or, toutes choses enfin seront chez toi dans le plus grand accroissement, prends garde que ton cœur n'oublie l'Éternel, le Dieu qui t'a tiré de la maison de l'esclavage, qui t'a éprouvé et affligé pour te mener à bonne fin. Prends garde de dire en toi-même : « La force et la solidité de ma main ont seules fait tout cela ; » car si tu te détournais vers d'autres dieux, tu périrais certainement... Je prends le ciel et la terre à témoin que j'ai mis devant toi la vie et la mort, le bien et le mal, la bénédiction et la malédiction. Choisis donc la vie afin de prolonger tes jours sur la terre qui t'a été donnée, afin que la paix soit assurée à ton pays, que l'étranger redoute de venir contre toi, afin d'être à la tête et non pas à la queue des nations, et pour que tous les peuples aient lieu de s'écrier : « Voilà une nation intelligente et sage, une nation vraiment grande ! » — *Considera quod hodie proposuerim in conspectu tuo vitam et bonum, et e contrario mortem et malum, testes invoco hodie cœlum et terram quod proposuerim vobis vitam et mortem,*

face humaine que tous les autres peuples avaient coutume de transformer en divinités de fait, apparaissait le front tourné vers l'Éternel, tenant, dans sa main droite, la justice, la paix, la santé, de précieuses amours, et une vie portée heureusement jusqu'à la dernière vieillesse ; dans sa main gauche, les richesses et la gloire [1]. Ainsi, la même sagesse avait ramené à ces seuls mots, *se réjouir en son travail*, notre destinée pratique sur la terre [2] ; et elle trouvait une force et des consolations intarissables dans l'espérance toute morale du sort brillant promis à une postérité aimée de bien loin et qui rendrait sans doute un culte de reconnaissance aux efforts pénibles de ses aïeux et à

benedictionem et maledictionem. Elige ergo vitam, ut et tu vivas et semen tuum... ut intelligatis omnia quæ facitis... dabit pacem finibus vestris..... Dabit inimicos tuos qui consurgunt adversum te, corruentes in conspectu tuo... Constituet te in caput, et non in caudam, et eris semper supra et non subter... Et ut populi dicant : « Est populus sapiens et intelligens, gens magna ! (*Deuter.*, XXX, 11,20 ; VIII, 7, 19 ; XXVIII, 13 ; *Levitiq.*, XXVI, 6 ; *Deuter.*, IV, 6, etc.)

[1] « Beatus homo qui invenit sapientiam..... Longitudo » dierum..... in dexterâ ejus, et in sinistrâ illius divitiæ » et gloria (Proverb., III). Vade ad formicam et considera » vias ejus, etc. » (id. VI, 6.)

[2] « Et deprehensi nihil esse melius quam lætari homi- » nem in opere suo et hanc esse partem istius..... Hoc ita- » que visum est mihi bonum, ut quis fruatur lætitiâ labore » suo, quo laboravit ipse sub sole, numero dierum vitæ » suæ quos dedit ei Deus, et hæc pars illius. » (Ecclesiast. III, 21 ; V, 17, etc.)

leurs vicissitudes. Enfin, durant les années qui précédèrent la venue du fils de Marie, et douze siècles après lui, l'école pharisienne de Jérusalem, le chef de l'école des Juifs d'Alexandrie, et le docteur pharisien du moyen âge le plus renommé, ont répété, chacun à leur manière, dans des langues différentes, et dans les termes suivants, le principe fondamental de cette sagesse religieuse, qui ne peut être entouré de trop de clarté, puisqu'il permet au principe même de la morale de Jésus de ressortir avec plus d'évidence.

« Pour que la loi soit fidèlement accomplie, disait le code général de l'école pharisienne, il faut surtout la modération dans la jouissance de toutes choses, dans les affaires, dans le langage, dans la volupté, dans le rire, dans la conservation des hommes; il faut connaître sa place, se réjouir de ce qu'on a, ne pas désirer arrogamment le bien pour soi seul, être charitable, aimer Dieu, les hommes, l'équité, et prendre part à la peine de son semblable [1]. »

[1] « Lex est major sacerdotio et regno, *dit ce développement de la pensée morale des pharisiens;* lex quadraginta octo rebus acquiritur... Modico somno, modicâ negotiatione, modicâ locutione, modicâ voluptate, modico risu, modicâ conversatione hominum. Qui agnoscit locum suum; qui gaudet pane suo; qui facit sepem verbis suis; qui non arroganter bonum sibi ipsi vindicat; qui charus est; qui amat deum; qui amat homines; qui amat equitatem; qui sustinet jugum cum socio suo; qui innitur paci; qui innitur veritati... qui interrogat et respondet; qui discit eâ conditione, ut et alios deceat; qui sapientiam facit præceptorem suum; qui diligentiam adhibit in eo quod narrat;

« Suivons donc les enseignements et les exemples de notre législateur, disait l'éloquent Juif d'Alexandrie, âgé d'environ trente ans lorsque Jésus venait au monde, et ne ressemblons point aux hommes qui agissent envers les autres dans un esprit tout opposé à ce qu'ils voudraient qu'on fît envers eux-mêmes ; aux hommes qui, une fois devenus riches, élevés en gloire ou en dignités, s'attachent à tenir le reste du monde dans la pauvreté et l'abaissement. Conformons-nous à Dieu en communiquant les facultés qu'il nous a réservées ; car les faveurs du maître souverain sont générales et doivent profiter à tous. Si elles se répandent plus particulièrement sur quelques-uns, ce n'est point pour qu'on s'entoure de mystères, ni pour qu'on en abuse, mais afin de les porter au grand jour, comme dans un banquet public ; s'il existe des hommes riches, des hommes honorables, des hommes bien sains de corps, des hommes savants, c'est à la condition de rendre riches, sains, savants et généralement bons tous eux qui les approchent [1]. »

» qui dicit aliud nomine ejus qui prius dixit. » (*Mischna*, ed. hebraic. et lat. IV. capit. patr. cap. VI, § 5, p. 487.)

[1] « ..... Ut hoc pacto Deum imiteris. Publicam enim uti-
» litatem afferunt largitiones et gratiæ summi principis,
» non ideo profusæ in quosdam ut celentur aut vertentur
» in aliorum incommodum, sed ut proferantur in medium
» tanquam in epulo publico, invitatis ad fruendum omni-
» bus. Hortamur igitur locupletem, honoratum, bene va-
» lentem, multiscium, divites, bene valentes, multiscios
» et in universum bonos reddant eos cum quibus habent
» consuetudinem, semotâ invidiâ. » (*Philo*, ed. græc. et latin. *de Charitate*.)

« N'oublions jamais, répétait à son tour le plus savant docteur juif qui florissait dans le douzième siècle de l'ère actuelle, sous le ciel de l'Espagne, que la loi de nos pères vise à une double perfection, celle du corps et celle de l'intelligence. La première se propose de mettre le corps dans la meilleure disposition possible de santé et de vie, à l'aide de tous les biens que la société politique peut seule procurer. La seconde se propose d'élever l'intelligence au point de lui faire comprendre sur tous les êtres ce qu'il sera jamais permis à notre nature d'en posséder..... Mais comment parvenir à cette deuxième perfection tant qu'on sera privé de la première? comment l'homme en général embrasserait-il tout ce qu'il y a pour lui d'intelligible, soit qu'on le lui enseigne, ou qu'il y arrive par ses propres forces, tant qu'il sera atteint et opprimé par la faim, par l'intempérie des saisons, par la douleur et par toutes les autres calamités [1]. »

[1] « ..... Perfectio prima est ut homo sit sanus in optimâ » dispositione corporali. Hoc vere esse nequit, nisi omni » tempore necessaria sua inveniat, ut alimenta et alia ad » corporis regimen spectantia, habitationem, balnea, et » alia hujus generis. Istud autem nequit perfici ab uno solo » homine (nullus etenim homo ad hanc mensuram perve- » nire potest); sed a congregatione politicâ totius alicu- » jus regionis vel civitatis, sicuti notum est quod homo » sit naturâ animal politicum. Perfectio secunda est ut sit » intelligens ac sciat de omnibus entibus, quidquid homo » scire potest secundùm ultimam suam perfectionem..... » Clarum etiam est, ad nobilem istam perfectionem ulti- » mam non posse pervenire, nisi post perfectionem pri-

Dans la doctrine de Jésus, au contraire, où les croyances orientales qui avaient réagi sur la Judée, depuis la captivité de Babylone, et qui avaient étendu leurs racines à travers ses textes sacrés, recevaient, en définitive, le premier rang, la morale tirait sa toute-puissance, sa pureté, son onction, précisément du mépris et de l'abnégation des nécessités sociales. Entraînée vers son but exclusif, la formation prochaine d'un monde nouveau tout merveilleux et éternel, le triomphe à remporter en faveur des corps autant que des âmes sur l'obligation naturelle de mourir, cette conséquence si inévitable et si majestueuse de la raison qui fait naître et mouvoir toutes les créatures, elle se délivrait soudain et par essence de ce qu'il y a de plus long et de plus difficile à régler parmi les hommes. Elle ne se réservait que la partie la plus brillante, la partie toujours la plus féconde en succès auprès des masses, les conditions sentimentales et pathétiques de leurs rapports. Aussi, l'effet immédiat de son principe était-il de s'attaquer de vive force à une foule de facultés et de passions nécessairement inhérentes à l'état humain. Elle attribuait à la pauvreté en elle-même l'honneur le plus dangereux. Elle effaçait devant les craintes et les espérances constantes d'un avenir personnel, la sollicitude et l'amour vouées

» mam. Homo etenim non potest intelligere intelligibile, » etiamsi ab alio doceatur, multò minus a se ipso, quam- » diù dolore, fame, siti, calore, frigore, et affligitur et » premitur. » (*Maimonide*, more neboukim, *Guide des incertains*, pars III, cap. XXVIII.)

aux races éloignées, où l'hébraïsme avait cherché son plus grand moyen d'action religieuse sociale et où il a puisé tant d'énergie durant ses malheurs. Enfin, après avoir exalté les mérites de l'eunuque volontaire sur ce motif littéral, que l'éternité de vie accordée dans le royaume prochain aux corps ressuscités et transfigurés réduirait à rien le besoin de l'union des sexes et le renouvellement successif des races [1], cette morale de Jésus s'adressait à ses disciples comme à des guerriers que le combat seul et la victoire doivent enrichir. Elle leur disait, dans le discours même de la montagne, dont nous allons reconnaître maintenant les qualités intimes, les sources les plus apparentes et les principales divisions : « Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, Dieu et les richesses. Ne soyez en peine, ni pour votre nourriture, ni pour votre vêtement. La vie prochaine n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent et ils ne ramassent rien dans des greniers; cependant votre père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus excellents qu'eux? Quel est celui de vous qui

[1] *Et sunt Eunuchi qui se ipsos castraverunt propter regnum cœlorum.* — Les enfants de ce siècle prennent et sont pris en mariage; mais ceux qui seront dignes d'obtenir le siècle futur et la résurrection des morts ne prendront ni ne seront pris en mariage, car ils ne pourront plus jamais mourir. — *Illi vero, qui digni habebuntur sæculo illo et resurrectione ex mortuis neque nubent, neque ducent uxores, neque enim ultra mori poterunt.* (Matth., XIX, 12; Luc, XX, 34; Marc, XII, 25.)

puisse avec tous ses soins ajouter une coudée à sa taille? Vous occuperiez-vous du vêtement? mais apprenez que les lis des champs ne travaillent ni ne filent, et cependant Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été si bien vêtu qu'eux[1]. »

Les impressions et tout l'intérêt qu'il appartient au discours de la montagne de susciter, tirent leur force de l'autorité affectueuse qui y remplace la manière d'enseigner commune aux docteurs pharisiens. Au lieu de proclamer avec âme les préceptes moraux de la loi, ces docteurs les transformaient en pures questions de droit, ils les entouraient de restrictions, ils multipliaient les subtilités, et, avant que leur parole eût exercé quelque influence sur l'esprit, le cœur avait eu le temps de se glacer et de devenir insensible. L'auteur du discours, délivré de leurs entraves, reprend la marche qui avait été familière à ses aïeux; car la sagesse hébraïque, comme une seule de ses allocutions l'attestera suffisamment, aimait à déployer auprès de la totalité du peuple et de chaque homme en particulier, ici toute la gravité d'un père indulgent, là toute l'effusion d'une mère.

« O mon fils, disait cette sagesse hébraïque, ne laisse en oubli ni les commandements de ton père, ni

[1] « Quis autem vestrûm cogitans potest adjicere ad sta» turam suam cubitum unum? Respicite volatilia cœli quo» niam non serunt neque metunt, neque congregant in » horrea..... Considerate lilia, quomodo crescunt, neque » laborant, neque nent, etc. » (Matth. VI, 25, 29; Luc, XII, 22, 30.)

l'enseignement de ta mère ; ils te donneront des années de vie, de prospérité et de paix. Inscris la miséricorde et la vérité sur la table de ton cœur, afin de devenir un exemple de grâce et de bon sens aux yeux de Dieu et des hommes..... Le premier principe est celui-ci : acquérez la sagesse, acquérez l'intelligence ; exaltez-les, et elles vous exalteront ; embrassez-les avec amour, elles poseront un diadème d'honneur sur votre tête..... Soyez donc attentifs à mes paroles ; elles sont la santé de toute chair, et préservez surtout votre cœur de ce qui doit être évité, car c'est du cœur que viennent les sources de la vie [1]. »

Parmi les divisions qu'on peut admettre dans le discours de la montagne, les plus distinctes sont : un exorde dont le modèle original passera bientôt sous nos yeux ; une exposition qu'il faudra citer dans toute son étendue et accompagner de remarques nombreuses ; une série de proverbes populaires, suivie d'une péroraison admirable. L'un de ces proverbes donne à connaître comment les paroles les plus inoffensives en apparence deviennent susceptibles d'acquérir une réalité cruelle dans l'application.

Selon les textes réunis des évangélistes Matthieu et Luc, Jésus, voyant le peuple accourir à sa voix, s'assit sur la montagne ; la multitude de ses disciples se

[1] « ... Misericordia et veritas te non deserant, describe » eas in tabulis cordis tui... principium est : posside sapien- » tiam, acquire intelligentiam... omni custodiâ serva cor » tuum quia ex ipso corde vita procedit. » (*Proverb.*, III, 3 ; IV, 23.)

rangea autour de lui, et, ayant commencé à parler, il les enseigna de la sorte :

« Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux leur appartient ; bienheureux ceux qui ont faim, car ils seront rassasiés ; bienheureux ceux qui pleurent, ils seront dans la joie ; bienheureux les débonnaires, ils hériteront de la terre ; ceux qui sont altérés de justice, ils en seront abreuvés ; bienheureux les miséricordieux, car la miséricorde leur sera faite ; bienheureux ceux qui ont le cœur net, car ils verront Dieu ; ceux qui cherchent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu ; bienheureux enfin vous que les hommes haïront et rejetteront à cause de moi, réjouissez-vous en ce jour et tressaillez d'aise, parce que votre récompense sera grande dans les cieux. Mais malheur à vous, riches, car vous emportez votre consolation ; malheur à vous qui êtes rassasiés, car vous aurez faim ; malheur à vous qui riez maintenant, car vous vous lamenterez et vous pleurerez ; malheur à vous aussi quand les hommes diront du bien de vous, car leurs pères disaient du bien des faux prophètes [1]. »

Or, cet exorde répond à une double pensée : l'une, d'un intérêt tout local, dépend de la nécessité où était Jésus de relever aussitôt à leurs propres yeux et d'exalter les hommes vulgaires réunis sur le penchant de la

[1] « Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem ves-» tram. Væ vobis, qui saturati estis, quia esurietis. Væ » vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis. Væ » quum benedixerunt vobis homines. » (Luc, VI, 20, 25 ; Matth., V, 1, 12.)

montagne; l'autre pensée est toute systématique, en ce sens que l'énoncé des diverses béatitudes a pour dernière fin de transporter littéralement au royaume de la résurrection future les consolations et les promesses adressées par les prophètes au peuple souffrant et captif, et relatifs à un bonheur à venir fondé sur des considérations toutes naturelles. « L'esprit de l'Éternel est sur moi, disait le prophète Isaïe; il m'a choisi pour évangéliser les débonnaires, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs la liberté, aux prisonniers l'ouverture de la prison, pour publier la bienveillance de l'Éternel, pour consoler tous ceux qui sont en deuil. La magnificence leur sera donnée au lieu de la cendre, l'huile de joie au lieu de la douleur, le manteau de louange au lieu de l'esprit d'accablement, et on les appellera les chênes de la justice... Mais malheur à ceux qui joignent maison à maison et qui approchent un champ de l'autre jusqu'à ce quils soient devenus seuls habitants du pays...; malheur à ceux qui boivent le vin et la cervoise du matin jusqu'au soir, à ceux qui tirent l'iniquité avec les cordes du mensonge; malheur à ceux qui appellent le bien mal, le mal bien, qui font les ténèbres lumière, la lumière ténèbres, qui font amer ce qui est doux, et doux ce qui est amer; malheur enfin aux hommes qui sont sages à leurs propres yeux, et qui se croient de la prudence[1]. »

[1] « Ad annúntiandum mansuetis misit me, ut mederer » contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, » et clausis apertionem; ut consolarer omnes lugentes;

Mais, outre ce premier rapprochement, qui prouve que sous le rapport des idées l'exorde du discours est moins une création qu'une imitation, le livre de la sagesse juive de Jésus fils de Sirach, qui ne pouvait être inconnu au fils de Marie ni à ses historiens et dont j'aurai, par ce motif, à donner ici de nombreux extraits, nous offre des ressemblances nouvelles, sous le rapport de la forme. « Vous qui craignez le Seigneur, dit ce livre de la sagesse, attendez-vous à sa miséricorde et ne vous détournez jamais, afin de ne pas tomber. Vous qui craignez le Seigneur, ayez foi en lui, et votre récompense ne manquera point. Vous qui craignez le Seigneur, espérez des biens et une joie stables. Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront illuminés... Étendez votre main au pauvre, et votre bénédiction s'accomplira ; ne refusez pas de consolation à ceux qui pleurent, lamentez-vous avec ceux qui se lamentent, et ne soyez point paresseux à visiter les malades, car pour de telles choses vous serez aimés... Considérez les générations an-

» ut ponerem lugentibus Sion ; ut darem eis coronam pro
» cinere, oleum gaudii pro luctu, pallium laudis pro spi-
» ritu mæroris..... Væ qui conjungitis domum ad domum,
» et agrum agro copulatis usque ad terminum loci, num-
» quid habitabitis vos soli in medio terræ ? Væ qui consur-
» gitis mane ad potandum usque ad vesperam... Væ qui
» trahitis iniquitatem funiculis vanitatis... qui dicitis
» malum bonum et bonum malum, ponentes tenebras
» lucem, et lucem tenebras... Væ qui sapientes estis in
» oculis vestris, et coram vobis metipsis prudentes. » (Isaïe, LXIV, 15; V, 8, 11, 18, 21.)

ciennes : quel est celui qui, en persistant dans cette voie, ait succombé? car Dieu est miséricordieux et bienveillant, il pardonne les fautes et il délivre dans les temps d'amertume. Mais malheur aux cœurs timides, aux lèvres trompeuses, aux mains perfides, et au méchant qui marche par deux chemins; malheur au cœur lâche et dépourvu de confiance, car il ne sera point secouru; malheur à vous aussi qui, perdant bientôt patience, quittez les voies droites pour vous jeter dans les routes détournées[1]. »

Après son exorde auquel le nouveau maître a attaché la déclaration qui caractérise la première phase de l'origine du christianisme, celle où il a été déjà prescrit aux disciples d'accomplir à la lettre, en attendant les jours du royaume surnaturel, toutes les conditions de la loi de Moïse dégagées des exigences pharisiennes; après cet exorde, le discours de la montagne développe, dans sa seconde partie, la longue série de contrastes qu'il faut rapporter presque tout entière et discuter dans beaucoup de points. C'est là surtout que réside, pour l'histoire de la morale religieuse, une source féconde d'erreurs ou d'exagérations graves.

[1] « ..... Qui timetis Dominum, diligite illum, et illumi» nabuntur corda vestra..... Non desis plorantibus in » consolatione, et cum lugentibus ambula... Væ duplici » cordi, et labiis scelestis, et manibus malefícientibus, et » homini terram ingredienti duabus viis. Væ qui perdide» runt sustinentiam et qui derelinquerunt vias rectas et » diverterunt in vias pravas..... » (*Ecclesiastic.*, II, 8, 20; VII, 38, 39.)

« Vous avez appris ce qui a été enseigné aux anciens, dit cette partie du discours de Jésus : « Quiconque tuera sera condamné par le jugement. » Mais moi, je vous dis que tout homme qui se met en colère contre son frère mérite d'être condamné par le jugement. Celui qui l'appelle homme insensé mérite d'être condamné par le sanhedrin, et celui qui le qualifie d'homme de rien, *Raca,* mérite d'être jeté dans les flammes infernales [1]. Si donc, en présentant ton offrande à l'autel, il te souvient que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande et va d'abord te réconcilier avec lui.

» Vous avez entendu ce qui a été dit aux anciens : « Tu ne commettras point adultère. » Moi, je vous dis

[1] Je donnerai plus tard l'étymologie singulière du mot qui était employé par les Juifs pour rendre l'idée de l'enfer, et qui est passé à ce titre dans les Évangiles. — Quant au mot *raka,* c'est une modification syriaque des mots hébreux *reika* et *rek,* qui signifient une chose vide et par suite une tête sans cervelle, un homme de rien. La citerne dans laquelle les fils de Jacob descendirent Joseph leur frère, était sans eau et vide, *rek* (*Gen.* xxxvii, 24). Le prophète Élisée demande à la veuve de Sarepta, pour les remplir d'huile, des vases vides, *rekaïm* (ii ; *Rois,* iv, 3 ; vi, 3) ; et le second livre des *Chroniques* (xiii, 7) parle des enfants de Belial, des hommes de rien, *rekim.* La violence de l'injure attachée au mot *raka* résidait beaucoup plus dans l'intention qui le faisait prononcer que dans sa nature. Presque tous les pays et toutes les localités ont une foule de mots privés d'une signification directe, et qui n'acquièrent de l'importance qu'en devenant le cri d'une passion.

que tout homme qui regarde une femme avec des désirs a déjà commis en adultère en son cœur ; que si votre œil droit ou bien votre main droite sont pour vous un sujet de chute, arrachez-les et jetez-les loin de vous : il vaut mieux qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans les flammes infernales.

» Il a été dit encore : « Tout homme qui répudie sa femme doit lui donner la lettre de divorce. » Moi, je vous dis que celui-là commet un adultère, qui répudie sa femme pour une autre cause que pour adultère, et que l'homme qui épouse la femme répudiée commet un adultère à son tour.

» Vous avez appris enfin ce qui a été dit aux anciens : « Tu ne te parjureras point, mais tu acquitteras devant le Seigneur tout ce que tu auras promis par serment : dent pour dent, œil pour œil. Aimez votre prochain et haïssez votre ennemi. » Mais, moi, je vous dis de ne jurer en aucune manière, ni par le ciel ni par la terre ; que votre parole soit : oui, oui, non, non ; tout ce qu'il y a de plus est mauvais. Ne résiste point au mal ; si quelqu'un te frappe la joue droite, présente-lui aussitôt l'autre ; s'il veut plaider contre toi et t'enlever ta tunique, laisse-lui encore ton manteau ; s'il veut te contraindre à faire mille pas, fais en deux mille. Aimez vos ennemis et bénissez ceux qui vous maudissent ; rendez le bien à ceux qui vous haïssent et priez pour vos persécuteurs. »

Or, il n'est presque pas besoin de faire observer que l'horreur de l'homicide n'avait jamais été présentée d'une manière isolée aux anciens ; toutes les recommandations subséquentes de Jésus rentrent, avec de

faibles modifications, non-seulement dans le texte de l'ancienne loi, mais dans les enseignements publics de ses contemporains les plus proches. Le principe des sacrifices à la concorde mutuelle était fondamental chez les esséniens, et, dans son traité sur les offrandes, le chef de l'école juive helléniste commençait par prescrire à l'homme qui apportait son offrande à l'autel, d'avoir l'âme aussi pure que le corps, libre de toute perturbation, vice ou maladie morale [1].

De même, ce n'est pas le moi de Jésus, mais le Décalogue, qui avait ajouté au précepte sur l'adultère l'obligation d'écarter de la femme d'un autre jusqu'à la convoitise du cœur.

De même, les préceptes de la montagne, opposés à

[1] Le même écrivain explique en ces termes l'obligation dictée à tout homme qui faisait un sacrifice, de poser ses mains sur la tête de la victime. « Ceci est un signe de la pureté de la vie; car Dieu exige de l'homme qui vient à lui, un esprit sanctifié dans l'exercice des bonnes pensées, et une vie ornée de belles actions, de manière à pouvoir dire en toute conscience : « Ces mains étendues ne se sont jamais laissé séduire par des présents; elles n'ont jamais été une source de querelles, d'injures, de blessures, de violences, pour qui que ce soit; elles ne se sont jamais prêtées à rien de honteux, mais toujours à des choses honnêtes, utiles et dignes de l'approbation des hommes justes et sages. — *Manus hæ nec muneribus corruptæ, nec innocenti sanguine pollutæ sunt; noxam, injuriam, vulnus, vim, intulerunt nemini; nulli rei turpi præbuerunt ministerium, sed rebus honestis ac utilibus, quæ viris justis, honestis, sapientibusque, probantur.* (Philo, *ed. græc. et latina,* 1640; *de Offerentibus victimas et de Victimis,* 847, 888, E.)

l'abus que deux chefs célèbres de l'école pharisienne avaient fait de la loi du divorce, et les préceptes dirigés contre les formules non moins abusives des serments, répondaient aux idées générales des esséniens sur le mariage et sur la chasteté et à la règle bien connue de leur institut, qui consistait à ranger le serment à l'égal du parjure. Ils regardaient d'avance comme un menteur tout homme dont la bouche, disaient-ils, avait besoin, pour obtenir la confiance, d'appeler Dieu en témoignage [1].

[1] Ces deux docteurs de l'école pharisienne, rivaux entre eux, s'appelaient Hillel et Schamaï. La légende talmudique d'Hillel, pour qui les Juifs avaient une vénération illimitée, est des plus intéressantes à connaître. Comme toutes les légendes, elle laisse apercevoir à travers ses exagérations orientales l'esprit et les usages du temps.

Hillel, réputé de la famille de David, était né à Babylone, dans un grand état de pauvreté, 112 ans environ avant Jésus-Christ. Il partit de cette ville à l'âge de quarante ans, avec sa femme et ses enfants pour aller à Jérusalem entendre les docteurs Schemayas et Abtalion, qui étaient alors les plus admirés dans les interprétations de la loi. Mais, comme le prix que les disciples avaient coutume de payer pour avoir droit à leurs leçons était au-dessus de ses moyens, Hillel se contentait d'écouter du vestibule, malgré la rigueur actuelle de la saison. Bientôt, il fit deux parts de la somme très-minime que ses travaux manuels lui permirent de gagner : l'une était réservée à sa famille, et l'autre au portier de l'école, qui lui permettait d'entrer. Un certain soir, veille du sabbat, sa rétribution lui manquait; le portier se refusa durement à l'introduire. Hillel, désolé, monta par l'escalier extérieur sur le toit au milieu

Quant à l'obligation absolue de s'offrir au mal, de livrer la joue gauche à qui frappe la droite, suivant une figure poétique imitée des anciens prophètes, quoiqu'elle ne soit pas en rapport avec le principe de

duquel était, selon l'usage des maisons de l'Orient, l'ouverture qui procurait le jour à la salle d'assemblée. Il s'y étendit de tout son long, afin de mieux saisir les questions du moment. La légende que j'expose ajoute que la neige, étant tombée ce soir-là en grande abondance, le couvrit tout entier et glaca ses membres. Le lendemain, au point du jour, Schemayas dit à Abtalion : « Mon frère, cette maison est beaucoup moins éclairée que de coutume; il faut que le temps soit bien sombre; » et ayant levé leurs yeux vers la fenêtre, ils virent comme la forme d'un homme. Aussitôt on monta sur la terrasse; on dégagea Hillel des trois coudées de neige qui l'auraient recouvert, on le frotta d'huile, et on ralluma le fourneau des bains, en disant : « Celui-ci mérite bien qu'on rompe à son égard la sévérité du sabbat. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que sa place depuis lors fut aux premiers rangs. Hillel, à son tour, eut un nombre considérable de disciples, parmi lesquels ce Schamaï, qui devint son rival, et Gamaliel, le maître de l'école d'interprétation où saint Paul fut élevé. Les richesses qu'il acquit et sa puissance comme chef de la synagogue ne lui firent rien perdre de l'estime universelle. La pureté de ses mœurs et la douceur de son caractère, que la violence attribuée à son antagoniste aurait encore relevée, l'ont fait toujours honorer par l'école talmudique, héritière du pharisaïsme, comme un de ses principaux saints (*Thalmud, Yoma.*). J'ajoute ici le texte de Josèphe, relatif à la manière essénienne de considérer les serments : « — *Quidquid dicunt magis ratum firmumque est quàm quod jurejurando confirmatur ; jusjurandum enim aversan-*

nos âmes; quoique s'éloigner du mal ou le vaincre sous toutes ses formes constitue un devoir, néanmoins cette obligation, symbole extérieur du mépris évangélique pour les affections ordinaires de la terre, s'appropriait bien mieux aux circonstances qu'on ne pourrait d'abord le croire. Quelle autre faculté que l'énergie de la résignation des disciples encore peu nombreux, sans lumières personnelles et sans influence dans le pays, avaient-ils à développer avec ensemble? Par quel autre moyen pouvaient-ils attirer les regards des masses et montrer la conviction qui les pénétrait? Aussi, tant que l'association nouvelle sera faible et chancelante, elle obéira au précepte, elle se précipitera avec ardeur au-devant des coups et des outrages; mais, au premier jour favorable, c'est elle-même dont le bras saura frapper les autres, comme pour prouver au monde que ce luxe de patience avait bien moins sa source dans la constitution réelle des âmes que dans un enthousiasme de passage et dans le besoin de succès.

Après cela, on est tombé dans une grande confusion, quand on a adopté l'usage de faire reposer le caractère distinctif des doctrines de Jésus sur la volonté généreuse de ne pas résister au mal, par opposition au caractère distinctif de la loi de Moïse qui trouverait son expression dans le principe rigoureux enseigné aux anciens, « œil pour œil, dent pour dent. » Cette confusion est d'autant plus manifeste, que, dans la loi

tur quam perjurium; eum enim mendacem censeri credunt, cui sine Deo fides non adhibeatur. (*Bellum judaïc., lib.* II, *cap.* 12.)

juive, le précepte du talion étranger, hors le cas d'homicide, à toute application directe, était destiné à signaler la nécessité de justes rapports entre les peines et les dommages; il appartenait à l'ordre judiciaire, nullement à l'ordre moral [1]. D'ailleurs, n'est-ce pas au talion que Jésus revenait moralement, dans ses propres menaces : « Quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai à mon tour; quiconque aura honte de moi, j'aurai honte lui [2]; » et la sévérité de la justice nouvelle n'avait-elle pas dépassé déjà, et de bien loin, la rigueur ancienne, lorsqu'elle faisait à ses adversaires une application si prompte de l'éternité des peines de l'autre vie; lorsqu'elle avait promis à ses apôtres que la ville ou la maison qui ne leur assurerait pas un bon accueil serait frappée au jour du jugement résurrectionnel, par une vengeance effroyable; ou bien quand elle jetait dans les flammes infernales toute personne coupable seulement en sa colère d'avoir outragé de paroles son prochain?

Mais c'est le dernier contraste de cette seconde partie du discours, c'est la recommandation qui aurait été adressée aux anciens, « d'aimer leur prochain et de haïr leur ennemi, » qu'il convient surtout d'accompagner de renseignements plus textuels, d'entourer de plus de lumières. Nulle parole n'a pris autant de part à l'erreur qui avait attribué ou laissé attribuer à la

[1] *Voyez* mes *Institut. de Moïse*, t. I, p. 35.

[2] « Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, » confitebor et ego coram patre meo; qui autem negaverit » me, negabo et eum... » (Matth. x, 32; Marc, VIII, 38.)

religion de Moïse d'avoir pour base essentielle une pensée de haine envers tous les peuples du monde, un esprit absolu d'isolement.

Sans doute, des sentiments nationaux de haine et de violence, alimentés par les mœurs universelles, n'avaient pas cessé d'exalter l'âme des Hébreux contre toutes les causes qui mettaient en danger leur existence, et l'influence heureuse qu'elle devait avoir tôt ou tard, d'après leurs idées, sur l'accomplissement des destinées de toute la famille d'Adam. Sans doute l'expression souvent déplorable de ces sentiments avait pénétré dans leur histoire, dans leurs règlements, dans leur poésie. Ils avaient acquis même, à des époques récentes, un surcroît d'autorité, par suite des efforts continuels de quelques peuples voisins pour entraîner leur ruine, par l'effet des discordes civiles, et en présence d'une foule d'étrangers oppresseurs que les revers de la Judée avaient attirés dans son sein [1].

[1] Rien ne confirme mieux la réalité de cette situation et son influence inévitable sur l'esprit moral du pays, que le passage suivant du discours sur l'histoire universelle : « Les gouverneurs de la Syrie firent de continuelles entreprises sur la Judée, dit Bossuet ; les Romains s'y rendirent maîtres absolus et en affaiblirent le gouvernement en beaucoup de choses ; par eux, enfin, le royaume de Juda passa des mains des Asmonéens, à qui il s'était soumis, en celles d'Hérode, étranger et Iduméen. La politique ambitieuse et cruelle de ce roi, qui ne professait qu'en apparence la religion judaïque, changea les maximes du gouvernement ancien..... Hérode brouille toutes choses, confond à son gré la succession des pontifes, énerve l'au-

Mais, si l'on se transporte hors de ce cercle national et guerrier, hors des conséquences inhérentes à la nature des époques, au choc des peuples et à tous les événements qui n'ont pas moins rempli l'ère chrétienne que les temps antérieurs au fils de Marie ; mais quand la pensée morale est comparée à la pensée morale, il faut le reconnaître, les docteurs juifs, depuis Moïse jusqu'aux interprètes de la loi les plus voisins de Jésus-Christ, avaient si hautement proclamé le sacrifice mutuel des inimitiés générales et privées, et avaient établi des bornes si positives au principe judiciaire du talion, qu'il n'est rien à ce sujet dans les livres nouveaux dont la priorité ne leur fût acquise.

Ainsi, sur la première question, celle de l'amour du prochain, qui pourrait ignorer, par exemple, les volontés de la morale de Moïse. Son caractère législatif et viril y apparaît avec tant d'éclat que c'est à peine si les peuples modernes les plus avancés en civilisation viennent de s'élever à la hauteur de ses données. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, dit ce législateur... Si quelque étranger veut habiter en ton pays,

torité du conseil de la nation qui ne peut plus rien ; toute la puissance publique passe entre les mains d'Hérode et des Romains, dont il est l'esclave, et il ébranle les fondements de la république judaïque. Les Pharisiens et le peuple, qui n'écoutaient que leurs sentiments, souffraient cet état avec impatience. *Plus ils se sentaient pressés du joug des Gentils, plus ils conçurent pour eux de dédain et de haine.* Ils ne voulurent plus de messie qui ne fût guerrier et redoutable aux puissances qui les captivaient. (*Hist. univers.*, part. II, ch. V, page dernière.)

tu ne lui causeras aucun dommage, tu ne l'opprimeras et ne le gêneras en rien..... Qu'il y ait un même droit, une même justice pour tous... Or donc l'étranger qui habitera parmi vous sera aussi bien considéré que l'homme du pays; vous l'aiderez, vous le soutiendrez, et vous n'oublierez jamais que vous avez été longtemps étrangers et malheureux en Égypte... Faites plus encore : lorsqu'un esclave se sera réfugié chez vous, vous ne le livrerez pas à son maître; mais il demeurera avec vous, au milieu de vous, dans le lieu qui lui plaira, dans celle de vos villes qu'il aura choisie, et vous ne le contristerez en rien [1]. »

De même, au sujet de la seconde question, la haine envers nos ennemis, je ne m'arrêterai pas à tout ce qui est dit dans les livres mosaïques fondamentaux : « Si tu vois le bœuf de ton ennemi égaré, hâte-toi de le recueillir; l'âne de celui qui te hait abattu sous sa charge, porte-lui du secours; si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire; ne songe jamais en ton cœur à rendre le mal pour le mal,

[1] *Si habitaverit advena in terrâ vestrâ et moratus fuerit inter vos, sit inter vos quasi indigena; et diligetis eum quasi vos metipsos. Fuistis enim et vos advenæ in terrâ Ægypti.* — Remarquez surtout comme ce dernier membre de phrase explique la nature du mot *advena*, celui qui sera par rapport à vous ce que vous étiez par rapport aux Égyptiens. — *Judicium unum erit vobis; sicut peregrinus, sic indigena. Non trades servum Domino suo qui ad te confugerit. Habitabit tecum in loco qui ei placuerit et in unâ urbium tuarum requiescet : ne contristes eum.* (*Levitiq.*, XXX, 34; *Exod.*, XXIII, 9; *Deuter.*, XXIV, 17; X, 18; XXIII, 15.)

à faire à un autre ce qu'il a fait contre toi [1]. » Je ne m'arrêterai pas non plus au devoir imposé au grand pontife d'Israel dans les fêtes solennelles, de bénir également le peuple juif, la race humaine et toute la création [2]. Mais dans cet examen comparatif que je poursuis, dans ce rapprochement des textes que je réunis en assez grand nombre pour qu'ils s'éclairent les uns les autres, et pour qu'ils forment dans leur ensemble, juifs ou chrétiens, un tableau intéressant et instructif, je m'attacherai de préférence aux documents les plus voisins de l'époque de Jésus-Christ. Le recueil *de la Sagesse* de Sirach, par exemple, renferme tous les éléments de la belle prière consignée dans la dernière partie du discours dont nous sommes occupés, et appelée l'*Oraison dominicale*. « Pardonne à ton prochain son injustice, et quand tu prieras, tes péchés te seront pardonnés. L'homme garderait-il sa colère contre un homme, et oserait-il demander l'acquittement de ses propres fautes? Manquerait-il de miséricorde envers un être semblable à lui, et l'exigerait-il de Dieu pour lui-même [3]? »

[1] «... Si esurierit inimicus tuus, ciba illum, si sitierit da » ei aquam bibere. Ne dicas : quo modo fecit mihi, sic fa- » ciam ei; reddam unicuique secundum opus.» (Enod., XXIII, 4, 5; Levitiq., XIX, 18; Proverb., XXIV, 17, 29; XXV, 21.)

[2] « At Judæorum pontifex non solum pro toto humano » genere, verum etiam pro naturâ, agit gratias. Quippe » qui existimat, ut revera esse mundum suam patriam, » solitus supplicationibus ei reddere propitium parentem, » conditoremque suum. » (*Philo*, de Monarchiâ, lib. II, édit. 1640, p. 825 B; *Josèphe* contr. Appion.)

[3] « Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam.

Bien plus, outre la tendance si connue des esséniens, qui autorise à croire que plusieurs de leurs écrits moraux ont concouru à la composition des Évangiles, il faut citer encore une fois le chef de l'école juive d'Alexandrie; je choisis le début de son traité spécial sur la vertu devenue si célèbre dans le christianisme, sur la bienveillance mutuelle ou la charité. Il atteste en quel état de progrès les Juifs eux-mêmes avaient porté, avant les prédications de Jésus, le plan d'une interprétation purement morale de la loi, d'une doctrine aussi indépendante du système des pratiques extérieures exagéré par les pharisiens, que du mysticisme de l'Orient, qui allait recevoir dans le fils de Marie la personnification la plus absolue.

« Considérons maintenant la sœur de la vraie piété, disait Philon, la charité. Moïse, le père des lois, l'honora autant que possible, ne cessant pas d'exciter les hommes placés sous sa conduite à l'amour de la société et à la bienveillance mutuelle, et leur offrant pour exemple sa propre vie, comme s'il la peignait dans un tableau... Dès que la nation eut été pourvue de règlements, tout son intérêt fut dirigé vers les étrangers; il prescrivit de les aimer comme des amis, comme des parents, comme soi-même; de les regarder comme

» Relinque proximo tuo nocenti te : et tunc deprecanti » tibi peccata solventur. Homo homini reservat iram et a » Deo quærit medelam? In hominem similem sibi non habet » misericordiam et de peccatis suis deprecatur?... Me- » mento novissimorum dierum et desine inimicari.» (*Ecclesiastic.* XXVIII, 1, 9.)

les membres d'un même corps qui doit avoir cette charité pour lien..... Il prescrivit aussi à chacun de rendre service, en toute occasion, à son ennemi, afin de toucher son cœur et de ramener la réconciliation et la paix; car, tel est l'objet perpétuel de notre législateur dans toute les parties du droit, de mettre en vigueur la concorde, l'ordre social et les bonnes mœurs, bases indispensables de la félicité future des familles, des cités, des nations, des régions et de tout le genre humain. Les choses cependant sont bien loin encore de répondre à ses vœux; mais espérons qu'avec l'aide de la divinité, qui hâtera un jour le progrès des vertus comme elle hâte chaque année le progrès des fruits, leur accomplissement arrivera. Voilà du moins le plus ardent désir que j'aie formé depuis ma jeunesse. [1] »

Enfin la dernière partie du discours de la montagne comprend un nouvel ordre d'oppositions remarquables surtout par leurs succès à frapper l'hypocrisie la plus familière alors à la Judée. Mais leur pouvoir ne va pas jusqu'à détruire le mal en sa racine, car c'est au sein du christianisme qu'il a acquis son plus haut degré

[1] « ... Est autem hic præcipuus scopus quem sacer vates » spectat in omnibus juris capitibus ut concordia, societas, » consensusque morum vigeat, unde familiis, civitatibus, » gentibus, regionibus et universo humano generi contin- » git summa felicitas. Verum hactenus res ultra vota non » procedit : quæ tamen credo rata fore olim, favente nu- » mine et largiente virtutum profectum, sicut quotannis » largitur fructuum; quod desiderium mihi ab ineunte » ætate fuit perpetuum. » (*Philo*, de Charitate, éd. 1640, p. 697, 705 B; 707 D.)

d'extension! A leur suite, vient la réunion des proverbes populaires dont je n'ai qu'un exemple à rappeler à cause de ses conséquences; elle amène la péroraison de l'œuvre entière, pleine de poésie et de ferveur.

Jamais les témoignages d'une guerre directe contre les abus des pratiques extérieures n'avaient manqué chez les Juifs. Tandis que l'école pharisienne défendait avec énergie le fond de son système, comme étant le seul capable, dans l'état des circonstances, de sauver la nation et sa loi du dernier naufrage, les sectes opposantes trouvaient des textes féconds dans les écrits prophétiques de leurs aïeux. Elles s'appuyaient de cette apostrophe, entre autres, d'Isaïe, auprès de laquelle les paroles de Jésus ne sont, comme doctrine, que le plus heureux commentaire : « Crois-tu, disait ce prophète au peuple juif, que ce soit ici le jeûne voulu par l'Éternel, que l'homme afflige son âme un jour, qu'il courbe sa tête comme un jonc, qu'il étende le sac et la cendre? Non, voici plutôt le jeûne qui lui plaît : dénouez les liens de la méchanceté; rompez les cordes de l'esclavage, laissez aller libres ceux qui sont foulés; détruisez toute oppression... Alors tu prieras, et tu seras exaucé; tu crieras à l'Éternel, et il arrivera à ton aide [1].

[1] « Numquid tale est jejunium quod elegi, perdiem affli-
» gere hominem animam suam? Numquid contorquere
» quasi circulum caput suum et saccum et cinerem ster-
» nere? Non hoc magis jejunium quod elegi? Dissolve
» colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes;

L'usage commun aux synagogues, de lire à haute voix, dans les jours d'assemblée, les noms des membres qui avaient contribué aux aumônes, explique la première allocution du nouveau maître : « Prends garde, quand tu feras ton aumône, que la trompette ne sonne devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues; mais que ta main gauche ignore l'œuvre de ta droite, et ce que tu auras accompli en secret sera récompensé publiquemment par ton père céleste. » De même, le jeûne et la prière, qui aimaient à se répéter à une époque où les blessures nationales et privées étaient profondes, et où le pays tout entier préludait à ses derniers efforts d'indépendance, amenaient une ostentation d'un autre genre et beaucoup moins utile dans ses effets. La peinture en est si fidèle, qu'elle semble avoir inspiré à l'un des observateurs du cœur humain les plus profonds et les plus illustres des temps modernes, quelques-uns des traits dramatiques et admirables qui ont assuré au type de cette hypocrisie religieuse un nom populaire immortel [1] : « N'imite pas non plus, dit Jésus, ceux

» dimitte eos qui confracti sunt liberos et omne onus » dirumpe. » (Isaïe, LVIII, 5, 7.)

[1] Au tableau de l'ostentation religieuse des pharisiens de l'époque de Jésus-Christ, il n'est pas indifférent d'ajouter un tableau des mœurs religieuses des Grecs, qui remonte à plus de trois cents ans au delà, et qui donne une longue suite d'aïeux au personnage immortel tracé par le pinceau de Molière. « De leur côté, les prêtres et les devins, dit Platon dans sa *République*, assiégent les portes des riches. Ils s'efforcent de leur persuader que s'ils

qui se tiennent debout pour prier dans les synagogues et au coin des rues, afin d'être vus des hommes. Entre dans ta chambre, ferme ta porte, et n'use pas de longues redites à l'exemple des Gentils, qui pensent être exaucés en parlant beaucoup. Et quand tu jeûneras,

ont commis quelque crime, eux ou leurs ancêtres, le crédit qui est assuré auprès des dieux aux ministres de la religion, parviendra facilement à l'expier par des sacrifices et des enchantements, par tout ce qui leur sera donné pour des jeux et des fêtes. Bien plus, si quelqu'un a un ennemi auquel il veuille nuire, homme de bien ou méchant, peu importe, le moyen lui est offert de réussir à peu de frais. «Nous possédons des secrets, disent ces mêmes personnages, pour lier le pouvoir des dieux et le diriger à notre gré.» Ils s'appuient de l'autorité des poëtes..... Ils citent, par exemple, ces vers d'Homère : «Les dieux se laissent fléchir, et quand on a transgressé leur volonté on peut les apaiser par des libations et des sacrifices...» Avec cela, ils colportent des livres d'Orphée et de Musée qui, d'après eux, sont enfants de la lune et des neuf sœurs. Ils font accroire, non-seulement aux particuliers, mais aux cités entières, la réalité du pouvoir qu'ils auraient d'absoudre et d'expier les péchés tant des morts que des vivants. Le nom de *Téletes* indique les sacrifices institués pour délivrer des maux de l'autre vie et ils menacent des plus grands tourments des enfers ceux qui négligeraient d'y recourir..... Mille docteurs, poursuit le même philosophe, nous assurent d'une voix grave que l'extérieur est tout, et que la pratique de certaines menues observances en fait de religion nous procurera mieux que la religion même tous les biens possibles dans cette vie, sans préjudice aux espérances qu'ils nous donnent pour l'autre. (Platon, *de la République*, liv. II.)

ne prends pas un air triste comme ces hypocrites qui se défont le visage pour attirer l'attention des hommes ; oins ta tête ; rafraîchis-toi le visage, et le Père céleste, qui connaîtra ta conduite secrète, t'en récompensera publiquement. »

Mais, avant de faire pour la péroraison du discours ce qui a eu lieu pour l'exorde ; avant d'opérer un dernier rapprochement avec la sagesse juive de Sirach, j'ai une obligation particulière à remplir : j'ai à prouver, par un exemple, comment les paroles, les images les plus inoffensives en apparence dans l'état de prédication pure, sont susceptibles de recevoir une application cruelle, dès qu'une puissance de fait illimitée et une logique trop rigoureuse leur donnent toute l'autorité d'une loi. Jésus avait proclamé que son royaume n'était pas de ce monde. Déjà le texte du discours de la montagne, d'accord avec toutes les autres parties des Évangiles, nous a appris que, dans ce royaume où Jésus devait commander en maître, les peines éternelles, les flammes infernales seraient facilement réservées à ses adversaires et aux hommes rebelles envers ses apôtres ou seulement indifférents [1]. Le même discours, dans le nombre des proverbes populaires qu'il renferme, ajoute ces mots : « Gardez-vous surtout des faux prophètes, de ceux qui prennent des habits de brebis, et qui ne sont que des loups dévorants ; vous les reconnaîtrez à leurs fruits ; tout bon arbre porte de bons fruits ; tous mauvais arbre porte de mauvais fruits. » Jusqu'ici, rien d'inusité ne

[1] *Voyez* ci-dessus, page 278.

vient s'offrir à la pensée. « Mais que fait-on d'un arbre qui ne porte pas de bons fruits, continue le nouveau maître? celui-là, on le coupe, on l'arrache et on le jette au feu [1]. »

Lors donc que les chefs de l'Église de Jésus eurent uni le royaume, ou la domination du monde présent, au royaume de l'autre monde, ils se dirent entre eux : « Qu'y a-t-il de meilleur que d'imiter ici-bas la justice future du maître, que de vérifier sa parole selon qu'il nous en a laissés juges? » Et voilà par quelle force d'induction ils furent entraînés à céder à l'ardeur de leur zèle; voilà comment ils s'obstinèrent à croire, dans toute la bonne foi de leur conscience, que le droit ne pouvait leur être raisonnablement disputé de brûler fréquemment sur les places publiques, et à la plus grande édification d'une masse prodigieuse de fidèles, les arbres qui, dans leur opinion, portaient des fruits condamnables, les hérétiques et les Juifs.

« Si tu veux mériter le nom de vrai serviteur de l'Éternel, dit le recueil de la sagesse juive, auquel j'emprunte le dernier rapprochement à faire avec la péroraison du discours de la montagne; si tu veux mériter le nom de serviteur de l'Éternel, ne te décourage point dans les jours d'humiliation et de calamité; tiens ferme, et tu obtiendras à la fin de l'accroissement. Reçois volontiers et supporte avec patience les vicissitudes qui t'arrivent, car, si l'or est éprouvé par

[1] « A fructibus eorum cognoscetis eos... omnis arbor quæ » non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mitte- » tur. » (Matth. VII, 19.)

le feu, les hommes de choix sont éprouvés au fourneau de l'affliction... La sagesse exalte ses enfants et accueille celui qui la cherche... Au commencement, elle le conduit par des chemins tortueux et difficiles, elle lui cause de la crainte, du tourment, elle le fatigue de ses obligations jusqu'à ce qu'elle ait introduit la confiance dans son âme : alors elle revient à lui par un droit chemin, pour lui procurer de la joie et pour l'accompagner jusqu'en sa vieillesse... Telle la charpente bien liée d'un édifice résiste à tous les tremblements, tel le cœur affermi sur une mûre délibération sera toujours exempt de crainte. Un cœur ferme, uni à un esprit d'intelligence, est comme un bon ciment sur une muraille de pierre ; au contraire, la faiblesse du cœur jointe à l'esprit d'un insensé fait ressembler à une cloison de roseaux placée sur un édifice élevé, et que le moindre vent renverse [1]. »

« Tous ceux qui s'écrient Seigneur! Seigneur! n'entreront pas dans le royaume des cieux, dit à son tour la péroraison du fils de Marie, mais celui qui accomplit la volonté de mon père. Plusieurs me diront

[1] « Quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero receptabiles in camino humiliationis... et sapientia iter adducet directum ad illum et lætificabit et denudabit absconsa sua illi... Loramentum ligneum colligatum in fundamento ædificii non dissolvetur sic et cor confirmatum in cogitatione consilii... sicut pali in excelsis et cæmenta sine impensâ posita contra faciem venti non permanebunt, sic et cor timidum in cogitatione stulti...» (*Ecclésiastic.*, II, 2, 5; IV, 18, 21; XXII, 18, 20.)

en ces jours-là : N'avons-nous pas prophétisé en ton nom, chassé les démons, opéré beaucoup de miracles [1] ? Mais je leur répondrai ouvertement : Je ne vous ai jamais reconnus ; retirez-vous de moi, vous qui vous adonnez à l'iniquité. Quiconque entend donc ces paroles que j'ai prononcées et les met en pratique, je le comparerai à l'homme prudent qui a bâti sa maison sur la roche ; et lorsque la pluie est tombée, que les torrents sont venus et que les vents ont soufflé contre cette maison, elle ne s'est pas écroulée. Mais quiconque entend les paroles que je dis, et ne les pratique pas, sera semblable à l'homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable, et lorsque la pluie est tombée, que les torrents sont venus, que les vents ont soufflé contre cette maison, elle n'a point résisté et sa ruine a été grande [2]. »

Résumons-nous, et tâchons de ressaisir rapidement, sous le point de vue particulier de la morale, l'ensemble des faits et des principes que nous avons observés jusqu'ici.

L'hébraïsme, lorsque le fils de Marie naquit en

[1] Ceci est une nouvelle preuve à réunir à ce que j'ai établi ci-dessus au sujet des miracles anciens qui doivent être considérés comme de pures questions de temps et de mœurs, et qui n'ont, par conséquent, qu'une importance toute relative (pages 220 et suiv.).

[2] « Et omnis qui audit verba mea hæc et non facit ea si-
» milis erit vero stulto qui ædificavit domum suam super
» arenam et descendit pluvia et venerunt flumina et flave-
» runt venti et irruerunt in domum illam et cecidit et fuit
» ruina illius magna. » (Matth., VII, 26, 27.)

Judée, avait parcouru une progression décroissante de principes; ses différents termes, si on les classe avec exactitude, permettent de retrouver la marche qu'il y avait à prendre pour remonter d'un état exceptionnel à l'esprit le plus général. Le résultat de cette décroissance avait été d'entourer d'obscurité, de couvrir comme d'un voile tout ce que la sagacité de ce génie hébraïque avait conçu de meilleur dans sa spécialité propre, c'est-à-dire, dans la sagesse religieuse et morale des nations.

L'unité de Dieu, libre de quelque autre dogme que ce soit; dans le passé, l'égalité d'origine du genre humain; pour l'avenir, la foi d'Abraham et de Jacob, celle qui consistait à croire que toutes les populations de la terre, toutes les branches de la famille d'Adam, se rangeraient un jour aux conditions de cette unité, et jouiraient en commun des avantages infinis d'une alliance fondée sur la droiture du cœur et sur un bon jugement : tels étaient ses premiers principes. Dans l'ordre des liens sociaux et moraux, ils sont, avec toute évidence, les plus étendus, les plus précis, qu'aucune nation, ni académie, ni religion, aient jamais eus en aucun temps, en aucun lieu, pour doctrine extérieure et publique.

Toutefois, il n'est pas donné à des principes de se propager d'eux-mêmes et sans difficulté. Les idées les plus grandes sont assujetties à avoir pour instruments des hommes qui les appliquent, en raison des circonstances et de leurs moyens actuels, qui en deviennent les interprètes-nés et les défenseurs. L'école morale d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, s'était donc organisée

par l'intermédiaire de Moïse en corps de nation. Elle avait manifesté ses inspirations les plus élevées et elle avait cherché à s'assurer une existence à soi sous la forme et dans les conditions positives d'un peuple. Mais on conçoit sans peine qu'en confiant sa pensée uprême à la puissance qui émane du principe national, cette école avait dû subir les exigences nombreuses et violentes que toute vie nationale emportait de son temps; et ces exigences mêmes, si souvent contraires à l'intérêt moral absolu, avaient bientôt introduit jusqu'au fond des cœurs leur autorité impérieuse.

Ce n'est pas tout. Sur un théâtre aussi resserré que la Judée et aussi exposé aux coups du dehors, il était matériellement impossible que la nationalité fournît à elle seule la force capable de résister aux causes incessantes de destruction. Les moyens de la politique ordinaire ne lui auraient jamais suffi pour conserver le dépôt intellectuel et moral qui avait été confié à sa garde. Alors un autre principe était venu lui prêter son secours, une autre manière d'être et de se comporter, bien inférieure en dignité à l'ordre vraiment national, mais qui à cette époque jouissait à un très-haut degré de la puissance de cohésion, sans laquelle tous les corps de société se décomposent et s'effacent : ce dernier principe était l'exagération du culte extérieur, l'asservissement volontaire et systématique de chaque jour, de chaque acte de la vie, à des pratiques légales dépourvues de toute espèce d'intérêt aux yeux des hommes surtout qui ne les avaient pas examinées dans l'intimité de leur nature. Ce principe l'asservissement légal, ce système, s'était emparé à

son tour et en souverain du peuple juif, pour l'accompagner sur la terre d'exil, et pour suppléer de plus en plus, après son premier rétablissement, à l'insuffisance matérielle de sa force et de son individualité nationales.

Dans la situation des choses qui en était la conséquence, et au milieu des abus infinis qu'elle entraînait, il n'y avait donc rien d'étrange qu'une intelligence juive supérieure, qu'une école juive entière, ou même plusieurs écoles, eussent voulu rompre la progression décroissante des principes qui comprimait la pensée de moralité, afin de remonter dans leur hiérarchie naturelle. Pour cela, qu'y avait-il à faire, en supposant un seul instant que les événements se développent avec autant de promptitude et de simplicité dans la réalité du monde que dans les spéculations de l'esprit?

Il fallait que le principe de nationalité pure, fondé sur l'accomplissement fidèle de tous les droits et devoirs réciproques des personnes, des familles, des cités, de l'État, se délivrât de la rigueur systématique des formes et des pratiques extérieures du culte. Il fallait que la fraternité universelle des hommes résultant du fait ou de la fiction juive de leur descendance d'un même père [1], s'élevât au-dessus de toutes les condi-

[1] L'article de Voltaire, au sujet d'Adam, est curieux à lire. « Je hasarde ici une idée assez neuve, dit-il, c'est le profond secret qui a été gardé sur Adam, dans toute la terre habitable, excepté en Palestine, jusqu'au temps où les livres juifs commencèrent à être connus dans Alexandrie. . Tels sont les secrets de la Providence que le père

tions trop restrictives de la domination du principe national. Enfin, on avait à épurer les impressions diverses que l'âme et l'intelligence sont capables de puiser dans la contemplation sublime des œuvres de Dieu, dans l'harmonie visible et invisible de l'univers, et on avait à les séparer par un grand intervalle de toutes les croyances superstitieuses qui, en ce temps-là, étaient les plus en faveur pour expliquer les rapports insaisissables du genre humain avec les mondes, avec les armées ou les populations qui sont probablement suspendus, comme lui, dans l'immensité céleste.

Tel est le seul ordre qu'une réforme intellectuelle et morale avait à suivre pour répondre à l'esprit authen-

et la mère du genre humain furent entièrement ignorés du genre humain..... Comment se fait-il que les titres de la grande famille du monde ne fussent conservés que chez la plus petite et la plus malheureuse partie de la famille?» (*Dictionn. philos.*).

Rien d'aussi simple. D'abord, en matière d'intelligence, le bonheur de ses organes n'est pour rien dans la question; il est assez connu que les plus beaux génies de la terre n'ont été, pendant leur vie, ni les plus récompensés ni les plus heureux. Ensuite, c'est précisément parce que le fait ou la fiction d'un même père pour tout le genre humain se trouve confié exclusivement aux livres de la Palestine, que Voltaire devait voir dans le peuple juif un peuple spécial, un peuple à idées, un peuple *élu*. Si, dans le temps de Voltaire, par exemple, tout le monde avait su ce que le philosophe savait, si tout le monde avait écrit comme il écrivait, Voltaire n'eût plus été lui-même, il n'eût plus été un homme à part, un homme élu.

tique des prophètes hébreux et de la loi, sans recourir aux dogmes nombreux que l'Orient avait déversés sur la Judée. Mais, quoique le fils de Marie ait imprimé aux pensées morales de ses aïeux la plus magnifique impulsion, quoique sa gloire éternelle consiste à avoir ajouté à l'esprit de justice et de force qui éclatait dans les doctrines et dans le nom d'Israel les caractères non moins précieux de sympathie et de grâce, dont le reflet donne à toute chose un charme particulier, cependant sa propre nature, qui laissait dominer en lui le génie oriental sur le génie hébreu, était loin d'en faire le législateur social par excellence. Ses destinées l'appelaient beaucoup plus à être un des moyens nécessaires pour atteindre le but révélé aux premières et aux plus hautes intelligences de sa nation, que d'être ce but en personne.

L'objet de sa volonté, de sa vie, de son âme, ne résidait ni dans la liberté, ni dans la félicité positives du monde actuel, qui passait à ses yeux pour le domaine spécial de Satan, pour un vieux fantôme près de s'évanouir et d'être remplacé par une création toute nouvelle. Son objet à lui, son monde véritable, embrassait, selon le sens le plus orthodoxe et le plus exact, le royaume futur que j'ai déjà cité tant de fois, et qui va nous apparaître tout à l'heure dans la vérité primitive de sa nature. Il embrassait le royaume de la résurrection personnelle des morts, la transfiguration simultanée des êtres vivants, et une manière d'exister dans la société de ces habitants merveilleux, qui s'écarterait en tout point des conditions établies de l'humanité naturelle.

Sous l'empire absolu d'une croyance si féconde en motifs d'excitation, le premier besoin moral était donc d'acquérir pour soi-même, et de faire acquérir aux autres par l'entraînement le plus généreux, une place éternelle dans le monde ainsi reconstitué; et la première manifestation de ce besoin emportait une puissance jusqu'alors inconnue de foi, de ferveur et de zèle. Cette puissance se personnifiait en Jésus-Christ.

Elle devait rencontrer les causes les plus immédiates de succès dans les convictions religieuses répandues de toute part et dans l'état de malaise des esprits disposés, par avance, en faveur de toute inspiration qui, loin de délier péniblement le nœud des principaux ennuis de la vie et ses principales difficultés, se proposerait de les trancher, tout à coup, comme sous le fil d'une épée.

En conséquence, tous les efforts de l'école juive nouvelle, en fait de doctrine morale, s'étaient appliqués à dégager de la loi, des prophètes et des maîtres de la sagesse hébraïque subséquents, à développer et à vivifier, autant que possible, toutes les paroles, toutes les images capables d'atteindre et de passionner l'imagination et le cœur; elle formait une opposition absolue à l'école contemporaine et dominante des autres interprètes de la loi, qui, étant minutieusement renfermés dans les intérêts nationaux et humains, ne demandaient compte que des actions extérieures.

Mais, par la même raison que cette méthode enthousiaste et mystique de l'école du fils de Marie allait servir au plus haut point les progrès actuels de la liberté morale, en détruisant l'autorité et le joug des

observances religieuses et de toutes les règles étroites que le pharisaïsme et les dispositions correspondantes chez les autres peuples avaient mis au jour; par la même raison qu'elle habituait la pensée à planer avec dédain sur les choses de la terre, ce qui de toutes les conditions n'est pas la moins favorable pour s'emparer de ces choses, et pour les gouverner habilement ; par la même raison enfin qu'elle attachait un attrait énergique, un moteur nouveau aux principes substantiels de la loi des Juifs, dont l'avenir assuré, selon ses fondateurs, était de régner tôt ou tard sur l'humanité entière; par la même raison, cette doctrine spéciale de Jésus et de son école emportait une source aussi active d'obstacles intellectuels et moraux.

Suivant son esprit, la vie de l'homme, enlevée à la réalité naturelle du monde, allait se concentrer dans les exaltations les plus ardentes de l'imagination et du cœur, pour s'y nourrir, avant tout, de craintes et d'espérances personnelles. De là résultait la nécessité prochaine d'un gouvernement religieux qui aurait à régler les conditions et les limites de ces espérances et de ces craintes; de là, une nouvelle autorité, un nouveau joug, qui s'introduirait dans le domaine de la conscience. D'abord ce joug s'annonçait léger et modeste comme toute puissance qui n'en est encore qu'à son début; mais bientôt il serait appelé à devenir impérieux, exclusif; il serait appelé, si je me sers d'une image que nous retrouverons textuellement dans la suite, à montrer la hardiesse et la colère du lion sous la tunique de l'agneau; il lui appartiendrait enfin de s'étayer des paroles expresses du maître : « Celui qui

n'est pas pour moi est contre moi [1], » et de les étendre jusqu'à ce point de vouloir un jour contraindre, à force ouverte ou par la perspective anti-morale des châtiments horribles et éternels, les facultés de l'homme les plus jalouses de leurs droits, les plus indépendantes, et même les plus capricieuses, l'amour et la pensée.

Tel est, en effet, l'un des germes primitifs qui ont déterminé, dans le cours des siècles, et en regard d'une grande masse de beaux résultats, tous les accidents inévitables et fâcheux qu'on a si souvent attribués à des causes toutes secondaires. Alors, les propagateurs du joug nouveau, comme nous l'apprendrons mieux au chapitre qui suit, ont été jetés dans les contradictions les plus manifestes avec leurs commencements. Ils ont fini par se retrouver, sous une foule de rapports, principalement en ce qui est de la prééminence abusive accordée à des pratiques extérieures sur les intérêts moraux de l'humanité, dans une situation des plus analogues à l'état de ces pharisiens que le discours de la montagne vient de repousser si vivement du royaume des cieux, et contre lesquels toute la partie historique de la vie de Jésus offre, d'un bout à l'autre, les caractères d'un combat à outrance.

[1] « Qui non est mecum, contra me est : et qui non col-» ligit mecum dispergit. » (Luc, xi, 23 ; Matth., xii, 30.)

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENTS.

NOTE *A* (PAGE 43).

APERÇU CHRONOLOGIQUE.

L'époque de Jésus-Christ est devenue pour la chronologie le point essentiel auquel tous les événements du monde ancien vont aboutir ; elle sert de départ à tous les événements d'un monde nouveau : c'est pourquoi il convient de réunir ici quelques détails chronologiques relatifs au tableau des nations qui nous a conduit, dans le premier chapitre de cet ouvrage, jusqu'au temps de l'empereur Auguste.

L'usage de calculer l'histoire ancienne en prenant pour base les années avant la naissance de Jésus-Christ, au lieu des années depuis la création du monde, est très-récent. L'usage de calculer l'histoire moderne à dater de cette naissance de Jésus-Christ appartient à Denis-le-Petit, moine originaire de Scythie, qui l'introduisit en Italie dans le sixième siècle.

La première attention à avoir est de bien distinguer l'antiquité indéfinie du globe terrestre d'avec l'antiquité particulière du genre humain. Pour le genre humain, la règle formelle est celle-ci : nul peuple, jusqu'à ce jour, n'offre aucun monument authentique qui remonte de fait à plus de deux à trois mille ans avant l'ère chrétienne, à quatre ou cinq mille ans environ de l'époque où nous vivons. Pour les temps antérieurs, il faut se contenter des indications données par ces monuments mêmes, ou des probabilités que l'esprit peut en tirer.

Le système arrêté d'une partie des philosophes du dernier siècle était d'attribuer à tout prix à la race humaine une antiquité hors de toutes limites : on aurait dit que cette humanité, semblable à une maison de nouvelle date jetée au milieu d'une réunion de familles tout orgueilleuses de leurs noms, serait exposée à rougir, dans le cas où ses traditions ne pourraient marquer, avec la Genèse, qu'une existence de sept ou huit mille années. Quant aux bases directes de ce système, elles se réduisaient à de prétendus chiffres recueillis chez les Égyptiens, chez les Hindous, chez les Chinois; mais ces chiffres, d'origine plus ou moins récente, loin de s'appliquer à des dates historiques, dépendent pour la plupart de la cosmogonie des peuples orientaux, de leur manière d'entendre la formation et les différents âges de l'univers. A l'aide de ces calculs, on juge s'il serait permis de vieillir l'humanité; un seul des jours nombreux du Brama indien, ce qu'on appelle un *Calpâ* dans la langue sacrée du pays, embrasse un espace de temps qui n'est pas au-dessous de quatre milliards et quelques centaines de millions de nos années.

Pour la chronologie des temps les plus anciens, Hérodote et Ctésias, médecin grec attaché à la cour de Perse, sont, après la Bible, les principales sources. Il est arrivé à Hérodote comme aux écrivains bibliques; on l'a cité longtemps, et Voltaire entre autres, pour un esprit ignorant

et superstitieux, pour un conteur de fables. Les recherches sur l'antiquité, et en premier ordre les travaux scientifiques de l'expédition d'Égypte, ont rendu parmi nous au père de l'histoire l'honneur qui lui appartient ; ils ont mis en évidence son esprit d'observation plein d'intérêt, de simplicité et de franchise. Les mêmes travaux et ceux de Champollion le jeune ont prouvé également que la plupart des dates et des détails donnés par les écrivains de la Bible coïncidaient d'une manière parfaite avec les monuments de ces temps-là.

D'après Ctésias, qui avait puisé à d'autres sources qu'Hérodote, les rois, ou plutôt les héros des légendes les plus anciennement connues, Bel, Ninus, Sémiramis, Ninyas, une seconde Sémiramis ou Atossa, devenue la femme de son propre fils, remonteraient au vingtième siècle avant Jésus-Christ et descendraient dans les dix-neuvième, dix-huitième, dix-septième siècles. Mais cette période jusqu'au treizième siècle avant notre ère embrasse avec beaucoup plus de certitude les jours d'Abraham, qui, selon les dates confirmées par Champollion, répond à l'an 2000 ; les jours de la domination des Hycsos ou pasteurs en Égypte ; la surintendance de Joseph vers 1700 ; la naissance de Moïse en 1570 ; l'arrivée en Grèce des colonies asiatiques, égyptiennes, phéniciennes, d'Inachus, de Cécrops, de Danaüs, de Cadmus et de Pélops.

La chronologie d'Hérodote, dont Volney montre la supériorité sur Ctésias (*Recherc. sur la chronolog. d'Hérodote.*) ôte plus de six cents ans d'antiquité à tous les rois assyriens ; elle reporte Ninus à l'an 1237, avant notre ère, cinquante ans environ avant la prise de Troie, qui est de 1184, deux cents ans après les guerres de Josué et après les migrations que ses conquêtes avaient déterminées du côté de la Grèce et vers l'Afrique où Carthage se fonda.

Depuis cette date de Ninus, donnée par Hérodote, jusqu'à la fin du premier empire d'Assyrie, qui tomberait

selon ses calculs en 717 av. J.-C., il s'écoule cinq cents ans. Dans cette période, Codrus, dernier roi d'Athènes, meurt en 1068; Homère et Hésiode fleurissent vers 900, Lycurgue donne ses lois en 880, lorsque Athalie régnait dans la Judée.

Des invasions nombreuses furent opérées dans l'Asie occidentale par les derniers rois du premier empire d'Assyrie et par les premiers rois du nouvel empire; ce dernier empire, que la révolte et la séparation des Mèdes auraient renfermé dans des bornes beaucoup plus étroites que le précédent, est plus particulièrement l'époque de la grandeur de Ninive. Pendant la seconde olympiade, dix-sept ans avant la fondation de Rome, Pul ou Pful, selon les chroniques juives, est appelé comme auxiliaire par Manassé, roi d'Israel, vers 770. Tiglath-Pileser détruit vers 740 le royaume de Damas, qui s'était formé sous le règne de Salomon. Salmanazar arrive vers 725; Sennacherib entreprend de soumettre l'Égypte vers 714; Assarhadon range de nouveau Babylone sous la puissance assyrienne et amène captif le roi de Judée, Manassé, fils d'Ézéchias, vers 680. Saosduchin, fils d'Assarhadon, passe pour le Nabuchodonosor du livre de Judith; il met en déroute, vers 650, le roi des Mèdes Phraortès. Enfin Chinadallan, Serac ou Sardanapale aurait péri dans Ninive assiégée par les Chaldéens et par les Mèdes en mettant le feu à son palais, vers 625 av. J.-C. Mais il y a deux catastrophes du même genre attribuées à deux rois assyriens : celui que je viens de citer toucherait à la fin du second royaume d'Assyrie, et un autre roi du nom d'Épacmès, que Diodore et Justin appellent aussi Sardanapale, aurait été la cause et le témoin du démembrement de la première monarchie des Assyriens.

Pour les rois mèdes, on cite deux dynasties qui dominèrent sans doute dans des pays différents : l'une de Ctésias, l'autre d'Hérodote. D'après ce dernier historien, Dejocès

règne de 710 à 657 avant Jésus-Christ. Phraortès ou Aphaarte, l'Arphaxad de l'Écriture, de 657 à 635. Cyaxare Ier règne de 635 à 595 ; il est le vrai fondateur de la puissance militaire des Mèdes. Mais les Scythes ou Cimmériens font une invasion terrible dans ses États. Ils s'y établissent pendant vingt-huit ans et n'en sont chassés que par un massacre analogue aux vêpres siciliennes. C'est à la veille d'une bataille des Mèdes contre les Lydiens qu'une éclipse de soleil annoncée par Thalès jeta l'épouvante parmi les deux armées, et fit décider la paix vers 600. Ces Lydiens occupaient le centre de l'Asie mineure ; leurs rois, divisés en trois dynasties, d'après Hérodote, remontaient jusqu'en 1225 avant Jésus-Christ. Astyage succède chez les Mèdes à Cyaxare Ier, et règne jusqu'en 560, où il est renversé, au dire d'Hérodote, par Cyrus; Xénophon admet un Cyaxare II, qui, dans le livre de Daniel, serait appelé Darius le Mède.

Le Satrape de Babylone, dont les efforts avaient réussi, de concert avec les Mèdes, à secouer le joug du premier empire d'Assyrie, s'appelait Bélésis ; il fut le père de Nabonassar. Celui-ci aurait eu pour successeur douze rois vaincus tour à tour par les Assyriens et par les Mèdes. Dans ce nombre, il n'y a à remarquer que Mardo-Kembad, vers 721, parce qu'il semble indiquer le Mérodac Baladan de l'Écriture. Enfin Nabopolassar, chef des tribus chaldéennes, prend la couronne et la transmet à Nabuchodonosor le Grand, son fils.

Alors le Pharaon Nécao, fils de Psammétique, régnait en Égypte. Avant ces temps-là, vers l'an 900 av. J.-C., Sabacon, l'Éthiopien, avait fait invasion dans les contrées du Nil et était allé piller Jérusalem sous le règne de Roboam ; le prêtre Séthos s'était emparé du trône égyptien. Ensuite le pays avait été divisé en douze petits royaumes qui se déchirèrent entre eux. Psammétique, l'un des rois de ces douze États, appela à son secours les Grecs ioniens, triompha de tous ses rivaux vers 650, et réunit sur sa tête

leur couronne. C'est Nécao, son fils, qui eut le projet d'un canal entre la mer Rouge et la Méditerranée; il fit entreprendre aux Phéniciens un voyage ou périple autour de l'Afrique. Psammis lui succéda en 588. Le Pharaon Hofra de l'Écriture vient après; il est renversé par un parti puissant qui avait Amasis à sa tête. Les faveurs accordées aux mercenaires étrangers furent le motif extérieur de cette révolte, et rien ne concorde mieux avec les paroles du prophète juif : « Même les mercenaires que l'Égypte entretient chez elle comme des veaux à l'engrais ont tourné le le dos et ont pris la fuite. *Mercenarii quoque ejus qui versabantur in medio ejus quasi vituli sagitati versi sunt et fugerunt.* Jérém., XLVI, 21. »

Les successeurs lâches et dissolus de Nabuchodonosor le Grand, sont Évilmérodac assassiné en 560, par son beau-frère Nériglossar, qui périt dans une entreprise contre les Mèdes commandés par Cyrus en 555. Laborosoarchad voit plusieurs de ses généraux passer avec leurs troupes dans l'armée de Cyrus, et est mis à mort après neuf mois de règne. Naboandel, fils d'Évilmérodac, le Labydénus d'Hérodote, le Belsatsar de Daniel, s'allie à Crésus, roi des Lydiens, contre Cyrus, qui gagne sur eux la bataille de Thymbrée. L'intelligence et le courage de la reine Nitocris, mère de Naboandel, défendent en vain Babylone. L'an 538, cette ville tombe au pouvoir de Cyrus qui agissait encore comme général des Mèdes et des Perses réunis, et au nom de Cyaxare II ou de Darius le Mède. Mais la même année le voit à la tête des deux empires.

Cyrus meurt en 529 avant Jésus-Christ. Cambyse règne sept ans. Un mage soutenu par les partisans de la race mède s'empare du trône sous le nom de Smerdis, frère de Cambyse; il meurt au bout de huit mois. Darius, fils d'Histaspe règne jusqu'en 486; les uns en font l'Assuérus du livre d'Esther, d'autres appliquent ce nom à son fils, Xerxès Ier, qui règne jusqu'en 465; Artaxerxès Ier

Longue-main, va de 465 à 524. Xerxès II et Sogdien ne règnent que quelques mois. Artaxerxès Memnon occupe le trône plus de quarante ans. L'an 401 avant Jésus-Christ, il gagne la bataille de Cunaxa sur les bords de l'Euphrate, contre le jeune Cyrus son frère, qui périt dans le combat; ce dernier avait eu pour auxiliaires les dix mille Grecs dont la retraite sous le commandement de l'historien Xénophon est devenue si justement célèbre. Ochus II, ou Artaxerxès III, règne de 362 à 338, et est tué avec toute sa famille par l'Égyptien Bagoas, capitaine de ses gardes. Le plus jeune de ses fils, Arsès, est seul épargné, mais pour subir le même sort deux ans après, en 336; il laisse le trône à Darius Codoman, un de ses parents éloignés, qui périt en 329 devant Alexandrie.

L'année 323 voit la mort d'Alexandre à Babylone, et le démembrement de son empire. Parmi les dynasties de ses successeurs que j'ai citées, celle qui occupa la Macédoine après l'expulsion des fils de Cassandre finit à la bataille de Pydna; celle des Séleucides s'éteint l'an 58 avant notre ère, celle des Ptolémées, l'an 31.

Enfin dans les tables chronologiques de Rome, à partir de la mort d'Alexandre, les Samnites succombent en 308 avant Jésus-Christ; Pyrrhus, roi d'Épire, en 275, après avoir été deux fois vainqueur. La première guerre avec Carthage commence l'an 264 et dure vingt-trois ans. La seconde guerre où brille Annibal commence l'an 218 et dure dix-sept ans. La guerre contre Philippe II, roi de Macédoine, terminée par la bataille de Cynocéphale, va de 200 à 197. La troisième et dernière guerre avec Carthage, de 156 à 150. La ligue achéenne est anéantie, et le consul Mummius saccage Corinthe l'année même du renversement de Carthage. Pendant l'année 133, époque de la destruction de Numance, Attale III lègue aux Romains le royaume de Pergame qui s'était formé dans l'Asie mineure, cent cinquante ans auparavant, par les efforts de

Philétérus, l'un des lieutenants de Lysimaque. Les troubles des Gracques embrassent depuis l'an 134 jusqu'à l'an 121 ; la guerre de Jugurtha en Afrique, de 118 à 106 ; la guerre sociale en Italie, de 91 à 88 ; la première guerre de Mithridate VI le Grand, qui régnait déjà depuis plus de vingt années dans le Pont, commence en cette année 88 ; Sylla la termine en 85, par la bataille d'Orchomène. La prise et le saccagement de Rome par Marius et Cinna répondent à l'année 87 ; la seconde guerre de Mithridate, à l'année 84 ; la guerre de Pompée en Espagne, contre Sertorius, qui est assassiné par Perpenna, dure de 77 à 72. La guerre des gladiateurs finit en 71 ; celle des pirates, en 67. La troisième guerre contre Mithridate et contre Tigrane, roi d'Arménie, son allié, est confiée d'abord à Lucullus, ensuite à Pompée ; elle dure onze ans à partir de 74. La Syrie est réduite en province romaine l'an 64 ; l'expédition de Crassus contre les Parthes et sa mort sont de 53. César passe le Rubicon en janvier 49. La bataille de Pharsale, en Thessalie, est du 20 juin 48 ; la mort de César du 15 mars 44 ; la bataille de Philippe en Macédoine, la mort de Brutus et de Crassus, de 42 ; la bataille d'Actium, de 31.

Auguste est revêtu de tous les pouvoirs. Jésus naît sous son règne, 4004 ans depuis l'apparition de la race humaine, d'après le compte de la Vulgate. Par l'effet des différences dans la manière d'amalgamer ou de détacher les âges attribués aux patriarches, ou plutôt aux lignées patriarcales, la supputation des auteurs du Talmud n'offrirait que 3760 ans entre la naissance du monde et le commencement de l'ère chrétienne ; le texte samaritain donne 4351 ans ; l'historien Josèphe 4698 ; les Septante, 5872 ; et les tables alphonsines, rédigées en partie par des juifs en Espagne dans le treizième siècle de notre ère, donnent 6984 ans, ce qui porterait l'âge actuel de l'humanité à près de 9000 années. (*Voy.* pour toutes les autres diversités, le

tableau placé en tête de l'Art de vérifier les dates ; et pour la chronologie ancienne, entre autres ouvrages, l'excellent *Manuel de l'Histoire ancienne de Heeren.*)

NOTE *B* (PAGE 46).

ALEXANDRIE, SES PREMIERS SAVANTS ET SA BIBLIOTHÈQUE.

Le nom de la ville d'Alexandrie d'Égypte, la formation de sa grande bibliothèque, les premiers savants qui s'y réunirent et le malheur de sa destruction, sont des souvenirs qui se représentent trop naturellement à l'esprit, dès qu'on remonte aux origines de l'institut chrétien, pour ne pas leur consacrer quelques développements. Quant à l'école d'Alexandrie proprement dite, nous n'avons pas ici à nous en occuper ; son apparition ne date que du deuxième et troisième siècle après Jésus-Christ. C'est l'école qui a reproduit et étendu les doctrines qu'on a assez inexactement désignées sous le nom de *Néo-Platonisme*.

Voici d'abord comment Arrien, l'historien le plus fidèle des expéditions d'Alexandre, rend compte de la fondation de la ville d'Alexandrie. « De Memphis le roi descend le Nil jusqu'à son embouchure ; de là il passe à Canope et il tourne les Palus marœotides. Le lieu lui parut propre à bâtir une ville, dont sa pensée présagea de loin toute la prospérité. Avide d'en jeter les fondements, il commence par en dresser le plan, par y marquer les points du Forum et des temples qu'il voulait consacrer aux divinités grecques et à l'Isis Égyptienne. Après avoir déterminé l'étendue des murs d'enceinte, il sacrifie pour le succès de son entreprise et il obtient les augures les plus heureux. On raconte à cette occasion, qu'à mesure qu'Alexandre

indiquait aux ouvriers sur le terrain la ligne des murs, ceux-ci n'ayant rien sous leur main pour la marquer, prirent de la farine des soldats et la répandirent sur tous les points désignés par le roi. Alors les devins, entre autres Aristandre de Telmisse, dont les prédictions avaient été souvent confirmées, annoncèrent qu'un jour toute sorte de biens, et particulièrement les biens de la terre abonderaient dans cette cité (Arrien, *Expédit. d'Alex.*, livre III, chap. 1, § 2; *Atlas de* Chaussard).

Les traditions ajoutent que son emplacement était celui d'un ancien village nommé Rhacotis, où les rois d'Égypte auraient tenu autrefois garnison pour repousser les navigateurs étrangers; peut-être aussi répondait-elle à une ville commerçante, du nom de No, qui aurait été ruinée pendant les invasions de Nabuchodonosor. D'après Quinte-Curce, l'étendue de ses murs, qu'on suppose avoir été tracés de manière à représenter un manteau macédonien, était de 80 stades; ce serait plus de trois de nos lieues de 25 au degré, si l'on adopte, selon Danville, l'espèce de stade qui renferme de 94 à 95 toises. Les grands quartiers de la ville étaient au nombre de cinq. Alexandre ne quitta ces lieux qu'après avoir confié l'achèvement des temples et des palais à un certain nombre d'architectes. A leur tête était celui que Pline appelle Dinocharès, et Strabon, Dinocratès, homme d'un génie fameux, dit-on, à divers égards (Pline, *Hist. natur.*, livre V, *art. Alexandr.*). Bien plus, le roi donna ordre à une foule d'habitants des pays voisins d'aller s'établir aussitôt dans les nouveaux murs (Quinte-Curce, livre IV). C'est ce qui fait dire à Ammien-Marcelin, qu'Alexandrie avait offert cette différence avec les autres cités, que, loin de se former peu à peu, elle avait obtenu dès son origine l'accroissement le plus considérable (liv. XXII, ch. 16).

Enfin, Diodore de Sicile déclare tenir des préposés aux registres que, de son temps, vers les dernières années de

Jules-César, la population d'Alexandrie allait jusqu'à trois cent mille personnes libres, par conséquent, au triple au moins de ce nombre en y comprenant les esclaves (livre xvii, ch. ii). Après ces renseignements, je compléterai ce qui regarde sa première fondation par le passage suivant de l'auteur si judicieux de l'examen critique des historiens d'Alexandre.

« L'Égypte, dit M. de Sainte-Croix, se soumet sans résistance. Alexandre voulut célébrer sa nouvelle conquête par un établissement digne de lui. La longue et étonnante résistance des Tyriens dénués de tout secours, lui donna une haute idée des ressources que pouvait fournir le commerce. Il résolut de les leur enlever en fondant une ville, qui, étant située entre Tyr et Carthage, pût s'attirer en même temps le commerce des uns et des autres. Il choisit l'emplacement de cette ville avec un si merveilleux discernement qu'elle devint une des places de commerce les plus considérables de l'ancien monde, et que, malgré des révolutions continuelles, elle ne cessa point d'être pendant dix-huit siècles le principal siége du commerce de l'Inde (Robertson, *Hist., d'Amériq.,* t. Ier, p. 20; *Recherche histor. sur l'Inde*, p. 19). Ainsi furent réunies par un intérêt commun les nations de l'Occident et celles de l'Orient, fruit d'une entreprise avouée par l'humanité, et qui mérite d'avoir plus de célébrité que la construction de ces édifices d'une architecture colossale et énigmatique, prodiges de travail et monuments éternels de la tyrannie des princes qui les firent élever (Sainte-Croix, in-4°, p. 286 et suiv.). »

Quelques lignes de Plutarque sont le point de départ ordinaire au sujet de la bibliothèque d'Alexandrie, et des savants qu'elle produisit ou qu'elle attira. Cet écrivain dit, dans ses apophthegmes des rois, au numéro LIIIe : « Démétrius surnommé le Phalérien conseilla au roi Ptolomée d'acheter et de lire les livres qui traitent du gouvernement

des royaumes et des seigneuries ; car ce que les mignons de cour, comme s'exprime Amyot, n'osent dire à leurs princes est écrit dedans ces livres. » Selon Strabon, ce serait par l'exemple d'Aristote que les Lagides auraient été excités à fonder des bibliothèques. Mais le dessein que les premiers successeurs d'Alexandre ne perdirent jamais de vue de refaire autant que possible un empire composé du plus grand nombre des États qui avaient été rangés sous la domination de leur chef, nous permet d'ajouter aux causes de cette création d'autres intérêts encore que ceux de la philosophie et des lettres. Peut-être Ptolémée Soter, qui avait beaucoup d'instruction et dont les mémoires ont servi à l'histoire d'Arrien, comptait-il sur la renommée que son zèle et les sommes dépensées à des entreprises littéraires, lui vaudraient auprès des Grecs et dans tous les pays étrangers, pour en faire dans l'occasion un appui au succès de ses armes. Il est certain que Démétrius de Phalère reçut l'ordre de s'adresser à tous les rois et d'acquérir en manuscrits originaux ou en copies les ouvrages de tous genres qui existaient sur toute la terre (Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. XII, ch. II ; S. Epiphan., *de mensuris et ponderib.*, § 9).

La vie entière de ce Démétrius de Phalère devait marquer d'ailleurs d'un sceau particulier ses actes et toutes ses idées. Rangé de bonne heure à Athènes au nombre des partisans du pouvoir macédonien, il avait été porté, sous les auspices de Cassandre, à la tête du gouvernement de sa ville natale. Strabon assure que jamais Athènes n'avait été si heureuse que pendant les dix années de son administration, et Cicéron lui donne le titre d'homme d'État par excellence (*de Legib.*, lib. III, cap. VII). On dit même que 360 statues auraient été élevées en son honneur ; mais il ne faudrait pas juger sur ce fait de la reconnaissance des Athéniens. A la première apparition de Démétrius Poliorcètes, fils d'Antigone, qui, pour mieux suivre ses projets

contre le roi de Macédoine, proclama, l'an 308 avant l'ère chrétienne, la liberté de tous les Grecs, ces témoignages de flatterie ou d'admiration furent brisés. Le Phalérien eut besoin de la protection de son rival pour échapper au peuple déchaîné contre lui, et pour arriver sain et sauf dans la ville de Thèbes.

C'est de là qu'il se rendit en Égypte où l'amitié de Ptolémée Soter lui fut acquise pendant de longues années. Il y produisit, sur la grammaire, sur la philosophie et sur la politique, un grand nombre d'ouvrages jusqu'au jour où un conseil qui lui fut demandé par le roi devint la cause de sa perte. Soter hésitait dans le choix de son successeur entre les deux fils qu'il avait eus de ses femmes Eurydice et Bérényce; l'avis de Démétrius, qui insistait pour l'aîné des deux frères n'ayant point prévalu, Ptolémée Philadelphe, le fils de Bérényce, ne lui pardonna jamais. Il finit par l'envoyer en exil dans une des provinces de l'Égypte, où Démétrius mourut de la morsure d'une bête venimeuse (Diog. Laert., *de Demetrio*).

Ce Ptolémée deuxième poursuivit avec beaucoup d'ardeur les travaux de son père. Tous les historiens s'accordent à le représenter comme l'un des rois les plus riches et les plus magnifiques qui aient existé. De son temps, la bibliothèque d'Alexandrie, s'il faut en croire Josèphe, serait allée à 200,000 écrits avec l'espoir d'arriver bientôt à 500,000. St.-Épiphane réduit ce nombre à 55,000 environ, George Syncelle à 10,000 (*Chronogr.*, p. 271). Mais dans la suite, et lorsque la bibliothèque fut à son plus haut degré d'accroissement, tous les documents élèvent de 700 à 800,000 volumes au moins la masse des livres confiés à deux édifices différents : l'un, le plus ancien, était situé dans le quartier appelé Brucchium; l'autre tenait dans le quartier de Rhacotis, au temple du Sérapis d'Égypte. A la vérité, on se gardera d'assimiler ces livres pour l'étendue de la matière à nos volumes d'aujourd'hui.

Si l'on songe qu'il y avait alors tel auteur à qui l'on attribuait mille, deux mille, six mille traités ou volumes et au delà; si l'on se représente que dans un pays où les grammairiens, les critiques, les sophistes étaient en grande majorité, plus d'une question puérile devenait chaque jour la base d'une foule d'écrits; l'imagination pourra très-bien, sans en ressentir trop d'effroi, mesurer de loin cette donnée.

Outre la bibliothèque, les Lagides avaient ouvert dans leur demeure et sous le nom de musée, un asile aux esprits éminents dans tous les genres. Cette partie de leur palais, dit Strabon, a des allées, une galerie et une grande salle dans laquelle se font les repas des hommes si instruits qui comptent parmi les membres du musée. Des fonds leur sont destinés; et le chef de ce musée, qui était nommé jadis par les rois grecs, reçoit aujourd'hui sa désignation de l'empereur lui-même (Strab., *Chap.* XVII).

Mais on a eu grande raison d'établir que cette première réunion de littérateurs et de savants ne formait point une école proprement dite (Matter, *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*, t. I, p. 54). Chacun de ses membres s'adonnait en toute liberté à la spécialité de ses travaux. C'est ainsi qu'il s'éleva une foule d'hommes dont les noms se sont attachés à jamais aux fondements de plusieurs sciences. Tels, pour nous arrêter à quelques-uns de ceux qui ont obtenu la célébrité la plus méritée, Euclide présida aux sciences mathématiques; Conon, Aristarque de Samos, et surtout Hipparque, ont présidé à l'astronomie; Érasistrate et Hérophile à l'anatomie humaine; Ératosthène, aux travaux géographiques; Aristarque de Samothrace à la critique littéraire. Je ne parle pas ici des poëtes nombreux que l'on groupait de sept en sept sous le nom de pléïades et chez lesquels il n'y a de supériorité de premier ordre que pour Théocrite; je ne parle pas non plus d'une classe particulière d'hommes livrés à des études reli-

gieuses et qui appartiennent d'une manière essentielle au fond même de mon sujet.

Seulement, au milieu de ce mouvement d'hommes, d'idées et de livres, auquel l'étendue du commerce d'Alexandrie donnait encore plus de force et assurait une action plus générale dans les pays étrangers, il nous faut accorder notre attention à un fait d'une origine toute commerciale. Déjà manifesté sous le roi Philadelphe, ce fait se développe avec rapidité chez ses successeurs; il devient d'un grand poids dans l'histoire et dans la critique des opinions de cette époque et de l'antiquité entière. Le prix exorbitant mis aux ouvrages rares et originaux, la passion portée jusqu'à la fureur qui les recherchait dans tous les climats, et la rivalité que les rois d'Égypte rencontrèrent chez les rois de Pergame, dont la bibliothèque de 200,000 volumes semblait affronter par sa richesse celle de Brucchium, toutes ces circonstances amenèrent un genre d'industrie et de falsification nouveau et très-actif; le désir même de faire circuler plus efficacement certaines idées philosophiques ou religieuses lui prêta son secours. Tous les noms célèbres des temps anciens, grecs, africains ou asiatiques, furent évoqués, et Alexandrie vit bientôt arriver en vers et en prose, par mer et par terre, sur de vieilles tablettes ou dans des rouleaux de papyrus, toutes les productions possibles des Orphée, des Musée, des Zoroastre, des Horus, des Hermès. Si elles n'obtenaient pas les honneurs de la bibliothèque et le prix immédiat convoité par leurs auteurs, du moins elles se répandaient dans le commerce matériel des choses de l'esprit, au point de laisser çà et là, dans la masse des opinions, les traces littéraires de leur passage (Galien, *Comment.* 2, *de naturâ humanâ*).

Trois grandes catastrophes arrivées à plusieurs siècles de distance l'une de l'autre ont accompli la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie. La dernière de ces catastrophes, celle qu'on a longtemps citée de préférence pour en

faire un motif d'anathème contre le nom et la barbarie d'un des principaux lieutenants de Mahomet, du fameux Omar, offre précisément le moins d'authenticité (Gibbon, *Décad. de l'emp. rom.*, t. X); dans tous les cas, elle n'a pu avoir qu'une très-faible part dans la consommation du ravage.

L'an 46 avant Jésus-Christ, Jules César récemment arrivé en Égypte oubliait auprès de Cléopâtre le soin de son armée et sa propre sûreté. Les meurtriers de Pompée, Photin et Achillas, déterminés à prévenir la domination et la vengeance du grand capitaine romain, firent avancer à la hâte des corps de troupes nombreux, et furent au moment de s'emparer de sa personne. Dans ces circonstances, César, d'abord renfermé au sein du palais du Brucchium, ensuite parvenu à travers toute sorte de dangers dans l'île de Phare qui touchait au port, ordonna de brûler la flotte réunie des Égyptiens; si elle fût tombée au pouvoir des assaillants elle eût entraîné sa perte et celle de toute son armée. Mais le feu ayant passé avec une violence inouïe des vaisseaux à la ville, aux monuments et aux palais, réduisit bientôt toute la bibliothèque du Brucchium en un monceau de cendres (*Comment. de* César, *guerre d'Alexandrie*). Peu de temps après, et à l'instigation de Cléopâtre, Antoine dédommagea en partie la ville d'Alexandrie de ce malheur en faisant transporter dans ses murs la grande bibliothèque des rois de Pergame (Plutarque, *vie de Marc-Antoine*).

La seconde catastrophe atteignit principalement la masse énorme de livres attachée au temple de Sérapis; celle-ci ne fut point, comme la précédente, l'effet du hasard, mais l'effet des luttes et des passions religieuses. Vers l'an 389 de l'ère chrétienne, Théophile, homme d'un caractère violent, fut élevé à l'épiscopat d'Alexandrie. A sa sollicitation, l'empereur Théodose finit par donner l'ordre de porter les derniers coups à l'idolâtrie et d'abattre

le temple de Sérapis, qui avait encore un nombre considérable de sectateurs. Dès que la lettre où cette grande question devait être résolue arriva, tout le peuple, chrétiens et payens, disent les historiens de cette époque, se réunit avec précipitation comme si l'on était convenu d'une trêve. Mais à peine le commencement de l'écrit eut indiqué le contenu, que les chrétiens poussèrent de toute part un cri de joie, tandis que leurs rivaux saisis de frayeur prirent la fuite ou se cachèrent. Sans perdre de temps, Théophile s'avança accompagné des magistrats Évagre et Romain, et à la tête d'une foule de moines qui avaient été appelés d'avance autour de lui, il voulut présider en personne à l'exécution redoutable. La statue de Sérapis renversée et mise en pièces à coups de hache ne fut que le prélude de la démolition du temple jusqu'en ses derniers fondements. Toutes les dépendances de ce temple et la bibliothèque qui y était renfermée devinrent les victimes du ravage (Sozomène, *Hist. ecclés.*, liv. VII, chap. XIII, XVI; Fleury, *Hist. ecclés.*, t. III, liv. XIX).

Un historien, élève et ami de saint Jérôme, Orose, déclare avoir vu de ses yeux, à quelque temps de là, et non sans beaucoup de douleur, les armoires vides d'où les livres avaient été arrachés (*Hist. advers. pagan.*, lib. VI, cap. XV). A la vérité, dans l'opinion d'Orose, ces livres formaient une collection tout autre que la bibliothèque des Lagides, qui, selon lui, aurait péri en entier, comme Ammien-Marcellin et d'autres aussi le croyaient (lib. XXII, c. XVI), lors de l'incendie de César; mais peu importe au fond cette erreur de détail. Il n'en résulte pas moins que le dernier incendie, celui d'Omar, si on doit l'admettre sans restriction, n'atteignit en rien ou que très-faiblement les restes de la véritable bibliothèque d'Alexandrie.

Deux cent cinquante ans environ s'étaient écoulés depuis l'évêque Théophile jusqu'au missionnaire de Mahomet (638 de J.-C.), et l'on a remarqué que, dans ses annales,

où il raconte cette invasion des Arabes chez les Alexandrins, le patriarche Eutychius n'a pas donné le moindre souvenir à un événement si déplorable (Gibbon, *Histoire de la décad. de l'emp. rom.*, t. x, ch. li).

C'est l'écrivain arabe Aboul-Farag, descendu de parents juifs, mais converti au christianisme, qui, dans son histoire des dynasties, écrite vers le milieu du treizième siècle, six cents ans après la conquête d'Omar, a raconté la dernière catastrophe des bibliothèques de la ville græco-égyptienne.

Pendant que ce calife parcourait la Syrie en vainqueur, il ordonna à l'un de ses plus fidèles et de ses plus intrépides lieutenants, du nom d'Amrou, d'aller s'emparer de l'ancienne cité d'Alexandre. Alors vivait parmi les hommes qui étaient dévoués encore dans cette ville au culte de la philosophie et des lettres, un certain Jean, disciple d'Ammonius et surnommé le grammairien. Amrou, homme d'un esprit élevé et sensible aux charmes de l'instruction, prit assez de goût aux entretiens du philosophe et lui témoigna assez d'amitié pour que Jean osât réclamer de lui, comme la plus noble et la plus généreuse faveur, de ne porter aucune atteinte à la bibliothèque royale; mais le général des arabes, ne se croyant pas le droit d'accéder à une pareille demande, en référa à son chef. Amrou en aurait reçu la réponse où l'on a vu pendant si longtemps la cause de la destruction complète du monument alexandrin; elle lui aurait fait livrer aux quatre mille bains de la ville une masse de parchemins et de papiers capable de les chauffer tous pendant la moitié d'une année : « Ou ces écrits dont tu me parles, lui dit Omar, s'accordent avec le Koran, alors ils sont inutiles à garder; ou ils contredisent ses vœux, et, dans ce cas, tu veilleras de plus fort à ce qu'on les brûle. » (Aboul-Farag, *vers. de Pococke*, liv. ix.)

NOTE *C* (PAGE 55).

INCARNATION DES DIVINITÉS ORIENTALES.

Le principe de l'incarnation commun à toutes les religions orientales, aux religions de l'Égypte, de la Perse, de la Phénicie, apparaît chez les Hindous avec le plus de force et avec le plus de détails. Pour remplir mon but, qui est d'établir simplement l'existence de cet ordre d'idées et de langage bien avant la naissance de Jésus-Christ, il me suffira donc de présenter dans un tableau succint l'appareil merveilleux de leurs incarnations dominantes.

Chacun des trois dieux suprêmes de l'Inde serait venu visiter à sa manière les humains. Mais les incarnations de Vichnou l'emportent de beaucoup par leur nombre et par leur célébrité sur toutes les autres. On en compte neuf déjà accomplies et une dixième pour l'avenir. Les plus anciennes donnent au dieu des formes tirées du règne animal ; la forme d'un poisson, d'une tortue, d'un sanglier, d'un lion ; elles paraissent se rapporter à des révolutions physiques de l'univers entier ou de la terre.

Dans cette mythologie, en effet, le plus grand événement est le sommeil de Brahma. Alors les liens de tous les mondes possibles sont brisés, les créatures retombent dans le néant, et les ténèbres avec le chaos règnent en souverain jusqu'au moment où le dieu retrouve en se réveillant toutes les conditions de son énergie.

Mais, outre ce sommeil absolu, il y a des cas d'assoupissement. L'un, entre autres, aurait déterminé la première incarnation de celui des membres du triumvirat divin qui est chargé spécialement de la conservation des existences. Un jour donc que Brahma sommeillait par ennui, par fatigue ou par un sentiment de plaisir, un des princes des mauvais génies, le démon Haya-Griva, s'empara des

livres sacrés que le dieu avait produits de sa bouche. Vichnou s'aperçut presque aussitôt du larcin, et comprit toute la portée des catastrophes qui devaient en résulter. Pour les adoucir, il entra dans le corps d'un petit poisson. Sous cette forme, le dieu se présenta à un roi très-renommé et très-pieux, vrai serviteur de l'esprit, qui, au dire de la légende sacrée, ne se nourrissait que d'eau pure. Le roi ne pénétra le mystère de cette apparition qu'après avoir été témoin d'un miracle inouï : à mesure que le poisson divin était placé dans des réservoirs de plus en plus spacieux, il grandissait tout à coup de manière à remplir la demeure qu'on lui assignait, et à devenir capable de couvrir de son corps plus d'un million de lieues d'étendue. Son dessein final était d'avertir le saint monarque du bouleversement de la terre et des mers, du déluge universel qui allait être suscité par la méchanceté du démon impie et ravisseur. Vichnou venait lui offrir pour refuge un vaisseau sacré, et il devait assurer à ce vaisseau un appui inébranlable.

Or, tout prouve à ce sujet que l'illustre fondateur de la société asiatique de Calcutta, W. Jones, qui a imprimé vers la fin du dernier siècle une si vive impulsion à l'étude des origines orientales, et qui a trouvé dans le savant Colebrooke le plus digne successeur, s'était laissé abuser par l'entraînement naturel auquel le bonheur de parcourir une terre presque en friche donne toujours lieu. Il avait pris pour un monument de la plus haute antiquité un passage assez récent de l'histoire merveilleuse, ou, pour nous servir du terme approprié, du *pourana* qui nous occupe.

Quoi qu'il en soit, le poisson divin, armé d'une corne prodigieuse, se montra le jour indiqué au milieu des flots en fureur ; l'arche nouvelle s'attacha à cette corne de salut, et un serpent d'une grandeur démesurée lui aurait servi de cable. En même temps Brahma, tiré de sa redoutable somnolence, s'unit à Vichnou pour mettre à mort le dé-

mon Haya-Griva; le dieu rentra en possession des livres sacrés, et donna au roi sauvé des flots des instructions admirables (*Recherch. asiatiq.,* trad. franç., t. I, p. 170).

L'histoire de la deuxième incarnation se lie à l'opinion répandue dans ces climats au sujet d'une montagne appelée *le Mérou;* semblable au mont Atlas des Grecs, elle passait pour soutenir les cieux, pour former l'axe, la colonne du monde. Or, ce mont Mérou, qui renfermait jadis en ses flancs le breuvage d'immortalité, tomba un jour au fond des mers pendant que les bons et les mauvais génies se battaient entre eux pour conquérir ce breuvage. L'univers, privé de son appui naturel, ne pouvait manquer de périr; heureusement le dieu vigilant et conservateur apparut comme une tortue d'une incroyable dimension, et soutint assez longtemps sur son dos tout l'édifice. Alors les esprits infernaux et les esprits divins saisirent chacun de leur côté, d'après ces légendes, la queue et la tête d'un vaste serpent qui avait enlacé la montagne de ses replis; ils firent tourner cette masse avec une rapidité prodigieuse. Sous leurs efforts, le nectar immortel en serait sorti à grands flots, mais pour devenir le partage des serviteurs de Vichnou, et pour ne jamais approcher des lèvres des méchants génies et des géants, qui depuis ces jours-là auraient désolé la terre.

Enfin, la troisième incarnation est celle du sanglier : le dieu rétablit de nouveau l'équilibre du monde en le soulevant à l'aide de ses défenses; dans la quatrième incarnation, il se précipite comme un lion sur un géant qui menaçait de tout renverser. Après cela, ses formes sortent de la classe des animaux; elles répondent à la plupart des conditions de l'humanité. Leur signification regarde plus visiblement les révolutions de l'ordre social, et acquièrent une importance croissante.

Ici, le dieu se fait Brahmane, fils de l'intelligence. D'abord petit comme un nain, il grandit en un instant au

point d'embrasser d'un seul pas la terre et le ciel ; il force un géant redoutable et usurpateur à tomber à genoux et suppliant en sa présence. Là, il apparaît encore comme un simple Brahmane, armé d'une hache invincible qui lui sert à abattre l'audace de la caste des guerriers. Plus loin, le Dieu devient Rama, l'un des héros suprêmes des épopées merveilleuses des Hindous, guerrier et pénitent, né dans l'éclat d'un palais, mais éprouvé par le malheur ; grand roi, législateur admiré, il aurait fini sa mission et serait allé reprendre sa place éternelle dans le ciel, après avoir ramené tous les genres de vertus et de félicités sur la terre. J'indiquerai ailleurs, et dans un intérêt autre que celui du principe de l'incarnation, les deux figures plus célèbres encore sous les noms de Crichna et de Boudha.

Quand à l'incarnation dernière et à venir, elle a beaucoup d'analogie avec plusieurs images de l'Apocalypse de saint Jean. Vichnou doit apparaître sur un cheval blanc, armé d'une épée étincelante, ou bien il doit apparaître sous la propre forme de ce cheval revêtu de deux grandes ailes ; il sera conduit par un monarque qui tiendra en sa main l'épée destinée à exterminer à jamais tous les méchants.

Les incarnations de Brahma passent pour lui avoir été prescrites à l'opposé de Vichnou, en punition de l'orgueil dont il se serait rendu coupable envers les deux autres membres de la trinité fraternelle. Dans le nombre on compte surtout l'incarnation du corbeau, qui devint sage par une expérience de plusieurs milliers de siècles. Une seconde incarnation reçoit la forme d'un misérable paria atteint pendant sa jeunesse d'une dégradation complète de l'esprit et du cœur ; il est assez semblable dans cet aspect à un personnage mythologique d'un autre genre que nous retrouverons en honneur dans la Samarie, lorsque les apôtres allèrent y prêcher Jésus-Christ. La force du repentir finit par en faire un esprit pur, un chantre

doué d'une voix divine. Dans un autre temps, le dieu, sorti du sein de la jeune Kali qui ne cesse pas d'être vierge, après lui avoir donné le jour, déploie aussi un mérite inconcevable comme savant et comme poëte ; une quatrième incarnation offre encore le changement de l'état moral d'un homme des plus pervertis en une haute intelligence (Polier, *Mythologie des Indous*, t. I, p. 171 et suiv. ; Creutzer-Guigniaut, *Religion de l'antiq.*, t. I, p. 230 et suiv.).

J'ai déjà fait observer que le troisième membre de la trinité indienne, le dieu destructeur Schiven ou Siva, paye aussi son tribut à l'incarnation. Chez les Égyptiens, le dieu Osiris, le Soleil, non content d'être lui-même une incarnation des dieux supérieurs, se réincarnait à son tour dans les Hermès, qui auraient été destinés à instruire et à civiliser les hommes.

NOTE *D* (PAGE 90).

TEXTES RELATIFS A L'OPPOSITION RELIGIEUSE DES DOCTRINES JUIVES ET DES DOCTRINES ORIENTALES, SUR L'IMPORTANCE DE LA VIE HUMAINE.

Dans cette note, il ne s'agit nullement de disserter sur la valeur de chaque opinion, mais d'établir historiquement leur nature. J'ai à confirmer, à l'aide des textes de Salomon, que les doctrines primitives du peuple hébreu étaient une réaction religieuse et morale en même temps que politique contre l'Orient ; je montrerai l'harmonie complète du poëme de Job avec l'esprit de Salomon, et je dois faire un rapprochement littéral entre les paroles fondamentales du Phédon de Platon, qui sont le résumé fidèle des doc-

trines des orientaux, et la belle prière du roi Ézéchias, composée par le prophète Isaïe. Mais, auparavant, voici les indications historiques concernant l'échange des idées qui eut lieu sous le règne du fils de David. « La sagesse de Salomon était plus grande que la sagesse des orientaux, disent les chroniques, et que la sagesse des Égyptiens. Sa renommée s'étendit chez toutes les nations d'alentour : il venait des gens d'entre tous les peuples pour l'entendre et de la part de tous les rois de la terre pour lui adresser les questions les plus obscures (« et præcedebat sapientia » Salomonis sapientiam omnium orientalium et Ægyptio- » rum, et erat nominatus in universis gentibus per cir- » cuitum, et veniebant de cunctis populis ad audiendam » sapientiam Salomonis et ab universis regibus terræ qui » audiebant sapientiam ejus. » (I *ou* III *Reg.*, IV, 30, 34; II *chroniq.*, IX, 1, 23).

Il est donc évident que les pensées provenant de Salomon lui-même ou de son époque, par fragments écrits ou par tradition, devaient porter l'empreinte des questions qui étaient alors débattues. C'est ainsi que les paroles les plus remarquables du livre de l'Ecclésiaste ou le prêcheur du peuple sont expliquées par la situation historique. Avec quelles croyances, en effet, les orientaux, Égyptiens, Chaldéens ou autres arrivaient-ils à Jérusalem? Ils arrivaient avec les croyances que nous connaissons déjà sur la fatalité de la vie, considérée comme déchéance d'un état antérieur de l'âme, avec leurs croyances sur l'empire absolu du mal, sur le mépris qu'on devait faire de l'état présent; ils arrivaient avec toutes leurs idées relatives à la métempsycose, aux voyages des âmes dans les régions supérieures d'une sphère dans une autre sphère, avec leurs idées relatives à l'influence personnelle et directe que les morts, revenant en ce monde, exerçaient contre les vivants ou en leur faveur; ils arrivaient enfin avec la croyance que les corps embaumés conservaient de moitié

avec l'âme dans les villes des morts ou nécropoles une existence occulte, en attendant le jour où le renouvellement plus ou moins complet des choses leur rendrait le droit d'exister.

Or, en réponse à toutes ces hypothèses, comment procède l'Ecclésiaste? établit-il un principe général : la sagesse morale doit prendre pour base le fait et l'expérimentation. « Dieu en créant l'homme lui a donné, dit-il, la droiture; mais l'homme s'est perdu dans ses recherches;... cependant toutes les divagations de son âme valent bien moins que ce qu'il voit de ses yeux. » (J'ajouterai même, au sujet de ces deux sentences, que la Vulgate rend très-exactement la première : « *Solummodo hoc inveni quod Deus fecerit hominem rectum et ipse se infinitis miscuerit questionibus*, Eccles., VII, 29. Mais elle traduit moins bien la seconde, sans lui ôter toutefois son intention : « Il vaut mieux voir, dit-elle, ce que l'on désire, que souhaiter ce qu'on ignore. » *Melius est videre quod cupias, quam desiderare quod nescias.* Le mot à mot du texte est celui-ci : la voyance des yeux est bonne au-dessus de l'aller, du divaguer de l'âme. *Bona visio oculorum præ ire animam*, Eccles., VI, 9).

Après cela, l'Ecclésiaste poursuit ses oppositions : « J'ai été roi sur Israel à Jérusalem, dit-il, et j'ai appliqué mon cœur à rechercher et à éprouver tout ce qui se faisait sous les cieux, afin de distinguer la sagesse d'avec la folie, afin de connaître ce qui convenait le mieux à l'homme d'accomplir. J'ai vu que Dieu a voulu que chaque chose fût belle en son temps; ainsi, il y a un temps de naître et un temps de mourir, un temps pour planter et un temps pour arracher, un temps pour bâtir, un temps pour détruire, un temps pour se taire, un temps pour parler, un temps de guerre, un temps de paix. J'ai pensé aussi que Dieu éclairerait un jour les hommes sur ce qu'ils sont; car l'accident qui arrive aux hommes et l'accident qui arrive

aux bêtes, est un même accident ; telle est la mort de l'un, telle est la mort de l'autre. Tout a été fait de la poudre et tout retourne en la poudre. Qui est-ce qui connaît que le souffle des hommes monte en haut et que le souffle des bêtes descend en bas? J'ai donc vu et reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur pour l'homme que de jouir des fruits de son travail avant que son corps ne rentre dans la poussière et que son souffle de vie ne retourne à Dieu qui l'a donné, car c'est là sa portion. Certes les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent plus rien ; leur mémoire tombe en oubli : leur amour, leur haine, leur envie a disparu et ils n'ont plus aucune part à tout ce qui arrive dans le monde. « Ego Ecclesiastes proposui in » animo meo quærere et investigare sapienter de omnibus » quæ fiunt sub sole, donec viderem quid esset utile filiis » hominum : quo facto opus est sub sole numero dierum » vitæ suæ..... dixi in corde meo de filiis hominum, ut » probaret eos Deus et ostenderet similes esse bestiis. Id- » circo unus est interitus hominum et jumentorum ; sicut » moritur homo sic et illa moriuntur, et omnia pergunt ad » unum locum : de terrâ facta sunt et in terram pariter » revertuntur. Quis novit si spiritus filiorum Adami ascen- » dat sursum et si spiritus jumentorum descendat deor- » sum? Ergo deprehendi nihil melius quam lætari hominem » in opere suo... antequam revertatur pulvis in terram » suam unde erat et spiritus redeat ad Deum qui dedit » illum, et hanc esse partem illius... Viventes enim sciunt » se esse morituros, mortui vero nihil noverunt amplius, » quia oblivioni tradita est memoria eorum : amor quoque » et odium et invidiæ simul perierunt ; nec habent partem » in sæculo, in omni quod agitur sub sole. » (Eccles. I, 12; II, 1, 11, 18, 22 ; IX, 5, 10 ; XI, 6, 9 ; XII, 7).

Le poëme de Job est conçu dans le même esprit que le dire de Salomon ; il forme opposition aux idées des orientaux, surtout à leur hypothèse de la fatalité native de la vie

humaine et à l'existence souveraine du principe du mal. De ce qu'il y a de l'iniquité sur la terre on n'est pas autorisé à conclure, d'après ce livre, que la loi imposée à la terre ne soit pas une loi d'équité; de ce que la vie entraîne des conditions difficiles, des maux cruels, on n'est pas autorisé à conclure que la vie humaine en elle-même ne soit pas un bien. Tel fait que nous condamnons comme un grand mal serait à nos yeux une cause d'admiration si notre intelligence entrait plus profondément dans l'organisation divine des choses. La loi de Dieu est d'amener toute œuvre, quelle qu'elle soit, en jugement; de faire que tôt ou tard ce qui a été porté trop haut ou trop bas, ce qui a été en excès ou en défaut, reprenne sa place. De là vient la solidarité naturelle des générations. L'homme n'est pas un être isolé qui ne doive songer qu'à sa personne, corps ou âme. L'homme est lié par la condition de son état aux générations à venir. Ce que les unes de ces générations sèment en mal ou en bien est recueilli en grande partie par les autres. Il en résulte le premier fondement moral de la patience et de l'activité des humains. Si le travail, l'intelligence et l'amour de nos pères nous ont assuré une foule de biens, pourquoi ne supporterions-nous pas avec quelque courage l'expiation de leurs fautes? Si notre sagesse ou notre folie doivent se faire ressentir à ceux qui nous suivront, pourquoi n'aurions-nous pas sans cesse à la pensée d'augmenter les joies de l'avenir et de lui éviter des larmes? Aussi, dès que la personnification de tous les maux imprévus et immérités qui arrivent sur la terre, dès que Job a reconnu ces hautes vérités, Dieu multiplie en sa faveur, et ici-bas, tous les biens moraux et physiques qui lui avaient été ravis avec violence.

Enfin rien ne résume mieux l'opposition qui se montre historiquement dans la manière de considérer la vie humaine selon les Hébreux primitifs et selon les orientaux, que le

rapprochement de la prière juive du roi Ézéchias avec le passage déjà annoncé du Phédon de Platon, où la doctrine orientale se trouve exactement retracée.

« Du principe que j'ai déjà posé, dit Socrate, l'interlocuteur essentiel dans le Phédon, il résulte nécessairement que les véritables philosophes doivent penser et même se dire entre eux que tant que nous aurons notre corps et que notre âme sera enchaînée dans cette corruption, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, c'est-à-dire, la vérité. En effet, le corps nous entoure de mille gênes, nous remplit d'amours, de désirs, de craintes, de mille chimères, de mille sottises, de manière qu'il ne nous laisse pas, comme on dit, une heure de sagesse; car, qui est-ce qui fait naître les guerres, les séditions, les combats ? le corps et ses passions. Cela nous est donc démontré, que si nous voulons savoir quelque chose, il faut que nous nous séparions du corps et que l'âme elle-même examine les choses en elles-mêmes..... C'est alors seulement que nous jouirons de la sagesse dont nous nous disions amoureux, c'est-à-dire, après notre mort et non pendant cette vie. C'est alors qu'affranchis de la folie du corps nous converserons avec des hommes libres comme nous. Ainsi l'affranchissement de l'âme, sa séparation d'avec le corps forme l'occupation même du philosophe, et tout homme vraiment philosophe ira avec d'autant plus de volupté dans l'autre monde qu'il est fortement persuadé que nulle autre part que dans cet autre monde on ne rencontre la pure sagesse qu'il poursuit. (Platon, *le Phédon, Traduct. de M. Cousin*, t. I, p. 204, 208).

A l'opposé de ces doctrines, je vais retracer le chant tout entier d'Ézéchias, du roi le plus pieux de la Judée. Une maladie cruelle l'avait conduit aussi près que possible de cette séparation de l'âme d'avec le corps, que le Socrate du Phédon vient de proclamer si féconde pour la connaissance de la vérité et si désirable. « J'avais dit : au

midi de mes jours j'irai aux portes du tombeau ; j'avais dit : je suis privé du reste de mes années ; je ne contemplerai plus l'Éternel dans la terre des vivants ; je ne verrai plus aucun homme d'entre les habitants du monde. Ma durée est arrachée et transportée loin de moi comme la tente du pasteur ; ma vie est arrêtée comme l'œuvre du tisserand qui aurait coupé sa trame. Le matin j'attendais d'être consumé sur le soir, puis j'attendais encore jusqu'au matin, et le mal semblable à un lion ne cessait de me briser les os. Je me plaignais comme l'hirondelle, je gémissais comme la colombe; mes yeux s'épuisaient à regarder en haut. O Éternel ! m'écriai-je, on me fait violence, préserve-moi.

» Alors, il m'a répondu, il a agi en ma faveur. Ah ! durant toutes les années de ma vie je marcherai au souvenir de tes bontés pendant cette amertume, car c'est à l'aide de ces bontés mêmes que tous vivent et que le souffle m'a été rendu. Tu m'as guéri, tu m'as fait revivre.

» Ainsi, dans la douleur soudaine qui m'était survenue au sein de ma paix, tu as embrassé mon âme pour l'enlever à la fosse de dissolution, tu as rejeté derrière toi toutes mes fautes, car le sépulcre ne te célèbre pas, la mort ne te loue point, et ceux qui descendent dans la tombe ne s'attendent plus à la vérité. Mais le vivant, le vivant, voilà celui qui te célèbre comme je fais aujourd'hui ; ensuite le père transmet à ses enfants ta connaissance. O Éternel ! tu m'as conservé, c'est pourquoi nous modulerons tous les jours de notre vie des cantiques dans ton temple (Isaïe, XXXVIII). »

NOTE *E* (PAGE 101).

RAPPROCHEMENTS HISTORIQUES AU SUJET DE L'INFLUENCE PARTICULIÈRE DES DOCTRINES JUIVES SUR LES DOCTRINES DES ORIENTAUX. ZOROASTRE, BOUDHA, LAOT-SEU.

Ce que j'ai dit, dans les pages auxquelles cette note correspond, de l'influence réciproque des doctrines juives sur les doctrines orientales et sur les doctrines de Zoroastre en particulier, mérite ici d'être accompagné de quelques explications. Les préjugés philosophiques du siècle passé dans ce genre de recherches ont habitué les esprits à éluder ou à dénaturer plusieurs faits historiques essentiels, pour y substituer une foule de suppositions dénuées de tout fondement ou très-incertaines.

D'ailleurs, l'ensemble de travaux des philologues tend à démontrer aujourd'hui qu'il existe entre toutes les littératures et toutes les langues des rapports de race qui s'étendraient du fond de l'Orient à l'Occident; l'histoire en est revenue d'elle-même à poursuivre le plan consigné dans le dixième chapitre de la Genèse, c'est-à-dire, à dresser l'état de la famille universelle selon ses générations et leurs parentés, selon leurs langues, leurs pays et leurs nations (*In cognationibus et linguis generationibus et terris et gentibus suis... Secundum cognationes et linguas et regiones... juxta populos et nationes suas*, vers. 5, 20, 31, 32). Il n'est donc pas sans intérêt de faire observer que les idées morales peuvent être ramenées aussi à quelques races primitives, à quelques chefs principaux. Leurs caractères distinctifs se laissent saisir jusque dans les climats les plus éloignés, et à travers toutes les complications de leurs développements et de leurs alliances.

Tacite en personne nous offre le moyen de mieux consta-

ter les influences contraires que la dispersion des Juifs devait nécessairement exercer sur toutes les autres nations. Dans les détails qu'il donne de leurs lois, de leur culte, de leurs usages, cet historien accumule des assertions inexactes, bizarres, telles que la tête de l'âne conservée avec un saint respect dans leur sanctuaire, en mémoire de l'animal à qui ils auraient dû la découverte de l'eau bienfaisante du désert; on serait tenté de reporter l'origine d'une partie de ses renseignements sur quelque vieux centurion romain qui lui aurait raconté en soldat ses souvenirs de la guerre de Judée. Mais, après avoir exposé tout ce qui concourait à produire le plus d'éloignement ou de dédain à l'égard des Juifs, tout ce que j'appellerai leur influence de répulsion, le même historien expose d'autres détails devant lesquels la curiosité publique devait s'enflammer au plus haut point, celui-ci entre autres, qui forme le sommet de ce que j'appellerai leur influence attractive. » Les Égyptiens, dit-il, adorent des animaux et des images qu'ils se taillent. Les Juifs conçoivent, par l'esprit seul, l'être unique qu'ils honorent. Ils regardent comme des impies ceux qui avec des matières périssables figurent la Divinité à l'image de l'homme. Leur Dieu est un être suprême et éternel, qui n'a point changé et qui ne finira point. Aussi ne souffrent-ils pas des statues dans leurs villes, encore moins dans leur temple. Ils n'admettent point cette adulation pour les rois, cet honneur pour les Césars (Tacite, *Histoire,* liv. v, chap. v).

Après cela, supposons qu'au lieu d'être un historien, Tacite eût été placé de manière à prendre une part directe aux changements et aux progrès des religions de son temps. Quelque profonds que soient les dédains qu'on veuille lui attribuer contre les Juifs, il lui serait arrivé d'être travaillé très-vivement dans son âme et dans son esprit par la simplicité de leur culte extérieur et par l'élévation de leur doctrine.

Le genre particulier d'influence que ce peuple a exercé sur les autres nations, présente donc deux faces distinctes, malgré ce que leur nature a d'opposé, elles n'ont jamais cessé de se produire en commun et d'agir jusque dans les temps les plus modernes. En outre, le sentiment de répulsion que les Juifs ont été condamnés à provoquer parmi les populations étrangères avait aussi une double base. D'une part, ce sentiment de répulsion tirait sa source de tout ce qu'il y avait de réellement mauvais dans les mœurs de leur race, dans leur préjugés, dans leur passions, dans le degré d'infériorité où ils restaient sous le rapport de certains développements de l'esprit. D'autre part, ce même sentiment se trouvait entretenu par une foule de conditions de leur existence qui étaient très-louables au fond, mais qui n'en produisaient pas moins un méchant effet, à cause des atteintes qu'elles apportaient ostensiblement aux lois les plus iniques, aux opinions et aux habitudes les plus superstitieuses et les plus cruelles des autres peuples. Ainsi, pour nous en tenir toujours aux influences purement religieuses, prenons le témoignage oculaire de Plutarque vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne et après tout le mouvement d'idées que la ville d'Alexandrie avait suscité; il sera facile d'en déduire quelle devait être la situation des esprits au temps de la première dispersion des Juifs, cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, et dans des climats d'une civilisation moins avancée; il sera facile surtout de concevoir comment cette disposition des esprits, à mesure qu'elle était heurtée par la disposition contraire des Juifs devait enfanter nécessairement contre eux toute sorte d'indignations et de fureurs populaires. « C'est pourquoi ceulx qui n'ont pas appris à bien prendre les paroles usent aussi mal des choses, dit Plutarque dans le vieux langage d'Amyot, comme, par exemple, les Grecs, qui n'ont pas appris ni accoustumé d'appeler les statues de bronze ou de pierre,

et les images painctes, statues et images faites à l'honneur des dieux, mais dieux mesmes....., ne se donnant pas garde en ce faisant qu'ils attirent et reçoivent de faulses opinions qui suyvent ces noms-là. Mesmement les OEgyptiens entre toutes les nations, touchant les bêtes, qu'ils honorent... car les OEgyptiens, au moins la plupart, entretenants et honorants des animaux comme s'ils étaient dieux, n'ont pas seulement rempli de risée et de moquerie leur service divin, car cela est le moins de mal qui soit en leur ignorance et sottise, mais il s'en est engendré dans les cœurs une pure superstition, qui a jetté les hommes aigus d'entendement ou audacieux en pensements bestiaux et impies (Isis et Osiris, § LXXII et LXXIII).

Tous les écrivains qui ont parlé de Zoroastre commencent par reconnaître l'absence ou l'incertitude des documents nécessaires pour tracer l'histoire de sa vie et de ses dogmes. Était-il né dans la Médie, dans l'Assyrie, dans la Chaldée, la Perse, la Bactriane ? on a soutenu ces diverses opinions. Quant à l'époque de son existence, on ne compte plus quelques dates fondées sur des légendes purement théologiques : tels les six mille ans d'antiquité que Platon lui accorde, ou les cinq cents ans avant la guerre de Troie auxquels Plutarque se contente de le renvoyer. Mais les plus savants des modernes qui se sont occupés de ce législateur, après avoir émis le doute s'il n'y avait eu qu'un seul Zoroastre ou s'il en fallait compter deux (Foucher, *Académ. des Inscrip.*), ont concentré le débat dans la question de savoir s'il a vécu sous le règne de Cyaxare Ier, chef de l'empire Médo-Bactrien, 620 ans environ avant Jésus-Christ (Tyschen, Heeren, *Commer. des Anciens*, t. I), ou bien, ce qui est le plus probable et le plus généralement adopté, s'il a vécu avant la naissance et pendant le règne de Darius fils d'Hystaspe (Hyde, Anquetil Duperron, Herder).

Or, quelle que soit celle de ces opinions qu'on adopte,

ou l'existence de Zoroastre sous le roi des Mèdes Cyaxare, ou son existence sous le roi des Perses Darius, ou même l'existence de deux Zoroastres, sous chacun de ces rois, la transplantation des dix tribus israélites, dans la Médie et au delà par Salmanazar, devance de près de cent années Cyaxare Ier, et la transplantation des tribus de Juda et de Benjamin dans la Babylonie par Nabuchodonosor, précède de quatre-vingts ans environ le règne du fils d'Hystaspe. En même temps, si une partie de ces tribus reste fidèle au souvenir de Jérusalem, au point que la première colonie qui retourna dans ses foyers, après le décret de Cyrus, se composa de quarante-deux mille individus (Esdras, II, 64), une autre partie, cédant aux circonstances et à de nouveaux intérêts, se confondit de toutes parts avec les peuples indigènes. Bien plus, les rapports mêmes des exilés temporaires avec les peuples étrangers acquirent un degré d'intimité assez grand pour habituer presque exclusivement les Juifs à la langue de ces derniers, et pour donner lieu à un fait assez digne d'attention; on ne connaît plus rien aujourd'hui du langage parlé de l'empire Chaldéo-Babylonien, si ce n'est ce qui en a été conservé dans les écrits de la Judée.

Dès que la nation juive, qu'on se représente comme si résistante aux idées des autres peuples, emporte des pays où elle avait été transplantée de vive force une langue et des dogmes qui jusqu'alors lui étaient en partie inconnus, comment supposer que ses propres principes doués de tant de vigueur, et dont chacun de ses membres, par le seul fait de son éducation populaire, était un écho naturel, n'aient pas sillonné à une grande profondeur les terres étrangères?

Qu'on ouvre d'ailleurs le Zendavesta actuel, le recueil de la parole de vie; c'est le livre où les idées de Zoroastre semblent s'unir d'un côté aux anciennes doctrines de la Médie et du Magisme, et recevoir d'un autre côté, par

des interpolations ultérieures, l'influence propre des Grecs; on s'aperçoit aussitôt que le Jehovah, l'Être suprême ou l'Éternel des livres juifs y a pris droit de possession, pour ramener à l'unité le dualisme absolu et la souveraineté fatale du mal qui faisait le fond des doctrines générales de l'Asie.

Mais, de même que les dogmes orientaux communiqués à la Judée ne se mêlèrent que d'une manière très-incomplète aux doctrines de cette nation, jusqu'à l'époque où ils furent définitivement réunis en un seul corps par le christianisme du fils de Marie, de même cela eut lieu pour le nouvel être suprême du réformateur persan. Cet être suprême qu'il appelle le temps sans bornes, *Zervan Akerené*, ne joue qu'un rôle très-incomplet et tout passif en présence des deux principes vraiment fondamentaux des doctrines du pays, en présence des génies du mal et du bien, d'Ormuzd et d'Ahrimane.

La légende religieuse des Perses, qui abonde en merveilles, selon l'usage de ces climats, dit de Zoroastre ou Zeradocht qu'il était émané directement de la Divinité pour révéler la science des sciences. Son nom signifie, selon les avis divers, le contemplateur des étoiles, l'ami du feu, l'étoile d'or, ou de Sirius. Sa naissance n'aurait coûté aucune douleur à sa mère. En paraissant au monde, il répandit autour de lui une éblouissante clarté. Arrivé à l'âge convenable pour éprouver l'effet des célestes inspirations, le prophète ne s'attacha point à des génies inférieurs. Mais son âme entièrement séparée de son corps accomplit un grand voyage dans le ciel, auprès d'Ormuzd; ensuite elle visita les enfers, et après avoir repris son enveloppe mortelle, qui avait été déposée dans une sombre caverne pour plus de sûreté, elle permit à Zoroastre de se retirer sur un Sinaï nouveau, sur la montagne sainte de l'Alborji. Là il écrivit tout le recueil de prières, de dogmes, de rites et de lois, dont le Zendavesta que nous possé-

dons ne renfermerait que la plus faible partie (*Vie de Zoroastre* dans Anquetil Duperron, t. I).

Les mêmes rapprochements d'époque et de principes doivent se faire pour la légende d'un autre réformateur de l'Orient, c'est de Boudha que je veux parler ; la huitième des incarnations de Vichnou, le Jésus-Christ de l'Indostan, qui compte aujourd'hui parmi ses sectateurs plus de deux cent millions d'âmes.

D'abord, il est avéré par le témoignage des hommes appliqués à l'étude spéciale de ces questions, que les monuments historiques de l'Inde n'offrent rien de certain ni sur les faits ni sur les dates. L'antique, le récent et même le moderne, disent-ils, s'y trouvent confondus au point de donner des arguments aux opinions les plus contraires (Klapproth, *Mémoires relat. à l'Asie*, p. 395 et 396 ; Creutzer-Guigniaut, t. I, 2e partie, p. 658).

Toutefois, rangeons-nous à la date généralement avouée, et qui donne le plus d'antiquité à la réformation réelle propagée au nom de Boudha ; c'est le cinquième ou sixième siècle avant Jésus-Christ. Or, il est impossible de ne pas s'apercevoir qu'elle tombe, comme les jours de Zoroastre, bien après la première dispersion des Juifs. Ensuite, demandons-nous en quoi consiste le principe essentiel de cette réformation ? Nous y trouvons l'une des bases les plus frappantes et les plus connues de la loi du peuple juif, la substitution de l'égalité d'origine de tous les humains à l'idée asiatique d'une création différente pour chaque caste.

Enfin, supposons qu'on puisse tracer la ligne exacte de l'Asie, au delà de laquelle les dépositaires du ferment hébraïque n'auraient point eux-mêmes pénétré ; supposons que les exemples réalisés à Babylone et à Suze, où des membres assez nombreux du peuple juif avaient obtenu à la cour des charges importantes et avaient été admis dans les colléges savants, ne se soient renouvelés dans les

villes principales d'aucun autre État, nous serions encore avertis, par les traditions des contrées situées aux extrémités de l'Orient, qu'il existait une disposition des esprits des plus favorables pour transporter au loin leurs races d'idées.

Toujours durant les mêmes siècles, entre l'an 600 et l'an 500 avant Jésus-Christ, un philosophe célèbre parmi les hommes que le sol de la Chine a produits, et du nom de Laot-Seu, entreprit de longs voyages vers les régions occidentales. Je laisse à l'un des orientalistes de notre époque, qui a acquis le plus d'autorité dans la connaissance de la littérature des peuples chinois, à nous faire connaître l'influence directe que ces voyages ont exercé sur l'échange réciproque des doctrines. « Le livre de Laot-Seu, dit cet écrivain, découvre un véritable philosophe, moraliste judicieux, théologien disert et subtil métaphysicien; et ses opinions, dans les sublimes rêveries qui les distinguent, présentent une conformité frappante avec la doctrine que professèrent un peu plus tard les écoles de Pythagore et de Platon. Pour comble de singularité, Laot-Seu donne à l'être qui aurait formé l'univers, et auquel il rattache toute la chaîne des êtres, un nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne dans nos livres saints celui qui a été et qui sera, *Jehovah* (I H V). Or, ce dernier trait confirme tout ce qu'indiquait déjà la tradition d'un voyage de Laot-Seu dans l'Occident, et ne laisse aucun doute sur l'origine de sa doctrine. Vraisemblablement il la tenait ou des Juifs des dix tribus que la conquête de Salmanazar venait de disperser dans toute l'Asie, ou des apôtres de quelque secte phénicienne, à laquelle appartenaient aussi les philosophes qui furent les maîtres et les précurseurs de Pythagore et de Platon..... On conçoit à peine aujourd'hui que le seul désir de connaître des opinions ait pu faire entreprendre des courses si pénibles; il y a dans ces excursions lointaines quelque chose de

romanesque qui nous les rend à peine croyables. Nous ne saurions nous imaginer qu'à ces époques reculées, où la géographie était si peu perfectionnée et le monde encore enveloppé d'obscurité, des philosophes pussent, par l'effet d'une louable curiosité, quitter leur patrie et parcourir malgré mille obstacles et en traversant des régions inconnues, des parties considérables du continent ancien. Mais on ne peut pas nier tout les faits qui embarrassent, et ceux de ce genre se multiplient chaque jour, à mesure qu'on approfondit l'histoire ancienne de l'Orient. » (Abel de Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 88 et suiv.)

NOTE *F* (PAGE 121).

INSTITUT DES THÉRAPEUTES.

Le traité de Philon sur la vie contemplative est le document fondamental que nous possédons au sujet de l'établissement et des usages des thérapeutes. Longtemps on avait pris à tâche de voir des chrétiens dans la communauté de ces Juifs qui avaient cédé en partie à l'influence de l'esprit contemplatif et mystérieux de l'Égypte ; mais l'erreur de cette opinion a été démontrée sans retour par une foule d'écrits.

Depuis le mariage de Salomon avec une fille des Pharaons, des relations nombreuses de politique et de commerce n'avaient pas cessé d'exister entre les pays arrosés par le Jourdain et par le Nil (I, *Rois*, III ; II, *Chroniq.*, I, 16). Plus tard, les invasions successives des Assyriens et des Chaldéens avaient entraîné des colonies entières de Juifs à s'établir en Égypte. Jérémie le prophète s'y était opposé de toutes ses forces par deux motifs : en restant sur le sol

natal, leur présence devait faciliter un jour le réveil inévitable de la nation (XXVII, 7. 10); ensuite, le torrent dévastateur, auquel son avis formel avait été de céder momentanément, devait se répandre sur l'Égypte elle-même et lui ôter bientôt toute sûreté intérieure (Jérém., XXVII, 7, 10; XLII, 9, 17; XLIII). Loin de céder à ses injonctions, les colonies émigrantes se transportèrent dans les villes égyptiennes de Migdol, de Taphnès, de Noph, et au pays de Patros. Là elles se mêlèrent fréquemment au culte des dieux étrangers; elles offrirent leurs encensements et leurs aspersions à la reine des cieux (Jérémie, XLIV, XLV), qui était à la fois l'Isis des Égyptiens et la Vénus phénicienne.

Mais lorsque l'invasion de Cambyse eût porté le fer et le feu dans l'empire des Pharaons, et que toutes les prévisions politiques et lugubres de leurs prophètes se furent accomplies, ces mêmes colonies juives, frappées pour la plupart de tant de malheurs, s'enfoncèrent dans les solitudes afin d'y trouver quelque repos. Elles puisèrent, dans la majesté mélancolique des lieux et dans le souvenir des foyers paternels, une disposition naturelle à la contemplation et au détachement de la vie commune.

Il faut ajouter plusieurs autres circonstances à ces premières inductions. Vers la même époque (500 ans avant Jésus-Christ), une foule de membres de l'institut pythagoricien arrivèrent en Égypte. Ces philosophes se voyaient dispersés et proscrits par les villes de l'Italie méridionale, autrement appelée la Grande-Grèce, dont ils avaient été les bienfaiteurs; mais leur tendance, vraie ou supposée, à s'emparer de la puissance politique, à la manière des castes sacerdotales de l'Orient, avait excité contre eux les inimitiés les plus terribles. Ajoutons encore les progrès de la métaphysique platonicienne dans Alexandrie et la transplantation volontaire ou forcée, en Égypte, de colonies juives nouvelles, déjà tout imbues des idées de la

Perse et du reste de l'Orient. Enfin, on connaît les calamités qui tombèrent sur cette contrée, en général, et sur ses habitants juifs, en particulier, pendant la dernière période de la dynastie des Ptolémées. Ce sont là des motifs assez puissants pour expliquer l'existence, bien antérieure à Jésus-Christ, de la communauté religieuse et contemplative des thérapeutes.

Le document même auquel je vais emprunter presque à la lettre ses traits essentiels, a été écrit plusieurs années avant les prédications de Jésus. On y apprend que les membres de l'institut en question étaient répandus, sous les yeux de l'auteur de ce document, dans quelques provinces de l'Égypte, principalement autour d'Alexandrie. Ils se considéraient comme morts à la société active. Après avoir abandonné tous leurs biens à leurs parents ou à leurs amis, ils se retiraient dans des lieux écartés, nullement par haine du genre humain, mais afin de se livrer en paix à l'adoration de Dieu et à la contemplation de la nature.

Leurs maisons étaient entourées de jardins, dans des positions saines, sur le penchant des collines; on les choisissait assez rapprochées les unes des autres pour ne pas se priver des secours mutuels. Elles n'offraient aucune autre commodité qu'un abri contre les rigueurs des saisons. A l'intérieur ces maisons se divisaient en petites cellules ou *semnies*, dans lesquelles chaque membre ne devait apporter que les livres de la loi, les prophètes, des hymnes et autres œuvres de ce genre. Les thérapeutes recevaient parmi eux des femmes avancées en âge qui avaient gardé le célibat. Au lever du soleil, ils faisaient une prière pour obtenir un jour heureux; quand le soleil se couchait, ils priaient de nouveau pour que leur âme, déchargée du poids des choses du dehors, devînt beaucoup plus digne de s'élever à la vérité pure. Tout l'intervalle du matin au soir était rempli par la méditation des livres de la loi; ils

les considéraient comme un être vivant auquel les préceptes servent de corps, tandis que le sens allégorique ou intérieur en serait l'âme. Les plus anciens fondateurs de leur secte leur avaient laissé beaucoup de commentaires sur ces allégories. Ils s'efforçaient de les augmenter dans le même esprit; ils y ajoutaient des chants de leur composition, toujours en l'honneur de Dieu et sur des rhythmes très-graves.

Pendant six jours entiers les thérapeutes ne sortaient pas de leurs demeures; mais le septième jour ils se formaient en assemblée publique pour se communiquer leurs réflexions. Les femmes étaient séparées de la salle commune, suivant l'usage ordinaire des Juifs, par une cloison qui leur permettait de tout entendre sans être vues. Les hommes s'asseyaient par ordre d'âge sur des nattes de papyrus relevées à la hauteur des coudes pour les soutenir. La main droite placée entre la poitrine et la barbe et la main gauche sur le flanc, ils prêtaient à celui d'entre eux qui avait à parler l'attention la plus solennelle.

La sobriété des thérapeutes dépassait tout ce qu'on raconte des pythagoriciens : ils ne faisaient chaque jour, et après le coucher du soleil, qu'un seul repas, composé de pain, de quelques racines et de sel; ils restaient souvent plusieurs jours sans recourir à aucune nourriture. La plus curieuse de leurs fêtes était celle que chaque période de sept semaines ramenait. Le banquet fraternel ne s'écartait pas de la sobriété habituelle; mais les femmes y prenaient rang, et l'on terminait la solennité par des chœurs de danse sacrée. Ces chœurs avaient pour but de rappeler les danses accomplies sur les bords de la mer Rouge après la délivrance des Hébreux; ils formaient, en outre, une image vivante des chœurs et des harmonies célestes (Philon, *de la vie contemplative*).

NOTE *G* (PAGE 124).

COMPLÉMENT DE L'IDÉE GÉNÉRALE A SE FAIRE DE LA KABALE, OU TRADITION SPÉCULATIVE DES JUIFS.

On pense bien que je ne me propose nullement ici de discuter ni d'éclairer dans toute son étendue un sujet si obscur de sa nature, si confus, si rempli de suppositions gratuites. Je ne cherche qu'à compléter l'idée générale qu'on doit se faire des principes et des formes adoptées par les kabalistes; je veux montrer aussi les rapports qui conduisent de leurs spéculations toutes pures à l'art des pratiques superstitieuses, à l'espèce de magie dont le nom de la kabale réveille plus particulièrement le souvenir. Ces nouveaux détails confirmeront ce que j'ai rapporté ci-dessus du caractère propre de leur théorie; ils s'attachaient à expliquer le développement et l'unité de l'univers au moyen d'un appareil de circulation immense, bien moins accessible à nos yeux qu'à notre esprit.

Pour l'histoire des idées, la connaissance de ces spéculations est presque indispensable. Elles ont des connexions nombreuses avec les théories des Orientaux, relatives au dégagement des divinités les unes des autres, des connexions avec les théories de Pythagore et de Platon, avec le langage de l'Évangile, de l'Apocalypse de Jean, et avec la formation dans Alexandrie de l'école si renommée, dans le deuxième et le troisième siècle de l'ère chrétienne, sous le titre assez inexact de Néo-Platonisme.

Malgré ce qu'il y a toujours d'irrégulier et d'incomplet dans une comparaison, je suis forcé d'y recourir pour en retirer soudain un point d'appui sensible. Représentons-nous un disciple des arts en présence d'une admirable statue de bronze. Supposons que, non content de raisonner sur les proportions de cette statue, sa pensée veuille re-

monter plus haut, qu'il veuille la saisir à l'état de fusion où ce bronze a existé avant de passer par les canaux qui l'ont conduit à recevoir sa forme extérieure. Ensuite, tâchons d'étendre, de spiritualiser cette comparaison ; mettons à la place de la statue l'univers, à la place du bronze renfermé en état de fusion dans des fourneaux étroits, une substance incompréhensible pour l'homme, qui ne serait retenue dans aucunes limites. On aura ainsi la clef de la théorie des kabalistes. Avant de songer à la forme de l'univers, ils s'occupaient bien ou mal du fond ; ils raisonnaient sur la substance ou essence qui a servi à le composer, et qui a précédé par conséquent l'apparition d'aucun être.

Le nom d'*Or Haensoph*, lumière de l'infini, est celui que leur théorie donnait à cette substance ou essence qui offrirait la source et la raison de toute chose. J'ai dit que le principe de la substance réelle du spinosisme venait de là, ou du moins s'y rapportait.

D'abord cette substance *ensophique*, pure, lumineuse, divine, remplissait tout, et était égale et identique par tout ; mais elle renfermait en elle-même le pouvoir de produire au dehors un nombre incalculable d'attributs et de propriétés ; c'est de ce pouvoir que la création de tous les mondes est provenue. (« Scito quod antequam emanarent » emanantia, et creata essent creata, lux suprema extensa » fuerit plenissime et impleverit omne, adeo ut nullus da» retur locus vacuus in notione lucis, nullumque spatium » inane, sed omnia essent plena luce illâ infiniti hoc modo » extensâ, quæ unâ quâdam et simplici æqualitate ubique » sibi erat similis. — Rabbi *Isrhak*, Introduct. métaphys. » ad kabal., p. 28, in Kabal. denudat., t. I). »

Après avoir établi ce principe, l'existence de l'ensoph, le premier soin des kabalistes était d'expliquer à leur manière la formation du lieu (*makom*) ou de l'espace destiné à servir de théâtre aux diversités les plus brillantes de la création.

Ils supposaient que la substance ensophique, qui, au commencement ne laissait aucune place à rien qu'à sa propre nature, avait réagi sur elle-même par un double mouvement.

Un mouvement indiscible de contraction s'était opéré en son sein. Il avait produit un vide orbiculaire immense, dans lequel des points de lumière étaient restés à des distances diverses pour marquer la place précise des mondes à venir. (« Illo tempore, omnia plena erant luce substan-» tiæ ejus, qui benedictus sit!... Dimensus est æstimatione » suâ, latitudinem et longitudinem circuli cujusdam eva-» cuandi, intra substantiam suam, quæ benedicta sit! ubi » foret statio mundorum. Illamque lucem quæ erat intra » circulum hunc compressit, complicavitque... Atque sic » relictus est locus primâ luce vacuus. Non tamen omni » modo evacuatus est locus iste luce suâ. Vestigia enim » lucis primæ in loco superstitebant..... Et hoc est myste-» rium illud quod scriptum est in exodo, xxxiii, 21, *Ecce* » *locus mecum.* Sic commentati sunt sapientes nostri bonæ » memoriæ, ipse Deus est locus mundi, non vero mundus » est locus ejus. — Rabbi *Naphtali Hirtz,* vallis regia, seu » introduct. in libr. Zohar; Kabal. denudat, t. I, p. 153). »

Dès que ce théâtre de l'univers avait été créé, un nouveau mouvement s'était accompli, mais un mouvement contraire au premier, un mouvement d'expansion qui avait reporté la substance ensophique dans l'espace orbiculaire qu'elle venait de laisser vide.

De la circonférence de cet espace, un flot énorme d'elle-même s'était projeté. Ce flot rapide dans son cours avait formé le premier canal de circulation intérieure. (« Pro-» duxit igitur infinitum illud lineam quamdam e luce con-» cavi sui a summis partibus deorsum vergentem illamque » derivavit atque demisit intra spatium modo dictum... » Adeo ut deflectat ad figuram circularem, orbemque » illico constituat..... Atque sic actum est hic : primum

» compressit sese lux et orta sunt vasa; mox vero iterum » affluxit linea illa lucida ut illa illustraret. — Introduct. » métaphys. ad kabal., loc., cit., p. 40). »

Si l'on remarque, en effet, le chapitre d'introduction de celui des prophètes hébreux qui était regardé par les kabalistes comme un de leurs chefs principaux, d'Ézéchiel, on y reconnaît bientôt le genre de figures auquel ils devaient recourir de préférence. Pour exprimer la vie et le mouvement de l'univers, la poésie de ce prophète s'arrête à des animaux ailés et étincelants, à des torrents de feu et de splendeurs, surtout à ces roues si connues qui couraient sans cesse avec une extrême rapidité. Elles portaient en elles les esprits animaux, elles avaient des jantes couvertes d'yeux pour donner passage à ces esprits, et elles rentraient les unes dans les autres.

Mais la substance divine n'aurait rien produit au dehors, si elle s'était contentée de circuler dans un seul canal et si elle fût restée toujours identique à elle-même.

C'est pourquoi, outre le mouvement de circulation, les théories kabalistiques admettaient pour cette substance première ce que les pythagoriciens disaient de l'unité dans la composition des nombres. Ils lui attribuaient le pouvoir de se multiplier et de se diviser par dizaines.

Sous le nom des dix *Séphiroth,* splendeurs ou émanations, ils désignaient les dix facultés, propriétés ou puissances attachées à sa propre nature. C'est à leur aide que toutes ses variétés extérieures devaient se manifester. (« Dici » sephiroth divinas perfectiones, neque etiam esse dis- » tinctas creaturas; sed tantum emanationes quasdam » essentiæ conjunctas, perinde ut radii solares cum sole, » flammas cum prunis ardentibus... Abraham pater noster » vocavit eas sephiroth; quasi saphirus omnes colores reci- » pit, sic deo omnes formas, benedictiones, emanatio- » nesque tribuit, ita tamen ut hæc omnia summam dei » unitatem prædicent. — Rab. *Manassé ben Israel,* de

» Creatione problem., 57 ; Rab. *Moses*, ad libre, Yetsirah, » commentat., cap. 1). »

Les noms de ces dix séphiroth, choisis pour la plupart dans l'ordre moral, étaient : la couronne, l'intelligence, la sagesse, la force, la miséricorde, la beauté, le triomphe la gloire, le fondement, l'empire.

Chacune de ces séphiroth, et toutes leurs émanations avaient à leur tour pour propriété fondamentale de se résoudre en décade, de la même manière que dix unités de dizaine produisent une unité de centaine ; dix unités de centaine, une unité de mille, et réciproquement à l'infini. (« Hæc quoque causa est cur tot sephiras sephirarum fa- » ciant kabalistæ, et quamlibet sephiram sephirarum » denarium in se habere dicant et sic in infinitum. — Rab. » *Cohen Irira*, porta cœlorum, p. 4, kabala denudata). »

Or donc, le flot énorme de la substance ensophique, qui, de la circonférence de l'espace orbiculaire s'était projeté dans les profondeurs de cet espace, avait laissé émaner de lui-même une foule d'autres flots ou canaux secondaires qui se divisaient et se subdivisaient sans aucune interruption.

C'est par ce moyen, par la complication inouïe de ces émanations (*oroth*) et de ces vases ou canaux (*kelim*), de leurs croisements et de leurs entre-croisements, que, dans la supposition des kabalistes, l'Ensoph remplissait de nouveau le lieu ou l'espace vide qu'il avait formé en se contractant. Mais il le remplissait à des conditions autres que dans son état primitif d'immobilité. Il le remplissait aux conditions du mouvement et du dégagement de toutes les propriétés, puissances ou splendeurs dont le dernier résultat était de produire l'univers et tous les mondes qui le composent. (« Omnia quæ sunt, tam corpori et materiæ » innexa quam ab hâc separata, considerantur ut unum- » quid. Quamvis enim differant modis variis, gradibusque » item generibus, proprietatibus, accidentibus, quoad

» entitatem attamen non sunt separata, quia omnia et sin-
» gula sunt entia entium, propagines quodam modo coor-
» dinatæ. Adeo ut quamvis mutentur naturæ atque condi-
» tiones eorum, semper tamen retineant statum essendi,
» ob quem sunt unumquid. — Rab. *Cohen Irira*, loc. cit.
» dissertat. VIII). »

Voilà pourquoi, dans son archéologie philosophique, le savant Burnet avait essayé de définir, selon les termes que je vais rapporter, la kabale spéculative et son principe fondamental de circulation. On a déjà dû se convaincre que cette kabale représente, en définitive, un projet idéal et informe d'une physiologie de l'univers; on s'est convaincu surtout qu'elle s'attache, comme je l'avais précédemment établi, à développer la proposition des livres de Moïse : « L'âme ou la vie de toute chair est dans son sang. » Mais elle y apporte la différence qu'au lieu de s'arrêter à la constitution de l'être humain, les kabalistes remontaient à la constitution de l'univers personnifié, et que, pour analogue du sang, ils faisaient circuler dans cet univers la substance ou essence infinie et divine.

La kabale ou tradition spéculative a pour objet principal, dit Burnet, la recherche de l'origine des choses, à partir d'une essence suprême, la recherche de leur émanation d'une cause première; elle s'occupe de la gradation et de la décroissance de ces choses des régions les plus élevées aux plus inférieures. Pour cela, elle fait intervenir ses mondes et ses séphiroth, ses puissances et ses personnes, ses lumières et rayons, ses portes, ses vases et canaux, ses enveloppes et autres conditions de ce genre. (« Kabalem realem tractare potissimum de rerum origi-
» natione et gradationibus, sive de modo productionis a
» summo ente aut profluxu rerum a primâ causâ, et
» carumdem rerum gradibus et descensu a summis ad
» ima; atque hæc per suos mundos et sephiroth, potentias
» et personnas et portas, per sua lumina et radios, et vasa

» et receptacula et cortices, aliosque modos extulisse. — » Archeol. philosoph., cap. VII). »

Maintenant, il nous faut indiquer avec le plus de rapidité possible la première conséquence de cette grande hypothèse de circulation, pour les kabalistes, le principe qui leur expliquait l'existence de la matière et les mauvaises influences d'ici-bas, et qui leur servait de transition aux applications religieuses et morales.

Plus la substance en circulation, disaient-ils, arrive en ligne directe de sa source, plus elle en est rapprochée et plus la richesse de ses propriétés est éminente. Plus au contraire elle a traversé de mondes différents, plus la multitude de ses circuits l'a éloignée de son foyer, plus elle perd de son état lumineux, de sa pureté, de sa force.

D'après ce principe et en cédant aux idées qui existaient à cette époque sur la cosmographie, ou la disposition de l'univers, les kabalistes admettaient quatre classes de mondes concentriques les unes aux autres, à partir de la circonférence orbiculaire de l'espace.

La spiritualité de ces mondes allait en décroissant jusqu'au plus inférieur que nous habitons. En arrivant ici-bas, la majeure partie de la substance ensophique serait réduite au dernier dépouillement de ses plus hautes propriétés, à un certain état de résidu ; et cet état de résidu qui frappe nos sens extérieurs, est ce que nous appelons la matière. Alors il en naît une foule de mauvaises influences auxquelles une personnification était accordée sous le nom de démons ou de *klipoth*. Leur développement serait capable d'étouffer au loin tous les principes du bien, si la même substance ensophique ne descendait point aussi parmi nous par des canaux assez directs pour ne pas s'être trop dépouillée, durant son passage à travers les mondes supérieurs, de sa pureté et de son énergie. Dans ce dernier état, elle constitue toutes les intelligences et puissances de la terre, tous les esprits vitaux et animaux, humains

et divins ; elle imprime à la matière elle-même un mouvement de réascension, elle la spiritualise de nouveau et lui permet de reprendre toutes ses qualités primitives.

Tel, pour suivre jusqu'au bout les analogies fondées sur la proposition des livres de Moïse, « La vie de toute chair est en son sang, » tel, dans l'organisation de l'homme, le sang qui sort du cœur est riche de vie, de force, de qualités. Mais à mesure qu'il nourrit les divers organes de notre corps, à mesure qu'il parcourt les sinuosités infinies de ses milliers de canaux, il se dépouille. Arrivé aux dernières limites de son cours, ses influences ne seraient plus que pernicieuses, si un sang pur n'était pas apporté presque en ligne directe sur les parties les plus éloignées du centre commun ou du cœur ; ce sang pur donne la force nécessaire à ces parties pour se débarrasser du sang épaissi et pour le pousser à une restauration nouvelle.

Quant à la fin religieuse et morale de l'hypothèse en question, elle apprenait à l'homme qu'il devait diminuer autant que possible, par les efforts de sa pensée et par la sainteté de son âme, l'intervalle qui le sépare du foyer suprême ou de Dieu. Elle l'excitait à devenir un vase d'élection, capable d'attirer à lui et de communiquer aux autres les rayons de l'essence ensophique arrivés directement d'en haut et doués des qualités les plus spirituelles et les plus pures.

De là vient que, outre les trente-deux portes ou diversités d'action qu'ils assignaient à l'intelligence, les kabalistes admettaient cinq âmes plutôt qu'une seule. Ces cinq âmes ou plutôt ces cinq puissances ou développements de l'âme s'accommodaient à la nature des quatre classes concentriques des mondes et à l'ensoph ; elles embrassaient depuis l'existence toute physique de l'individu jusqu'au degré d'élévation dans lequel il s'identifie avec Dieu lui-même.

Enfin, les kabalistes représentaient l'ensemble de l'uni-

vers sous une autre figure encore que celle de l'homme, que la figure généralisée de l'Adam de la Genèse. Ils faisaient servir à cet usage l'arbre de vie du jardin d'Éden, ou bien la vigne métaphorique des prophètes à laquelle le quinzième chapitre de l'Évangile de Jean fait allusion. Jésus dit aux apôtres : « Je suis le vrai cep, mon père est le vigneron, et vous êtes les sarments qui ne pouvez rien produire si vous ne restez attachés au cep. »

Les racines de cet arbre considéré comme symbole universel baignaient, d'après les kabalistes, dans le foyer de la substance infinie ou dans l'ensoph ; son tronc et ses branches étaient les canaux émanatifs; ses feuilles et ses fruits indiquaient la diversité des êtres et des mondes.

Mais, de même que les théories des nombres de Pythagore avaient donné lieu parmi ses disciples à toute sorte de suppositions erronées et d'abus superstitieux, de même la tradition spéculative que je viens de réduire à ses principes les plus essentiels produisit un autre genre de tradition, une kabale théurgique et magique.

On connaît l'idée si répétée de nos jours que le style est l'homme. Les kabalistes appliquaient cette même idée à Dieu. Ils disaient qu'on devait retrouver non-seulement dans le style des livres sacrés dictés par Dieu, mais dans la forme et dans la disposition de chaque mot de ces livres, de chaque lettre en particulier, quelque grande raison qui fût en rapport avec les propres lois d'après lesquelles leur auteur avait créé et distribué l'œuvre universelle. « (Ipse infinitus radiando et corruscando effecit puncta. » Puncta vero cuncta combinavit invicem donec fierent » litteræ ad similitudinem imaginemque, quibus decreta » sapientiæ proposuit benedictus... Post modum vero com- » binavit singulas alphabeti litteras cum litteris omni- » bus... Unde in libro *Yetsirah* dicitur : libravit eas, com- » binavit eas, mutavit eas, aleph cum omnibus et omnes » cum aleph, beth cum omnibus et omnes cum beth... Et

» nisi in mundo primo aliquid fuisset judicii litteræ non » apparuissent, quoniam ipsis non fuisset determinatio. » — Vallis regia, seu introd. in lib. *Zohar,* loc. cit., » p. 169). »

De plus, ils partageaient une coutume commune à tous les orientaux, celle d'établir des chaînes ou séries des choses qui remontaient de la terre jusqu'au ciel. Ils attachaient par exemple, à tel ou tel mot, à tel ou tel nombre, l'idée d'une partie du corps, l'idée d'une plante, d'un minéral, d'un animal, d'un vice ou d'une vertu, d'un malheur ou d'un bonheur, l'idée d'un astre, d'une époque de l'année, d'un démon ou d'un ange.

Or, en travaillant, en combinant les mots, les nombres et tous les objets sensibles de ces chaînes ou séries diverses, ils croyaient produire une agitation sympathique correspondante dans toutes les données qui les composaient. C'est l'une des origines de l'art des incantations, des talismans, d'une foule d'opérations réputées fécondes en conséquences des plus miraculeuses.

L'antiquité de la kabale spéculative et de la kabale théurgique ou magique n'avait pu former l'objet d'un doute qu'à une époque où l'on ne tenait aucun compte de l'état des esprits chez les orientaux. Philon nous à fait voir les thérapeutes de l'Égypte et les esséniens de la Palestine occupés à des allégories déjà très-anciennes, et avides de trouver sous le voile extérieur de leur loi tous les secrets les plus cachés de la nature. Divers passages d'Ézéchiel et de Daniel, qui étaient des prophètes de la captivité de Babylone, avaient favorisé ces dispositions; Isaïe, d'ailleurs, dont l'âge est encore plus reculé, n'avait pas adressé sans motif à ses contemporains le reproche de s'être remplis d'Orient (II, 69). Enfin la sagesse de Salomon, soit qu'on la considère dans ses expressions écrites, soit dans l'ordre naturel de recherches où elle s'engagea, nous a montré qu'elle renfermait des attaques nombreuses et très-

réfléchies contre les abus actuels et la vanité d'une foule d'hypothèses mystiques (v. ci-dessus, p. 365).

Quoi qu'on en pense, l'usage était chez les Juifs de dire des partisans de la sagesse naturelle, qu'ils cherchaient à connaître Dieu dans l'œuvre de *Bereschit*, dans l'œuvre de la Genèse ou de la création visible. Les sectateurs des traditions spéculatives passaient pour demander cette connaissance à l'œuvre du *Mercaba* ou au chariot mystérieux d'Ézéchiel, c'est-à-dire, à la partie de la création inaccessible à la faiblesse de nos yeux, quoique composée de la même essence et réglée selon les mêmes lois que la précédente.

C'est au rabbin Akiba qu'on attribue d'avoir mis le premier par écrit dans le livre intitulé *Yetsirah*, ou la création, quelque chose des théories mystérieuses qu'on était convenu jusque-là de ne transmettre que de vive voix et à des disciples très-éprouvés et très-fidèles. Ce rabbin mourut l'an 138 de l'ère chrétienne dans la grande insurrection où les Juifs, sous la conduite de Barcokébas, firent leur dernier effort à main armée contre la puissance romaine. Un de ces disciples, le rabbin Siméon, fils de Yorhaï, a acquis encore plus de renommée par le livre intitulé *Zohar*, ou la splendeur, qui nous a fourni nos citations essentielles. La légende dit que ce rabbin Siméon serait resté caché pendant de longues années dans une caverne pour échapper à la vengeance des Romains.

L'obscurité propre au sujet, l'incohérence des idées de ceux qui en étaient occupés, leur ignorance presque complète des vérités des sciences physiques ont reçu une nouvelle force dans ces écrits de la volonté que leurs auteurs avaient de s'envelopper de mystères. De là le nombre infini de commentaires et de développements que ces écrits ont produits. Quelques-uns des principaux ont été réunis et traduits vers l'an 1677, dans le recueil déjà signalé de Knorrius de Rosenroth, intitulé *Kabala denudata*. Il ne

serait pas impossible que l'impulsion qui existe aujourd'hui dans les recherches à faire sur l'Orient amenât quelque document tout nouveau. Mais on est autorisé à dire d'avance que l'intérêt de la matière se renfermera toujours dans son point de vue le plus général, car on se propose à peine de descendre aux applications qu'il ne s'y trouve plus que de l'arbitraire, du vide, de l'extravagance.

NOTE *H* (PAGE 133).

FRAGMENTS DE PHILON LE JUIF SUR LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ.

Avant de donner les titres des principaux traités de Philon, j'ai à confirmer, à l'aide de quelques citations nouvelles, le passage de son traité de la noblesse que j'ai rapporté plus haut. Elles justifieront suffisamment le rôle que j'ai accordé, dans mon histoire des institutions de Moïse, au principe d'égalité; elles feront voir que, bien avant l'apparition du fils de Marie, les écoles juives, sans leur attribuer pour cela ni trop d'habileté, ni trop d'exactitude, ni trop de suite dans les applications, attachaient le plus grand prix, tant sous le rapport politique que sous le rapport religieux et moral, à ce principe de l'égalité sociale.

Les paroles suivantes empruntées aux traités les plus divers de l'écrivain juif, ne sont d'ailleurs que la traduction ou la paraphrase en langage grec des recommandations adressées par Moïse au peuple hébreu. Ce législateur avait prescrit de ne reconnaître qu'un même droit, une même loi, un même jugement pour le faible et pour le fort, pour l'étranger et pour l'indigène.

« On se gardera donc, dit le juif helléniste, d'attacher

la noblesse à la parenté plutôt qu'à la droiture et à l'intelligence. Ceux qui autorisent parmi nous une pareille usurpation ne sont pas moins ennemis des Juifs que de tout le reste des humains : des Juifs, parce qu'ils leur apprennent à se confier bien moins à leur propre vertu qu'à celle de leurs aïeux; des autres hommes, en leur laissant croire qu'il ne leur profiterait en rien d'arriver au sommet de la vertu, à cause que leurs pères et leurs aïeux n'ont pas été sans reproches. Certes, je ne connais pas au monde de doctrine plus pernicieuse que celle-là; il s'en suivrait que la justice ne réserverait point ses punitions aux mauvais enfants qui seraient venus de bons pères, ni ses honneurs aux enfants recommandables qui seraient venus de méchants. Notre loi, au contraire, juge expressément selon les mérites de chacun, n'ayant nul égard quand elle loue ou quand elle punit à la nature des personnes. » (*Traité de la noblesse, à la fin.*)

« Quoi, tu as de l'orgueil, et tu te crois au-dessus des autres hommes; mais ne sont-ils pas tes parents faits et composés du même limon que toi? Qu'as-tu apporté dans ce monde? Tu es arrivé nu, tu t'en iras de même, n'ayant reçu de Dieu à ton usage que le temps qui s'écoule entre ta naissance et ta mort, afin de l'employer pour la société, pour la concorde, pour la justice, l'humanité, répudiant tous les penchants, tous les vices qui transforment l'homme, cet animal doux par caractère, en une bête sauvage. »

« (Cui spatio, quid magis convenit quam societatis, con-
» cordiæ, juris exequandi, humanitatis, virtutisque stu-
» dium; abjectis injustis, iniquis et impacatis vitiis quæ
» hominem, animal suopte ingenio mitissimum, ferum et
» immansuetum faciunt. — *Philo*, de Victim. offerentib.
» in med.) »

« La vie la plus longue d'un homme ne suffirait pas pour raconter les bienfaits de l'égalité. Elle est la source d'un bien qui à lui seul lui mérite beaucoup de louanges, la

bonne volonté et l'amitié que les hommes se portent les uns aux autres. Dans l'univers, elle produit l'ensemble; dans les villes, la démocratie bien réglée, si différente de l'ochlocratie où la multitude ignorante et passionnée veut commander; dans le corps elle est la santé, dans les âmes l'honnêteté et la vertu. L'inégalité, au contraire, est la cause première du mal qui se fait ici bas. » (« Ætas quan- » tumvis longa me deficeret, si vellem percensere omnes » laudes æqualitatis, et ex eâ natæ justiciæ. Est enim æqua- » litas mater justiciæ... In civitatibus optimam et maxime » legitimam reipublicæ speciem, democratiam sive popu- » larem administrationem..... ut ne in deterrimam malæ » reipublicæ ochlocratiam, quæ ex optimâ democratiâ » depravatur, prolapsi tumultibus et intestinis seditioni- » bus, agitemur in perpetuum... in corporibus sanitatem, » virtutem in animis. — *Philo*, de Creatione principis et » de Agriculturâ allegoric.) »

« Mais il ne faut pas croire pour cela que tout puisse être accordé à tous indistinctement, mais à chacun ce qui convient; autrement l'ordre, ce qu'il y a de meilleur et de plus profitable dans la vie, ferait place à la plus grande confusion. Si dans un navire, par exemple, les matelots voulaient s'égaler aux pilotes, les rameurs à leurs officiers; dans l'armée les cavaliers à leurs commandants, les centurions à leurs généraux; dans les villes, les rapporteurs des affaires aux sénateurs, les plaideurs aux juges, et tous les individus quelconques aux magistrats, il en résulterait du tumulte, des séditions et une inégalité de fait des plus fâcheuses. » (« Tumultus seditionesque nascentur, et ista » verbo tenus æqualitas inæqualitatem rerum pareret. » Nam æqualia, imparibus tribuere est inæqualitas; inæ- » qualitas vero fons malorum.—*Philo*, de Monarch., lib. II, » ultim. pag.) »

Enfin, je citerai un autre fragment de Philon, tiré de son traité de la création du prince. Son objet est de déve-

lopper le texte du Deutéronome qui prescrit à Israel, si l'on se donne un roi, de le choisir parmi les nationaux. Ce roi sera tenu de connaître les lois, de les exécuter, surtout de ne jamais s'élever par orgueil au-dessus de ses concitoyens. Il ne s'écartera de ce commandement ni à droite, ni à gauche, afin de prolonger son règne et le règne de ses fils au milieu du peuple.

« Du jour que le roi sera parvenu au trône, dit Philon, Moïse lui commande d'écrire de sa main un recueil abrégé des lois, afin qu'elles se gravent fortement en son âme. Si les autres rois tiennent un sceptre en leurs mains, celui-là aura pour sceptre le livre même de la loi en signe d'une domination irréprochable, et par là il acquerra les deux choses les plus avantageuses : d'abord, l'égalité du droit qui apporte avec elle la paix et la lumière et qui lui vaudra l'affection de ses sujets et une pleine sécurité, tandis au contraire que l'inégalité enfante toute sorte de dangers, d'embûches et de trahisons dont l'issue est souvent douteuse; l'autre avantage sera de marcher avec droiture et fermeté sans se pencher d'un côté ou d'autre et sans détourner les lois dans des sentiers de traverse. Or, c'est là ce que Moïse a coutume d'appeler la voie royale, qui s'étend entre l'excès et le défaut, d'autant que ce qui est au milieu des trois est le principal et lie les deux extrémités par un lien indissoluble. C'est pourquoi la récompense que le même législateur promet au prince qui garde les lois, qui honore l'égalité, qui se décide selon la justice, qui n'est point corrompu par le désir d'amasser des richesses, qui pense toujours aux choses justes et équitables, c'est de vivre et de régner longtemps. Non qu'il se contente de lui assigner uue longue suite d'années, mais il montre à tous que ce prince continuera de vivre après sa mort, en ce sens que la mémoire et l'influence exemplaire de ses vertus et de ses belles actions seront immortelles. » (« His » sacris legibus semper subnixus assequar duas res eximias :

» primum, æqualitatem, quia nihil prestantius. Nam æqua-
» litas conciliat subditorum benevolentiam, securitatem
» principi, bene merito rependentium, sicut inæqualitas
» periculis semper est obnoxia... Alteram vero assequar ut
» in neutram partem deflectam velut in equilibrio recto,
» regiâque viâ mandatorum incedens. Talem enim viam
» Moses solet appellare regiam, quæ inter defectum et ni-
» mietatem tramitem tenet medium... Tali autem principi
» jus æquabile honoranti..... Longævum principatum pro-
» pheta proponit vice præmii ; non quod annosam ætatem
» polliceatur recte administrantibus rempublicam, sed ut
» nos doceat, legitimum principem victurum etiam post
» obitum, delictâ post se immortali virtutis rerumque
» a se gestarum memoriâ. — *Philo*, de Creatione prin-
» cipis).»

Voici maintenant les titres des traités principaux de Philon qui sont venus jusqu'à nous. Les subtilités allégoriques dans lesquelles cet écrivain se complait ne doivent jamais être séparées par la pensée de l'époque, du lieu et des circonstances qui les produisirent. D'ailleurs, lors même qu'elles sont portées au dernier excès, ces allégories ne manquent jamais d'aboutir à des inductions morales relatives à la lutte de la raison avec les sens, des bons sentiments avec les passions condamnables :

La création du monde, les allégories de la Genèse, les chérubins ; Caïn et Abel ; l'agriculture ou plutôt la culture des plantes de l'âme ; Noé, l'ivresse ; les géants ; l'immutabilité de Dieu ; la confusion des langues ; la vie du sage ou Abraham ; Joseph, les songes ; la vie de Moïse ; l'amour des hommes ou la charité ; la création du prince ; le juge ; le vrai courage ; le Décalogue ; les lois particulières ; la monarchie de Dieu ; les sacrificateurs ; les victimes et ceux qui les présentent ; comment tout homme probe est vraiment libre ; la vie contemplative ; la noblesse ; les récompenses et les peines ; l'incorruptibilité du monde enfin le

traité contre Flaccus ou la Providence et l'ambassade à Caius-Caligula.

NOTE *J* (PAGE 219).

EXTRAIT D'APULÉE SUR LA CROYANCE DES ANCIENS AUX DÉMONS.

Le petit traité d'Apulée intitulé *le démon de Socrate*, est des plus précieux par les renseignements qu'il nous transmet sur les croyances des anciens en matière de démonologie. Je vais en donner un extrait, afin que dans le dépouillement général des formes et opinions religieuses qui doit rendre à chacun ce qui lui appartient, on reporte ces théories des démons à leurs véritables sources.

Apulée s'attache à exposer les opinions répandues dans les écoles de Pythagore et de Platon ; mais il est bien évident que ces données n'étaient que le reflet des croyances empruntées par ces philosophes aux castes orientales. Au reste, les formes de raisonnement auxquelles l'auteur du traité lui-même a recours ne sont pas la partie la moins intéressante de son œuvre.

« Platon, dit Apulée, reconnaissait des dieux supérieurs, d'autres inférieurs, et d'autres qui tiennent le milieu. Parmi les dieux supérieurs, les uns sont visibles, tels que le soleil père du jour, la lune et les cinq étoiles errantes. Les autres ne peuvent être vus qu'avec les yeux de l'esprit, tels que Junon, Vesta, Jupiter et beaucoup d'autres dont les différents pouvoirs ne se manifestent que par les bienfaits qu'on en reçoit ici-bas.

» Platon croit que ces dieux sont des substances immatérielles, animées, qui ont existé de toute éternité et qui

existeront éternellement; elles se distinguent de la matière par leur propre essence ; elles jouissent de la suprême félicité due à leur nature intelligente ; bonnes sans la communication d'aucun bien externe, mais par elles-mêmes, elles ont facilement, simplement, librement et parfaitement tout ce qui leur convient. Le père des dieux est le souverain être et créateur de tous les êtres; il est dégagé de la nécessité d'agir et de rien souffrir, il n'est soumis à aucun soin.

» Après cela, il y a des puissances moyennes qui habitent l'intervalle aérien compris entre la terre et le ciel. Ce sont les démons, par le ministère desquels les dieux reçoivent les prières et les supplications des hommes, et les hommes, les secours et les bienfaits des dieux. Ces démons président, dit encore Platon dans son banquet, à toutes les révélations, à tous les présages, à tous les songes, aussi bien qu'aux divers miracles qui proviennent des magiciens.

» En effet, puisqu'il existe des animaux particuliers à la terre, d'autres au feu, d'autres à l'eau, et puisque nous voyons tant d'astres différents au-dessus des airs, c'est-à-dire, dans le feu élémentaire, il faut bien que des êtres animés s'engendrent aussi dans l'air; car ce serait une grande erreur de regarder les oiseaux comme les habitants des airs, eux qui s'élèvent à peine dans leurs plus grands efforts à quelques stades de la terre.

» La raison exige donc de concevoir des êtres animés qui soient particuliers à la grande quantité d'air étendue depuis le sommet du mont Olympe jusqu'à la ligne où le feu élémentaire a son commencement.....

» Or, ces être animés, ces démons, sont constitués de manière à n'être pas assez pesants pour tomber en bas, ni assez légers pour se perdre dans le feu supérieur. Ils échappent aux regards des humains, si ce n'est quand l'ordre de se rendre visibles leur a été transmis par les dieux,

attendu que la matière dont ils sont composés offre quelque chose de si brillant, de si rare, de si subtil que les rayons de la lumière la traversent sans laisser aucune trace.

» A la différence des dieux célestes qui sont dans une perpétuelle égalité d'esprit, sans douleur ni plaisir, sans attrait ni aversion pour quoi que ce soit, les dieux mitoyens ou les démons, quoique doués de l'immortalité, participent à toutes les affections et passions des habitants de la terre. La colère les irrite, la pitié les fléchit; on les gagne par des offrandes, on les adoucit par les prières; le mépris les révolte, le respect les réconcilie; enfin, pour mieux les définir, on peut dire que les démons sont des êtres animés dont l'esprit est raisonnable, l'âme sujette à toutes les impressions, le corps aérien et la durée éternelle.

» On appelle encore démons, dans un autre sens, les âmes affranchies et délivrées des liens du corps. Celles qui ont bien vécu prennent soin de leur postérité; s'attachent au gouvernement des familles et y entretiennent, sous le nom de *Lares* ou de démons familiers, la tranquillité et la paix. Au contraire, celles qui ont mal vécu sur la terre n'obtiennent aucune demeure certaine et sont condamnées, sous le nom de *Larves* ou fantômes, à errer au hasard sans autre emploi que d'effrayer les bons et de poursuivre les méchants de leur colère.

» Enfin, il y a des dieux d'une autre espèce et en aussi grand nombre, qui surpassent de beaucoup ces derniers en dignité, et qui ayant été toujours affranchis des entraves et des liens du corps mortel ont une puissance plus étendue.

» Dans cette troupe infinie de génies sublimes, Platon prétend que chaque homme a le sien, arbitre souverain de sa conduite, toujours invisible et assidu témoin non-seulement de ses actions, mais de ses plus secrètes pensées. Après notre mort ce même génie se saisit de nous pour

nous conduire en jugement dévant les dieux ; là, son devoir est de nous reprendre si dans notre défense nous avançons quelque fausseté, de jurer pour nous si nous sommes vrais, et de donner ainsi son témoignage pour fondement à la sentence qui est prononcée. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PRÉFACE. — *Antécédents de l'auteur*, pag. v.

OBJET ET DIVISION GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE.
(Page 23.)

Des circonstances qui ont préparé le christianisme. — Vie et doctrine de Jésus-Christ; conditions auxquelles cette doctrine s'est dégagée de la loi des Juifs. — Établissement de l'Église.

LIVRE PREMIER.

DES CIRCONSTANCES QUI ONT PRÉPARÉ LE CHRISTIANISME.

CHAPITRE I. — *Des Nations*, p. 29.

Loi générale qui a présidé à la formation des anciens empires. — Succession des empires orientaux. — Conquêtes

d'Alexandre. — Raison éloignée de l'apparition du christianisme. — Successeurs d'Alexandre. — Empire romain. — État d'agitation et de souffrance des peuples pendant le siècle antérieur à l'ère chrétienne.

CHAP. II. — *État des esprits et des croyances dans l'Orient et dans la Grèce*, p. 44.

Loi générale de l'esprit humain. — Agitations morales. — Rapprochement des doctrines dans Alexandrie. — Communauté d'un langage demi-religieux, demi-philosophique. — Principes théologiques des Orientaux. — Trinité indienne. — Dualisme des Égyptiens et des Perses. — Principe constitutif des castes de l'Orient. — Incarnation des dieux. — Dogmes sur la vie humaine et sur la vie future. — Esprit grec. — École de Pythagore. — Platon répand le dogme de l'immortalité des âmes. — Génie de Socrate. — École de Zénon. — Les sceptiques. — Dispositions religieuses des masses populaires.

CHAP. III. — *Les Juifs*, p. 68.

Spécialité du peuple hébreu. — Diversité des écoles juives au milieu desquelles Jésus vint au monde. — Principes fondamentaux sur Dieu, sur le mal, sur la vie humaine, sur l'origine et sur l'avenir des nations. — Personnifications de Dieu et du peuple. — Images constitutives de la poésie hébraïque. — L'hébraïsme est une réaction religieuse, morale et politique contre l'Orient. — Événements historiques qui le modifient. — Séparation des dix tribus. — Première origine des Samaritains. — Origine du judaïsme proprement dit, considéré comme une grande branche de l'hébraïsme. — Esprit des prophètes. — Captivité de Babylone. — Échange des idées. — Réaction de l'Orient sur l'hébraïsme. — Mariage des dogmes orientaux

avec les textes juifs dont le christianisme du fils de Marie sera la plus haute expression. — Objet des écoles juives de l'époque de Jésus-Christ. — Le pharisaïsme. — Le saducéisme. — L'essénisme. — Les thérapeutes. — Les traditionnaires spéculatifs ou kabalistes. — Les Juifs hellénistes. — Traduction des Septante. — Jésus fils de Sirach. — Aristobule. — Philon.

LIVRE DEUXIÈME.

VIE ET DOCTRINE DE JÉSUS-CHRIST, p. 139.

Méthode à suivre dans l'examen de la docrine de Jésus. — Première phase de l'origine du christianisme. — Existence historique du fils de Marie. — Raison du silence des écrivains juifs contemporains. — Passage interpolé dans Josèphe. — Origine des livres évangéliques. — Impossibilité qu'ils aient été écrits par d'autres hommes que par des Juifs. — Premiers motifs de leurs différences. — Matthieu, Luc, Marc et Jean.

CHAPITRE I. — *Naissance de Jésus et son éducation présumée*, p. 154.

Détails évangéliques sur la naissance de Jésus. — Opinion répandue dans le pays. — Position sociale que cette opinion faisait au fils de Marie. — Indications importantes des évangiles apocryphes et d'Origène. — Système commun aux évangélistes. — Développement de ce système. — Source des différences de leurs tableaux. — Bethléem et fuite en Égypte. — Luc et Matthieu. — Jésus élevé en Judée. — Influence de l'éducation nationale. — Éducation des esséniens. — Pourquoi Jésus ne parle point de cette secte. — Jean-Baptiste proche parent de Jésus. — Instruction commune. — Initiation prétendue de Jésus aux mystères de l'Égypte ou de toute autre contrée.

CHAP. II. — *Rapports de Jean-Baptiste et de Jésus; principe distinctif de leur doctrine*, p. 185.

Causes des succès de Jean-Baptiste. — Différence de l'école qu'il établit avec les autres écoles juives. — Combinaison nouvelle de Jésus. — Dogme constitutif de sa doctrine. — Motifs du rôle assigné par les évangélistes au fils d'Élisabeth. — Opinion sur le précurseur. — Principe des deux élections. — Onction. — Origine de la qualification de *christ*. — Sens hébraïque de la qualification de *fils de Dieu*. — Baptême de Jésus. — Contradiction importante des évangélistes. — Résumé des principes distinctifs de la doctrine de Jésus. — Son idée sur la vie future tout autre que l'immortalité des âmes de Platon. — Conséquence immédiate de cette idée.

CHAP. III. — *Miracles de Jésus. — Direction générale de ses voyages dans la Palestine*, p. 211.

Croyance de tous les peuples de l'antiquité aux miracles. — Inutilité actuelle d'aucun débat sur leur nature. — Rapports des miracles reconnus chez les principaux peuples, avec les doctrines de ces peuples et avec leur esprit. — Caractère des miracles orientaux, hébreux, grecs, romains. — Disposition universelle du siècle de Jésus-Christ pour les sciences occultes. — Circonstances favorables à leurs succès. — Leur influence dans la Judée. — Théorie particulière des Juifs sur les prodiges. — Ses conséquences. — Miracles de Jésus. — Intention spéciale qui y préside. — Jésus à Capernaüm. — Direction de ses voyages dans la Palestine. — Systèmes opposés de l'évangéliste Matthieu et de l'évangéliste Jean. — Résumé de leurs tableaux.

CHAP. IV. — *Esprit de prosélytisme et de conquête de la nouvelle doctrine*, p. 240.

Deux sortes de prosélytisme. — Principe de Moïse. —

Erreur universelle des historiens au sujet de ce principe. — Nécessité pour l'hébraïsme d'avoir des écoles conquérantes. — Conséquences de cette nécessité. — Jésus et Mahomet lieutenants d'Abraham et de Moïse, par la parole et par l'épée. — Caractère assigné à la personne de Jésus. — Différences avec Moïse. — Mansuétude apparente de Jésus.—Tendance imprimée à ses disciples.—Le roi guerrier. — Seconde naissance.—Limites de la révolution suscitée par le fils de Marie, ou première école des chrétiens. — Principes déjà engagés dans le combat avec la mère patrie.

CHAP. V. — *Épisode historique. — Choix des apôtres et derniers jours de Jean-Baptiste*, p. 258.

Situation du conseil des Juifs en présence des forces romaines. — Les fils d'Hérode se disputent l'héritage de leur père. — Insurrection du peuple réuni à Jérusalem pendant une fête solennelle. — Bataille dans les rues de Jérusalem. — Les Romains cernés. — Le gouverneur de Syrie arrive en force et les délivre. — Deux mille insurgés faits prisonniers. — On les crucifie sur tous les chemins de la Judée. —Raison des principaux Juifs pour être réunis à la Syrie.— Conditions qu'ils mettent à cette réunion. — Concours des classes inférieures auprès de Jésus. — Hommes et femmes de mauvaise vie. — Pourquoi Jésus choisit ses apôtres au nombre de douze. — Caractère de cette élection. — Nom et profession des douze. — Origine des clefs de saint Pierre.—Recommandations de Jésus aux apôtres. — Esprit naissant de l'Église.— Stipulations directes des douze avec leur maître.— Débat des apôtres sur la question de rang. — L'autorité cachée sous l'humilité. — Pourquoi Jean-Baptiste avait été mis en prison par Hérode-Antipas. — On lui raconte les miracles de Jésus. — Il n'a plus confiance en son proche parent. — Il lui envoie deux

messagers. — Réponse de Jésus.— Mort de Jean-Baptiste. — Ses disciples. — Leur sentiment. — Nouvelles causes des différences entre les évangélistes.

CHAP. VI. — *Morale de Jésus. — Examen comparatif du discours de la Montagne*, p. 293.

La morale une et identique dans le sens abstrait, variable dans ses applications. — Origine du discours de la Montagne. — Base de la comparaison à faire entre la morale de la loi ancienne et la loi nouvelle. — Erreurs diverses au sujet de la morale chrétienne. — Indépendance de la morale de Moïse à l'égard de la morale de Jésus. — Manière de les caractériser. — Principe distinctif de la morale de Jésus. — Exorde du discours de la Montagne. — Textes plus anciens dont il est l'imitation. — Seconde partie du discours de la Montagne. — Série de contrastes. — Formule personnelle employée par Jésus.— Erreurs auxquelles cette formule a donné lieu.— Talion de la loi de Moïse. — Talion de la loi de Jésus. — Amour du prochain. — Haine des autres hommes attribuée à la nation juive. — Exemple de la virilité propre à la morale de Moïse. — Textes des prédécesseurs de Jésus reportés dans son oraison dominicale. — Tableau de l'hypocrisie religieuse. — Abus des similitudes.— Péroraison du discours de la Montagne. — Nouveau rapprochement avec des textes antérieurs. — Récapitulation générale. — Principes de la sagesse des Hébreux. — Marche décroissante de l'esprit moral en Judée. — Ordre indiqué par la loi ancienne pour remonter dans la hiérarchie des principes.—Nature de la puissance morale personnifiée en Jésus. — Ses avantages et ses inconvénients. — Origine d'un joug nouveau.

NOTES

DE LA FIN DU VOLUME.

NOTE *A*. — *Aperçu chronologique*, p. 343.

Distinction à faire entre l'antiquité du globe terrestre et l'antiquité de la race humaine. — Bases adoptées par plusieurs philosophes pour reculer cette dernière à l'infini. — Chronologie d'Hérodote, de Ctésias, de la Bible. — Date des principaux chefs des empires et des principaux événements jusqu'à Jésus-Christ.

NOTE *B*. — *Alexandrie, ses premiers savants et sa bibliothèque*, p. 351.

Origine et accroissement de la ville d'Alexandrie. — Formation de sa bibliothèque. — Démétrius de Phalère. — Le Musée. — Les pères de plusieurs sciences. — Manière de compter les volumes de la bibliothèque. — Falsification des livres dans un intérêt d'opinion et dans un intérêt de commerce. — Premier incendie de la bibliothèque sous Jules-César. — Second incendie dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. — Troisième incendie dans le septième siècle.

NOTE *C*. — *Incarnation des divinités orientales*, p. 361.

Aperçu des neuf incarnations de Vichnou. — Formes d'animal. — Formes humaines. — Incarnations de Brama, de Schiven, d'Osiris.

NOTE *D*. — *Textes relatifs à l'opposition religieuse des doctrines juives et des doctrines orientales sur l'importance de la vie humaine*, p. 365.

Échange des idées sous le règne de Salomon. — Raisons

historiques de son Ecclésiaste.— Son principe expérimental. — Esprit du poëme de Job. — Fragment du Phédon de Platon, écho des doctrines de l'Orient. — Prière du roi Ézéchias, écho de la doctrine des Hébreux.

Note *E.* — *Rapprochements historiques au sujet de l'influence particulière des doctrines juives sur les idées des Orientaux ; Zoroastre, Boudha, Laot-Seu*, p. 372.

Deux influences contraires exercées par les Juifs sur les autres peuples. — Exemple tiré de Tacite. — Incertitude sur Zoroastre. — Dates diverses de sa vie. — Rapprochement avec les dates de la première émigration des Juifs dans l'Orient. — Remarque sur l'être suprême du Zendavesta. — Légende des Perses au sujet de Zoroastre. — Époque présumée du législateur indien Boudha. — Principe essentiel de sa réformation. — Fragment d'un orientaliste français au sujet du philosophe de la Chine, Laot-Seu.

Note *F.* — *Institut des Thérapeutes*, p. 380.

Document principal qui les concerne.— Mélange des colonies juives avec les Égyptiens. — Les pythagoriciens en Égypte. — Probabilités historiques sur la naissance des Thérapeutes. — Ils se séparaient d'avec leurs familles. — Leurs habitations, leurs études, leurs prières, leur régime, leurs fêtes.

Note *G.* — *Complément de l'idée générale à se faire de la Kabale ou tradition spéculative des Juifs*, p. 384.

Explication du développement et de la vie de l'univers à l'aide d'un principe de circulation.— Substance primordiale et sans bornes des kabalistes. — Mouvement de contraction sur elle-même. — Il en résulte la formation d'un

lieu orbiculaire immense ou de l'espace. — La substance suprême rentre dans cet espace, mais à d'autres conditions. — Premier canal circulatoire. — Ses subdivisions à l'infini par décades. — Ses dix propriétés, splendeurs ou *sephiroth*. — Conséquences de cette circulation. — Diverses classes de mondes. — Le monde inférieur. — La matière. — Ses mauvaises influences. — Canaux directs de la substance primordiale. — Réascension de la matière. — Nouvelle comparaison de l'univers avec un arbre. — Kabale théurgique et magique. — Quelques-uns de ses fondements. — Antiquités de la kabale. — Raisons diverses de son incohérence et de son obscurité. — Les premiers docteurs qui en ont écrit.

NOTE *H.* — *Fragments de Philon sur le principe d'égalité*, p. 395.

Nouvelle citation sur la noblesse. — Bienfaits de l'égalité. — Malheurs de l'inégalité. — Conditions nécessaires à l'égalité. — Le roi selon la loi. — Titres des principaux traités de Philon.

NOTE *J.* — *Extrait d'Apulée sur la croyance des anciens aux démons*, p. 400.

Dieux supérieurs. — Dieux moyens ou démons. — Raisons d'Apulée pour motiver leur existence. — Nature de ces démons. — Lares. — Larves. — Génies.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

RD19

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: June 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066

DOBBS BROS.
LIBRARY BINDING

MAR 82

ST. AUGUSTINE
FLA.
32084

LIBRARY OF CONGRESS
0 014 382 531 0